TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9944 | 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 16 - LUNDI 17 JANVIER 1977

EN AUTRICHE

Le chancelier Kreisky s'oppose à son ministre de la défense à propos d'un trafic d'armes

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LES CONTESTATAIRES DE L'EST ET LA DÉTENTE

Le mouvement de contestation en Union soviétique semblait s'éteindre depuis que le pouvoir avait arrêté ou amené à s'exiler nombre de ses animateurs. Les Tchécoslovaques, qui avaient montré en 1968 leur volonté de donner un visage humain au socialisme, étaient comme hébétés depuis que les troupes étrangères avaient imposé la « normalisation ». Les Allemands de la R.D.A. continuaient d'offrir l'exemple de la discipline. Les Polonais faisaient confiance à M. Gierek pour obtenir dans le calme le bien-être auquel ils aspiraient.

En quelques mois, le paysage a changé. Déjouant la surveillance de la police, plus de deux cents Tchécoslovaques ont signé et diffusé une charte qui exige le respect des droits de l'homme. Wolf iermann, chanteur est-allemand communiste convaincu, a dit mbien le régime de M. Honecker tait éloigné de l'idéal : les autoés l'ont empêché de rentrer us son pays, mais son cri a élé les fissures de l'Etat exemplaire ». La révolte des riers polonais, en juin, contre hausse brutale des prix va au- de l'événement qui l'a provoe : trente ans après l'installa- d'un pouvoir populaire, le me n'a pas encore trouvé les ruments du dialogue avec la ulation. En U.R.S.S. enfin, les testataires reprennent vigueur.

es autorités ont certes les vens matériels de briser les osants. Les services de répres- sont toujours en état de mar- D'ailleurs, ils multiplient en moment enquêtes et arresta- dans l'espoir d'intimider une e fois les dissidents. Mais ils ent encore imposer des limites leurs activités. Une répression op brutale ne risquerait-elle pas l'anéantir les fruits de vingt ans d'efforts pour passer de la guerre froide à une coopération « mutuellement avantageuse » avec les uissances capitalistes ? Et les rigeants n'ont-ils pas quelques isons personnelles de contenir police ? Ils savent, par leur périence ou celle de leurs préesseurs, comment le « glaive la révolution » peut se retour- contre ceux qui, en principe, commandent.

moins de changer brusquent de cap, les dirigeants soviéues et leurs alliés ne peuvent r engager une bataille irrémédiable contre tous ceux qui testent leur politique. Les gagements qu'ils ont pris à lsinki compliquent leur tâche. r entériner le « statu quo » ritorial et politique en Europe. Brejnev a dû signer un document solennel par lequel il gage à respecter les droits de omme, à faciliter la circulation hommes et des idées.

Beaucoup d'opposants soviétiques jugent avec sévérité les cords d'Helsinki, et d'une façon nérale se méfient de la détente. gouvernement de Moscou, ent-ils, a besoin d'une aide nomique de l'Occident. Les pitalistes soucieux de faire des aires la leur accordent sans acher toutes les concessions 'ils sont en droit d'exiger. Il mpêche que l'Acte final d'Helsinki a donné de nouveaux guments aux opposants. Pendant des années ils réclamaient ec obstination l'application de Constitution de 1936. Pouit-on leur reprocher de s'en nir à une loi fondamentale dont s autorités disent qu'elle est la eilleure du monde ?

Les groupes qui se manifestent maintenant en U.R.S.S. et en Tchécoslovaquie se donnent pour mission de surveiller l'exécution dans leur pays des engagements pris à Helsinki. Ils montrent ainsi e parti que, non sans risque pour eux-mêmes, les opposants peuvent tirer de la détente. A Belgrade, l'été prochain, les signataires de l'Acte final dresseront le bilan de ce qui aura été fait depuis le 31 juillet 1975. La perspective de ce rendez-vous explique dans une certaine mesure l'ardeur renouvelée des dissidents et la nervosité des autorités à l'Est.

(Lire nos informations page 3.)

AVANT LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Giscard d'Estaing entend redéfinir son rôle pour répondre à la fois à la gauche et au R.P.R.

M. Valéry Giscard d'Estaing réunit, lundi après-midi 17 janvier, la cinquième conférence de presse de son septennat. Elle sera consacrée exclusivement aux questions économiques et sociales et aux questions de politique intérieure. Il est vraisemblable qu'il évoquera également deux événements survenus depuis l'annonce de cette conférence : le meurtre de J. de Broglie et l'affaire Abou Daoud.

Les problèmes de politique étrangère seront traités plus tard par le chef de l'Etat dans une intervention distincte, qui pourrait prendre la forme d'un entretien télévisé avec des journalistes.

Le 21 décembre, à Chamalières, le président de la République avait précisé qu'il indiquerait, au cours de sa conférence de presse du 17 janvier, comment il conçoit la « clarification » rendue nécessaire, selon lui, par les modifications survenues dans la majorité et « les conséquences qu'il faut en tirer ».

A moins de deux mois du premier tour des élections municipales et surtout à quatorze mois des élections législatives, M. Valéry Giscard d'Estaing est résolu à mettre la majorité en position de combat contre la gauche et à régler en conséquence l'ensemble du dispositif d'attaque. Cette remise en ordre suppose que la place de chacun soit enfin définie et qu'en particulier le rôle du chef de l'Etat et celui des partis soient clairement établis. Tel est le sens de la « *clarification* » dont M. Giscard d'Estaing a reconnu la nécessité dans sa déclaration de Chamalières, le 21 décembre dernier.

Le président de la République a souligné à cette occasion deux des difficultés que rencontre son action. La première est que « *la coalition de l'opposition et la coalition de la majorité sont approximativement de même taille* ». La deuxième est que des « *modifications* » sont survenues dans la majorité depuis que M. Chirac a quitté l'hôtel Matignon.

La division du corps électoral en deux parties à peu près égales, dans un pays où la gauche conteste profondément le « système », affaiblit, de toute évidence, le chef de l'Etat. Ni le général de Gaulle, dont l'autorité fut consolidée par plusieurs référendums, ni Georges Pompidou, élu contre un adversaire centriste au second tour du scrutin présidentiel de 1969, n'ont souffert d'une telle situation. Pour M. Giscard d'Estaing, les conditions sont différentes.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 6.)

Le niveau du chômage demeure stationnaire

Tandis qu'une détente relative est notée sur les prix des légumes, une tension persistante est enregistrée dans le domaine *social*.

● LES PRIX DES LEGUMES *ont sensiblement baissé* sur les marchés de gros d'un vendredi à l'autre : de 10 à 40 %. Toutefois, la plupart des produits sont près de deux fois plus cher que l'an passé à la même époque en raison du déficit de la production. Pour protester contre l'importation de salades — seul légume jusqu'alors soumis à des contingentements, — les producteurs des Pyrénées orientales ont intercepté et détruit, vendredi 14 janvier, un chargement de 15 tonnes en provenance d'Espagne.

● LA SITUATION DE L'EMPLOI est restée fort médiocre en décembre : 1 million 36 900 demandes d'emploi non satisfaites, soit à peu près autant qu'en novembre : ce chiffre reste supérieur de 2,7 % à ce qu'il était il y a un an. Plus inquiétant encore, les offres d'emploi (95 000) sont en diminution de 9,4 %.

● DANS LES SECTEURS PUBLIC ET NATIONALISE, bien que les directions de l'E.G.F. aient proposé aux syndicats une nouvelle formule de calcul de l'évolution des salaires pour 1977, la C.G.T. et la C.F.D.T. envisagent d'ores et déjà un arrêt de travail, vraisemblablement pour le 25 janvier. Deux autres consignes de grèves de vingt-quatre heures ont été données : à la S.N.C.F. pour le 26 janvier par la C.G.T. et la C.F.D.T., dans la fonction publique pour le 27 janvier par l'ensemble des organisations syndicales.

Les prix des légumes restent élevés malgré une baisse sensible des cours

Retour au calme : la plupart des légumes sont en baisse en cette fin de semaine à Rungis. Des baisses qui, tout en étant de 10 à 40 % d'un vendredi par rapport à l'autre, sont loin de ramener les prix à leurs niveaux des premières semaines de 1976. Les carottes restent à 2,90 F, alors qu'elles étaient douze mois auparavant à 0,60 F, près de cinq fois moins. Les poireaux à 3 F sont près de deux fois plus chers que l'an dernier. Les choux-fleurs sont tombés de 43 à 32 F les six, contre 19 F l'an dernier. Même commentaire pour les endives « revenues » de 6,80 à 5,60 F, les épinards de 4,70 à 4 F, les douze laitues de 31 à 22 F. Il n'y a guère que les haricots verts importés du Sénégal ou du Kenya (7. F) et les pommes de terre (1,60 F) qui soient à des niveaux comparables à ceux de 1976. On ne peut guère dire qu'ils soient bon marché.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 19.)

L'affaire Abou Daoud

Nouvelles protestations aux États-Unis

Après la libération du responsable palestinien M. Abou Daoud, les protestations restent vives, notamment en Israël — où les journaux consacrent de nombreuses pages à ce sujet — et aux Etats-Unis.

Après la lettre de protestation adressée à l'ambassade de France à Washington par un tiers des sénateurs, la commission des affaires étrangères du Sénat a adopté, vendredi 14 janvier, à l'unanimité, une résolution affirmant que la libération de M. Abou Daoud, « terroriste notoire », « entrave les efforts de la communauté internationale pour mettre fin au terrorisme international ».

Cependant, dans une interview à l'agence A.P., M. Abou Daoud a démenti avoir jamais fait état à la télévision jordanienne d'une participation à l'attentat de Munich. « Je suis un révolutionnaire, non un terroriste », *a-t-il dit.*

D'autre part, vingt-neuf membres du Congrès, dont le président de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill, ont invité leurs compatriotes à boycotter tous les produits français. Ils ont adressé à M. Giscard d'Estaing une lettre de protestation.

A Bonn, les autorités s'efforcent de ne pas assombrir les relations franco-allemandes et espèrent que les échanges d'explications permettront de dissiper les malentendus. C'est ainsi que M. Herbst, ambassadeur de la République fédérale à Paris, a été reçu vendredi 14 janvier par M. Soutou, secrétaire général du Quai d'Orsay.

A Paris, on précise qu'en réponse aux questions adressées par les policiers français à leurs collègues étrangers sur l'identité réelle de M. Youssef Raji Hanna, venu assister aux funérailles de Mahmoud Saleh, plusieurs services ont fait savoir, dans l'après-midi du vendredi 7 janvier, qu'il s'agissait de M. Abou Daoud : dans l'ordre, les polices américaine, israélienne, allemande et britannique. De même source, on confirme que, lundi après-midi 10 janvier, M. Ulrich, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, a demandé au chargé d'affaires allemand de confirmer officiellement la demande d'arrestation, mais que le diplomate n'a pu lui donner aucune indication à ce sujet, ni à ce moment ni plus tard.

(Lire nos autres informations page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Énergie à récupérer

Edgar Morin a expliqué à la commission Peyrefitte que « nous ne connaissons de la violence que ce qui émerge entre certains seuils ». Cela revient à dire que, de l'injure au massacre, le spectre visible de la violence ne comprend ni l'infraviolence des colères contenues ni l'ultraviolence de l'équilibre nucléaire.

L'idée est intéressante dans la mesure où elle révèle dans la violence une forme d'énergie sociale qu'il vaut mieux dompter que faire disparaître.

En attendant qu'on puisse faire rouler les automobiles grâce à l'énergie gaspillée dans les insultes, et parfois les coups échangés par leurs conducteurs, c'est déjà beaucoup que les machines politiques, majoritaires ou minoritaires, d'une démocratie n'aient besoin d'autre carburant que l'envie de se tordre mutuellement le cou éprouvée par leurs membres.

ROBERT ESCARPIT.

LA HAUTE-VOLTA EN QUÊTE D'UN HOMME FORT

Seize ans après son accession à l'indépendance, la Haute-Volta traverse une période d'effervescence politique. Depuis l'éviction du président Maurice Yameogo, le 4 janvier 1966, par des syndicalistes qui placèrent à la tête de l'Etat une équipe de militaires conduite par le général Sangoule Lamizana, président de la République, l'armée a mené une expérience à laquelle certains Voltaïques semblent vouloir, aujourd'hui, mettre un terme.

Le remaniement ministériel rendu public vendredi 14 janvier, s'il marque l'entrée au gouvernement de onze nouvelles personnalités, ne laisse pourtant pas prévoir le retour des militaires dans leurs casernes. Les officiers conservent, en effet, leurs portefeuilles ministériels. Cependant, trois des quatre principales formations politiques du pays sont désormais plus largement associées à la conduite des affaires.

I. — La solitude du général Lamizana

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

Ougadougou — Apparemment les Voltaïques ont de nombreuses raisons d'être satisfaits. Contrairement à la plupart des Etats d'Afrique noire, la Haute-Volta ne compte aucun détenu politique. La liberté d'expression y est totale, et les conversations vont bon train sur des sujets qui, dans les pays voisins, sont considérés comme tabous. Bien que les partis soient officiellement dissous, la commission speciale qui vient d'être chargée par le chef de l'Etat, le général Lamizana, de faire des propositions destinées à préparer le retour à un régime civil, comprend des représentants de toutes les tendances politiques, choisis ès qualités. Phénomène exceptionnel en Afrique occidentale, on compte dans le pays quatre centrales syndicales.

Pourtant, la grogne et la morosité gagnent du terrain, et jamais l'existence du régime n'a paru si sérieusement menacée. Cette situation est paradoxale, mais la République de Haute-Volta est singulière à plus d'un titre. C'est ainsi que l'Etat est dirigé depuis plus de dix ans par un homme que rien ne désignait pour exercer cette charge : ni son caractère, ni son origine ethnique, ni sa religion.

Le général Lamizana, dépourvu de toute forme d'ambition, quoi qu'en disent ses détracteurs, et plutôt débonnaire qu'autocrate, est né dans la région de Tougan. Il est issu de la petite ethnie samogo, très minoritaire dans un pays où plus de la moitié de la population appartient à la tribu des Mossis. Il est musulman pratiquant, alors que presque toute l'élite politique voltaïque a été formée par les missionnaires catholiques. Enfin, il est militaire de carrière, alors que le pays compte de nombreux intellectuels et une petite classe de paysans relativement aisés, les uns et les autres fortement sensibilisés aux questions politiques.

« Pas une seule goutte de sang... »

« *Ma première satisfaction,* nous dit le chef de l'Etat, *est d'avoir obtenu le maintien d'une certaine stabilité, dans le respect absolu de la liberté. Je me suis toujours efforcé de tenir compte des avis de tous et je continue de le faire. C'est pourquoi le premier de mes objectifs est d'assurer la relève de l'armée par les civils dans de bonnes conditions. Car l'unanimité est faite, y compris dans les rangs des militaires, sur un point : la nécessité de mettre un terme au régime actuel. Cependant, rien de concret ne peut être fait dans ce sens aussi longtemps que les civils refuseront de se mettre d'accord entre eux...* »

Le général Lamizana rappelle qu'il a vainement multiplié les efforts pour réaliser une certaine unité entre les politiciens.

(Lire la suite page 5.)

UNE CAMPAGNE DE L'UNESCO

Sauver l'Acropole

Approuvée à l'unanimité par la dernière conférence générale de l'UNESCO réunie à Nairobi, la campagne de sauvegarde de l'Acropole a été lancée le 10 janvier à Athènes par M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Selon une toute première estimation, les opérations de sauvegarde de l'Acropole coûteraient 15 millions de dollars (75 millions de francs). Comme pour les campagnes précédentes, le pays concerné prendra à sa charge le tiers des dépenses, l'UNESCO réunissant les deux autres tiers, soit 10 millions de dollars (50 millions de francs) dans le cas de l'Acropole.

« *L'Acropole est en danger... Après avoir résisté pendant deux mille quatre cents ans aux assauts du temps et des hommes, voici que le prestigieux ensemble monumental auquel Ictinos et Phidias ont imprimé la marque de leur génie est menacé de destruction par les dégradations que, depuis plusieurs années, lui fait subir à un rythme accéléré la civilisation industrielle* » La situation actuelle de l'Acropole, résumée ainsi par M. M'Bow, est très grave. Il n'est que de comparer deux sculptures du Parthénon posées côte à côte dans le musée de l'Acropole. Sur la première, mise à l'abri depuis longtemps, les draperies enveloppant le torse d'un personnage ont conservé toute leur finesse.

Sur la seconde, qui vient d'être descendue du fronton est du Parthénon, tout est émoussé ; le marbre est littéralement rongé par l'action des produits soufrés qui sont rejetés en quantité croissante par les fumées d'usines, les chauffages domestiques et les moteurs de voitures, et dont le principal agent de dépôt sur la pierre est la rosée salée (la mer n'est pas loin), qui est particulièrement abondante en hiver.

Les produits soufrés ne sont pas seuls à menacer l'Acropole. De 1913 à 1931, les différents monuments ont été renforcés par l'inclusion à l'intérieur des blocs de marbre de barres de fer. A l'époque, on ne tenait compte ni du fait que le fer a un coefficient de dilatation très différent de celui du marbre ni du fait que, même noyé dans le marbre, le fer rouille à la longue. Après quelques décennies, ces travaux de consolidation sont maintenant à l'origine de fissures, d'éclatements et de coloration de certaines pierres.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 7.)

LA MORT D'ANTHONY EDEN

La reine Elizabeth rend hommage au « vaillant soldat » et à l'« homme d'État »

Londres. — Les obsèques de lord Avon (Sir Anthony Eden) auront lieu en privé le lundi 17 janvier à Alvediston, le village du Hampshire où l'ancien premier ministre avait vécu depuis sa retraite politique il y a vingt ans. La Chambre des communes suspendra ses travaux le même jour en signe de deuil, après avoir entendu les chefs des partis évoquer la carrière du disparu.

La reine Elizabeth a été l'une des premières à adresser un message de sympathie à la famille. Elle y rend hommage au « vaillant soldat » de la première guerre mondiale et à l'« homme d'État » qu'il fut durant la seconde.

De son côté, le gouvernement exalte « *l'un des plus remarquables secrétaires au Foreign Office de ce siècle* ». Le communiqué de Downing Street rappelle surtout le rôle de Sir Anthony Eden avant la guerre. « *Pour ceux qui ont grandi dans les années 30, y lit-on, Anthony Eden laissera toujours le souvenir d'un adversaire inébranlable du fascisme* ».

De notre correspondant

Ne faisant qu'une brève allusion à l'expédition de Suez, le texte gouvernemental préfère mettre l'accent sur le rôle joué par lord Avon dans la consolidation de l'alliance atlantique. Les considérations contemporaines ne sont peut-être pas complètement absentes de ce message : il est dit que, premier ministre, Sir Anthony Eden « s'efforça d'atténuer la guerre froide à la conférence « au sommet » de Genève ».

Dans la soirée du 14 janvier, la B.B.C. a maintenu, avec l'accord de la famille du disparu, son programme de télévision, qui comportait le second épisode des Mémoires de guerre de Sir Anthony Eden.

Dans ce récit, lord Avon dit combien il dut lutter contre les Américains, qui non seulement ne voulaient pas coopérer avec l'organisation de la France libre, mais qui envisageaient d'imposer une administration aux régions libérées.

Tout en reconnaissant avec beaucoup d'autres que de Gaulle était « *un homme difficile* », lord Avon a fait état des liens personnels qui ont toujours existé entre lui et le chef de la France libre. Il a révélé une conversation dans les jardins de l'Élysée après le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Le président français lui aurait conseillé alors de faire retraite ou, mieux encore, de voyager autour du monde pendant deux ans puis de revenir à la vie politique, car « *nous avons besoin de vous* ».

Le passage le plus émouvant de cette émission télévisée se rapporte à la mort de Roosevelt. Lord Avon, qui a enregistré ses Mémoires alors qu'il était déjà sérieusement malade, a rapporté les propos de Mme Roosevelt lui disant que « *chacun doit se préparer à l'inévitable* ». A ce moment la voix de l'ancien premier ministre a paru s'étrangler, tandis que son visage déjà ravagé trahissait un effort visible pour contrôler quelques larmes.

JEAN WETZ.

Face aux dictateurs

« Aucun homme n'a été mêlé d'aussi près aux grands événements des années 30 qu'Anthony Eden. L'histoire par la suite a changé l'image qu'on avait de lui, tout comme elle a changé son nom. Pour beaucoup maintenant, c'est le premier ministre passager de 1955-1957, l'homme de Suez (...). Mais pour d'autres qui gardent le souvenir des années 30, ce sera toujours l'homme de Genève, le ministre des affaires étrangères qui, seul, dans un gouvernement de « conciliateurs » se dressa fermement contre les dictateurs ce qui n'aboutit qu'à le faire chasser de son poste pour leur permettre de triompher (...). En Angleterre, Winston Churchill enregistra sa seule nuit d'insomnie. Je me souviens fort bien du désarroi ressenti par ma génération lors de sa démission. »

Ce jugement porté par l'historien Hugh Trevor-Roper dans le Sunday Times, lors de la publication des Mémoires de lord Avon : *Face aux dictateurs*, a au moins le mérite de replacer le rôle joué par le lieutenant de Churchill dans sa perspective réelle et coïncidera sans doute avec celui de la postérité.

Cet homme courageux qui savait regarder les événements en face n'avait pas été préparé par son éducation, son milieu et ses penchants à une carrière brillante. Anthony Eden a grandi dans l'atmosphère aimable, douce et aisée d'une maison de campagne anglaise. Sa mère, une Grey, une des beautés de l'époque victorienne, appartenait à une famille politique puissante. Les Eden, eux, vivent dans le comté de Durham depuis le quinzième siècle.

Pour expliquer la personnalité d'Anthony Eden, il faut évoquer celle de son grand-père William, qui reçut une éducation très soignée, voyagea beaucoup et dès l'âge de onze ans faisait de l'aquarelle. Il mena une vie d'ordre et de charité. Son fils aîné, William Eden, père d'Anthony, ne pouvait souffrir un avis contraire au sien. Il avait un caractère violent. Le bruit lui était insupportable. Certains arrangements de couleur » le rendaient presque fou. Ces deux aspects si différents se retrouvent dans Anthony Eden. Celui-ci naît le 12 juin 1897 à Windlestone-Hall (Durham). Il était considéré dans son enfance comme n'ayant aucun avenir : « Juste bon à faire une carrière militaire », avaient dit de lui ses professeurs lorsqu'il quitta Eton pour s'engager au King's Rifle Corps en 1915. Il avait hérité de son grand-père l'amour de l'ordre et un réel esprit de suite. Il était comme lui un aquarelliste d'un certain talent. Il avait surtout une connaissance de la peinture française moderne, possédait une belle collection de Cézanne dans la confortable maison du plus pur style dix-huitième qu'il avait meublée à Londres. Il aimait Verlaine et Rimbaud. Mais ses préférences allaient à Proust, qu'il avait lu en entier et largement commenté. Ses vedettes favorites étaient Greta Garbo et Annabella. Son sport préféré, le tennis.

Pendant la première guerre mondiale, qu'il fit très jeune, il apprit à haïr la guerre, qui choquait ses idées d'ordre et de bonté. Son frère aîné fut tué en 1915, son second frère fait prisonnier au Jutland et le dernier, presque un enfant, périt en mer. Son fils aîné Simon devait disparaître « en plein ciel de gloire » à la fin de la deuxième guerre mondiale sous l'uniforme de pilote de la R.A.F. en Birmanie.

Il entre à la Chambre des communes en 1923, enlevant le siège de Durham comme député conservateur à l'âge de vingt-six ans. La même année il épouse miss Beatrice Helen Beckett, fille de l'honorable Sir Gervase Beckett, banquier renommé et propriétaire du *Yorkshire Post*. Dès son premier discours au Parlement il fait des débuts presque aussi remarqués, quoique moins scandaleux, que Disraeli. Il réussit d'emblée à réconcilier les partisans du gouvernement et ceux de l'opposition.

Chef du Foreign Office à trente-huit ans

Commencée sous d'aussi heureux auspices sa carrière ne pouvait dès lors qu'être rapide. En moins de dix ans il occupera successivement les postes de lord du sceau privé, de ministre pour la Société des nations et s'installera en 1935 au Foreign Office, où il retrouvera comme adjoint son ami et rival d'Eton le marquis de Salisbury, qui avait dit de lui : « *Là où d'autres se casseraient la figure il s'en tire avec une chiquenaude* ».

Dès 1925, il attire l'attention de deux hommes d'État les plus marquants de l'époque dans le parti conservateur : Stanley Baldwin et Sir Austen Chamberlain. Celui-ci, secrétaire d'État aux affaires étrangères, prend la décision de se l'attacher comme secrétaire parlementaire particulier (1926-1929). On peut dire qu'Anthony Eden doit en grande partie son ascension remarquable à l'influence qu'exerça sur lui ce grand homme d'État, fidèle ami de la France et un des plus fermes soutiens de la Société des nations. Anthony Eden seconde les efforts de son chef, et en 1931 il est nommé sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. Il passe à cette époque pour l'homme le plus élégant d'Angleterre. Le feutre noir auquel il a donné son nom était alors aussi célèbre que la collection tout entière des couvre-chefs churchilliens. Son élégance semblait d'ailleurs moins due à la coupe Savile Row de ses vêtements qu'à son allure et à son maintien.

De 1931 à 1935 toute l'activité politique d'Eden est consacrée à la S.D.N. Il devient une personnalité dominante dans les milieux de Genève. Il voyage partout en Europe. Avec Sir John Simon, il se rend à Berlin, à Moscou et à Varsovie pour discuter des bases d'un pacte d'assistance mutuelle oriental. Il rencontre ensuite à Rome le Duce.

Mais ses efforts sont mis en échec par le départ de l'Allemagne de la S.D.N. et par l'occupation de la Mandchourie par le Japon. D'autre part, l'Italie fait des préparatifs pour la conquête de l'Abyssinie et Sir John Simon est remplacé par Sir Samuel Hoare. Eden se heurte à la politique de compromis de ce dernier et, après les négociations Hoare-Laval destinées à mettre fin aux hostilités entre l'Italie et le Négus, il préfère se retirer. Peu après d'ailleurs sous la pression de l'opinion publique britannique, Eden rentre au ministère. En décembre de la même année il devient à trente-huit ans le plus jeune secrétaire d'État aux affaires étrangères que l'Angleterre ait eu depuis un siècle. Il s'efforcera surtout de resserrer les liens entre son pays, la France et la Russie.

Quelque temps après la réoccupation de la Rhénanie par les troupes allemandes (mars 1936), la guerre civile éclate en Espagne. Aussitôt se pose le problème des volontaires étrangers. Eden est partisan de la non-intervention absolue et se trouve en désaccord avec Neville Chamberlain. Le fossé se creuse entre les deux hommes au point que le 20 février 1938 il remet sa démission, à la grande satisfaction de Berlin, Rome et Tokyo. Mais on sait aujourd'hui, grâce aux Mémoires de Sumner Welles, de Winston Churchill et de ceux plus récents d'Anthony Eden lui-même que sa démission fut provoquée en réalité beaucoup plus par le refus de Chamberlain d'accepter la proposition du président F. D. Roosevelt, de réunir le 22 janvier de cette année, à Washington, une conférence internationale pour examiner la situation européenne et fixer le poids des États-Unis dans la balance. Après les accords de Munich, Eden porte ce jugement sur Hitler en marquant sa désapprobation de l'attitude adoptée par son ami et chef du gouvernement Neville Chamberlain qu'il aurait pu suivre dans la voie de l'apaisement : « *Hitler n'est pas un homme auquel on puisse se fier car reprenant sa parole après l'avoir donnée. Il ne se conduit jamais comme un véritable gentleman* ».

Grandeur et décadence

Lorsque Winston Churchill devient premier ministre à la chute du cabinet Chamberlain en avril 1940 il choisit Anthony Eden comme secrétaire d'État à la guerre. Dès 1941 il lui confie la direction du Foreign Office. A ses côtés, Eden participe à la plupart des grandes conférences internationales : Washington, Moscou, Québec, Téhéran, Yalta, Potsdam, autant de noms qui jalonnent la victoire alliée contre Hitler. Et c'est en 1943 à Ottawa qu'il confirme dans un discours prononcé devant les chambres réunies du Parlement canadien l'admiration qu'il a toujours vouée à notre pays. « *Toute ma vie j'ai cru à la grandeur de la France. Ma foi dans son avenir est aujourd'hui inébranlable* ».

Il demeure Foreign Secretary jusqu'au 28 juillet 1945, c'est-à-dire lorsque le gouvernement Churchill est battu par les travaillistes. Après un interlude de six ans les élections générales d'octobre 1951 ramènent Churchill et les conservateurs au pouvoir. Pour la troisième fois Anthony Eden prend le portefeuille des affaires étrangères. Un peu plus tard, en août 1952 — il avait divorcé en 1950 — il épouse Clarissa Churchill, nièce de Sir Winston, mais la maladie le terrasse bientôt. Après avoir subi deux opérations de la vésicule biliaire, il doit, au mois de juin de l'année suivante, en subir une troisième à Boston (États-Unis). Cette fois le mal a disparu et son rétablissement est complet, à la suite d'une longue convalescence qui se termine en France et en Grèce.

Une nouvelle période d'intense activité diplomatique s'ouvre alors : fin de la guerre de Corée, règlement de l'affaire de Trieste et du litige pétrolier d'Abadan, accord pour l'évacuation de Suez. Cependant le rôle de médiateur qu'il joue au cours de la conférence de Genève sur l'Indochine lui permet de donner toute sa mesure. On a appelé Eden un « spécialiste des situations désespérées ». Lorsque le projet d'armée européenne (C.E.D.) est définitivement repoussé au mois d'août 1954 par le Parlement français, la plupart des hommes d'État européens ont l'impression de l'effondrement de la solidarité européenne. Anthony Eden, lui, fait sa valise et entreprend le tour des capitales européennes.

L'idée du « pas formidable » — l'engagement de maintenir en permanence une armée en Allemagne était née. *Elle allait se concrétiser peu de temps après*. La Grande-Bretagne apporte comme contribution à la défense de l'Europe quatre divisions et une force d'aviation tactique. La frontière stratégique du Royaume-Uni se trouve reportée du Rhin à l'Elbe. C'en est fini pendant longtemps de l'espoir de diminuer le service militaire obligatoire de deux ans. L'Allemagne adhérera au pacte de Bruxelles. La formule de rechange, péniblement élaborée à Londres est finalement approuvée à Paris.

L'adhésion de la Grande-Bretagne au pacte turco-irakien constitue l'aboutissement logique de la tournée qu'il fait en Extrême-Orient et au Proche-Orient au cours de laquelle il parcourt 25 000 kilomètres en quinze jours. Il en profite pour avoir des entretiens avec ses collègues de l'OTASE (pacte de défense du Sud-Est asiatique) et pour visiter plusieurs pays : Malaisie, Birmanie, Pakistan, Inde, Irak, Liban, Égypte et Italie.

Entre-temps le Foreign Secretary fait son entrée dans le plus ancien ordre de la chevalerie : celui de la Jarretière, et quand le « vieux lutteur » décide peu de temps après de prendre sa retraite, c'est en portant tous les espoirs de l'Angleterre conservatrice que le 6 avril 1955 Sir Anthony se voit confier par la reine Elizabeth la succession de Sir Winston Churchill. Or, vingt et un mois plus tard épuisé par ses échecs politiques autant que par la maladie Sir Anthony remet sa démission à la souveraine. Rarement l'histoire de la Grande-Bretagne offre l'exemple d'un prestige ruiné en si peu de temps.

Il n'était pas facile d'assumer la succession d'un géant tel que Churchill. Peut-être Eden a-t-il eu le handicap d'avoir atteint la notoriété trop tôt et d'avoir été l'héritier présomptif du pouvoir trop longtemps ? Peut-être, quand il a été investi de la charge suprême, avait-il perdu le désir du pouvoir et son ambition était-elle émoussée ? Ou bien la grave opération subie en 1953 l'avait-elle laissé affaibli physiquement et intellectuellement ? Il est vrai que dès la fin de 1955 s'amoncellent les difficultés.

Commencée dans une atmosphère de malaise économique, l'année 1956 devait s'achever dans un climat de crise politique. Les six premiers mois de l'année ont été dominés par le danger d'inflation, les six autres par les incidences du Proche-Orient. Le 4 janvier 1956 un communiqué officiel annonce que les réserves en or et en dollars de la zone sterling ont baissé de 640 millions de dollars. Quelques jours plus tard, alors que l'opinion publique est encore sous le coup de ce désastre, apparaissent les premiers signes d'une crise grave dans l'industrie automobile : les usines Austin de Birmingham réduisent leur production et introduisent la semaine de quatre jours. L'opposition réclame à grands cris des mesures énergiques et accuse Sir Anthony de mollesse, d'hésitation et d'incompétence. Mais le premier ministre ne présente aucune mesure concrète. Il faudra attendre un mois pour que le gouvernement fixe son choix sur des mesures financières classiques : le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre passe de 4,5 à 5,5 %, niveau qu'il n'avait pas atteint depuis 1929. Dans l'industrie les difficultés sociales s'accumulent et des grèves se déclenchent. Avant la fin de l'année le chômage devient menaçant et l'amertume se manifeste dans tous les milieux.

Sur le plan de la politique étrangère la situation n'est pas plus encourageante. Après la visite à Amman du général Sir Gerald *Templer* qui se termine par un échec dans les négociations entreprises pour faire entrer la Jordanie dans le pacte de Bagdad, le général Glubb qui depuis des années commandait la légion arabe est expulsé par le roi Hussein. Cette fois, une partie de la presse conservatrice se joint aux travaillistes dans leurs critiques de Sir Anthony Eden et dès lors le malaise politique ne fera qu'augmenter.

L'affaire de Suez

Après s'être rendu à Washington pour tenir avec le président Eisenhower de vaines conversations, Sir Anthony Eden reçoit à Londres au mois d'avril MM. Boulganine et Khrouchtchev. Le communiqué final donne quelques espoirs d'amélioration entre l'Est et l'Ouest, mais l'idylle est de courte durée. La visite au Caire de M. Chepilov, les envois accrus d'armes soviétiques en Égypte et en Syrie, laissent présager l'imminence de la crise. Le 18 juillet le gouvernement de Washington annonce qu'il ne participera pas au financement du barrage d'Assouan. Dans les vingt-quatre heures la Grande-Bretagne l'imite. Le 26 juillet le colonel Nasser nationalise la Compagnie universelle du canal de Suez. La Grande-Bretagne et la France rétorquent immédiatement en bloquant les avoirs extérieurs de la compagnie et les avoirs égyptiens déposés chez elles. Sir Anthony déclare solennellement aux Communes : « *Le gouvernement de Sa Majesté ne pourra accepter aucun arrangement qui laisserait à l'avenir le canal sous le contrôle absolu d'une seule puissance, qui pourrait, comme l'ont montré les récents événements, l'exploiter au service d'une politique nationale* ».

Des mois de négociations s'ensuivent entre les puissances maritimes et les Égyptiens. Quand la crise entre dans sa phase aiguë, le premier ministre travaille vingt heures par jour. Il est toujours aussi impeccablement habillé mais des traces de fatigue se lisent sur son visage. Après que les troupes israéliennes se sont emparées en quelques jours (fin octobre et début novembre) de toute la presqu'île du Sinaï, les troupes françaises et anglaises débarquent en Égypte le 5 novembre. A la suite d'un message menaçant du maréchal Boulganine à Sir Anthony Eden et à M. Mollet et d'une forte pression du président Eisenhower qui n'avait pas été consulté sur l'initiative franco-anglaise, et qui menace de vendre de la livre, l'arrêt des opérations est décidé et l'armistice proclamé.

Tandis que, quelques jours plus tard, Sir Anthony part pour la Jamaïque, sur l'avis de ses médecins, le gouvernement de Londres accepte l'ordre des Nations unies d'évacuer l'Égypte, où commencent à arriver les premiers contingents internationaux.

Sans doute l'annonce du « cessez-le-feu » en Égypte a-t-elle été accueillie en Grande-Bretagne avec soulagement. Cependant, la crise a soulevé l'une des controverses les plus violentes que ce pays ait jamais connues. Beaucoup d'Anglais ont partagé le sentiment du premier ministre qu'« on ne peut pas toujours continuer à céder »(1). Mais les seuls chiffres du scrutin de la Chambre des communes, par laquelle l'action du gouvernement en Égypte a été approuvée par 323 voix contre 255, ne donnent par une idée exacte du conflit de l'opinion et du trouble des esprits. Cette crise a dépassé les divisions naturelles des partis et a affecté toutes les fractions de la communauté nationale, y compris une partie des conservateurs. Un nombre extraordinaire de lettres et de télégrammes de protestation contre l'intervention en Égypte sont parvenus aux journaux. Certaines personnalités universitaires se sont opposées à la décision gouvernementale, tandis que l'archevêque de Canterbury mettait en doute la légalité de l'intervention franco-britannique et que les syndicats prenaient violemment à partie le chef du gouvernement. Pour leur part M. Anthony Nutting, ministre d'État au Foreign Office et fidèle collaborateur du premier ministre, ainsi que Sir Edward Boyle, secrétaire au Trésor et un des espoirs du parti conservateur, donnaient leur démission. De Delhi à Ottawa, plusieurs premiers ministres du Commonwealth manifestent leur désaccord.

Beaucoup de réactions de l'opinion publique britannique semblent avoir été suscitées par deux considérations principales : une tradition libérale, qui imprègne la plupart des esprits, et la nécessité de donner une pleine expression à l'opinion quand une question de principe est en jeu. Or, dans le cas de Suez, l'intervention militaire a heurté l'opinion parce qu'elle apparaissait comme un écart soudain de la politique britannique traditionnelle. Ce fut le cas de milieux qui n'ont aucun penchant pour l'« appeasement » de type munichois, mais qui, comme M. Gaitskell, ont estimé que la saisie du canal ne justifiait pas une guerre.

Le 20 novembre, Sir Anthony Eden, souffrant d'un grave surmenage, interrompt toutes ses activités et s'envole avec Lady Eden pour la Jamaïque. Mais peu de temps après son retour, le 9 janvier 1957, il n'a pas réussi à « récupérer » suffisamment et il démissionne. Sa vie politique était finie. On ne peut pas dire que le peuple anglais lui ait tenu rigueur de son échec de Suez, car en décidant l'expédition de Port-Saïd le premier ministre avait assez largement incarné les aspirations d'un peuple qui au fond de son cœur, était las d'une longue série de reculs. La raison du départ de Sir Anthony était, au fond, extérieure à la Grande-Bretagne : le premier ministre avait attaché son nom à une politique qui renouait avec les traditions de l'Angleterre impériale, d'une *Angleterre* qui avait été en mesure de résister toute seule, seize ans auparavant, à la furie d'un dictateur déchaîné. Mais la Grande-Bretagne de 1956 n'était pas celle de 1940.

JEAN KNECHT.

(1) *The Memories of Sir Anthony Eden. Full Circle (1945-1957)*, chez Cassel. Traduction chez Plon.

« UN HOMME DE CŒUR » disait le général de Gaulle

Dans le premier tome de ses Mémoires de guerre (pp. 198-199), le général de Gaulle porte le jugement suivant sur Anthony Eden :

« Ce ministre anglais, bien qu'aussi anglais et ministre que possible, montrait une ouverture d'esprit et une sensibilité plus européennes qu'insulaires, plus humaines qu'administratives... Ce diplomate, entièrement dévoué aux intérêts de son pays, ne méprisait pas ceux des autres et restait soucieux de morale internationale au milieu des brutalités cyniques de son temps. J'ai souvent eu affaire à M. Eden. Beaucoup de questions dont nous eûmes à traiter étaient franchement désagréables. En la plupart de ces occasions, j'ai admiré, non seulement sa brillante intelligence, sa connaissance des affaires, le charme de ses manières, mais aussi l'art qu'il avait de créer et d'entretenir autour de la négociation une atmosphère de sympathie qui favorisait l'accord lorsqu'on pouvait aboutir et évitait les blessures lorsqu'on ne le pouvait pas. Par-dessus tout, je suis convaincu qu'Anthony Eden éprouvait à l'égard de la France une particulière dilection... Cet homme de cœur ne laissait pas d'être sensible au malheur d'une grande nation... Je reconnais qu'il fut souvent contrarié dans ses efforts par ce qu'il rencontrait chez nous de rugueux et d'ombrageux. »

A travers le monde

Chili

● M. LUIS CORVALAN A ÉTÉ DÉCORÉ de l'ordre de Lénine, à Moscou, le 14 janvier, par M. Podgorny. Le secrétaire général du P.C. chilien a reçu cette distinction pour ses « *éminents mérites dans le mouvement communiste international, sa participation active à la lutte pour la paix, la démocratie et le progrès social, contre l'impérialisme et le fascisme, pour sa grande contribution au renforcement de l'amitié entre les peuples soviétique et chilien ainsi qu'à l'occasion de son soixantième anniversaire*. — (A.F.P.)

Colombie

● UN RATIONNEMENT DE L'EAU ET DE L'ÉLECTRICITÉ a été imposé le vendredi 14 janvier sur les trois quarts du territoire colombien, pour au moins deux mois, en raison de la sécheresse, la plus dure qu'ait connue le pays depuis cinquante ans. Les récoltes de café paraissent menacées, car les plantations se trouvent dans les régions les plus touchées. — (A.F.P.)

Espagne

● L'ESPAGNE COMPTAIT CENT SOIXANTE ET ONZE PRISONNIERS POLITIQUES au 14 janvier, indique le ministère de la justice. Il s'agit de soixante-quinze détenus déjà condamnés et de quatre-vingt-seize accusés en prison préventive dans l'attente d'un jugement ou d'une condamnation. Depuis juillet 1976, selon le ministère, trois cent vingt-neuf prisonniers politiques ont été amnistiés : deux cent quatre-vingt-six d'entre eux ont été libérés et quarante-trois retenus pour d'autres délits.

Roumanie

● M. GASTON DEFFERRE, président du groupe parlementaire socialiste français et maire de Marseille, en visite en Roumanie, a été reçu vendredi 14 janvier par M. Ceausescu, chef de l'État et du parti roumains. L'agence roumaine Agerpress indique que MM. Ceausescu et Defferre ont relevé « *l'importance de la collaboration, sur les plans national et international, entre communistes et socialistes, et entre toutes les forces démocratiques et progressistes* ». — (A.F.P.)

Thaïlande

● LE MARÉCHAL PRAPASS, ancien dictateur thaïlandais, rentré il y a quelques jours à Bangkok (*le Monde* du 11 janvier), s'est déclaré prêt à reprendre des activités politiques, « *s'il avait le sentiment que cela puisse aider le pays* ». Il s'est dit inquiet des « *activités traîtresses et violentes* » des communistes. — (A.F.P.)

Union soviétique

● LES GÉNÉRAUX VICTOR KOULIKOV ET NICOLAS OGARKOV, nommés le 8 janvier respectivement commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie et chef d'état-major général des forces armées soviétiques, ont été faits, vendredi 14 janvier, maréchaux de l'U.R.S.S. — (A.F.P.)



EUROPE

LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME DANS LES PAYS DE L'EST

L'Acte final d'Helsinki est une arme entre les mains des opposants soviétiques

nous déclare M. Leonid Pliouchtch

Depuis près d'un an, Leonid Pliouchtch vit en France. Ce mathématicien, toujours marqué par les traitements qui lui furent infligés dans les prisons psychiatriques soviétiques, se consacre actuellement à une étude sur le structuralisme. En même temps, il suit de très près l'activité des contestataires restés en U.R.S.S. et la réaction du pouvoir. Au cours d'un entretien qu'il a accordé au « Monde », il a notamment dit ce qu'il pensait des événements actuels à Moscou. De même que l'académicien André Sakharov et les représentants de plusieurs organisations de contestataires soviétiques, il estime que le K.G.B. se livre à des provocations.

« Des explosions encore mystérieuses ont été signalées le 8 janvier à Moscou. Aussitôt des informateurs proches de certaines autorités soviétiques ont mis en cause des « milieux dissidents ». Y a-t-il des opposants adeptes du terrorisme ?

— Plusieurs indices portent à penser que c'est là l'œuvre du K.G.B. Ces événements rappellent beaucoup ce qui s'est passé en Ukraine les 12 et 15 janvier 1972. A ce moment il y eut une purge d'Ukrainiens. L'Occident n'a pas réagi et la purge frappa toute l'opposition en U.R.S.S.

» Quelques jours auparavant, un plénum du comité central à Moscou avait décidé de lutter contre le nationalisme ukrainien. Un jour arriva de Belgique en Ukraine un émigré proche des milieux de droite : Doboch. Il rencontra plusieurs personnes en Ukraine. Ensuite, les journaux affirmèrent que c'était un espion, ce qui a donné le signal de la purge.

» Les événements actuels sont du même ordre. Le 28 décembre, des agents du K.G.B. ont fait des perquisitions au domicile des membres de la section ukrainienne du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki en U.R.S.S. Il fut annoncé que des photographies pornographiques et des dollars américains avaient été trouvés. Le groupe a rejeté ces accusations, il a déclaré que photos et devises avaient été amenés par les gens du K.G.B. Le 4 janvier, des perquisitions ont été opérées chez trois membres du groupe de surveillance à Moscou. Et le 8, ce sont les explosions de Moscou, annoncées deux jours plus tard par Tass (ce qui ne se fait pas d'ordinaire) et par Victor Louis, dont les liens avec le K.G.B. sont connus ainsi que son rôle dans l'œuvre de désinformation.

» Les explications ainsi données cherchent à mettre en cause les informations qui parviennent à l'Est sur le terrorisme occidental. Ainsi, même les tout petits ruisseaux d'information en provenance de l'Ouest sont encore trop gros pour les dirigeants ; ils veulent les tarir, violant ainsi les accords d'Helsinki. Maintenant, ils vont sans doute s'efforcer de vider de son contenu la conférence de Belgrade ou tout au moins essayer de faire en sorte que l'Occident n'insiste pas sur le chapitre des échanges d'hommes et d'idées

— Beaucoup d'opposants en U.R.S.S. estiment que la détente en général et les accords d'Helsinki ont aggravé leur sort. En revanche, on constate que l'Acte final de la conférence d'Helsinki a donné un nouvel élan aux contestataires. Selon vous, cette détente est-elle bonne, est-elle mauvaise ?

— Il faut distinguer deux aspects dans la conférence d'Helsinki : le premier est la coopération économique. Le second a trait à la démocratie, aux règles de droit. Il porte sur les échanges d'hommes et d'idées. L'U.R.S.S. s'intéresse au premier aspect, pas au second. Mais si l'on ne tient pas les engagements pris, et qui concernent la démocratie, ou le droit, la détente devient unilatérale. En fait, c'est un Munich pour nous, l'opposition démocratique, pour l'Occident et son avenir. Car la terreur à l'intérieur aura ses répercussions sur les relations internationales.

» Mais ce n'est pas pour rien que nos amis ont créé le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki : nous sommes pour la détente. L'Acte final d'Helsinki, comme la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution de l'U.R.S.S., ce sont nos armes, car ils sont la loi, cette même loi que violent les autorités.

— Dans une interview à Antenne 2 diffusée le 7 janvier, M. Corvalan a dit que toutes les personnes condamnées en U.R.S.S. avaient commis des délits.

— Par sa déclaration irresponsable sur l'absence de détenus politiques en U.R.S.S., M. Corvalan a porté un grand coup aux libertés chiliennes. Boukovski demande une amnistie générale, pour tous les prisonniers politiques ; il ne dit pas que tout va bien pour les Chiliens. Je suis d'accord avec M. Marchais : l'échange des prisonniers politiques est en soi un procédé cynique ; il faut se battre pour leur libération. Mais M. Corvalan voit dans cet échange un détail. Il ne comprend pas que M. Brejnev et ses collègues ont intérêt à l'existence de Pinochet et vice versa. C'est pour eux un alibi. De la même manière, il y a des liens entre l'U.R.S.S. et l'Iran, il y en avait entre Staline et Hitler.

» Les prisonniers politiques en U.R.S.S. ont marqué leur solidarité avec les détenus du Chili et d'autres pays. L'artiste ukrainienne Stefan Chabatoura a fait, dans un camp, des tableaux et dessins que la direction a confisqués. Plusieurs étaient consacrés à Corvalan. Au cours de son premier séjour en prison, Valentin Moroz a écrit une lettre aux démocrates grecs pour les soutenir contre le régime des colonels. Des femmes ukrainiennes, détenues politiques, ont exigé de la direction de leur camp que l'argent qu'elles gagnaient soit versé aux familles des détenus chiliens. Bien sûr, je parle des détenus appartenant au mouvement démocratique, non de l'opposition réactionnaire. »

Pour terminer, Pliouchtch lance un appel en faveur de Borisov, qui vient d'être interné pour la seconde fois dans un asile psychiatrique : *« Vivre une deuxième fois cette horreur, je sais ce que cela représente. Je crois pour ma part que je n'aurais pas résisté à une seconde épreuve. »*

M. Sakharov et les responsables de plusieurs groupes de dissidents dénoncent les provocations

De notre correspondant

Moscou. — Alors que l'enquête sur l'explosion intervenue, samedi 8 janvier, dans le métro de Moscou semble piétiner, de nombreux Soviétiques libéraux craignent de plus en plus que l'incident ne soit utilisé par les autorités pour discréditer le mouvement dissident. Tel est le sens de la déclaration publiée, vendredi 14 janvier, par M. André Sakharov. Tel est également le sens d'un texte diffusé un peu plus tard, le même jour, et signé par les responsables de plusieurs organisations dissidentes, notamment par M. Orlov, du Comité de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki, et par M. Tourchine, le représentant à Moscou d'Amnesty International.

Les auteurs de ces deux déclarations s'élèvent, en particulier, contre les rumeurs selon lesquelles l'attentat du métro de Moscou serait l'œuvre de dissidents, et lancent une mise en garde contre M. Victor Louis, le correspondant (soviétique) de l'*Evening News* de Londres, qui a largement propagé ces accusations. M. Sakharov qualifie M. Victor Louis d' *« agent bien connu du K.G.B »* La deuxième déclaration, publiée vendredi, ne dit pas autre chose, lorsqu'elle affirme que *« l'application du terme « dissident » à des terroristes réels ou imaginaires constitue une provocation destinée à compromettre les dissidents en Union soviétique ».*

Le prix Nobel de la paix dit encore : *« Les autorités, qui veulent supprimer la liberté de pensée et renforcer le totalitarisme, ne peuvent pas combattre les dissidents sur la base d'une discussion égale, ouverte, honnête. Comme l'autorité morale des dissidents ne cesse de croître, en dépit des coups qui leur sont portés, les organes de répression ont de plus en plus souvent recours à des méthodes criminelles qui rappellent non seulement celles de l'Italie et de l'Allemagne fascistes, mais aussi celles qui avaient cours dans notre pays à la même époque »*

M. Sakharov indique ensuite que les morts du métro de Moscou ne sont pas les seuls morts mystérieux de ces derniers mois. Cinq personnes, toutes proches du mouvement dissident, sont décédées en 1976 dans des conditions qui n'ont toujours pas été expliquées par la police, affirme-t-il.

Il s'agit, selon M. Sakharov, du baptiste Biblenko, du juriste Drunov, de l'ingénieur lithuanien Tamonis, de l'infirmière catholique Loukthaie et de l'intellectuel moscovite Constantin Bogatyrev.

Bogatyrev, poète, grand connaisseur de la littérature allemande, était aussi un traducteur. Il a été assailli, un soir de l'année dernière, sur le palier de son appartement, par deux individus qui ne lui ont rien dérobé. Grièvement atteint à la tête, il devait décéder quelques mois plus tard, des suites de l'agression. La plupart de ceux qui ont suivi cette étrange affaire sont persuadés que Bogatyrev — un ancien pensionnaire des camps de Staline — a été attaqué par des hommes de main des « organes répressifs ».

C'est sans doute pour éviter que l'enquête du métro de Moscou ne s'embourbe elle aussi que M. Sakharov a demandé l'ouverture *« d'une enquête publique avec la participation de juristes experts étrangers ».*

Il a ajouté que, selon certains témoignages, la thèse d'un attentat commis par *« un dissident instable, influencé par la presse occidentale »* ne tenait pas : selon les témoignages de certains des passagers du métro, la bombe aurait en effet été abandonnée par deux ou trois personnes qui seraient descendues du wagon deux minutes avant l'explosion.

JACQUES AMALRIC.

Signataires de Charte 77

LE JOURNALISTE JIRI LEDERER ET L'ÉCRIVAIN VACLAV HAVEL ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Prague (*A.F.P., Reuter*). — L'un des signataires de *Charte 77*, M. Jiri Lederer, journaliste au *Reporter*, disparu après la « normalisation », a été arrêté et inculpé par les services de sécurité. C'est la première inculpation dans l'affaire de *Charte 77*. M. Lederer avait été interpellé jeudi *matin, 13 janvier, et interrogé* dans les locaux de la prison de Ruzyne pendant quarante-huit heures. C'est au terme du délai de garde à vue qu'il a été formellement arrêté.

On ignore le motif exact de l'inculpation. Son domicile praguois et sa maison de campagne ont été longuement perquisitionnés.

M. Lederer avait été condamné en février 1972 à deux ans de prison ferme pour *« diffamation d'un Etat allié* (la Pologne) *et de ses représentants »* mais il avait bénéficié, en décembre de la même année, d'un sursis assorti d'une période probatoire de cinq ans.

*D'autre part, plusieurs interpel*lations ont été faites vendredi dans le cadre de l'enquête ouverte après la publication à l'étranger de *Charte 77* Ainsi l'un des trois porte-parole des deux cent quarante et un signataires, l'écrivain Vaclav Havel, a de nouveau été interrogé dans les locaux de la *prison de Ruzyne. Samedi, en fin* de matinée, son épouse indiquait qu'il avait été lui aussi arrêté.

De son côté, le dramaturge Pavel Kohout a démenti à l'A.F.P. les informations selon lesquelles les autorités tchécoslovaques lui avaient demandé de quitter Prague. Il a toutefois confirmé qu'on voulait l'obliger à changer d'appartement.

Vendredi encore, les moyens d'information officiels ont diffusé de nombreux messages de protestation contre les signataires de la charte. Deux de ces prises de position émanent d'organisations religieuses.

L'organe du parti communiste tchécoslovaque, *Rude Pravo*, accuse samedi les principaux animateurs de *Charte 77* d'être à la solde des services secrets ouest-allemands, et souligne que *« la diffusion de textes hostiles à l'Etat est une activité anti-sociale contraire à la loi ».*

● A PARIS, M. Pierre Emmanuel de l'Académie française, l'écrivain Pierre Daix et M. Gilles Martinet, secrétaire national du P.S., ont annoncé la création d'un « comité international pour l'application de la charte 77 en Tchécoslovaquie ».

Ce comité aura pour principal objectif de suivre l'application — ou la violation — des principes formulés dans la *Charte 77*, eux-mêmes fondés sur les articles de la déclaration des droits de l'homme et de l'acte final de la conférence d'Helsinki, dont le gouvernement tchécoslovaque est l'un des signataires.

En Pologne

LA COUR SUPRÊME RÉDUIT LES PEINES INFLIGÉES A PLUSIEURS OUVRIERS DE RADOM

Varsovie (*A.F.P.*). — La Cour suprême de Pologne a réduit les peines d'un groupe d'ouvriers de Radom, condamnés par le tribunal de cette ville à la suite des événements du 25 juin.

Les six manifestants accusés d'avoir pris part à l'incendie et au saccage de la maison du parti à Radom, avaient été condamnés à des peines de trois à neuf ans de détention ferme.

A l'issue d'un procès en révision, qui s'est déroulé, vendredi 14 janvier à Varsovie, et auquel la presse occidentale a été admise, le tribunal suprême a libéré l'un des accusés. Trois autres, qui avaient été condamnés à cinq ans de prison *chacun ont vu leurs* peines réduites à un an et six mois, trois ans et trois ans et six mois de détention.

Les deux derniers accusés n'ont bénéficié d'aucune mesure de clémence, la Cour suprême confirmant les peines de huit et neuf ans de prison prononcées contre eux.

Les avocats de la défense ont fait valoir que les procès avaient été *« montés de toutes pièces »*. Le président de la Cour suprême leur a fait remarquer qu' *« ils confondaient ouvriers et auteurs des excès, portant ainsi préjudice à la cause de la classe ouvrière ».*

Espagne

SELON LES MILIEUX OFFICIELS

Les ravisseurs du président du Conseil d'État n'appartiendraient pas à l'extrême gauche

A Vitoria, au Pays basque, le ministre espagnol de l'intérieur, M. Martin Villa, a confirmé vendredi 14 janvier que le gouvernement envisageait d'octroyer prochainement une nouvelle mesure d'amnistie *« avec les limitations qu'impose la coexistence de tous les Espagnols »*. Il s'est, d'autre part, entretenu avec la plupart des maires de la province de Navarre, à Pampelune, et affirmé que le *« drapeau basque n'était pas interdit dans les locaux privés, ni au cours de manifestations ou de meetings ».*

A Madrid, une haute personnalité espagnole, s'adressant à un groupe de journalistes, a reconnu pour la première fois que l'affaire de l'enlèvement de M. Antonio Maria de Oriol y Urquijo, il y a plus d'un mois, était *« inexplicable, très étrange et très curieuse ».*

Cette personnalité parlait en son nom personnel et a préféré ne pas être identifiée.

Selon elle, l'enlèvement du troisième personnage de l'Etat, le 11 décembre, doit être *« le fait d'une organisation agissant pour le compte de quelqu'un ou d'un groupe ». « Tout le monde sera certainement surpris lorsqu'on arrivera à connaître les véritables instigateurs de l'attentat »*, a ajouté cette personnalité. Elle a laissé entendre que l'impression dans les milieux officiels était que *« tout se terminerait bien. Il n'y a pas d'autre fin qu'une fin heureuse à cette affaire ».*

Elle a encore dit que, s'il s'agissait de gens désirant véritablement l'amnistie, les auteurs devraient être persuadés depuis longtemps que leur action a exactement le but contraire. Elle n'a pas voulu donner plus de précisions lorsqu'il lui a été demandé si le but de l'opération n'était pas justement d'empêcher la mesure d'amnistie préparée par le gouvernement et donc le fait d'un groupe d'extrême droite lié à certains groupes policiers.

Suède

LA FEMME DU PREMIER MINISTRE PARTICIPE A UNE GRÈVE DE LA FAIM

Stockholm (A.F.P.). — Mme Solveig Faelldin, la femme du premier ministre de Suède, fera pendant vingt-quatre heures la grève de la faim pour protester contre la politique culturelle du gouvernement.

Avec trois cent soixante-cinq autres personnes, qui feront la grève de la faim un jour chacune pendant un an, Mme Faelldin s'élève contre une insuffisance des crédits accordés par le gouvernement au développement des activités culturelles dans les provinces septentrionales de la Suède.

C'est dans cette région, à Ramvik, que Mme Faelldin réside la plupart du temps, assurant seule l'exploitation agricole du premier ministre, retenu à Stockholm depuis sa victoire aux élections du 19 septembre.

« J'ai décidé de participer à ce mouvement de protestation sans en parler à mon mari », a dit Mme Faelldin le vendredi 14 janvier, ajoutant : « Ce n'est d'ailleurs sûrement pas de sa faute si les crédits en faveur du Norrland sont insuffisants. »

AMÉRIQUES

États-Unis

LE VOYAGE DE MM. ROCARD ET COT A WASHINGTON

Les nouveaux dirigeants américains seraient moins hostiles à une éventuelle victoire de la gauche en France

De notre correspondant

Washington. — MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Cot ont été reçus, vendredi 14 janvier, par M. Cyrus Vance, le nouveau secrétaire d'Etat que la commission des affaires étrangères du Sénat « confirmait » le même *jour à l'unanimité. Ces circons*tances ont ainsi donné au séjour privé des deux responsables socialistes un relief particulier. Ils sont en effet les premiers hommes politiques français à avoir pris contact avec la nouvelle équipe gouvernementale. Ils ont eu en outre de nombreuses rencontres avec des membres du Congrès et diverses personnalités du mouvement syndical, des milieux d'affaires, des universités et de la presse

Du côté américain, on n'a pas caché, une fois de plus, les préoccupations sérieuses que créerait l'accession au pouvoir d'un gouvernement de gauche en France, mais avec moins de rigidité que M. Kissinger lorsqu'il avait rencontré M. Mitterrand l'an dernier. Les préventions américaines subsistent, mais la victoire de l'opposition en France a cessé d'être regardée comme une catastrophe irrémédiable. En fait, considérée depuis longtemps comme une *« hypothèse de travail »* par les services du département d'Etat, elle est maintenant envisagée comme une éventualité dont il faudra bien s'accommoder. En tout cas, on semble avoir renoncé, du côté américain, aux mises en garde et aux pressions visant à influencer l'électorat français, *dont il est prévisible qu'elles ne* pourraient avoir qu'un effet négatif.

Si la discussion n'a pas modifié les positions en présence, on se déclarait de part et d'autre satisfaits de cette prise de contact et des explications qu'elle a *apportées. Partout bien ac*cueillis, les parlementaires français ont été écoutés avec intérêt et même avec sympathie. L'entretien avec les représentants de la centrale intersyndicale A.F.L.-C.I.O. a été plus difficile en raison des positions violemment anticommunistes des principaux dirigeants syndicalistes américains, qui ont vigoureusement exprimé leur inquiétude à l'égard de l'alliance, jugée contre nature, entre socialistes et communistes. Par contre, les leaders du syndicat de l'automobile auraient manifesté, dit-on du côté français, une plus grande connaissance des réalités de la situation politique *française*.

Les visiteurs français ont été frappés par la qualité de la nouvelle équipe dirigeante à Washington, très au courant des affaires françaises, et dont beaucoup de ses membres n'ont pas caché leurs sentiments francophiles. Si l'affaire Daoud a entamé le crédit de la France auprès de l'opinion publique (la consternation et l'indignation ne sont pas limitées aux seules organisations juives), il ne semble pas, à la lumière de ces conversations, que les relations officielles entre les deux pays en souffriront gravement et durablement.

HENRI PIERRE.

Les conseillers de M. Carter sont en majorité originaires de Georgie

De notre correspondant

Washington. — Le président élu, M. Carter, a fait connaître, vendredi 14 janvier, les noms de ses principaux collaborateurs à la Maison Blanche. Parmi les treize personnes figure, comme prévu, M. Hamilton Jordan, âgé de trente-deux ans, ancien directeur de la campagne présidentielle, et qui tiendra auprès du président un rôle comparable à celui que MM Sherman Adams et Haldeman occupaient respectivement auprès des anciens présidents Eisenhower et Nixon. Mais le nouveau président, très soucieux de ne pas créer de « garde du palais », n'a pas fait officiellement de M. Jordan son chef d'état-major, qui sera seulement le « primus inter pares ».

Les treize assistants du président jouiraient chacun d'un droit d'accès direct au président, selon le principe dit des « rayons de la roue » appliqué par M. Carter quand il était gouverneur de Georgie.

Une autre personnalité influente sera M Robert Lipshutz ancien avocat d'Atlanta, puis trésorier de la campagne électorale de M Carter. Le plus âgé (il a cinquante-deux ans) du groupe, on s'attend qu'il partage avec M. Jordan les plus importantes responsabilités administratives

On remarque encore M. Stuart Eizenstat, âgé de trente-trois ans, également avocat, formé à Harvard, qui participa à la première campagne de M Carter en Georgie. Il joua un rôle actif dans la préparation du programme du parti démocrate. A la Maison Blanche, il s'occupera particulièrement de la politique intérieure : M Jack Watson, trente-huit ans, également avocat à Atlanta, qui dirigea l'équipe chargée d'organiser à Washington la relève présidentielle, est nommé secrétaire du cabinet chargé de la liaison avec les autorités locales.

Une femme, Mme Margaret Costanza, quarante-quatre ans, adjoint au maire de Rochester (Etat de New-York), assurera la liaison avec les diverses organisations civiques et les groupes d'intérêts, afin de tenir le président au courant de l'état d'esprit de ses concitoyens. Un proche collaborateur de M. Carter dans l'Etat de Georgie, M. Frank Moore, quarante et un ans, aura la même tâche auprès du Congrès.

Autres postes : M. Kraft, trente-cinq ans, secrétaire chargé des rendez-vous et des audiences ; M. King, quarante et un ans, chef du personnel ; Mme Martha Mitchell, trente-six ans, et M. Joseph Aragon, trente-cinq ans, chargés de mission, ce dernier faisant fonction d' « ombudsman » ; Mme McBean, secrétaire particulière de Mme Carter

A la différence de ses prédécesseurs, M. Carter a d'abord formé son cabinet. Il entend redonner aux chefs des départements ministériels l'autorité qui, dans un passé récent, avait été monopolisée par les fonctionnaires de la Maison Blanche. D'autre part, six des treize personnes nommées sont originaires de Georgie, mais seulement trois femmes et un Noir y figurent. Cette faible représentation des minorités, déjà négligées au sein du cabinet, provoquera sûrement des remous. — H. P.

Canada

Correspondance

Les Québécois et la Nouvelle-France

A la suite de la publication d'un article intitulé « Pour le Québec... et l'Acadie » (le Monde des 19-20 *décembre, page 21), un lecteur de Montréal, M Guy-Raymond Lacoste, « militant de la libération », nous écrit*

Vos gazettiers semblent avoir l'anglomanie facile et débordante Moi je suis Québécois et je n'aime pas qu'on jase sans savoir.

Mais trêve de billevesées, là n'est pas mon propos. Peu me chaut que vous glosiez comme la pie-grièche qui raille *l'Anglais*. Ce qui me fend le cœur, c'est que des gens instruits comme vous s'abaissent à écrire dans l'idiome barbare des lèche-culs de la Grande Pisseuse qui parlent avec des patates dans la bouche et qui sont des maudits racistes envers les chrétiens C'est pourtant vrai que *vous avez écrit* New Brunswick, Prince Edvard Island et Nova Scotia. Ces terres-là, c'étaient la Nouvelle-France avant que les Anglais déportent les Acadiens pour voler leurs terres

En attendant notre proche libération, ces pays s'appellent cependant Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse

Salut à tous, et que Dieu terrasse l'ennemi.

M. CYRUS VANCE A COMPLÉTÉ SON ÉQUIPE

M. Vance, successeur de M. Kissinger au département d'Etat, a complété son équipe en procédant le 14 janvier à une nouvelle série de nominations. Outre M. Warren Christopher, ami de longue date de M. Vance, déjà désigné comme numéro deux du département avec le titre de sous-secrétaire d'Etat, et les postes pourvus il y a huit jours (*le Monde* daté 9-10 janvier), cinq fonctions importantes seront occupées par les personnes suivantes :

● Assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines : M. Terence Todman (cinquante ans), diplomate de carrière jusqu'ici ambassadeur au Costa-Rica.

● Ambassadeur auprès de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) : M. Gale McGee, ancien sénateur du Wyoming.

● Direction des affaires consulaires : Mlle Barbara Watson.

● Assistant du secrétaire d'Etat pour les questions scientifiques et l'environnement : Mme Patsy Mink, ancien membre de la Chambre des représentants, député d'Hawaï

● Chef du service de presse : M. Hodding Carter (quarante et un an), directeur du *Delta Democrat Times* journal libéral de Greenville (Mississippi)

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA LIBÉRATION DE M. ABOU DAOUD

— Libres opinions —

Le roi est nu !

par JACQUES MADAULE

LE système étatique français subit de rudes épreuves cet hiver : après l'assassinat du prince de Broglie, l'affaire Abou Daoud, et j'en passe.

Aucun lien, sans doute, entre les deux que celui-ci : dans les deux cas, la police prend des initiatives ; elle déclare close une enquête qui n'est même pas commencée ; elle arrête de son propre chef un personnage encombrant et, chaque fois, le ministre de l'intérieur, chef de toutes les polices de France, se porte immédiatement au secours de ses troupes aventurées et les couvre de sa personne.

S'il ne le faisait pas, qu'arriverait-il ? On se le demande...

Car nous vivons sous l'empire de la force. Un Etat que sa police refuserait de servir s'effondrerait aussitôt. Pour affaiblir ce redoutable pouvoir, on l'a depuis longtemps divisé. Crainte de me tromper d'une, je ne dirai pas combien il y a de polices en France. Mais, enfin, elles sont plusieurs, et chacune n'en fait qu'à sa tête. Même de Gaulle n'y pouvait rien. Ici, la D.S.T. a peut-être voulu se consoler d'avoir manqué Carlos, qui avait tué deux des siens rue Thouillier. A moins que...

On peut rêver, faire des hypothèses. Ça ne coûte rien. Mais ce qui est certain, c'est que ça grince dans les rouages de l'Etat et que ces grincements parviennent aux oreilles des citoyens. Voilà le fâcheux, et où la liberté de la presse présente bien des inconvénients. Car l'essentiel serait non pas que certaines choses n'arrivent jamais (comment les éviter ?), mais du moins qu'elles ne s'ébruitent pas. Le ministre de l'intérieur a beau marcher bravement au canon, il parle dans le vide, et c'est grave.

Heureusement, il y a la magistrature. Si la police cause des ennuis au gouvernement, la justice l'en console. Avec quel sourire, un sourire dont il a le secret, notre garde des sceaux doit-il parfois regarder son malheureux collègue de l'intérieur ! On dispose, pour les cas les plus épineux, d'une jurisprudence appropriée. Elle se retourne à volonté, comme certains imperméables, selon qu'il pleut ou qu'il fait soleil. Ensuite, il y a chose jugée. Ou non-lieu, comme dans l'affaire des écoutes au Canard enchaîné.

Cependant le juge Floch médite, couvert par le secret de l'instruction, sur l'assassinat du prince de Broglie, mais on a le droit d'espérer qu'en fin de compte il n'en sortira rien de trop fâcheux pour les personnes en place.

On pourrait rêver, bien sûr, que les choses soient exactement l'inverse de ce qu'elles sont, que la police soit aux ordres et à la disposition de ses chefs plutôt que la justice. Mais cette inversion des genres manifeste une grande vérité, que notre époque n'a pas fini de découvrir, à savoir que, si le dernier mot demeure à la loi, c'est que la force le lui a soufflé dans le tuyau de l'oreille. Seuls les naïfs s'en étonnent encore.

Puis-je me permettre de rappeler aux autres, à qui on ne la fait plus depuis longtemps, que cette prédominance absolue de la force, à peine voilée par une rhétorique qui ne convainc plus personne, manifeste la fin prochaine d'une société civilisée ? Seuls les sauvages vont tout nus.

● *Le Service d'information et de documentation judéo-chrétienne de Paris* proteste contre cette mesure prise « *au mépris de la convention d'extradition passée entre la France et Israël et signée le 15 novembre 1971* ». « *Nous ne pouvons reconnaître dans cet acte le visage de la France,* écrit le SIDIC, *et nous déplorons l'outrage fait à la mémoire des victimes du terrorisme et à leurs familles.* »

La presse dénonce la « duplicité » de la France

De notre correspondant

Jérusalem. — Les journaux israéliens, qui, chaque vendredi, le dernier jour de la semaine, se transforment en de véritables volumes par le nombre imposant de leurs pages, consacrent un espace considérable à l'affaire Abou Daoud. Si la matière commence à manquer pour les titres de la une, en revanche les « *francologues* » ont couvert des pages entières d'analyses, de souvenirs, de récits, de témoignages, qui, pour la plupart, tendent à démontrer la « *duplicité* » sinon la « *trahison* » de la France.

Alors que les officiels ont observé vendredi un silence qui peut s'expliquer par l'attente des éclaircissements demandés à Paris, l'ambassadeur de France, M. Herly, a réuni les représentants des journaux — c'est la première fois qu'un ambassadeur de France en Israël tient une conférence de presse — pour exprimer l'avis que la crise devrait, « *selon le souhait des deux parties* », passer sans encombre la phase critique qu'elle traverse actuellement (1).

Dans la soirée de vendredi, les Israéliens ont entendu et vu sur leur petit écran M. Guéna, délégué politique du R.P.R. (Rassemblement pour la République) leur déclarer qu'ils avaient eu tort d'attribuer à un « *ressentiment* » du général de Gaulle l'orientation pro-arabe de la politique française. G. Pompidou a suiv la même politique, a-t-il dit, et même M. Giscard d'Estaing, « *dont on ne saurait dire que ses idées ne diffèrent pas de celles du général de Gaulle* ».

Il a conclu en rappelant que tous les gouvernements français ont toujours défendu le principe selon lequel Israël doit être pourvu de frontières sûres et reconnues, l'existence de l'Etat d'Israël ne devant pas être mise en question.

ANDRÉ SCEMAMA.

(1) M. Herly a déclaré : « *L'affaire Abou Daoud ne doit pas faire obstacle à la poursuite des efforts d'information, de dialogue et de compréhension de part et d'autre. Je m'en tiendrai aux faits et au droit. Je laisserai de côté l'aspect émotionnel de l'affaire, l'aspect insultant aussi... J'estime, en effet, qu'il faut considérer comme insignifiant tout ce qui est excessif. Si j'ai été touché, au nom de mon pays, par des excès de langage et d'écriture, je comprends l'émotion des familles des victimes. Est-il nécessaire de dire combien nous réprouvons tous les terroristes et les actes de terrorisme ?* » — (A.F.P.)

« LE FIGARO » : une action contraire à l'idée historique de la France.

Dans *le Figaro* de samedi 15 janvier, M. Raymond Aron consacre un éditorial aux réactions suscitées dans le monde par l'affaire Abou Daoud, et essentiellement la libération par la France du responsable palestinien.

M. Aron écrit en conclusion : « *Le temps est bien passé où l'on se plaisait, au moins dans l'Hexagone, à se répéter : tout homme a deux patries, la sienne et la France. On se demande par instant s'il ne faudrait pas remplacer aujourd'hui patrie par ennemi.*

» *Peut-être cette sévérité exprime-t-elle un amour déçu : c'est l'hypothèse la plus agréable à notre vanité. Peut-être a-t-elle quelque rapport avec les défauts bien connus du coq gaulois (...). Peut-être s'explique-t-elle surtout par la propension de notre diplomatie à confondre une politique indépendante avec le jeu sur les deux tableaux. (Nous restons dans l'alliance atlantique, mais nul ne sait à quoi cette alliance nous oblige.) Peut-être la France d'aujourd'hui paie-t-elle encore les ruses de Vichy et la grandeur solitaire du général de Gaulle — les deux extrêmes aux yeux des Français, mais pas toujours aux yeux des étrangers.*

» *En tout état de cause, que nos princes n'oublient pas une des significations évidentes de la crise : toute action contraire à l'idée historique de la France porte atteinte à l'intérêt national, même ou surtout interprété selon les normes les plus strictes de la politique réaliste.* »

AU TERME DE SON VOYAGE A AMMAN

Le cheikh Jaabari, ancien maire de Hébron reconnaît que l'O.L.P. représente les Palestiniens

De notre correspondant

Jérusalem. — Le cheikh Mohamed Ali Jaabari, ancien maire de Hébron, est rentré, vendredi 14 janvier, d'une visite de près de quinze jours à Amman.

Le retour du vieux chef religieux, qui avait préféré ne pas affronter les concurrents appuyés par l'O.L.P. lors des élections municipales d'avril, a donné lieu à des manifestations d'allégresse organisées par les membres, très nombreux, de sa famille. Une foule de quelques centaines de personnes se pressait à l'extrémité ouest du pont Allenby, qui enjambe le Jourdain. Les autorités militaires israéliennes avaient fait preuve d'une grande complaisance en laissant une telle foule approcher jusqu'à ce lieu d'ordinaire strictement interdit à ceux qui ne franchissent pas le Jourdain.

Dès que le vénérable vieillard est apparu à l'extrémité est du pont, entouré d'officiers et de notables jordaniens, des cris d'enthousiasme se sont élevés de la « zone occupée », cris aussitôt repris sur la rive opposée. Les fils, les petits-fils et les innombrables neveux du cheikh brandissaient des calicots de bienvenue et clamaient « *le lien indestructible du même peuple qui vit sur les deux rives du Jourdain* ». Des meneurs rythmaient le slogan : « *Jaabari est revenu, la paix est proche !* »

Des identités de vues

Le cortège de quelques dizaines de voitures a fait son entrée à Hébron sous de nouvelles acclamations. Recevant la presse dans le vaste salon de sa résidence, le cheikh a fait le récit de son voyage à Amman, le premier qu'il effectuait dans un pays arabe depuis la guerre de 1967. Il y a été reçu, a-t-il raconté, avec les égards dus à un chef d'Etat, et la cour hachémite n'a ménagé aucun effort pour lui manifester sa considération.

Plus intéressés par les aspects politiques que par les côtés protocolaires de ce voyage, les journalistes lui ont demandé si ses entretiens avec le roi Hussein apportaient un élément nouveau dans l'évolution du problème palestinien. Rompu aux finesses du langage diplomatique, le cheikh, qui n'a jamais caché son hostilité à l'O.L.P., a répondu qu'il avait été heureux de constater une identité de vues « *sur beaucoup de points* » entre le roi et lui-même. Le roi Hussein, a-t-il ajouté, est lié par les décisions du « sommet » de Rabat de 1974 et nous reconnaissons tous deux que l'O.L.P. représente les Palestiniens, mais il faut que les Palestiniens qui n'ont pas quitté la Cisjordanie soient valablement représentés. « *Le congrès de Jéricho, réuni en 1948, a décidé l'unification des deux rives du Jourdain, et aucun autre congrès n'a décidé le contraire jusqu'à présent* », a-t-il souligné.

A-t-il été chargé d'une mission quelconque auprès des Israéliens ? « *J'ai recueilli auprès des dirigeants jordaniens l'impression d'un profond désir de paix. Je me propose d'en informer le gouvernement israélien* », a-t-il répondu. — A. Sc.

● *M. Pierre Mendès France* a reçu, mardi 11 janvier, à Paris, une délégation des Panthères noires d'Israël composée notamment de M. Shalom Cohen, secrétaire général, et de représentants du Comité de soutien aux Panthères noires d'Israël en France (1). L'entretien a porté sur la situation des juifs orientaux d'Israël et le rôle que ces derniers peuvent jouer dans le rapprochement israélo-arabe.

(1) 69, rue Barrault, Paris-13e.





MADAGASCAR

Un témoignage sur le massacre de Comoriens à Majunga

M. Jean-Marc Devillard, ingénieur agronome, qui faisait une visite privée à Madagascar, nous a adressé le témoignage suivant sur le massacre dont ont été victimes, le mois dernier, des Comoriens établis à Majunga.

Je me trouvais à Majunga lorsqu'on éclaté, le 20 décembre, les affrontements entre Malgaches et Comoriens, modestement appelés « les échauffourées regrettables de Majunga » par la presse malgache.

Majunga, sur la côte nord-ouest de Madagascar, fait face au Mozambique. Les Comores sont à 350 kilomètres. C'est la ville la plus agréable de l'île, au dire des Malgaches eux-mêmes et des coopérants français de Madagascar, avec ses larges allées plantées d'arbres, sa corniche sur la mer, ses hibiscus et ses bougainvillées. C'est la deuxième ville du pays, avec cinquante mille habitants. La population y est très cosmopolite. Les Malgaches sont eux-mêmes répartis en plusieurs ethnies : des Sakkalaves, dont c'est la région, des Merinas du centre de l'île, généralement fonctionnaires et des Antaimoros, des Antésiak et des Antandroy, regroupés sous le terme général de Betsirebaka, originaires du sud-est de l'île. Ils sont assez peu nombreux (cinq cents à mille personnes) et constituent un sous-prolétariat. Ils occupent des emplois n'exigeant pas de qualification et sont traditionnellement tireurs de pousse-pousse ou gardiens. Ce sont eux qui, trois jours durant, massacreront les Comoriens.

La ville compte également une très importante communauté indienne estimée à dix mille personnes. Comme dans la plupart des villes de la côte ouest de Madagascar, ces Indiens, installés là depuis longtemps, sont dans les affaires (commerce, import-export, assurance). Ils occupent une position sociale assez élevée, sont généralement assez riches et se mélangent peu à la population malgache. Enfin, la communauté comorienne représente près du tiers de la population de de la ville avec ses quinze mille à dix-sept mille membres.

Les Comoriens, tous musulmans, sont installés à Majunga et dans d'autres villes malgaches depuis plusieurs dizaines d'années. La plupart sont nés à Madagascar et un certain nombre d'entre eux ont encore la nationalité française. Les hommes occupent généralement des emplois nécessitant une certaine qualification : ils sont boulangers, cuisiniers, ouvriers spécialisés dans les deux usines de Majunga, artisans du bâtiment. Ils ont, de ce fait, un statut social supérieur à celui des Betsirebaka.

Jusqu'à présent, la communauté comorienne coexistait sans trop de problèmes avec les autres communautés ethniques. On signalait bien, de temps à autre, quelques rixes entre Comoriens et Malgaches betsirebaka, allant parfois jusqu'à mort d'homme, et un début d'affrontement, en 1971, avait pu être rapidement interrompu. Les affrontements qui vont faire rage pendant trois jours ne peuvent s'expliquer que par une rancœur sourde, accumulée progressivement par les Malgaches les plus pauvres contre ces « étrangers »

L'armée, neutre et complice

Tout commence le 20 décembre par un incident : un Comorien enduit le visage d'un enfant betsirebaka de ses propres excréments. Les excréments sont considérés comme tabou par les Betsirebaka, chez qui, de plus, les enfant jouissent d'une grande considération. C'est l'étincelle. Le Comorien est tué par les Betsirebaka, et cela déclenche le début des affrontements. Les Comoriens sont les plus nombreux, mais ne sont généralement pas armés. Les Betsirebaka disposent de coupe-coupe, et les massacres commencent. L'armée et la police n'interviendront pas, n'ayant reçu aucun ordre. On peut se demander s'il s'agit, de la part des responsables du maintien de l'ordre, d'une sous-estimation de la gravité de la situation ou d'une volonté délibérée de ne pas intervenir. Tout semble indiquer, pourtant, qu'une intervention rapide et modérée de la police et de l'armée aurait arrêté l'affrontement.

L'affaire prend alors des proportions dramatiques : une véritable chasse au Comorien s'organise en ville et dans le quartier comorien. Des groupes de Betsirebaka poursuivent dans la rue et traquent dans leurs maisons des Comoriens — hommes, femmes, enfants, — qui sont tués aussitôt. Nous pourrons voir, dans les rues, de nombreux cadavres atrocement mutilés. Leurs habitants tués, les maisons des Comoriens sont pillées, puis incendiées. Lorsque l'armée interviendra, ce sera en fait pour rester passive : elle est présente sur les lieux des affrontements, mais elle a reçu l'ordre de ne se manifester que si elle était elle-même attaquée... Des Comoriens ont été massacrés sous les yeux des soldats, qui laissaient faire, et personne n'a vu l'armée prendre la défense des victimes. Plusieurs autres témoins malgaches et français m'ont affirmé avoir vu des militaires malgaches prêter main-forte aux Betsirebaka en utilisant des armes blanches. Des voitures et des cars sont arrêtés. On en fait descendre, pour les tuer, les Comoriens qui s'y trouvent. Les Betsirebaka, qui ne reconnaissent pas nécessairement les Comoriens à leur aspect, demandent les papiers, et les noms. Il ne fait pas bon porter un prénom musulman. La mosquée des Comoriens sera profanée. Hommes, femmes, enfants se réfugient alors à la gendarmerie et se placent sous la protection de l'armée. Ce sera enfin, après trois jours, l'arrêt des massacres. La loi martiale est proclamée, mais il est trop tard : on dénombrera cent vingt-cinq cadavres à la morgue de l'hôpital, et deux cent cinquante blessés, mais, de l'avis de la plupart des Majungais, il y a eu en fait cinq cents à six cents morts (1). De nombreux cadavres ont en effet été jetés à la mer, ou enterrés sans trace officielle. Les morts sont pratiquement tous Comoriens.

Le rapatriement des Comoriens

Le gouvernement malgache, dans le quotidien *Madagascar-Matin*, a accusé « *l'impérialisme et ses valets de l'intérieur, de quelque nationalité qu'ils soient, d'avoir ourdi cette manœuvre de provocation en vue de : 1) semer définitivement la division entre les Comoriens de Mayotte et ceux des autres îles ; 2) saboter les relations d'amitié et de coopération entre les Comores et Madagascar ; 3) provoquer des troubles à Madagascar ; 4) discréditer Madagascar, sa politique révolutionnaire et anti-apartheid* ». On pensera ce que l'on voudra de cette déclaration.

Il y a déjà eu, dans l'histoire récente de Madagascar, d'assez violents affrontements interethniques, jamais à ce point, cependant. Les événements de 1947 n'avaient fait parmi les Français que quelques dizaines de victimes et l'on sait combien la répression par les troupes françaises avait été féroce. Il y a quelques années, il y avait eu de très fortes tensions entre « côtiers » et merinas, dans la région de Tamatave, et les merinas avaient dû quitter précipitamment les lieux.

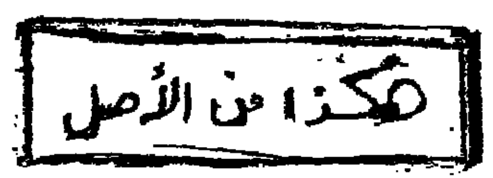
Le gouvernement des Comores a décidé de rapatrier les quinze mille Comoriens de Majunga, et un navire malgache assure chaque jour, depuis le début de l'année, le passage de quatre cents personnes. Les Comores ont également annoncé qu'elles rapatrieraient par la suite tous leurs ressortissants des autres villes malgaches qui en exprimeraient le désir. Diego-Suarez, Tuléar, Tamatave, comptent d'assez importantes communautés comoriennes.

A court terme, le départ des Comoriens de Majunga va désorganiser complètement la vie quotidienne et l'économie de la ville. On imagine aussi les problèmes que va poser au gouvernement des Comores l'accueil d'aussi nombreux réfugiés, à un moment où il se débat dans de nombreuses difficultés économiques. Les Indiens de Majunga, qui représentent un cinquième de la population, sont visiblement inquiets.

On ne peut manquer d'être surpris de l'ambiguïté de l'attitude des autorités chargées du maintien de l'ordre, alors que, récemment, encore, en septembre 1976, le régime n'a pas hésité à utiliser la force contre des manifestations d'étudiants à Tananarive, et on a compté plusieurs mort. Quelqu'un, ou un groupe, ou une faction, avait-il intérêt à laisser évoluer de la sorte un conflit racial ? Dans quel but ? S'il en est ainsi, ce groupe, qui disposerait alors d'oreilles complaisantes au sein de l'armée, aurait vraisemblablement pour but de remettre en cause le pouvoir actuel. Le gouvernement, dont la popularité semble actuellement entamée par des maladresses et une gestion économique peu concluante, est en équilibre instable. Certains pensent pourtant qu'il suffirait de peu de chose pour que la « révolution socialiste » soit acceptée, mais un revirement qui conduirait à une reprise en main du pouvoir par la bourgeoisie merina est tout aussi plausible.

(1) Selon une autre source, le nombre des morts dépasserait le millier. — (N.D.R.L.)

● *L'hebdomadaire catholique malgache « Lakroan'I Madagasikara »* estime samedi 15 janvier que les affrontements de Majunga ont été dus à une « *lutte de classes latente* » et à une « *incompatibilité de civilisation et de culture* ». L'hebdomadaire rappelle que les Comoriens établis à Madagascar « *jouissaient de certains privilèges du temps de la colonisation et du temps du régime Tsiranana* » et estime qu'il était fatal que des heurts violents éclatent entre les deux communautés. Il ajoute que... « *les Malgaches des quartiers populaires trouvaient de plus en plus insoutenables (la) « domination » sociale des Comoriens en terre malgache* ». — (A.F.P.)



AFRIQUE

La Haute-Volta en quête d'un homme fort

(Suite de la première page.)

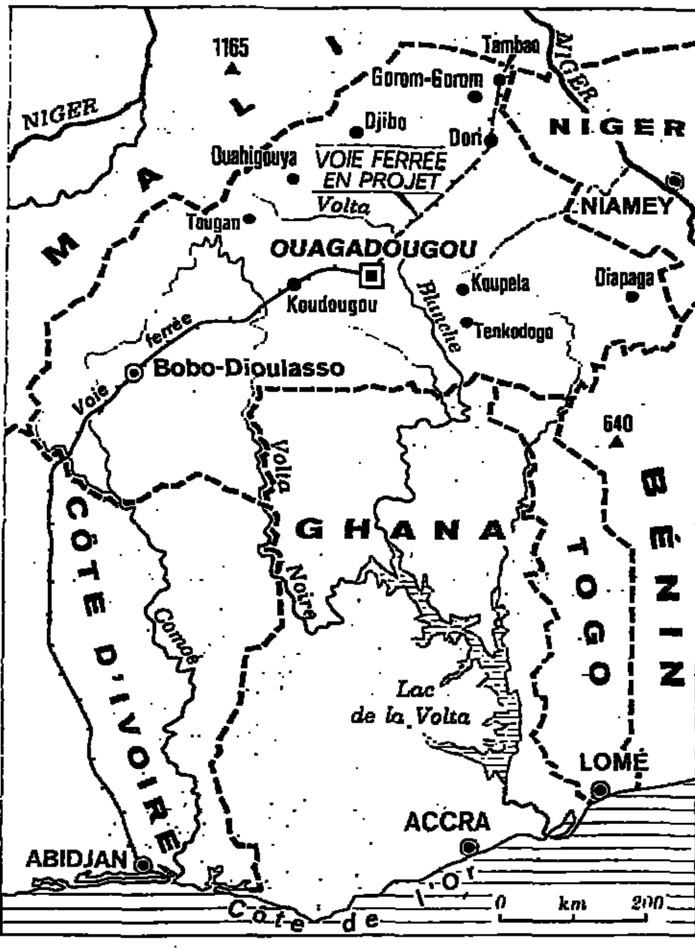
Il ajoute : « *Pas une goutte de sang n'a été versée depuis onze ans et il faut que rien ne vienne détériorer ce climat pacifique. L'avant-projet constitutionnel est désormais prêt, et je peux vous confirmer qu'un référendum aura lieu au cours du deuxième trimestre de l'année 1977, et que des élections législatives et présidentielle se dérouleront dans le courant du quatrième trimestre de la même année. En conséquence, je reste au pouvoir jusqu' la fin de 1977. J'envisage non seulement de renoncer à mes responsabilités gouvernementales à ce moment, mais aussi de prendre ma retraite et de quitter l'armée...* »

Le président de la République est pourtant évasif sur quelques points : son éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle (« *jusqu'à présent, je n'ai jamais envisagé d'être candidat à quoi que ce soit* ») ; la réhabilitation de l'ancien président Maurice Yameogo, déchu de ses droits civiques (« *cela a toujours été dans ma ligne de conduite de travailler à sa réhabilitation* ») ; le pluripartisme (« *si la majorité le veut...* »). En revanche, il affirme avec vigueur : « *La démocratie est une chose. Le respect de l'ordre en est une autre. Si des troubles éclataient, mon gouvernement ferait respecter l'ordre...* »

Aucun incident grave ne s'est produit durant les grèves de novembre et décembre 1975, bien que les syndicats aient visiblement recherché l'épreuve de force. Toutefois, une menace de troubles existe aujourd'hui, et les centrales syndicales, qui, selon le général Lamizana, « *ont partie liée avec les anciens politiciens* », entretiennent un climat de contestation et d'agitation.

Les tracts hostiles au régime n'épargnent plus la personne du chef de l'Etat. On le qualifie de « roi », on l'accuse d'être « *l'ami du général Salan* », sous les ordres duquel il combattit en Indochine. La venue à Ouagadougou, en décembre, de M. Journiac, ancien adjoint de M. Jacques Foccart, a conforté dans leur sentiment ceux qui estiment que « *l'impérialisme français* » constitue le meilleur soutien du régime. Un tract signé de trois centrales syndicales, daté du 3 décembre, dénonce « *le général-président* » et « *exige le retrait des hommes-orchestres qui sont à la fois dans le gouvernement et les affaires* ». Il ajoute : « *Là encore, nous constatons... que certains ministres déchus jouissent toujours de la confiance du chef de l'Etat. Ils sont à la présidence de la République, qui devient, de surcroît, un maison de repos des anciens ministres militaires et civils, ou représentent en qualité de super-diplomates, le même peuple voltaïque qui les a vomis...* »

M. O. J. Emmanuel, secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs voltaïques (C.N.T.V.), centrale très combative, en étroits rapports avec la C.F.D.T., pose ses exigences : « *Nous voulons que la réconciliation nationale se fasse, et pour cela, nous exigeons, entre autres choses, que le gouvernement rende à l'ancien président Yameogo ses droits civiques. Si nous avons à choisir entre lui et les militaires, nous nous prononcerons en sa faveur, parce que la place des militaires est dans leurs casernes.* » Il précise : « *J'étais parmi ceux qui le 3 janvier 1966 ont manifesté pour exiger le départ de Maurice Yameogo...* »



Le retour de « monsieur Maurice »

Les responsables syndicaux exigent un relèvement de l'ensemble des salaires et un blocage des prix. Bien que certains d'entre eux restent méfiants à l'égard des hommes politiques, la plupart sont prêts à remettre en selle l'homme qui fut chassé du pouvoir sous la pression de leurs centrales, et expliquent ce revirement : « *Maurice Yameogo est resté populaire* », « *c'est un des moins démonétisés* », disent-ils, ajoutant souvent : « *faute d'un autre...* ». Ainsi, les hommes qui, il y a quelques années encore, dénonçaient avec mépris « *le petit homme de Koudougou* » (son village natal) réclament sa réhabilitation, qui ne serait en fait qu'un prélude à son retour au pouvoir.

Retiré dans son village, l'ancien président Yameogo n'est pas inactif et reçoit de nombreuses visites. Il se rend fréquemment dans la capitale et à l'étranger, notamment à Abidjan, et ne cache pas qu'il entend revenir aux affaires :

« *Je suis disposé*, nous dit-il, *à tout mettre en œuvre pour réaliser cette unité nationale que le général Lamizana recherche sans succès depuis onze ans. Mais il est évident qu'il n'y aura pas de réconciliation, et donc pas d'unité nationale, sans amnistie générale des condamnés politiques. Prétendre le contraire serait être de mauvaise foi... Je ne tiendrai compte, pour ma part, si je suis réhabilité, d'aucune appartenance politique dans le choix des hommes qui seront associés à la gestion du pays...* »

Dans aucune des anciennes formations politiques, « *monsieur Maurice* » ne semble actuellement rencontrer d'hostilité irréductible. Tout au plus son éventuel retour sur la scène politique suscite-t-il quelques réserves dans les rangs du Parti du regroupement africain (PRA) ; ou du Parti africain de l'indépendance (PAI) de M. Ali Pascal Zoungrana, ou chez les indépendants, dont le chef de file est un enseignant, M. Kargourou Moussa. Même les militants du Mouvement de libération nationale (M.L.N.) de M. Ki Zerbo sont prêts à composer avec l'ancien président. M. Ki Zerbo, qui fut, il y a dix ans, l'un des espoirs du pays, avant de devenir un intellectuel nomade allant de colloques en congrès et de conférences en séminaires, passe pour l'un des rares soutiens du général Lamizana. Il vient cependant de refuser d'entrer dans le gouvernement. Il exigeait, pour son parti, quatre portefeuilles ministériels. Cette revendication a été jugée excessive. Quoi qu'il en soit, M. Yameogo ne dissimule pas que « *Ki* », lui-même, a déjà fait le pèlerinage de Koudougou.

C'est, curieusement, parmi les membres de son ancien parti, le Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), que « monsieur Maurice » a le plus d'adversaires. *Il est vrai que les personnalités* de premier plan abondent dans les rangs de l'ancien R.D.A. (chacun disposant de sa propre clientèle électorale) : le Docteur Joseph Conombo, ancien secrétaire d'Etat aux affaires économiques du gouvernement Mendès France, M. Joseph Ouedraogo, ancien président de l'Assemblée voltaïque, ancien leader syndicaliste, Gérard Kango Ouedraogo, qui fut premier ministre du général Lamizana, Maxime Ouedraogo, ministre du travail dans le gouvernement de M. Yameogo, etc.

Modéré, le Docteur Conombo nous dit : « *Il est possible de s'entendre avec Maurice...* ». M. Joseph Ouedraogo se montre, en revanche, intransigeant : « *Il ne doit pas identifier restitution de ses droits civiques et retour au pouvoir. S'il faut choisir entre les militaires et lui, je me prononcerai pour lui, mais il existe d'autres possibilités...* » L'ancien président de l'Assemblée se fait brutal quand il parle du chef de l'Etat : « *Il faut qu'il se retire, ou bien il y aura du grabuge. C'est moi qui l'ai porté au pouvoir en janvier 1966. Nous étions alors convenus de quatre mois. Il s'est incrustré onze ans...* »

La solitude du général Lamizana ne s'explique pas seulement par l'hostilité des politiciens. En Afrique noire, ce sont les capitales qui font et défont les régimes. Or, à Ouagadougou, l'actuel président n'est pas populaire.

L'Eglise catholique exerce un magistère très important. Bien qu'il veuille constamment se démarquer de la politique, un homme comme le cardinal Zoungrana jouit d'une autorité fondée sur ses vertus et sa piété, mais, aussi, sur sa haute naissance. Les églises voltaïques connaissent un afflux considérable de fidèles, même aux offices de la semaine. Ils apprécient médiocrement — on s'en doute — d'être dirigés par un chef d'Etat qui jeûne pendant la période du Ramadan et affirme le caractère musulman de la Haute-Volta, en participant à des assises telles que la dernière conférence panislamique d'Islamabab.

Les chefs traditionnels sont restés de « grands électeurs » très influents parmi les Mossis, qu'il s'agisse du Moro Naba de Ouagadougou ou des Nabas de Tenkodogo et de Ouahigouya. « *C'est nous qui faisons et défaisons les élections* », nous dit crûment le Naba de Koupela. Or, aucun des souverains mossis ne juge nécessaire le maintien du général Lamizana à la tête de l'Etat. Cette attitude est en partie dictée par des considérations d'ordre ethnique, le président n'ayant pas, à leurs yeux, suffisamment tenu compte, au sein du gouvernement comme à la tête de l'administration, du poids démographique des Mossis.

L'isolement du chef de l'Etat, l'impatience des civils de reprendre en main la conduite des affaires publiques, la morosité d'une population qui a dû consentir à de nombreux sacrifices depuis onze ans, devraient susciter des mutations importantes à Ouagadougou. Sera-ce le retour au pouvoir de l'ancien président Yameogo ? Il n'est pas exclu que, pour faire échec aux projets de « monsieur Maurice », tout en évinçant leurs aînés, de jeunes officiers sulbaternes cèdent à la tentation d'un putsch. Une junte de type béninois ou malien pourrait confisquer les libertés et gouverner alors sans partage à Ouagadougou.

PHILIPPE DECRAENE.

Prochain article :

LA DIGNITÉ DES PAUVRES

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Voici la composition du nouveau gouvernement voltaïque :

— Président de la République, président du conseil des ministres : général Sangoule Lamizana ;

— Intérieur et sécurité : lieutenant-colonel Yoryan Gabriel Some ;

— Justice : M. François-Xavier Zongo ;

— Affaires étrangères : M. Moussa Kargougou ;

— Défense nationale et anciens combattants : général Baba Sy ;

— Finances : capitaine Léonard Kalmogo ;

— Plan : M. Patrice Ouattara ;

— Développement rural : M. Augustin Wininga ;

— Commerce, développement industriel et mines : M. Emmanuel Zoma ;

— Travaux publics, transports et urbanisme : capitaine Mahamoudou Ouedraogo ;

— Education nationale et culture : M. Oumarou Dao ;

— Santé publique et affaires sociales : M. Tinga ;

— Fonction publique et travail : M. Albert Somda ;

— Information : M. Edouard Tani ;

— Postes et télécommunications : M. Paul-Ismaël Ouedraogo ;

— Jeunesse et sports : M. Laoussen Ouedraogo ;

— Tourisme et environnement : M. Amadou Gany Tamboura ;

— Secrétaire d'Etat à la fonction publique : M. Modou Sere ;

— Secrétaire d'Etat aux finances : M. Rimpayessede Bertrand Quedraogo ;

— Secrétaire d'Etat aux affaires sociales : Mme Fatimata Traore.

[M. Moussa Kargougou, nouveau ministre des affaires étrangères, est né en 1925 à Kaya. Il a appartenu à plusieurs gouvernements à partir de 1958. Il fut notamment responsable des ministères des travaux publics, de l'agriculture et de la justice. Il n'assumait plus de fonctions gouvernementales depuis plusieurs années.]

Côte-d'Ivoire

● L'UNIVERSITE ET LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D'ABIDJAN ont été fermés vendredi 14 janvier en raison d'une « *agitation* » constatée depuis une semaine, suscitée semble-t-il, par des sanctions disciplinaires prises à l'encontre de cinq étudiants. — *(A.F.P.)*

Tunisie

M. BOURGUIBA RENOUVELLE PUBLIQUEMENT SA CONFIANCE A M. NOUIRA

(De notre correspondante.)

Tunis. — « *Il y a longtemps que mes médecins me disent que mon devoir envers mon pays m'oblige à ménager mes forces et me contraint à compter sur mes collaborateurs* », a déclaré le président Bourguiba, à son arrivée à Tunis, le vendredi 14 janvier, après trois mois de séjour dans une clinique de Genève. « *Je ne leur ai pas obéi alors,* a-t-il ajouté, *et je me suis retrouvé en octobre 1976 dans le même état que lors de la maladie qui avait provoqué mon départ aux Etats-Unis, en 1972.* »

Devant les membres du gouvernement et du corps diplomatique réunis dans le salon d'honneur à l'aéroport, le « combattant suprême », très ému, a « *tenu à annoncer lui-même* » sa décision d'obéir désormais à ses médecins.

Sur la passerelle de l'avion, M. Bourguiba avait donné l'accolade à son premier ministre, M. Nouira, et lui avait verbalement renouvelé sa confiance, ainsi qu'à « *ses collaborateurs du gouvernement* ».

« *Je n'ai cessé,* a-t-il poursuivi, *de lui adresser mes souhaits de réussite à chacune des entrevues que nous avons eues pendant mon séjour à Genève.* »

C'est la troisième longue absence du président Bourguiba : en octobre 1969, il avait passé cinq mois à Paris en traitement, puis deux mois de convalescence à Genève ; en janvier 1972, il s'était rendu aux Etats-Unis, où il avait subi divers examens avant de retourner à Paris, où il était resté quatre mois.

Rappelons que M. Nouira est non seulement premier ministre et secrétaire général du parti destourien, mais aussi, constitutionnellement, le successeur désigné de M. Bourguiba. — M. P.

Condamnant la Rhodésie

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ INVITE L'ONU A ACCORDER UNE AIDE ÉCONOMIQUE AU BOTSWANA

(De notre correspondant.)

New-York (Nations unies). — Le Conseil de sécurité a adopté vendredi 14 décembre, par 13 voix contre zéro et 2 abstentions (Etats-Unis, Royaume-Uni), une résolution qui « *réaffirme la responsabilité du Royaume-Uni en Rhodésie du Sud* » et « *condamne les actes de provocation et de harcèlement, les meurtres et les kidnappings commis par le régime illégal de Rhodésie sur le territoire du Botswana* ». Tenant compte des difficultés économiques rencontrées par le Botswana du fait des incursions rhodésiennes, la même résolution invite le secrétaire général à *organiser, dans les plus courts* délais, une aide économique au Botswana et à y envoyer une mission chargée d'évaluer les besoins de ce pays.

Le Botswana, petit pays enclavé entre la Rhodésie, la République Sud-Africaine et le Sud-Ouest africain (Namibie) est économiquement et politiquement le plus faible des cinq Etats qui composent le « front » anti-rhodésien, en raison de sa dépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud. En saisissant, le 22 décembre le Conseil de sécurité d'une plainte contre les incursions rhodésiennes, il voulait d'abord attirer l'attention du monde sur les difficultés très réelles que lui cause la guerre civile en Rhodésie, et ensuite se montrer aussi militant, face au régime minoritaire de Salisbury, que les autres pays du front. L'intervention du ministre des affaires étrangères du Botswana devant le Conseil de sécurité fut toutefois plus modérée.

Il a fallu près d'une semaine *aux membres du Conseil pour* s'entendre sur un projet de résolution. Les Africains voulaient y injecter le maximum de contenu politique. Les Occidentaux, en revanche, étaient soucieux de ne pas embarrasser la Grande-Bretagne.

L. W.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La « bataille de Paris »

Les controverses continuent

Le président de la République n'a pas réagi à la lettre que lui a adressée M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris (le Monde du 15 janvier). En dépit des termes fort vifs, inhabituels de la part de M. Lafay, que contient ce texte, le porte-parole de l'Elysée a fait savoir qu'il n'appelait aucun commentaire. Le président du Conseil de Paris, interrogé par TF 1 sur son éventuelle candidature à la mairie de Paris, a indiqué qu'il ferait connaître sa décision dans les prochains jours.

La controverse continue dans la majorité, où M. d'Ornano, en réponse à M. Chirac, se défend d'avoir suivi une procédure de « caractère agressif ». Elle s'amplifie à gauche : la fédération de Paris du P.S. a refusé de retirer la candidature de M. Sarre, comme le lui demandait le P.C. En même temps, pour avoir affirmé que les difficultés seront bientôt aplanies, M. Estier est pris à partie par le comité du 18e arrondissement du P.C.

M. D'ORNANO : j'ai toujours cherché la conciliation

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a répondu, vendredi 14 janvier, au micro d'Europe 1, à M. Jacques Chirac, qui avait jugé « *inadmissible* » la procédure suivie par le maire de Deauville pour la désignation des candidats dans les différents secteurs (*le Monde* du 14 janvier). « *Les procédures que j'ai utilisées*, a-t-il dit, *n'ont jamais eu un caractère agressif. Je cherche et ai toujours cherché la conciliation et l'union.* »

M. d'Ornano a ajouté : « *Certains ont voulu me présenter comme un candidat à la mairie de Paris imposé par le président de la République. M. Chirac a opposé un démenti formel à ces propos, et il a raison. Il est clair que je ne suis pas un candidat imposé. (...) Certes, ce sont les conseillers municipaux qui élisent le maire. Mais les Parisiens ont le droit de savoir à l'avance qui sera leur maire, s'ils votent pour tel ou tel candidat. Dans toutes les villes de France la personnalité du candidat maire joue un rôle considérable sur les élections.* »

« *J'ai été désigné pour accomplir une mission*, a-t-il encore déclaré, *et cette mission, je l'accomplirai.* »

M. RUFENACHT : une union me paraît possible.

M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la préparation des élections, a déclaré vendredi 14 janvier, au micro de France-Inter, à propos des dissensions de la majorité à Paris : « *Je ne crois pas qu'il y ait actuellement encore d'affrontement. (...) Dans les semaines qui viennent un certain nombre d'initiatives pourront être prises. Une union me paraît possible.* »

M. Rufenacht a précisé qu'un accord était intervenu dans cent quatre-vingt-six des deux cent vingt-neuf villes de plus de trente mille habitants.

LA FÉDÉRATION DU P.S. MAINTIENT LA CANDIDATURE DE M. SARRE

La Fédération de Paris du parti socialiste a affirmé, vendredi 14 janvier, qu'elle « maintient » la candidature de M. Georges Sarre à la mairie de Paris. « *Nous pensons*, indique la Fédération du P.S., *qu'il faut que les Parisiens connaissent, en même temps que les idées, les hommes qui appliqueront le programme que nous élaborerons ensemble. Nos partenaires n'ont pas la même analyse. Nous en prenons acte. Il ne nous semble pas que ce problème exige entre les uns et les autres des clarifications ou des discussions supplémentaires.* »



(Dessin de CHENEZ.)

POLÉMIQUE ENTRE M. ESTIER ET LE P.C. DANS LE 18e ARRONDISSEMENT

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P. S., conseiller de Paris, écrivait le 12 janvier, dans *l'Unité du 18e arrondissement* : « *Les négociations entre les partis de gauche pour la mise au point de notre programme municipal et la constitution de nos listes communes, ne sont pas encore achevées, mais je ne trahis aucun secret en annonçant que, comme en 1965 et en 1971, il y aura des listes d'union dans tous les arrondissements de Paris, et que dans le 18e arrondissement M. Louis Baillot pour le P.C.F., et moi-même pour le P.S., nous serons à la tête d'une liste.* »

Le comité du 18e arrondissement de Paris du P.C.F. a répliqué, vendredi 14 janvier : « *M. Claude Estier laisse entendre que les négociations en vue de la constitution de la liste d'union dans le dix-huitième arrondissement seraient réglées et que des têtes de liste seraient désignées. Cette information ne peut s'interpréter que comme une démarche politique destinée à faire oublier que les négociations entre le parti communiste, le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche sont bloquées en raison des exigences socialistes, notamment pour le 18e arrondissement. En effet, à Paris comme dans le 18e arrondissement, les socialistes veulent obtenir un effacement du parti communiste, malgré l'opinion qu'expriment les électrices et les électeurs de gauche.* »

Saint-Malo

LA DISSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL EST ANNULÉE

Le Conseil d'Etat a pris la décision, vendredi 14 janvier, d'annuler le décret du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, en date du 19 novembre, prononçant la dissolution du conseil municipal de Saint-Malo. Le Conseil d'Etat a estimé en particulier que « *les faits n'étaient pas établis* ». Les considérants de cette décision seront communiqués au début de la semaine prochaine.

Le Conseil d'Etat avait décidé le 23 décembre 1976 (*le Monde* du 25 décembre) de surseoir à l'installation d'une délégation spéciale jusqu'à ce qu'il se prononce sur le fond. Cette délégation avait été nommée par le préfet de région, après la dissolution du conseil municipal, qui elle-même était intervenue à la suite de la condamnation, par la cour d'appel de Rennes, du maire, M. Marcel Planchet (centriste), pour « prise d'intérêt » dans les affaires communales.

TOULON : la querelle reprend entre MM. Arreckx (R.I.) et Simon-Lorière (R.P.R.).

(De notre correspondant.)

Toulon. — A Toulon, la polémique rebondit dans le camp de la majorité. M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R., maire de Sainte-Maxime, a précisé vendredi 14 janvier que la liste qu'il conduira s'intitule Pour le renouveau et l'avenir de Toulon. Parlant de l'actuelle municipalité, il a affirmé :

« *Notre ville n'est plus administrée. Ce n'est pas en maquillant une auto d'occasion qu'elle devient neuve ; ce n'est pas en tirant la peau de l'équipe municipale qu'on supprimera ses rides. (...) Je suis le seul à pouvoir battre, dès le premier tour, les tenants du programme commun. (...) Les Toulonnaises et les Toulonnais disent donc à M. Arreckx : retirez-vous avec dignité pour le bien de Toulon. Si M. Arreckx se retirait, je lui donnerais un coup de chapeau. Je suis convaincu qu'à partir de ce moment-là sa vie publique prendrait un nouveau départ.* »

M. Simon-Lorière a précisé : « *Jacques Chirac me soutient à fond ; je l'ai rencontré le 4 janvier dernier. Nous avons mis au point ensemble le développement du R.P.R. dans l'aire toulonnaise.* »

La réplique de M. Arreckx (R.I.), maire sortant, ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué remis à la presse, il déclare : « *M. Simon-Lorière, qui n'est professionnel que de la politique, s'est parachuté de Paris à Sainte-Maxime. Aujourd'hui, il abandonne sa commune pour venir se présenter dans une municipalité de la majorité. Nombreux sont les Toulonnais qui ne comprennent pas et n'acceptent pas cette attitude de division de la majorité. M. Simon-Lorière me dit : « Partez, M. Arreckx. » Je réponds à M. Simon-Lorière : Restez, restez à Sainte-Maxime, à moins que les Maximois, au terme de vos six années de mandat, n'aient aucune envie de vous retenir...* »

CHARLES GALFRÉ.

VOSGES. — A Epinal, les formations de la majorité ont désigné leur tête de liste. Il s'agit de M. Henri Houel, adjoint au maire de Bussang et directeur divisionnaire des impôts. — *(Correspondance.)*

● *M. Pierre-Christian Taittinger*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ancien sénateur de Paris, a déclaré vendredi 14 janvier à FR 3 : « *Je ne suis pas encore pessimiste, mais je suis inquiet. Je souhaite vivement qu'il y ait un apaisement et que les partis composant la majorité présidentielle, celle qui soutient également l'action du gouvernement, puissent se réunir autour d'une table et mettre au point les listes d'union qui sont indispensables pour la capitale.* »

● *Le comité de Paris de G.S.L.* (jeunes giscardiens) « *s'étonne* » des déclarations de MM. Chirac, de La Malène, Labbé et Tibéri et souligne que « *le R.P.R., au nom d'une prétendue union, n'a pas répondu aux nombreuses ouvertures de dialogue et de concertation proposées par M. d'Ornano* ».

Les débats au sein de la gauche

MARSEILLE : les socialistes rejettent les nouvelles propositions du P.C.

De notre correspondant régional

Marseille. — Au terme d'une réunion tenue le jeudi 13 janvier avec ses partenaires de l'union de la gauche, afin de dresser le bilan des négociations concernant la préparation des élections municipales, le secrétaire fédéral du parti socialiste des Bouches-du-Rhône a publié un communiqué dans lequel il explique ses positions. Il rappelle notamment que la décision du P.S. de constituer, par secteur, à Marseille, des listes d'union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.), qui rassemble socialistes et radicaux de gauche) sans les communistes a été prise après des discussions à la base dans les sous-sections et sections socialistes, et qu'elle a été adoptée à l'unanimité par les instances fédérales et approuvée à la majorité par la convention nationale du parti, qui a siégé les 18 et 19 décembre dernier à Paris.

« *Cette décision*, précise le communiqué, *a été dictée par le seul et unique souci de battre avec certitude les listes de la majorité présidentielle.* » Les dernières propositions du P.C. relatives à la constitution de listes d'union dans six secteurs sur les huit que compte Marseille ne sont pas nouvelles, estime M. Charles-Emile Loo, premier secrétaire de la fédération du P.S. des Bouches-du-Rhône.

Il rappelle que le P.C. avait déjà avancé l'idée d'une « modulation » des listes selon les secteurs. Ces propositions « *sont dépourvues de sérieux* », a ajouté M. Loo.

Le secrétariat fédéral du P.S. s'est, d'autre part, félicité que des listes d'union aient pu être constituées dès le premier tour dans plus de 50 % des communes du département. L'accord s'est réalisé dans trente-cinq communes (sur les cinquante-neuf de moins de 2 500 habitants) et dans dix-sept des vingt-huit qui comptent entre 3 500 et 5 000 habitants. La proportion est beaucoup plus faible pour les vingt-cinq communes de 5 000 à 30 000 habitants, puisqu'il n'y a accord que dans sept d'entre elles. La fédération socialiste estime qu'il était légitime qu'elle demande, « *au nom de la continuité* », de conduire les listes à La Ciotat et à Gardanne. A La Ciotat, il paraît acquis que les socialistes constitueront une liste séparée, dont M. Charles Bonifay prendra la tête.

A Gardanne, la fédération s'est vue contrainte de dissoudre sa section, dont la majorité des membres n'avaient pas voulu s'engager à constituer, au second tour, une liste tenant compte des résultats du premier.

Des difficultés sérieuses subsistent également au sujet de plusieurs communes importantes de la zone de l'étang de Berre, où les communistes souhaiteraient gagner au moins deux mairies pour obtenir la majorité au sein du syndicat intercommunal du golfe de Fos, lequel dispose de l'équivalent de la moitié des recettes de la commune de Marseille. La situation n'a pu encore être tranchée à Fos, ni à Miramas, Marignane et Istres.

On retrouve le même blocage dans les six communes de plus de 30 000 habitants (en plus de Marseille). A Arles, où le P.C. a perdu le siège d'Arles-Est au profit d'un modéré, en mars 1976, le P.S. ne conteste pas la tête de liste à ses partenaires, mais réclame dix-sept sièges sur trente-cinq alors qu'on ne lui en offre que treize, deux revenant à des « personnalités ». A Aubagne et Martigues, autres communes à municipalité communiste, les socialistes ont jugé insuffisante la place que leur réservaient leurs partenaires.

Il a été décidé cependant que M. Gaston Defferre, député et maire de Marseille, recevrait les responsables départementaux des trois formations du programme commun afin d'exercer un ultime arbitrage.

GUY PORTE.

BORDEAUX : quatre réunions sans résultat.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Le comité de ville du P.C.F. de Bordeaux déplore que quatre réunions aient déjà eu lieu avec les responsables du P.S. et qu'aucun accord ne soit en vue.

Les demandes des communistes sont de seize à dix-huit sièges sur les quarante-cinq à pourvoir. Toutefois, ils se déclarent prêts à réserver trois ou quatre de ces sièges à des « personnalités » non communistes (militants chrétiens, prêtres, représentants des professions libérales ou des organisations syndicales familiales).

Dans un premier temps, les responsables socialistes leur ont proposé de six à huit sièges. Ils refusent maintenant d'aller au-delà de dix. Pour les communistes de Bordeaux, cette intransigeance constitue une violation des accords nationaux. Selon eux, le P.S. donne ainsi l'impression qu'il est prêt à aborder seul la bataille des municipales. Et ils se demandent même s'il est décidé à mener une véritable bataille contre M. Chaban-Delmas. Le P.C. en doute, et c'est un point sur lequel il attend une réponse claire.

CANTAL. — Le parti socialiste et le parti communiste ont fait savoir, jeudi soir 13 janvier, qu'un accord était intervenu entre les partenaires de l'union de la gauche pour la constitution d'une liste commune à Aurillac, commune dont la population a dépassé les trente mille habitants depuis les élections municipales de mars 1971. Cette liste, conduite par M. René Souchon, conseiller général socialiste du canton d'Aurillac-I, comprendra quatorze socialiste, onze communistes et six personnalités acceptant les grandes orientations du programme commun. — *(Corresp.)*

DROME. — M. Georges Fillioud, membre du bureau exécutif du parti socialiste, député de la Drôme, a annoncé, vendredi 14 janvier, qu'il conduira, à Romans, une liste d'union de la gauche qui comportera vingt et un socialistes, radicaux de gauche et personnalités sans parti, ainsi que dix communistes.

BOUCHES-DU-RHONE : le conseil général refuse de voter le budget proposé par le préfet

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — *Au terme de sa première session ordinaire, le conseil général des Bouches-du-Rhône, composé de vingt-trois socialistes, dix-sept communistes et quatre membres de la majorité présidentielle — qui se sont abstenus, — a décidé de surseoir au vote du budget primitif pour 1977 proposé par le préfet, M. Michel Aurillac, en raison des prévisions d'augmentation de 23 % des centimes additionnels.*

L'assemblée départementale avait déjà refusé, l'an dernier, d'approuver le budget soumis par le préfet : elle l'avait profondément remanié afin de réduire la pression fiscale, inscrivant notamment en recettes des dotations non accordées par l'Etat. La délibération avait été annulée en conseil des ministres le 18 février 1976. Le conseil général avait adopté un nouveau budget comportant une participation complémentaire de l'Etat de 15 millions de francs pour l'aide sociale en faveur des assistés immigrés.

C'est pour obtenir l'assurance qu'une subvention d'équilibre au moins égale à celle de l'an dernier sera accordée par le gouvernement que socialistes et communistes se sont abstenus d'émettre un vote, sans recourir cette fois aux artifices comptables de l'an dernier. G. P.

SEINE-SAINT-DENIS : pression fiscale accrue de 17,12 % en 1977.

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis, à majorité communiste, a décidé, comme les années précédentes, de ne pas voter le budget tel que proposé pour 1977 par le préfet du département, qui y avait inscrit 49 millions de francs au titre du déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.

La loi obligeant les départements de la région parisienne à payer leur quote-part du déficit des transports en commun, le préfet inscrira d'office, d'ici deux mois, cette somme dans le budget. L'augmentation de la pression fiscale sera ainsi de 17,12 % en 1977.

M. Giscard d'Estaing entend redéfinir son rôle

(Suite de la première page.)

Son porte-parole, M. Jean-Philippe Lecat, distinguait récemment dans les critiques adressées au président de la République — à l'exclusion des « *attaques personnelles* » — celles dont il est l'objet « *dans l'exercice de sa fonction* » et celles qui sont dirigées contre lui « *pour la politique qu'il suit* ». Autant celles-ci lui paraissaient acceptables, en dépit de leur « tension excessive », autant celles-là lui semblaient inacceptables.

M. Giscard d'Estaing entend donc défendre, au-delà d'une politique déterminée, la fonction présidentielle elle-même et, à travers elle un « système » auquel, pense-t-il, la majorité des Français est attachée. De ces orientations fondamentales que M. Giscard d'Estaing a développées dans Démocratie française et qui doivent recueillir l'assentiment des plus larges secteurs de l'opinion, même quand certains se situent dans l'opposition, le chef de l'Etat veut être le garant. En ce sens, la notion de « *majorité présidentielle* », comme on commence à le dire à l'Elysée, n'est pas juste : une fois élu, le président de la République cesse d'être le mandataire de ceux qui l'ont porté au pouvoir pour devenir le représentant de l'unité nationale, telle qu'elle s'exprime dans le « consensus » réalisé précisément sur quelques grands principes, ceux de la « *société libérale avancée* ».

Cette construction n'est pas exempte d'ambiguïtés : ces principes légitiment en fait une politique bien précise, et M. Giscard d'Estaing se trouve conduit à promouvoir à la fois celle-ci et ceux-là dans son combat contre le projet de société présenté par la gauche. Telle est cependant la conception au nom de laquelle le chef de l'Etat prétend sortir de la difficulté que crée la quasi-égalité entre la majorité et l'opposition.

Quant à la seconde « *préoccupation* » exprimée par M. Giscard d'Estaing, à Chamalières, elle traduit son refus d'être considéré, depuis la réorganisation du pôle gaulliste de la majorité par M. Chirac, comme le chef de l'autre pôle, qu'animent les centristes et les républicains indépendants. En se disant « *au-dessus des partis* », le président de la République ne se distingue pas seulement de M. Mitterrand, mais aussi de M. Chirac.

Dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, on fait observer que l'action entreprise par son ancien premier ministre comprend deux opérations différentes. L'une consiste à transformer la vieille U.D.R. afin de la rendre plus dynamique et plus efficace. L'autre se propose de l'élargir jusqu'à y englober, à la limite, la majorité tout entière. Le premier de ces objectifs est jugé favorablement, alors que le second est considéré avec méfiance. L'Elysée dit oui au renouveau, mais non au rassemblement. Celui-ci, en effet, doit s'organiser, selon la logique des institutions, autour du « projet » présidentiel. A cette réserve près, le « chiraquisme » peut apparaître, dans une pareille perspective, comme une des versions possibles, à l'usage d'une clientèle gaulliste, du « giscardisme » — lequel serait aussi susceptible, un jour, d'une traduction social-démocrate.

Encore faut-il que cet « *ensemble d'idées et de réflexions, de choix et d'espérances* », présent de manière implicite, comme l'a dit le chef de l'Etat en commentant *Démocratie française*, « *dans tout ce qui, en France, ne se reconnaît ni dans le collectivisme étouffant ni dans les injustices auxquelles un certain libéralisme traditionnel a donné lieu* », soit effectivement partagé par les partis qui s'en réclament. M. Giscard d'Estaing a confié son intention de mettre à l'épreuve amis et adversaires. Il ne s'agit, certes, pas, précise-t-on à l'Elysée, d'ouvrir une crise politique, qui serait tout à fait inopportune, mais, par quelques gestes symboliques, de placer chacun devant ses responsabilités.

Il est un domaine qui se prête à de telles initiatives : c'est celui des rapports entre l'Etat et le citoyen. Il est remarquable en effet que, depuis avril 1974, le président de la République n'ait guère fait progresser la France dans la voie du libéralisme politique. On se doutait, lorsqu'il fut élu, qu'il toucherait peu aux structures économiques du pays, mais on prévoyait qu'il tenterait de transformer les « *superstructures* », dont le blocage était mis au débit de « *l'Etat-U.D.R.* ». Or, s'il a confirmé ces doutes, il a en revanche nettement infirmé ces prévisions. Aucune des promesses faites par le candidat à l'élection présidentielle pour assouplir le système politique n'a été tenue. M. Giscard d'Estaing avait souhaité, par exemple, « *une évolution des institutions dans le sens d'un régime qui soit plus clairement présidentiel* », la réduction de la durée du mandat présidentiel, la restitution au pouvoir législatif de « *son indépendance sur un certain nombre de sujets* », l'aménagement de la loi électorale en faveur des « *minorités importantes* », le financement public des campagnes électorales.

Quant au projet de « *code des libertés fondamentales* », que devait élaborer une commission constituée en février 1975 par M. Poniatowski, il a laissé place à des propositions parlementaires dont la discussion semble interrompue : en revanche, le gouvernement a présenté en 1976 plusieurs projets de loi d'inspiration plus répressive que libérale. La notion de sécurité l'a emporté sur celle de liberté. Le débat sur la peine de mort n'est toujours pas ouvert, et la prééminence de la police vient de s'affirmer avec autant d'éclat que l'effacement de la justice dans les dernières « affaires ».

Reste la réforme des collectivités locales, dont le président de la République vient encore de réaffirmer — dans une interview accordée à *la Montagne* à l'occasion de son récent voyage dans le Puy-de-Dôme — qu'elle sera « *une révolution tranquille* ».

Ces quelques exemples définissent en tout cas le champ dans lequel des initiatives du chef de l'Etat sont possibles. Les marques d'attention prodiguées tant par M. Giscard d'Estaing que par M. Barre à M. Alain Peyrefitte, dont le dernier ouvrage, *le Mal français*, est précisément une réflexion sur le modèle français d'autorité, témoignent assurément de la volonté du président de la République et du premier ministre de relancer le débat sur ces thèmes.

THOMAS FERENCZI.

ÉDUCATION

La controverse sur la question scolaire se développe entre la gauche et la majorité

Déclenchée par la publication du rapport de M. Louis Mexandeau, la controverse entre la gauche et la majorité se développe à propos de la question scolaire. On trouvera ci-dessous les déclarations faites vendredi 14 janvier par des personnalités politiques et syndicales.

● M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, le 14 janvier, à France-Inter :

« Le parti socialiste ne veut pas et n'a aucunement l'intention de rallumer la guerre scolaire. On parle beaucoup de ce rapport Mexandeau. C'est un document interne de discussion à l'intérieur du parti socialiste, pas seulement sur les problèmes de l'enseignement privé, mais sur l'ensemble des problèmes de l'éducation. (...) Il y a aujourd'hui dans le parti socialiste — et nous nous en félicitons — de très nombreux catholiques qui ont rejoint nos rangs et notre combat. Nous sommes donc les derniers à vouloir recréer je ne sais quelle guerre qui est totalement dépassée à l'heure actuelle. »

● M. GUY GUERMEUR, député (R.P.R.) du Finistère, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, a déclaré vendredi 14 janvier à France-Inter :

« Le parti socialiste affirme qu'il n'y a pas de querelle scolaire après l'avoir lui-même ranimée. M. Mitterrand est gêné, car il cherche à la fois à rassurer les catholiques dont il espère les voix et s'assurer le soutien de la Fédération de l'éducation nationale et du Comité national d'action laïque dont il a besoin. Mais les propos qu'il veut apaisants ne le sont pas (...). Si l'aide aux écoles privées — qui représente 9,30 % du budget de l'éducation alors que le privé scolarise 16 % des enfants — est supprimée, la quasi-totalité des écoles privées disparaîtront. »

● M. ANDRE HENRY, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), écrit dans son éditorial du mensuel *l'Enseignement public* :

« Les éternels tenants de l'enseignement confessionnel et patronal rêvent peut-être de nous voir tomber dans le piège qu'ils nous tendent. Leur rêve n'est qu'illusion. Mais que la gauche prenne garde de ne point céder sur le fond de son propre engagement, sur la détermination qui lui a valu son renouveau et son crédit, et de ne pas tomber dans la provocation d'une prétendue guerre scolaire.

» La main qu'on tend à un chrétien sincère n'a pas besoin de renier ce qu'elle est pour espérer le contact chaleureux et loyal. Les reniements électoraux n'engendrent que l'amertume et la méfiance. Ils portent en eux le déclin et l'échec. »

● M. OLIVIER GUICHARD, ministre d'Etat, ministre de la justice, écrit dans *l'Echo de la presqu'île guérandaise* :

« Il est assez amusant de voir comment François Mitterrand essaie de se dégager de la situation délicate dans laquelle l'a placé la publication du fameux « rapport Mexandeau » sur le sort de l'école libre dans la future société socialo-communiste. (...) Si nous comprenons bien, la gaffe de M. Mexandeau aura été de remettre sous les yeux des fidèles le texte du livre sacré, au lieu de le laisser caché dans le tabernacle. Dans l'Ouest, plus que dans d'autres régions de France, nous sommes particulièrement sensibles à cet aspect du programme commun. »

● LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CHRETIEN (SNEC-C.F.T.C.) estime que la nationalisation de l'enseignement privé entraînerait le licenciement de trente mille salariés, ainsi que des mutations. Les dirigeants de ce syndicat notent, en effet, qu'une partie des personnels de l'enseignement confessionnel n'ont pas les titres requis pour être titularisés dans l'enseignement public, tandis que d'autres occupent des fonctions d'encadrement ou de surveillance qui n'existent pas en aussi grand nombre dans le public, ou ont dépassé la limite d'âge.

Le SNEC-C.F.T.C. refuse aussi la nationalisation pour des questions idéologiques : selon lui, les enseignants chrétiens ne pourraient pas assurer leur mission dans l'enseignement public, et l'école publique du programme commun serait marquée par la lutte des classes et les analyses marxistes.

LE FOND DE LA CLASSE

Les rebuts de la société scolaire ont des visages d'enfants et des regards perdus. Les élèves des « classes pratiques » que nous ont montrés, vendredi 14 janvier, les réalisateurs de l'excellente émission de FR 3 « Vendredi » ne se font aucune illusion sur leur sort : ils sont et resteront des ratés, des « cons », des « voyous » et seize ans — âge de la fin de la scolarité obligatoire — sera « leur plus bel anniversaire ». Ce jour-là, Didier pourra enfin devenir apprenti dans une charcuterie industrielle et cette fille, qui voulait être gendarme, sera peut-être vendeuse. C'est à quoi aspirent ses « copines », unanimes.

Il aura fallu le suicide, au début de l'année scolaire, à Reims, d'une jeune maîtresse d'une classe pratique pour qu'on s'intéresse d'un peu plus près à la vie de ces jeunes exclus de l'intérieur, rejetés des filières honorables de l'enseignement, trop médiocres pour être admis dans les collèges techniques, trop jeunes pour travailler, justes bons à bricoler dans des ateliers et à s'ennuyer pendant les cours, sans perspective professionnelle, attendant que cela se passe et le faisant payer cher à la société adulte que représente le professeur (1).

Des enseignants désarmés et courageux, des parents qui ne comprennent pas qu'on ne « force » pas leurs enfants à « travailler », à « s'instruire » et à « écouter ». Plus désemparés que méchants, plus victimes que coupables, incapables de révolte, prêts à « faire n'importe quoi » pour gagner leur vie, les élèves des classes pratiques étaient la mauvaise conscience de l'éducation nationale. Alors, d'un trait de plume, la réforme Haby a supprimé leurs classes. Désormais, tous les élèves seront mêlés. Les apparences seront sauves. Mais il faudra surveiller le fond de la classe. — Br. F.

(1) Voir à ce sujet l'enquête du *Monde de l'éducation* de janvier sur « l'échec des C.E.S. »

LES ÉLÈVES COMMUNISTES DE POLYTECHNIQUE FONT ÉTAT D'UN « CLIMAT D'INTIMIDATION ET DE RÉPRESSION »

Lors d'une conférence de presse réunie le 14 janvier au Sénat, en présence d'une délégation d'élèves de l'Ecole polytechnique, l'Union des étudiants communistes (U.E.C.) a dénoncé les mesures prises par l'administration militaire pour punir les trente-cinq élèves partis en vacances de Noël avant la date fixée (*le Monde* du 12 janvier). *« Tout est fait pour que règne, pendant les études comme pendant le temps de service, un climat d'intimidation et de répression parmi les étudiants de Polytechnique »*, a dit M. Francis Combes, secrétaire national de l'U.E.C.

Quant aux élèves du cercle Max-Barrel, la cellule communiste de l'X, *« ils refusent aussi bien l'épuration que tente aujourd'hui la direction de l'école, sur ordre du ministre, que la liquidation de la formation par une réforme de l'enseignement refusée à de multiples reprises par tous les étudiants »*. L'U.E.C. demande que soient levées les sanctions infligées aux élèves et renouvelle ses propositions pour *« un statut civil de l'Ecole polytechnique »*.

CULTURE

Sauver l'Acropole

(Suite de la première page.)

La place prééminente qu'occupe la Grèce antique dans le patrimoine de la culture mondiale constitue elle aussi un danger pour l'Acropole. D'année en année, les visiteurs sont plus nombreux : un million en 1968, deux millions en 1974. Plus de quatre millions de pieds usent forcément la pierre. Le socle rocheux est poli — et même fort glissant — et la célèbre courbure du stylobate du Parthénon (1) aurait pu disparaître sous le frottement des semelles des visiteurs.

Les « malheurs » de l'Acropole ne sont pas une découverte récente, mais ils se sont considérablement accentués depuis quelques années. Les archéologues et architectes grecs s'en préoccupent depuis longtemps. Et, à la demande du gouvernement d'Athènes, des missions d'experts ont été envoyées par l'UNESCO en 1968, 1969 et 1975 pour examiner l'état et les problèmes de la conservation de cet ensemble unique. Malheureusement, peu de choses concrètes ont été faites. Pour le moment, aucun plan des interventions à faire n'a encore été arrêté. Le dernier rapport des experts permet cependant d'avoir une idée de l'ordre d'urgence des mesures qui devraient être prises.

La première chose à faire serait sans conteste de mettre à l'abri dans un musée, après les avoir traitées avec précaution, les sculptures, qui sont les parties les plus menacées.

Le roi mythique Cecrops, fondateur de la ville, et sa fille, Pandrose, viennent d'être descendus du fronton est du Parthénon. Et les cinq caryatides authentiques de l'Erechthéion (la sixième est au British Museum) vont être prochainement remplacées par des copies en cours de réalisation à Londres. Certains crieront au massacre de l'Acropole. Mais, comme l'a fait remarquer M. M'Bow, c'est une question de survie ou de mort pour ces chefs-d'œuvre.

D'autre part, le contrôle de la stabilité des monuments s'impose, en particulier celui des parties hautes « rafistolées » avec du fer. Il faudrait enlever ces renforts inadéquats sans abîmer la pierre et les remplacer par des armatures faites pour l'essentiel de titane, seul métal capable de résister aux attaques de l'eau salée et sulfurée. Mais il reste à trouver le mode de fixation capable de rendre solidaires les parties consolidées de leur nouvelle armature.

Troisièmement, il conviendrait d'étudier le socle rocheux fait surtout de tuf calcaire, en vérifier la solidité et enfin concevoir une présentation globale de l'Acropole.

Toutes ces opérations devront impérativement être accompagnées des mesures propres à réduire la pollution de l'air. Depuis le 15 novembre dernier, l'emploi du mazout pour le chauffage domestique est interdit dans le périmètre de la ville entourant l'Acropole... théoriquement. Dans la pratique, comme le disent elles-mêmes les autorités grecques, il faudra plusieurs années pour faire appliquer cette interdiction. Mais on peut se demander si une stricte réglementation contre la pollution de l'air ne devrait pas être imposée à toute l'agglomération athénienne et même aux industries relativement éloignées mais situées sous le vent de la capitale grecque.

Quoi qu'il en soit, M. M'Bow est optimiste. Il espère que d'ici le 10 janvier 1978 sera constitué le Comité consultatif international pour la sauvegarde de l'Acropole dont feront partie de droit les pays qui auront fourni une contribution supérieure à 25 000 dollars (125 000 francs), cette contribution pouvant être donnée en espèces, en nature ou en services.

M. Trypanis, ministre grec de la culture et des sciences, est optimiste lui aussi : quelques heures après l'appel lancé par M. M'Bow, il recevait de l'American Express un chèque de 1 million de drachmes (140 000 francs approximativement), qui s'ajoute à plusieurs dons déjà reçus, dont un de 100 000 drachmes (14 000 francs) de Mme Dolly Koulandris.

YVONNE REBEYROL.

(1) L'art des architectes a doté le Parthénon de formes parfaites grâce à des illusions d'optique évitant l'impression de raideur qu'auraient donnée au monument des lignes droites et des dimensions régulières. Ainsi les colonnes des angles de l'édifice sont-elles un peu plus grosses. Toutes les colonnes sont légèrement inclinées vers l'intérieur (leurs axes « verticaux » se rejoindraient à une hauteur de 1 500 mètres). Le stylobate (le gradin supérieur de la base d'où émergent les colonnades et les murs) et l'entablement (architrave, frise et corniche posées sur le haut des colonnes) des côtés ne sont pas horizontaux mais courbes. Les milieux des côtés longs du temple (30,89 mètres) sont surélevés de 35 centimètres par rapport aux extrémités. L'accès du Parthénon est interdit aux visiteurs depuis quelques années.

SCIENCES

UN DÉBUT D'INCENDIE RETARDE DEUX EXPÉRIENCES AU NOUVEL ACCÉLÉRATEUR DU CERN

Les expériences de physique des particules auprès de l'accélérateur de 400 GeV du CERN, à Genève, ont commencé par un incendie. Le 7 janvier, le jour même de la mise en service, un des électro-aimants qui guident les particules extraites de la machine vers les appareillages expérimentaux a pris feu. Ce début d'incendie était dû à une panne du système de refroidissement. Il entraîne un arrêt pour plusieurs mois des deux expériences alimentées en particules par cet aimant. Mais sept autres expériences continuent normalement, et l'accélérateur proprement dit, d'ailleurs éloigné de plusieurs centaines de mètres du sinistre, n'a subi aucun dégât.

● *La centrale nucléaire ouest-allemande* de 250 MW de Gund*remmingen*, en Bavière, a été arrêtée, jeudi 13 janvier, pour une période indéterminée, après une fuite de vapeur radioactive due à la défectuosité d'une soupape de sûreté, a annoncé, vendredi 14, le ministère bavarois de l'environnement. A aucun moment, a affirmé le ministère, cette fuite n'a entraîné des dangers pour la population locale et le personnel de la centrale.

JEUNESSE

Les ambiguïtés du « travail social »

La courte vie d'un foyer pour enfants et adolescents inadaptés

Des incidents ont eu lieu vendredi 14 janvier dans les locaux de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) de l'Essonne, à Corbeil, où quelques dizaines d'éducateurs étaient venus réclamer la réouverture du foyer départemental de Brétigny-sur-Orge, fermé depuis le début de cette année par ordre du préfet. Les manifestants n'ont pas été reçus, comme ils l'exigeaient, et ont, après une heure d'occupation des lieux, été expulsés par la police. Le cas de Brétigny-sur-Orge n'est pas unique. Qu'il s'agisse du foyer de semi-liberté le Petit-Chanteloup d'Arpajon, fermé en octobre 1976, ou du foyer départemental de l'enfance de Brétigny-sur-Orge, dont les activités ont été suspendues après deux ans de fonctionnement, les deux conflits traduisent les difficultés et les ambiguïtés du « travail social », de ceux qui l'exercent et de ceux qui les « contrôlent ». Le syndicat départemental « santé - social » C.F.D.T. de l'Essonne a lancé un appel à une matinée de grève et à une manifestation, mercredi 19 janvier.

« Conçu au temps de l'ancienne Seine-et-Oise, explique M. Charles Padovani, directeur départemental de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), *et à l'échelle de cet ancien département, le foyer de Brétigny-sur-Orge fut ouvert en octobre 1974. »* Pour accueillir les enfants et adolescents (de trois à dix-huit ans) « cas sociaux » en transit du département, plusieurs pavillons, une école, un foyer de jeunes travailleurs avaient été édifiés, d'une capacité totale d'environ deux cents lits. « *Gigantisme* », clament aujourd'hui les responsables de la section C.F.D.T. des personnels éducatifs du foyer, qui allait bientôt entamer une action revendicative. Pour la C.F.D.T., un foyer conçu selon l'ancienne manière, abandonnée depuis par le ministère de la santé, était voué aux plus grandes difficultés. La prophétie est sans doute facile à faire... après coup.

« La difficulté est venue, explique M. Padovani, *de ce que, malgré la publicité requise, nous n'avons pas pu recruter des éducateurs diplômés ayant déjà une expérience des enfants cas sociaux. » « La direction départementale de l'action sanitaire et sociale*, réplique la C.F.D.T., *a pris le parti de n'embaucher que des jeunes sans qualification. »*

Impuissance ou machiavélisme de l'administration, toujours est-il que le personnel éducatif, dont l'effectif atteignit la soixantaine, était en majeure partie composé de vacataires souvent très jeunes.

Mauvaise tenue

D'emblée, le foyer a « *mal démarré* », il est « *mal géré et fonctionne mal* », selon M. René Sanvoisin, conseiller général (P.S.), qui préside la commission des affaires sociales du conseil général, lequel finance en totalité le foyer. Très vite, les plaintes s'amoncellent, jusqu'à former une partie importante du dossier, épais de 20 centimètres, qui constitue à la D.D.A.S.S. la chronique de Brétigny. Elles émanent surtout des enseignants qui, au foyer ou à l'extérieur, ont affaire aux enfants : mauvaise tenue, négligence, absentéisme...

Après un an d'activités boiteuses menées avec « *un personnel très jeune, très inorganisé, souvent renouvelé* », apparaissent ce qu'on appelle, à la D.D.A.S.S., « *les premières difficultés* » et, à la C.F.D.T., « *la première phase de la lutte* » : une « *réflexion institutionnelle* », sur l'initiative du personnel, pour mettre en place le projet pédagogique qui semble avoir fait défaut à l'origine. L'administration estime avoir participé avec bonne volonté à cette élaboration. Pour les éducateurs, elle n'a eu d'autre but que de substituer à leur projet « *un mélange de projet pédagogique classique et de règlement intérieur répressif, plein de poncifs moralisateurs et dégueulasses* », comme l'explique le secrétaire de la section C.F.D.T.

Ce débat fait éclater l'incompréhension totale entre une administration accusée des pires visées de « contrôle social » et d'asservissement d'enfants déjà défavorisés et des éducateurs qui donnent autant d'importance à la signification théorique et politique de leur pratique qu'à son exercice quotidien.

Dans ces conditions, le licenciement, l'été dernier, de trois éducateurs accusés d'avoir laissé un groupe d'enfants à l'abandon au cours d'un camp de toile, en Vendée, sert de détonateur. Grève et occupation d'une partie des locaux marquent la rentrée et ne cessent qu'avec la conclusion d'un protocole d'accord favorable en tout point aux grévistes : les licenciés sont réembauchés (ils donneront brusquement leur démission quelques jours plus tard) ; des engagements sont pris quant à l'établissement de contrats, au paiement d'heures supplémentaires...

Malgré cela, et M. Padovani s'en étonne encore, le foyer s'engage de nouveau sur la pente de la négligence et du laxisme, et l'administration décide de le fermer jusqu'à nouvel ordre après les vacances de Noël. Les éducateurs syndiqués y voient une manœuvre qui aurait commencé par la diminution constante des effectifs dans le but de remettre en cause la « victoire » des éducateurs que constituait la signature du protocole.

Le précédent d'Arpajon

Aujourd'hui le foyer est fermé, le personnel n'est pas licencié, et chacun s'apitoie sur le sort d'enfants et d'adolescents disséminés aux quatre coins du département ou « placés » en hâte, alors qu'un foyer de 10 millions de francs qui n'a — mal — servi que pendant deux ans attend qu'on lui donne un second souffle...

Trois mois plus tôt, le foyer de semi-liberté du Petit-Chanteloup, à Arpajon, avait connu le même sort. Il avait en apparence tous les avantages que ne possédait pas Brétigny-sur-Orge : un tout petit effectif, un encadrement qualifié et des salaires confortables qu'accordent les associations privées, ce qui n'était pas le cas à Brétigny. C'est un conflit de type très classique qui y a éclaté entre une équipe pédagogique aux conceptions très « progressistes » et un conseil d'administration composé surtout de notables aux conceptions plus « traditionalistes ». Les licenciements qui ont accompagné la fermeture ont été portés devant la justice.

Ces deux affaires ont mis dans l'embarras le conseil général, responsable en théorie mais dont la tutelle ne pèse guère face aux responsabilités légales et aux pouvoirs du préfet. D'autant que son « virage à gauche » après les élections cantonales de 1976 le désigne à l'attention également vigilante et critique de ses détracteurs et de ses amis.

MICHEL KAJMAN.

MÉDECINE

Première télévisée à Toulouse du « chirurgien aux mains nues »

Avec du coton hydrophile

De notre correspondant régional

Toulouse. — *Déclarant avoir été initié par des guérisseurs philippins, M. Michel Carayon, trente-deux ans, résidant dans la région parisienne, est venu à Toulouse expliquer comment il pratiquait la chirurgie « à mains nues ». Une conférence publique, une démonstration dans un sauna finlandais en présence de la télévision et des photographes, une conférence de presse enfin, n'ont pas empêché les sceptiques de rester dans le doute et les fidèles de croire que M. Carayon* « possède un cerveau capable de capter les radiations cosmiques qui lui permettent de dématérialiser le mal à sa racine, de lui faire traverser les tissus humains pour se matérialiser ensuite dans un simple bout de coton hydrophile ».

Au cours de l'examen de passage expérimental, les témoins, parmi lesquels deux médecins et un interne en chirurgie à la faculté de médecine, ont pu accorder au candidat la mention « bien ». *Trois patients s'étaient portés volontaires pour faire palper leurs organes douloureux par le* « chirurgien » *dont la formation scientifique s'est arrêtée au baccalauréat. Il y avait là deux hommes qui se plaignaient de l'estomac et une femme de ses organes génitaux. Et sous les projecteurs des cinéastes et les flashes des photographes, se disant gêné par des présences inopportunes* (1), *le « guérisseur philippin » s'est mis à l'ouvrage.*

De ses longs doigts de manipulateur il palpe longuement la paroi abdominale du premier malade. Il lui faut, nous déclarera-t-il plus tard, faire monter à la surface du corps les causes matérialisées de la maladie. Au préalable il établit un diagnostic aurique, l'aura formant une sorte de halo qui subit des altérations bio-luminescentes en fonction de l'état de santé. Il pratique alors l'exérèse, c'est-à-dire le passage des « substances blanchâtres », causes véritables de la maladie, à travers l'épiderme. Le massage dure plusieurs minutes et l'on voit alors apparaître, dans le morceau d'ouate imbibé d'eau que le « guérisseur » tient entre ses doigts, et qui s'est progressivement teinté de rouge, un filament qu'il extrait à l'aide d'une pince, le seul instrument utilisé au cours de la manipulation.

(C'est terminé. Pour le patient il n'y a plus qu'à attendre entre deux semaines et quatre mois pour savoir s'il sera soulagé. Quant au morceau de coton et aux substances résultant de l'intervention, ils sont précieusement recueillis par M. Carayon qui déclare les analyser puis les brûler. A son arrivée le malade a reçu une enveloppe vide. Avant de partir il la laisse sur un coin du bureau après y avoir placé quelques billets (entre 30 F et 150 F). M. Carayon traite parfois une trentaine de patients par jour.

L'examen oral a été plus décevant. Il s'agissait de répondre aux questions des journalistes. On a entendu M. Carayon déclarer qu'il pratiquait son art avec la bienveillance de certains membres du corps médical (il n'a jamais été poursuivi pour exercice illégal de la médecine). Il n'a jamais pratiqué le magnétisme. Il ne sait pas s'il faut croire aux miracles de Lourdes.

Pour le professeur Yves Lignon, qui enseigne la science des statistiques au groupe d'études parapsychologiques de l'université du Mirail et qui devait donner hier une anti-conférence de presse sur la « chirurgie à mains nues », *l'exercice de M. Carayon relève du charlatanisme. Selon lui, il s'agit tout au plus d'une pratique habile de la manipulation-prestidigitation.*

Le docteur Alain Dubos devait déclarer de son côté « que s'il y a, comme on le prétend, extraction d'organes ou de matières humaines, il faudrait avoir trouvé une méthode pour interrompre les circuits nerveux. Or il n'y a pas eu d'anesthésie ni, à la rigueur, d'acupuncture. »

LÉO PALACIO.

(1) N.D.L.R. — Notre confrère Noël Bayon, journaliste à *l'Aurore*, président de l'Association nationale des journalistes d'information médicale (ANJIM), qui, depuis trente ans, s'intéresse aux problèmes des guérisseurs, auxquels il a consacré plusieurs ouvrages critiques, avait obtenu l'autorisation d'assister à l'intervention du chirurgien aux mains nues avec l'équipe de FR 3 Toulouse. Il devait être expulsé sous prétexte, écrit notre confrère, que son « état d'esprit troublait l'atmosphère de chaude sympathie » nécessaire à la réussite de l'opération.

UNE MISE EN GARDE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministère de la santé a publié le 14 janvier une mise en garde « contre les pratiques dites « de chirurgie à mains nues », présentées comme des interventions sur des malades, qui donnent lieu actuellement à une large publicité ».

« En l'état des informations dont il dispose, ajoute le ministère, il apparaît que ces pratiques, effectuées sans aucune garantie médicale, ne peuvent qu'être illusoires. »

Le ministère précise qu'il a demandé au ministère de la justice d'examiner « si les faits évoqués ne tombent pas sous le coup de la *loi pénale* ».

RAPATRIÉS

● *Un groupe de rapatriés d'Afrique du Nord* s'est heurté, vendredi 14 janvier, devant l'hôtel des impôts de Tonneins (Lot-et-Garonne), aux forces de gendarmerie qui protégeaient l'établissement. Ces rapatriés voulaient être reçus par un représentant de l'administration départementale des impôts, afin d'obtenir un échelonnement du paiement de ceux-ci, *ce qui a finalement été possible* après plusieurs heures de négociations, une fois le calme revenu.

JUSTICE

Libres opinions

La loi du talion

par MEYER JAÏS (*)

DANS leur immense majorité, les adversaires du châtiment suprême le rattachent à la loi du talion, telle qu'ils la comprennent, et ils considèrent la peine capitale comme une sorte de produit de la mentalité répressive du judéo-christianisme

Depuis deux mille ans, on veut à toute force enfermer la morale juive dans le célèbre verset du Lévitique : *« Œil pour œil et dent pour dent »*, et l'on feint d'ignorer que ce même livre nous prescrit dans un autre chapitre : *« Tu ne te vengeras pas et tu ne garderas pas rancune, mais tu aimeras ton prochain comme toi-même. »*

La juxtaposition de préceptes aussi contradictoires est déjà révélatrice de la diversité des domaines englobés par la Tora. Elle embrasse la totalité du réel et elle fixe à chaque sphère son régime propre Dans les rapports interpersonnels, sous réserve que la société ne s'y trouve pas impliquée, la générosité et le pardon constituent une obligation stricte. En revanche, dans les relations entre la société et chacun de ses membres, elle indique comme règle cette loi du talion qui n'est rien d'autre que le principe de la justice formulé d'une manière imagée et stipulant que pour tout dommage causé à autrui il y ait une compensation pécuniaire proportionnée au tort subi.

Que cet impératif s'adresse aux tribunaux, gardiens du bien commun, rien ne le prouve mieux que la manière dont s'exprime l'Ecriture. Elle ne dit pas, en effet, à la personne lésée : *« Tu feras comme on t'a fait »*, mais : *« Il lui sera fait comme il a fait. »* Dès qu'il y a délit par commission, même si la victime se désiste, la société, elle, ne peut renoncer aux poursuites. Pour elle, la valeur suprême est la durée qui, selon la Tora, a sa source dans la justice Celle-ci ne peut être bafouée sans que s'écroule toute civilisation. L'histoire montre que c'est dans ce sens-là que s'est opéré le progrès proprement humain. Les peuples les plus véritablement évolués sont ceux chez lesquels la justice occupe le premier rang.

Parler donc de vengeance, alors que la justice est rendue par des juges dont la fonction est d'arbitrer des conflits entre des tiers qui leur sont complètement inconnus par ailleurs, est un pur non-sens. Leur unique souci est de combattre l'anarchie, le pire des fléaux qui menacent le corps social. Est-ce que le médecin fait la guerre à la maladie pour la punir, poussé par le besoin de répondre au mal pour le mal ? Il en est de même pour les magistrats. Ils ne peuvent tolérer que la justice soit mise en vacance. Sans quoi la confusion submergerait le monde et le replongerait dans le chaos. Du même coup, se trouverait anéantie toute possibilité pour l'homme de tendre aux fins supérieures qui sont les siennes.

Si ce monde doit durer, s'il est synonyme de bénédiction, si le juste est précisément celui qui par ses vertus assure sa perpétuité, c'est essentiellement parce qu'il est le seul lieu où l'homme — formé à l'image de Dieu, nous dit la Bible — peut faire usage de sa liberté et actualiser les virtualités absolument infinies qui sommeillent en lui Cette vie ici-bas représente pour nous la faveur la plus extraordinaire. Elle nous permet de jouer un rôle que personne, pas même Dieu lui-même, ne peut remplir à notre place. Nous seuls pouvons donner un sens à notre propre histoire, à l'histoire de la création et même, selon le judaïsme, à l'histoire de Dieu. Il ne peut être immanent que dans la mesure où il se manifeste sur cette terre, non pas *en* nous mais *par* nous. Se définissant à partir de la justice et de la charité, son règne ici-bas se confond avec celui de la morale. Or il n'y a de morale que par l'homme. C'est là notre part propre dans l'œuvre de la création, que nous avons pour mission de parachever. Elle fait de nous de véritables partenaires dans l'égalité absolue des libertés et dans la réciprocité rigoureuse des rapports

Aussi, l'objectif ultime que vise le judaïsme est-il d'édifier un ordre tel que l'éminente dignité, la valeur incommensurable de la personne humaine, deviennent pour tous l'objet d'un respect sans faille A cet égard, les milliards d'individus que comporte le genre humain ne comptent pas plus qu'un seul homme, ne serait-ce que parce que, à l'instar d'Adam, chacun de nous renferme potentiellement en lui une suite indéfinie de générations. *« Que ferions-nous*, se demande Bergson, dans *les Deux Sources*, *si nous apprenions que, pour le salut du peuple, pour l'existence même de l'humanité, il y a quelque part un homme, un innocent, qui est condamné à subir des tortures éternelles ?... S'il fallait savoir que c'est là une condition fondamentale de l'existence en général, ah, non ! plutôt accepter que rien n'existe, plutôt laisser sauter la planète ! »* On ne saurait mieux définir l'essence même du judaïsme, pour qui la vie d'un homme est littéralement inestimable, sans prix Et c'est pourquoi, la mort d'un innocent est à proprement parler inexpiable.

Mais c'est pourquoi aussi tout l'effort des rabbins du Talmud — ces Pharisiens tant décriés — a tendu à rendre inapplicable la terrible sanction. Voulant sauvegarder le caractère sacro-saint de la vie humaine jusque dans la personne du criminel, sans que s'émousse pour autant l'extrême horreur que doit susciter l'acte le plus monstrueux, le plus contre-nature qui soit, le Talmud, interprète authentique de la Tora, multiplie à l'infini les conditions devant être réunies pour que, du point de vue de la loi, l'on puisse parler valablement d'homicide

Ainsi, il n'était tenu aucun compte des aveux de l'assassin.

Le meurtre devait être établi objectivement par un minimum de deux témoignages, passés au crible et invalidés dès la première contradiction. Une condamnation prononcée à l'unanimité des membres du tribunal devenait nulle *ipso facto*.

Si l'accusé était reconnu innocent, il était aussitôt libéré. Dans le cas contraire, la sentence était rendue le lendemain. Entre-temps, les magistrats, au nombre de vingt-trois, se retiraient par petits groupes et, durant toute la journée et toute la nuit, ils s'ingéniaient à trouver une raison, si mince fût-elle, d'éviter la peine capitale. Ceux qui, la veille, s'étaient prononcés pour elle, avaient la faculté de se déjuger Les autres non.

Ne pouvaient faire partie du tribunal ni des vieillards, ni des eunuques, ni des célibataires. Ils étaient considérés comme manquant de sensibilité. Mais, surtout, il fallait que deux témoins, au moment même où le criminel allait perpétrer son meurtre, soient là pour le prévenir des affreuses conséquences de son sacrilège et que lui-même, à haute et intelligible voix, déclare vouloir les assumer Autant dire que, juridiquement parlant, il n'y avait pas de crime possible On comprend que, selon Rabbi Eleazar ben Azaria, une seule condamnation à mort en soixante-dix ans suffisait à taxer le sanhédrin de meurtrier Rabbi Tarphon et Rabbi Akiba déclaraient de leur côté : *« Jamais pareil verdict n'aurait été rendu si nous avions fait partie du sanhédrin. »* Il y a donc vingt siècles que la conscience juive a répudié la peine de mort.

Le problème qu'elle soulève n'en reste pas moins entier, du moins s'il est posé dans ses véritables termes. Le terrain sur lequel s'affrontent partisans et adversaires n'est pas le meilleur Si le point le plus préoccupant est celui de l'exemplarité, on est logiquement conduit à opiner pour le maintien de ce châtiment. Car non seulement la criminalité ne s'en trouverait pas augmentée mais il y aurait de plus une chance de la voir baisser On ne peut pas en dire autant de son abolition. Le risque d'une recrudescence est plus que probable et l'espoir d'une diminution totalement exclu dans l'état actuel des mœurs.

C'est pourquoi la question fondamentale paraît être la suivante : comment déterminer un progrès général de la moralité tel que le criminel puisse prendre conscience du caractère sacro-saint de la vie humaine du seul fait que l'on va jusqu'à la respecter en lui malgré la monstruosité de son forfait ?

Hélas ! on en est bien loin ! Qui oserait prétendre que l'abolition de la peine capitale peut être interprétée aujourd'hui comme la marque d'un niveau plus élevé de la société ? Elle est plutôt le signe de la dévalorisation de la vie humaine. Selon le Talmud, il y a trois interdits absolus. Plutôt que de les enfreindre, il faut se laisser tuer Ce sont l'adoration des idoles, l'anarchie en matière de sexualité et le meurtre Ils représentent la limite extrême au-dessous de laquelle l'homme se ravale au rang de la brute N'est-on pas en train de la franchir ? Le moment est venu pour l'humanité, si elle veut ne pas périr, de se ressaisir.

(*) Grand rabbin de Paris.

La famille de Broglie souhaite connaître les conventions passées entre le député assassiné et M. de Ribemont

Comme il l'avait annoncé (« le Monde » du 15 janvier), M. Guy Floch, juge d'instruction à Paris, a inculpé, vendredi 14 janvier, M. Patrick Allenet de Ribemont de complicité d'homicide volontaire dans le meurtre de M. Jean de Broglie. Après son audition, pendant trois quarts d'heure, par le magistrat instructeur, M. de Ribemont, victime d'un léger malaise cardiaque, a été transporté à l'hôpital de la prison de Fresnes.

Son avocat, Mᵉ Geouffre de La Pradelle, a donné lecture à la presse de la protestation élevée par M. de Ribemont après son inculpation : « *Je suis la victime d'une infamie qui attente à mon honneur comme à ma personne*, déclare notamment M. de Ribemont. *Je pense être inculpé pour justifier certaines paroles. Ainsi je réserve tous mes droits. Je nie absolument toute participation dans une affaire à qui on veut donner une solution de facilité. Le prince de Broglie était un ami, et c'est la tête haute que je regarderai Mme de Broglie et ses enfants. C'était également pour moi un répondant financier dont j'avais la confiance, comme il avait la mienne. Je ne puis que subir cette inculpation, d'autant plus honteuse que rien ne peut la justifier, car elle ne repose sur rien, mais je renouvelle mes protestations devant une telle atteinte aux droits les plus sacrés de l'homme. (...) Il n'y a aucun lien entre moi et cette affaire, et ceux qui prétendront le contraire ne seront que des menteurs, des subornés et des lâches.* »

Un inventaire

Tandis que M. Guy Floch doit commencer, lundi 17 janvier, à procéder aux auditions, l'affaire de Broglie connaîtra devant le tribunal civil un prolongement inattendu. En effet, Mᵉ Robert Badinter, avocat de Mme Jean de Broglie et de ses trois enfants, a assigné en référé M. Patrick de Ribemont afin de demander qu'un mandataire de justice soit désigné pour faire un inventaire de tous les documents liant le prince de Broglie à M. de Ribemont et dresser un compte entre les deux parties.

Cette demande, qui porte essentiellement sur l'ensemble des documents relatifs au prêt contracté par M. Jean de Broglie auprès de l'agence de la B.N.P. à Bernay et aux conventions qui se sont ensuivies, sera examinée lundi matin à 10 h 30, en audience civile de référé, tenue publiquement par Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris.

Enfin, M. Cesselin, président du tribunal de commerce de Paris, a nommé, vendredi 14 janvier, M. Pesson administrateur provisoire de la société de la Reine Pédauque. Cette décision a été prise à la demande de la banque Jean Demachy, en raison du découvert que cet établissement a consenti à la société. M. Floch ayant saisi, le 4 janvier dernier, les huit mille deux cents actions de la société de la Reine Pédauque dans un coffre personnel de la banque, cette dernière ne dispose plus de cette garantie. M. Cesselin a chargé, d'autre part, Mme Bon, expert comptable, d'examiner la situation financière de la société.

En marge de l'affaire de Broglie, il faut retenir enfin une question écrite adressée par M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), député de l'Aveyron, à M. Olivier Guichard, ministre de la justice. Dans cette question, publiée au *Journal officiel* du 15 janvier, M. Robert Fabre demande au garde des sceaux « *de lui exposer la doctrine de la chancellerie concernant les problèmes soulevés par le secret de l'instruction. Il lui demande également d'indiquer les mesures qu'il compte prendre pour veiller à ce que les résultats des commissions rogatoires ne soient plus dévoilées par les services du ministère de l'intérieur, comme cela a pu se produire lors de récentes affaires, au détriment des règles du droit pénal, de l'information judiciaire et de la défense* ».

QUINZE MILITANTS DE LA C.F.T. JUGÉS POUR COUPS ET BLESSURES A VERSAILLES

Les méthodes spéciales d'un syndicat « apolitique »

Jamais une seule des cent quatre-vingts plaintes déposées depuis cinq ans contre la C.F.T. — Simca-Chrysler — n'avait dépassé le stade du commissariat de Poissy (Yvelines), où, par routine, les policiers préféraient transmettre au sous-préfet avec la mention : « Ne pas communiquer à la presse ». Jamais le parquet n'avait été alerté, jusqu'aux faits graves survenus au cours de l'été 1975 et qui ont amené quinze militants de la C.F.T. à comparaître, les 13 et 14 janvier, devant la septième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, pour coups et blessures volontaires et entrave à la distribution de tracts. Pour la première fois donc, le syndicat C.F.T. s'est retrouvé sur le banc des accusés, au cours d'un procès qui a permis à la fois au ministère public et à la C.G.T. partie civile de dévoiler les méthodes spéciales des commandos de la firme automobile franco-américaine de Poissy.

Maghrébins pour la plupart, recrutés surtout au Maroc sur recommandation du procureur du roi, les inculpés se répartissaient, selon le président Dorlot, entre les « *meneurs* » et les « *cogneurs* », payés par Simca-Chrysler, plus pour « *gérer les grèves* » que pour porter le bleu de travail. Tous étaient poursuivis pour avoir agressé et roué de coups les délégués du syndicat C.G.T., nettement minoritaire dans l'entreprise. En juin et juillet 1975, les cégétistes, qui distribuaient des tracts sur le parking de l'usine, avaient été brutalisés. L'un d'eux, M. Chaleb, qui avait refusé, peu avant, de quitter la C.G.T. pour rejoindre « *le syndicat apolitique et constructif* », avait été frappé avec une telle sauvagerie qu'il devait être laissé pour mort, avec les deux mâchoires fracturées.

« *Les militants C.F.T. nient les faits et paraissent cultiver la mauvaise foi et le silence à un tel degré que cela devient un aveu*, a, dans ses réquisitions, affirmé M. le premier substitut. *Marionnettes actionnées par des mains invisibles, ils ont subi les pressions des personnes qu'ils servent avec un zèle particulier.* »

Sur le plan de la responsabilité morale, le représentant du ministère public a mis en garde ceux qui manipulent des hommes prêts à tout dans le seul but de violer les libertés syndicales : « *Chez Simca-Chrysler, où la C.F.T. entretient*, a-t-il dit, *des liens très privilégiés avec le patronat, règne un climat de peur et de délation tel que moins on en dit et mieux on se porte.* » Contre « *les hommes de main de la C.F.T., pour ne pas dire de la direction de Chrysler* », le substitut Challe a réclamé des peines d'amendes pour les moins engagés, mais, par contre, des peines de prison ferme allant jusqu'à deux mois pour les plus « *dangereux* ».

Pour expliquer pourquoi les témoins avaient été si peu nombreux à vouloir déposer, Mᵉ Charles Lederman, avocat de la C.G.T., a révélé comment l'un des inculpés, M. Chérif Maane, était officiellement le conseil social de Simca-Chrysler, mais officieusement chargé de correspondre avec les services de police consulaire pour faire arrêter au Maroc, pendant leur congé annuel, les militants C.G.T. « *A Poissy, c'est la loi du milieu*, a-t-il plaidé. *Les immigrés sont contraints d'adhérer à la C.F.T. dès leur embauche, s'ils veulent avoir un certificat de travail et une place dans un foyer, sans cela ils subissent les agissements des bandes de nervis de la milice patronale C.F.T.* »

Avant de solliciter la relaxe des deux militants C.G.T., également poursuivis pour avoir répondu par des coups aux provocations, Mᵉ Lederman a souhaité que des sanctions sévères soient prises contre les autres accusés.

Mᵉ Pirche, avocat de la C.F.T., n'a vu dans ce procès qu'une occasion de plus pour la C.G.T. de régler un vieux compte avec la C.F.T. qui lui a ravi la majorité voilà cinq ans aux élections professionnelles chez Citroën « *mais*, a-t-il dit, *rien n'est établi et l'instruction n'a pu fournir la preuve de la responsabilité des militants C.F.T.* ».

Le tribunal rendra son jugement le 24 février prochain.

DAMIEN REGIS.

● *Accident du travail à Lezoux (Puy-de-Dôme).* — Un ouvrier de la fabrique de panneaux de bois aggloméré Isorel de Lezoux (Puy-de-Dôme) a été victime d'un accident du travail vendredi 14 janvier. M. Francis Dijoux, quarante-huit ans, a été happé par une chaîne d'entraînement et étranglé par ses vêtements.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 7 janvier, à propos de la condamnation par le tribunal de grande instance de Cherbourg d'un ingénieur pour divulgation de secret de fabrication par voie de presse, l'article incriminé avait été publié non pas dans la revue *Fondeur d'aujourd'hui*, mais dans *Hommes et Fonderies*. La publication du jugement n'en devra pas moins être publiée dans la revue *Fondeur d'aujourd'hui*.

Après la décision du Conseil constitutionnel

QUI PEUT FOUILLER LES VÉHICULES ?

Après la décision du Conseil constitutionnel déclarant, mercredi 12 janvier, contraire à la Constitution le texte de loi autorisant la visite, sur la voie publique, des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales, quels sont les agents de l'Etat habilités à ouvrir le coffre des voitures et dans quelles conditions peuvent-ils le faire ?

Les services de police et de gendarmerie peuvent procéder à une fouille des véhicules dans plusieurs cas :

— Quand une commission rogatoire du juge d'instruction donne ce pouvoir aux policiers, lors d'une enquête en flagrant délit et au titre de l'enquête préliminaire ;

— Lorsque l'état d'urgence ou l'état de siège a été proclamés ; lorsque l'application de l'article 16 de la Constitution a été décidée ou lorsque l'autorité administrative le permet dans le cas de circonstances exceptionnelles (menace d'atteinte à l'ordre public).

Outre les services de police dans les cas énoncés ci-dessus, les fonctionnaires de l'administration des douanes sont autorisés de manière permanente à fouiller les véhicules jusqu'à une distance de 200 kilomètres en deçà des frontières et dans un rayon de 20 kilomètres autour des aéroports (art. 60 à 64 et 215 du code des douanes), ainsi que certains agents dûment habilités des contributions indirectes (art. 1854 du code général des impôts), voire même, en principe, les fonctionnaires assermentés des P.T.T. (art. L. 20 du code des postes et télécommunications).

Faits et jugements

Douze ouvriers du Syndicat du Livre condamnés.

La seizième chambre correctionnelle de Paris a condamné, vendredi 14 janvier, douze ouvriers du Livre poursuivis pour vol d'exemplaires du *Parisien libéré* et dégradation d'un véhicule servant à les transporter (*le Monde* daté 12-13 décembre).

Cinq des prévenus ont été condamnés à six semaines d'emprisonnement avec sursis, les sept autres à un mois de la même peine. La société du *Parisien libéré* a obtenu 1 050 F de dommages et intérêts, la société de transport 1 500 F. La Fédération des travailleurs du livre C.G.T. a annoncé son intention de faire appel.

Trois mois d'emprisonnement pour un insoumis.

M. Noël Cugnet a été condamné, vendredi 14 janvier, à trois mois d'emprisonnement par le tribunal militaire de Lyon. Incorporé en novembre dernier au 99ᵉ régiment d'infanterie à Sathonay (Rhône), il avait sollicité en début du mois de janvier le statut d'objecteur de conscience. Cette requête avait été déclarée irrecevable parce que M. Cugnet avait formulé, trois mois auparavant, une demande de devancement d'appel.

« France-Soir » condamné pour diffamation envers M. J.-C. Willoquet.

Pour un article publié le 12 mars 1976, jugé diffamatoire envers M. Jean-Charles Willoquet, auteur présumé de plusieurs crimes et délits, M. Robert Salmon, directeur à l'époque de la publication de *France-Soir*, a été condamné, vendredi 14 janvier, à 1 500 F d'amende par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, ainsi qu'à 1 F de dommages et intérêts envers le requérant. M. Willoquet avait été accusé dans cet article d'avoir eu le dessein de prendre en otage le fils du président de la République pour obtenir la libération de sa femme.

Le jugement précise que « *l'honneur et la considération doivent s'apprécier sans tenir compte de l'honorabilité ou de la considération dont la personne peut jouir ou se trouver privée et sans que les juges aient à rechercher quelles peuvent être les conceptions personnelles et subjectives de celle-ci concernant la notion de l'honneur et celle de la considération. Ils n'ont pas davantage à tenir compte, à cet égard, de l'opinion publique de cette personne...* »

CARNET

Naissances

— M. et Mme Julian Durand, ingénieur général des mines en retraite, font part de la naissance de leurs douzième à quinzième petits-enfants.

Bénédicte Durand-Castel,
Marie-José Durand-Carrillo,
Stéphanie Kruse-Durand,
Julie Shingleton.

— Patrick et Maryse Oberreiner et Olivier ont la joie d'annoncer la naissance de

Patricia,
le 9 janvier 1977.
4, Savona Close, Wimbledon (Londres S.W. 19-4-HT.)
14, rue de Strasbourg, 03200 Vichy.

Adoptions

Rémi,
qui est âgé de six mois, est arrivé le 25 décembre 1976 chez Pierre et Huguette Cordelier-Leygnac, qui sont très heureux.
« La Chesnaye », 3, rue Jean-Delsol, 77173 Chevry-Cossigny.

Décès

— Mme Henri Gard, née Granier, M. et Mme Paul Gard,
Les familles Gard, Haon-Gard, Granier, Pele, Ganay,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de leur époux, père parent et allié,

M. Henri GARD,
commandeur de l'ordre de Saint-Charles,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de Saint-Grégoire le Grand,
premier président honoraire de la cour d'appel de Monaco,
avocat général honoraire près la cour d'appel d'Aix-en-Provence,
pieusement décédé le 11 janvier 1977, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Uzès (Gard).
49, rue Grimaldi, M.C. Monaco.
50, avenue des Caillols, 13012 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. François de LAIRE,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 13 janvier 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique.
De la part de :
Mme François de Laire,
M et Mme Robert de Laire et leurs enfants,
M. Edgar de Laire,
M. et Mme Antoine de Laire et leurs enfants.

— Mme Mary Meerson,
M. Georges-Patrick Langlois, avocat à la cour d'appel de Paris, ancien membre du conseil de l'ordre, son frère, et Mme Suzanne Langlois, ainsi que leurs enfants, Jean-Louis et Hugues, ses neveux, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 janvier 1977, de

M. Henri LANGLOIS,
secrétaire général de la Cinémathèque française,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres.
Les obsèques seront célébrées en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, à Paris (13ᵉ), le mardi 18 janvier 1977, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.
[*Le Monde* du 15 janvier.]

Remerciements

— Mme Albert Bignon,
M. et Mme J.-M. Gicqueaux et leurs enfants,
M. Jean Bignon,
M. et Mme René Bignon et leurs enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

Mᵉ Albert BIGNON,
bâtonnier de l'ordre des avocats,
député de Charente-Maritime,
et, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Pour le douzième anniversaire de la mort de

M. Alberto ALFANDARI,
une pensée est demandée, le 17 janvier, à tous ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

— La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame de Sion des Maison de France et de tous pays aura lieu, de 17 h. à 22 h., le jeudi 20 janvier, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris
Messe à 17 h. 30.

— Les « Savoyards de Paris » sont invités à assister le dimanche 23 janvier, à 9 h. 30, en l'église Saint-Merri, à une messe qui sera célébrée à l'occasion de la fête de Saint-François-de-Sales, un des saints patrons de la Savoie. Présidée par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, la cérémonie religieuse sera suivie d'un réception.

Visites et conférences

LUNDI 17 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, entrée de l'exposition, Petit Palais, Mme Oswald : « L'art 1900 en Hongrie ». — 15 h., entrée de la Sainte-Chapelle, Mme Vermeersch : « La Sainte-Chapelle ». — 15 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Zujovic : « Puvis de Chavannes ». — 15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « L'Europe romane ».

CONFERENCE. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le décor intérieur en France ».

A L'HOTEL DROUOT

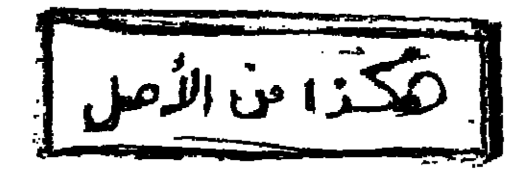
VENTES 17 JANVIER

S. 3. - Objets d'art Extrême-Orient.
S. 4. - Tableaux, Céramiques, Meubles anciens, Pianos.
S. 20. - Tableaux Objets de fouilles.

EXPOSITION 17 JANVIER

S. 11. - Tableaux XIXᵉ, Montres.





Le Monde aujourd'hui

UN CLUB

Alauda veut aller jusqu'au bout

REFAIRE le monde, transformer la société, à quinze ans, c'est banal. A quarante, ça l'est beaucoup moins. Les belles idées sont oubliées. Elles sont entrées depuis longtemps au musée des utopies.

Pourtant le Club Alauda (1) *veut aller jusqu'au bout. Onze hommes d'horizons divers — pour la plupart employés de bureaux ou d'usine, — unis par « un immense désir de faire quelque chose pour la France », viennent de fonder ce club. Son unique but : émettre des idées pour cultiver « la force et l'originalité » de notre pays. Le nom d'Alauda n'a d'ailleurs pas été choisi au hasard.* « C'était le nom de la première légion gauloise » (2), *explique le président du club, un chauffeur de taxi.* « Cela montre que nous sommes attachés à nos racines. Nous voudrions d'ailleurs créer des villages gaulois dans tous les immeubles. Vous savez, chaque Français est un paysan. Il a un petit coin de terre dans le cœur. » *Mais, pour mobiliser la France, il faut former la jeunesse, lui redonner un idéal.* « Pour cela, *poursuit-il,* nous voulons installer des bases omnisports. L'armée encadrerait les jeunes, comme chez les Chinois. Le sport, voilà le meilleur moyen de lutter contre le conservatisme français. »

La vie champêtre

Construire des « bases » coûte cher. Alors le club entend les financer par les bénéfices d'entreprises qu'il faudra créer dans un premier temps. Une société de taxis-motos à Paris ou encore une usine de voitures équipées de moteurs à eau. Folles ces idées ?

« Non, elles sont d'avant-garde. Chez nous, elles jaillissent sans arrêt. »

Le programme est vaste, mais diffus. Des usines créées en coopératives ouvrières aux bases d'éducation sportive, le chemin passe aussi par la qualité de la vie. « Il faut être humaniste et transformer la société au service de l'homme. » *Cela commence par le cadre de vie:* « Je serais maire d'une ville, *affirme le président,* j'exigerais des chômeurs, pendant quatre heures par jour, qu'ils balaient les villes et qu'ils plantent des fleurs. »

Il faut retourner vers la vie champêtre. Par des minicassettes diffusant des chants d'oiseaux dans les arbres de Paris, par des troupeaux de vaches et de moutons descendant les Champs-Elysées... Et pourquoi chaque Parisien ne ramènerait-il pas une livre de terre de la campagne, après chaque week-end ? En les groupant, on planterait des fleurs sur les avenues. On pourrait créer un « service national » non plus basé sur la défense, mais sur les travaux de la terre. Garçons et filles iraient faire les foins, vendanger et aider les paysans. Le programme est écrit, planifié, les deux premières « bases » sont prévues à Senlis et Fontainebleau. Il ne reste plus qu'à attendre les capitaux pour prendre le départ. D'ores et déjà, le club a fait quelques suggestions à l'administration : « Si vous saviez tout ce qu'on a pu remuer, mais tout le monde s'en moque. Et pourtant, je suis sûr que, au fond d'eux-mêmes, beaucoup de gens pensent comme nous. »

Peut-être la France sera-t-elle « alaudiste », un jour. En tout cas, onze hommes y travaillent avec ardeur et consacrent tous leurs loisirs à mettre en forme des idées.

MARIE-CHRISTINE VALLET.

(1) Club Alauda : 7, parc du Moulin-Neuf, 93240 Stains.

(2) Le mot « alanda », adopté par les Romains, est à l'origine du mot français alouette.

UN COURS

Réussir sa vie en quatorze leçons

« *BONSOIR, mes amis !*

— Bonsoir André ! » répondent en chœur quarante personnes sagement assises dans la salle de conférences de ce grand hôtel du centre. Au fond de la pièce se tiennent six assistants, hommes et femmes, anciens participants des cours que nous nommerons ici les cours Erbely. Ils aident bénévolement l'animateur et participent à l'organisation des séances.

Car l'organisation est le point fort des cours Erbely. En effet, cet enseignement, mis au point il y a une cinquantaine d'années dans un pays anglo-saxon par Andrew Erbely, a progressé et s'est implanté au fil des ans dans les grandes villes d'Europe occidentale. Les cours sont basés sur trois ouvrages écrits par Erbely lui-même et régulièrement réédités : *Comment devenir orateur*, *Comment gagner l'amitié* et *Evitez les soucis*, qui vont devenir les livres de chevet des élèves auxquels on distribuera, en outre, sept livrets de synthèse dont les intitulés révèlent tout le programme : *La clé secrète de la réussite. Un moyen simple et rapide de devenir un orateur. Comment se souvenir des noms. Comment obtenir les meilleurs résultats en conférence-débat. Comment se faire aimer de son auditoire. Le livret d'or des principes*, extraits de *Comment gagner l'amitié* et *Evitez les soucis* ». Enfin, *Comment évaluer vos mérites personnels*. Rien de moins.

« *Fais l'enthousiaste et tu seras enthousiaste !* » clame à trois reprises, crescendo, André l'animateur, un quinquagénaire à lunettes, tiré à quatre épingles, remuant les bras en battements rapides, imité par les six assistants qui donnent l'exemple.

« *Fais l'enthousiaste et tu seras enthousiaste !* » répètent ensemble les élèves debout, battant des bras.

La séance, qui commence toujours par une petite mise en train, peut s'ouvrir également par cette formule-type, prononcée avec vigueur et conviction :

« *Je connais des gens qui vont dans la médiocrité et qui resteront dans la médiocrité. Pourquoi ? Je vais vous dire pourquoi ! Tout simplement parce qu'ils sont incapables d'agir !* »

Les cours, divisés en quatorze séances, qui ont lieu hebdomadairement de 19 heures à 23 heures, sont ouverts à tous, dans la limite toutefois des places disponibles car leur succès ne se dément pas. L'âge des participants se situe entre dix-huit ans et soixante ans, toutes les couches sociales étant pratiquement représentées malgré le prix imposé de 1 200 francs par personne.

Chaque élève, constamment encouragé, soutenu, complimenté, mais jamais critiqué, prononcera chaque fois au moins une causerie d'une durée d'une minute et demie à deux minutes suivant les cas. Les sujets se rattachent toujours à des événements vécus personnels, voire intimes, et les interventions susciteront en général l'émotion, le rire ou la colère. C'est ainsi que l'on pourra écouter Madeleine, une petite blonde joviale, conter d'une voix brisée le dernier Noël de son fils aujourd'hui disparu ; Jean-Yves, un grand jeune homme aux cheveux bouclés, son accident d'auto, alors qu'il jouait à inverser les pieds sur les pédales d'accélérateur et de frein ; ou Jacqueline, une jeune fille d'apparence effacée, qui raconte sa liaison avec un homme marié.

GUY TOZIA.

(Lire la suite page 15.)

Délinquance

GUY ET LES GARS

NOUS sommes assis l'un en face de l'autre, vers 11 heures du soir, dans un café de la rue de Crimée, tout en haut du dix-neuvième arrondissement. Guy a un blouson noir de rocker, malgré ses quarante-deux ans, un jean super-étroit, et sur la tête un bonnet de trappeur canadien à queue de fourrure. Autour de nous, les « gars », une bonne dizaine, avalent des platées de spaghetti en chahutant.

« *Tu vois,* dit Guy, *j'ai deux chiens, un petit et un énorme. Gangster et Vagabond. C'est pas tellement pour moi, c'est pour les gars. Ils disent que mes chiens, ça leur remplace un peu l'amour qu'ils n'ont jamais eu. Ils se sentent aimés de mes chiens, et ça les émerveille, l'attachement et la fidélité. Toi, je suppose, tu as eu de l'amour dans ton enfance et dans ta jeunesse, et moi aussi d'une façon fantastique, mais, eux, on ne les a pas regardés vraiment, alors s'ils aiment mes chiens, ce n'est pas difficile à comprendre...*

» *Ils me disent tout. Je sais tout ce qu'ils ont fait, tout ce qu'ils font, et souvent ce qu'ils vont faire. Leur confiance est totale. Il leur arrive de surgir chez moi en disant :* « Guy, j'ai les flics au cul. » *Alors, je vois ce qu'on peut faire. Je suis leur complice à cause de cette confiance, indirectement complice, bien entendu, et sans le vouloir ; mais, enfin, ayant choisi ce type de vie, j'en accepte les risques. Mes rapports avec la police sont moins que bons, les flics ont du mal à admettre mon rôle, et je n'ai même pas droit au secret professionnel. Mais je ne veux pas perdre la confiance des gars ; pour moi, c'est l'essentiel...* »

Les gars avalent leurs spaghetti à toute vitesse. Il y a celui qui se fait la tête de Johnny et qui porte sur son blouson clouté un badge avec la photo de son héros à dix-sept ans. Il y a le Noir avec ses cheveux-casque à l'afro. Il y a le petit tatoué aux yeux de velours, avec une boucle d'oreille, une seule. Il y a Paulo, la casquette vachement enfoncée, d'où s'échappent des mèches longues ; il y a le minet blond avec son beau col roulé en mohair ; il y a des boots effilées, des jeans seconde peau, des fermetures Eclair qui brillent dans tous les sens et toutes sortes de breloques sur les poitrines dénudées.

Au fond du puits

« *Je vis comme eux,* dit Guy, *j'ai pris leurs horaires. Je me couche chaque nuit vers 3 heures et je recommence à 10 avec l'équipe qui travaille avec moi. Le matin, on en voit beaucoup, certains ont passé la nuit dans la rue, d'autres ont dormi dans notre F 3, il y a toujours sept ou huit duvets pour eux. Ils apportent un journal, et on regarde ensemble les offres d'emploi. Ils se servent de mon téléphone, et ils appellent eux-mêmes les employeurs ; quelquefois, je parle à leur place, mais il faut qu'ils se débrouillent tout seuls. L'après-midi, je fais de l'intendance, des démarches administratives ou des visites aux prisonniers, Fleury-Mérogis, la Santé, Fresnes. Et puis, le soir, il y a d'autres gars qui débarquent. Nous en connaissons plus de trois cents, ici, dans le quartier, et nous travaillons avec cent cinquante. Alors, on va bouffer, et puis on écoute des disques chez moi, on lit les journaux ou on fait une « tournée-rue », c'est-à-dire le tour des cafés pour en rencontrer d'autres. C'est un lieu d'échanges privilégié. Chaque soirée est une improvisation.*

» *Ce sont des piétinés, des humiliés, des piégés, des pas-regardés. Le petit tatoué, là, quand il veut rentrer chez lui, au bout de deux minutes, son père lui montre la porte depuis qu'il a été à Fleury. Il a deux tentatives de suicide, à dix-sept ans...*

» *Les gars sont au fond du puits, et moi, je suis simplement solidaire de leur souffrance. Et la solidarité chez eux, vous n'en avez aucune idée dans vos milieux. Ils partagent les piaules, ils partagent l'argent, ils partagent tout.* »

Les gars ont mis des pièces dans le juke-box et, pris par le rythme, ils dansent, chaloupent, se déhanchent les uns devant les autres, la bouteille de bière ouverte dans la main. Ils se prennent par les épaules, se cognent les têtes, se défient du poing ou du pied, s'empoignent et se marrent en hurlant, tandis qu'au bar deux ou trois Arabes, qui ont l'habitude, les regardent à peine...

Du mercurochrome sur les plaies

« *Il faut être là,* continue Guy, *pendant les années qu'on leur donne, disponible. Quand tu fais ce boulot, tu t'y plonges en entier. De temps en temps, la fatigue nerveuse est trop forte, alors je décroche et je vais prier deux jours chez les moines pour me retrouver. Après, ça va. Finalement, au début, j'ai eu l'impression de changer leur vie ; maintenant je sais que c'est surtout eux qui ont changé la mienne. J'ai pris leur langage, j'ai accepté certaines de leurs lois, par exemple, la franchise, la netteté, la solidarité jusqu'au bout. Tout ça, c'est bon, mais écoute, l'essentiel, pour moi, c'est ceci : je refuse d'être un des éboueurs de notre société, je ne suis pas le spécialiste de la délinquance, c'est l'affaire de tout le monde. Je lutte afin de compromettre le maximum de gens dans cette tâche et d'abord ici dans le quartier. Il faut aller ensemble aux racines de la délinquance et commencer par le commencement : l'habitat humain, le travail déshumanisant, et le fric qui est à la tête de tout. C'est un engagement personnel, et collectif, et politique qui les aidera à vivre debout, par eux-mêmes, sans qu'ils soient d'éternels assistés pour notre bonne conscience. Sinon, qu'est-ce qu'on fait ici ? On met du mercurochrome sur des plaies béantes...* »

Guy est un prêtre et un éducateur de rue. Depuis onze ans. Il estime qu'il est un privilégié : « *Avec eux,* dit-il, *j'ai rencontré l'Eglise des pauvres, et je vis mieux l'Evangile.* »

OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

LES TROIS POLITIQUES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

C'EST André Malraux qui, le premier semble-t-il, a parlé il y a une quinzaine d'années de la « politique politicienne ». La formule a vite fait fortune. Chacun désormais en use, et parfois en abuse. Elle désigne en vrac les jeux et les débats des partis, les querelles, rivalités et manœuvres des hommes politiques et même par extension, le fonctionnement des institutions et les affrontements électoraux. Il va sans dire que ce sont là des mots qu'on ne prononce que du bout des lèvres, au mieux avec ironie, au pire avec mépris et dégoût.

A côté de cette politique des politiciens, on entend souvent invoquer la « nouvelle politique ». Le terme est ambigu, et il est utilisé en deux sens très différents, opposés même.

Il recouvre d'abord la politique plus subie que choisie qui est faite pour — et non par — les hommes quelconques, davantage sujets que citoyens, pour nous tous en un mot. Cette politique envahit bon gré mal gré notre vie quotidienne ; elle est accueillie généralement avec résignation, mais tantôt aussi, les jours ordinaires, avec une sourde irritation, tantôt enfin, et plus rarement, avec colère ; ou alors dans des circonstances tout à fait extraordinaires et pendant un instant privilégié qui ne se présente guère que tous les vingt ou trente ans, dans une sorte d'unanimité fiévreuse, de fugace communion nationale.

Cependant, la « nouvelle politique », c'est aussi, à l'inverse, une sourde espérance. Oh ! ses contours sont flous, sa nature difficile à saisir, son contenu plus vague encore. Elle procède, chez les jeunes surtout, de la certitude qu'il existe sûrement d'autres façons d'administrer les hommes et de gérer le bien commun que celles qui sont mises en œuvre dans le monde d'aujourd'hui, à l'Est comme à l'Ouest ou ailleurs. Elle se réfère confusément, cette espérance, à l'image idéale, utopique bien sûr — mais l'utopie, n'est-ce pas tout simplement un avenir rêvé qui console d'un présent mal vécu ? — d'un univers de paix, de liberté et de fraternité, où la seule arme serait l'amour et dont le but se nomme simplement le bonheur.

« Politique politicienne », « nouvelle politique » imposée ou au contraire idéalisée. Hélas ! il y a aussi une troisième politique, et présentement en France, nous sommes, si l'on ose dire, dedans jusqu'au cou.

***

Cette politique-là, elle se développe dans l'ombre et le mystère, à l'abri des regards du bon peuple et même à l'insu, pour une large part, des politiciens. La partie se joue entre gens du même monde, le beau, le grand et parfois le demi, une main sur le portefeuille, l'autre sur l'étui revolver. Ici, pas de cadeaux, pas de quartiers, ni idées ni sentiments : l'argent, la puissance, le pouvoir, sont les seuls moteurs, les seuls objectifs.

Les hommes qui se côtoient et se mêlent parfois dans cet étrange univers souterrain n'auraient dû, en principe, jamais se rencontrer, encore moins travailler ensemble. On y trouve, pêle-mêle, des agents secrets et des financiers, des policiers vrais ou faux et des truands de bas étage, des aventuriers perdus de dettes et de crimes et des militants politiques purs, ardents et déterminés, des trafiquants d'armes, voire de drogue ; et parfois — rarement il est vrai — des personnalités de premier plan auxquelles leur nom, l'importance de leurs affaires, les responsabilités qu'elles portent ou ont portées, leurs mandats et leurs fonctions, confèrent une façade de respectabilité apparemment inattaquable.

Il convient, certes, d'éviter toute généralisation hâtive, tout jugement sommaire. Confondre dans un même soupçon tous les financiers et tous les policiers, les militants de tous bords et les hommes d'affaires en tout genre, les « importants » de tout milieu et une foule de personnalités, les rejeter en bloc dans un même enfer, serait évidemment absurde. Les convictions, le sens du devoir, le service de l'Etat, le dévouement au bien public, la rigueur morale, le souci de l'intérêt national ou collectif, tout cela existe, heureusement, dans ces milieux-là comme ailleurs. De même il serait vain et dangereux de vouloir chercher le ressort secret de tout événement dans des actions occultes, de louches complicités, d'obscures mais redoutables combinaisons, en privilégiant systématiquement et aveuglément ce type d'explication.

Cependant il y a des moments, dans la vie publique, où cela ne sent pas bon. Et en ce moment précisément, il faut bien le dire, cela pue.

***

On songe, bien entendu, en lisant ces réflexions, à l'affaire de Broglie. Personnage important à plus d'un titre, sinon considérable, il n'a pas seulement été assassiné, mais le voici en voie d'être, rétroactivement, déshonoré, et par ses propres amis.

Or des raisons de cet abandon et de ce discrédit, aucune justification n'a été donnée. On ne connaît qu'une misérable et confuse histoire de prêt pour l'achat d'un restaurant, avec tout un grouillement d'intermédiaires douteux et d'hommes de main recrutés par un policier pourri, une histoire à laquelle personne ne peut croire malgré la caution que lui a précipitamment accordée le ministre de l'intérieur. Il n'est pas de jour, en revanche, où, dans les sociétés, les relations et les affaires de la victime, ne se découvrent quelque nouvelle entreprise plus ou moins fantôme, quelque connection supplémentaire plus ou moins inquiétante, quelque transaction plus ou moins suspecte.

Comment éviter, dans ces conditions, que les imaginations ne s'enfièvrent et que le meurtre n'apparaisse comme une simple péripétie dans une partie infiniment plus grave, importante et étendue, mais secrète ? Comment empêcher les hypothèses les plus absurdes de prendre corps ? La vérité serait-elle si effarante ou effrayante qu'il paraisse finalement préférable de laisser le champ libre aux pires soupçons ?

D'une tout autre nature, car cette fois une lutte et un enjeu politiques, à l'échelle internationale, en constituent l'arrière-plan, l'arrestation à Paris, par la D.S.T., d'un responsable palestinien, puis son expulsion précipitée n'en posent pas moins une foule de questions sans réponses et qui, sans doute, comme dans l'affaire de Broglie, le resteront. A ce titre elle appartient, elle aussi, à la politique de l'ombre et du sang — sang des victimes des attentats palestiniens, sang des Palestiniens assassinés ces derniers mois à Paris et ailleurs, sans que leurs meurtriers aient jamais été identifiés. « C'est la guerre », entend-on dire et, en un sens, c'est vrai. Une guerre qui, parfois, sent fort le pétrole, et nous voici de nouveau en pleine série noire.

On pourrait poursuivre longtemps la liste : et Jean Kay, à propos, est-il mort ou vivant ? Gabriel Aranda — vous vous souvenez, « l'Archange » — se porte bien et a fait fortune, dit-on, mais ses révélations n'ont guère eu de suites... Tout cela n'est pas nouveau : sans remonter à tels « scandales » ou « affaires » de la III[e] ou de la IV[e], la V[e] République, de l'O.A.S. et sa répression à l'enlèvement de Mehdi Ben Barka pour ne citer que deux épisodes notoires, n'est pas exempte de mystères demeurés inexpliqués. Il semble même que la tendance naturelle à maquiller les cartes et à étouffer les affaires gênantes ait été, depuis dix-huit ans, encouragée par le goût du secret, l'imprégnation, voire la manie, du renseignement, l'existence de mouvements semi-clandestins agissant parfois contre le pouvoir, mais aussi parfois à son instigation et à son profit, une excessive tolérance envers les abus d'autorité, tous ingrédients réunis dans un système fortement hiérarchisé et peu contrôlé.

La « politique de l'ombre et du sang » affleure rarement dans l'actualité, mais quand elle y débouche, c'est toujours de façon violente et inattendue. En de tels moments, la « politique politicienne », si usée, inadéquate, lassante qu'elle soit, retrouve une certaine utilité, faute de mieux. A la condition, toutefois, qu'il n'apparaisse pas — enfin, pas trop — que certains hommes sont à la frontière de ces deux pratiques, avec un pied de chaque côté. Car, dans ce cas, toute l'histoire récente risque d'être ressentie comme une énorme mystification, toute l'organisation de la société politique comme une gigantesque duperie.

Et quand on en arrive là, il ne reste plus, alors, pour un temps, de recours que dans la « nouvelle politique », celle de l'espoir bien sûr et non de la résignation, même si elle est irréaliste, même si elle n'est qu'utopie.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Daily Telegraph

Perfide B.B.C.

Les Allemands qui vivent en Grande-Bretagne sont stupéfaits de la manière dont leurs compatriotes sont dépeints dans les nombreuses émissions que la télévision britannique consacre à la dernière guerre, rapporte le *DAILY TELEGRAPH*.

Selon le quotidien anglais, un correspondant de la radio allemande basé à Londres, Karl Heinz Wocker, juge cette façon de faire « *particulièrement perfide après la manière dont les Allemands se sont ingéniés à favoriser l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne (...)* ».

M. Wocker admet cependant qu' « *il est peu probable qu'un homme d'affaires de Manchester qui passe ses soirées à regarder ces émissions en déduira qu'il doit immédiatement annuler la commande qu'il vient de passer à Munich pour la transférer à Milan (...). Pourtant, on aurait tort de considérer ces émissions comme aussi anodines que des westerns (...)* ».

Par exemple, estime M. Wocker, « *chaque fois que des journalistes britanniques discutent à la radio ou à la télévision du système de représentation proportionnelle qui existe en République fédérale d'Allemagne, ils manifestent à son encontre tous les signes du dégoût physique et de l'horreur intellectuelle* ».

Cependant, « *des efforts certains sont faits pour expliquer l'Allemagne contemporaine aux Britanniques. De sorte qu'on peut espérer que l'image traditionnelle de l'Allemand — Frankenstein — a de bonnes chances de s'effacer dans l'avenir* ».

Newsweek

Les économies de Svetlana

Selon l'hebdomadaire américain *NEWSWEEK*, « *Svetlana Peters, la fille de Staline, a appris quelques-unes des dures leçons du capitalisme depuis qu'elle a quitté l'U.R.S.S., il y a dix ans. Elle a gagné plus d'un million de dollars* (5 millions de francs) *avec ses deux livres :* Vingt lettres à un ami *et* En une seule année. *Mais, de ce pactole, il ne lui reste que 200 000 dollars* (1 million de francs). *Elle attribue cette situation à de mauvais investissements dans l'agriculture et à un manque total du sens des économies.*

» Les bonnes ménagères américaines font leurs achats » dans les soldes, raconte-t-elle. Moi je n'ai jamais appris » cet art. Et il est trop tard pour que je puisse me rééduquer. » Svetlana a décidé d'investir sa fortune d'une façon plus réaliste et espère pouvoir mener une vie raisonnablement confortable de grande bourgeoise, à moins qu'elle ne fasse encore des dépenses folles.

» La fille de Staline a divorcé de son troisième mari, l'architecte William Peters. Elle habite en Californie, avec sa fille de cinq ans, Olga, une villa avec piscine qui lui a coûté 60 000 dollars (300 000 francs). »

L'OPINION

Les « trottoirs de la bricole »

Le quotidien marocain *L'OPINION* trace ce mélancolique tableau des petits métiers qui s'exercent à Rabat :

« *Sous-alimentés, à des centaines de kilomètres de leur femme qui a peut-être divorcé, les bricoleurs en tout genre qui ont échoué sur les trottoirs de la capitale ne pensent qu'à une chose : l'école pour leurs enfants. Ils sont des centaines à proposer leurs services quotidiennement, peintres, menuisiers, plombiers, jardiniers d'occasion, assis sagement non loin de Bab-El-Had, dès 7 heures du matin.*

» Assis à terre, il parle sans lever la tête : « J'habite Douar-» Doum. Je suis là dès 7 h du matin. La misère m'a tout appris » dans cette vie. Je peux peindre, faire le maçon, réparer une » panne électrique. Je peux même faire la lessive. Le jour où » j'arrive à trouver un emploi, je peux gagner jusqu'à 1 200 cen-» times (13 francs français). J'essaie de ne pas tout dépenser, » car il est très probable que le jour d'après, je ne trouverai rien » à faire. A 8 heures, à midi et le soir, je m'offre un demi-pain » et un verre de thé. Je n'ai qu'un seul enfant qui n'a pas encore » atteint ses quatre ans. Pour le moment, il est avec sa mère » à Rhamma, dans la région de Marrakech. Certains mois, » j'arrive à envoyer 50 dirhams (1 dirham : 1,10 F) à ma femme. » Ma belle-mère vit avec nous et elle pousse sa fille à me faire » des scènes chaque fois que j'apparais là-bas. Je n'ai encore » que trente-cinq ans, mais je n'ai plus d'espoir dans l'amélio-» ration de ma situation. Cela fait un an que je n'ai pas changé » de vêtements. Ce n'est pas avec toutes ces difficultés que » j'arriverai un jour à être mieux placé dans la société comme » ceux qu'on voit passer devant nous soir et matin. Ça fait deux » mois que je n'ai rien pu envoyer à ma femme. Je ne sais même » pas comment elle se débrouille. Peut-être a-t-elle dû vendre » l'un des deux tapis que nous possédons et qui constituent » toute notre fortune. Si elle n'écoute pas sa mère pour aller se » remarier un de ces jours ! »



Pour un vrai mariage démocratique

Le quotidien des jeunesses communistes, la *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA*, se fait l'écho des préoccupations d'un psychologue, M. Naltchadian, qui souhaite la création d'un « Service national des mariages ».

Pour M. Naltchadian, ce sont « *la recherche excessive de la jouissance et l'ignorance sexuelle* » qui constituent les plus grands dangers qui menacent les mariages des jeunes Soviétiques. Pour le psychologue, seul « *le véritable amour, lieu de la communication spirituelle et affective, et non l'attirance sexuelle primitive* », peut assurer la félicité conjugale. Mais « *seuls les individus ayant une tournure d'esprit démocratique peuvent espérer y parvenir, contrairement à ceux qui sont affligés d'un caractère autoritaire. Ceux-là utilisent l'amour pour assouvir leur soif de puissance* ».

L'institution d'un Service national des mariages permettrait, juge M. Naltchadian, « *d'accroître le nombre des familles stables et le taux de natalité. Nous avons toutes les bases scientifiques pour mettre en œuvre ce projet. Ce n'est plus qu'une question d'organisation* ».

Lettre des monts Usambara

Le souvenir de Kaiser-Wilhelmstal



UN coin pour fenêtres étroites sur un jardin négligé, une collection de bibelots sur un assortiment de meubles dépareillés, une baraque solide mais sans cachet, le tout fait penser à quelque faubourg anonyme de Berlin-Ouest. Comme gardes, deux chiens fin de race alsacienne et peu vindicatifs, trois hiboux juchés sur des piles de dossiers défraîchis d'un bureau sur cour. Une chambre de maître dont les rideaux ont été arrachés par un petit singe qui se terre sur une énorme armoire de nos campagnes. Des tapis usés et lacérés. Un monde petit, marginal, presque à l'abandon. Insignifiant et gentil.

Vieux couple, anciens fermiers allemands du Tanganyika. En fin de journée, ils regagnent instinctivement ces deux fauteuils qui tournent le dos aux fenêtres — à leur *lebensraum* disent-ils, — à l'Afrique, leur vie. La bière est à peine fraîche, faute de réfrigérateur. Les clichés sont jaunis, soigneusement préservés, d'avant la première guerre mondiale. Cols roides d'officiers et administrateurs de la Deutsch Ost-Afrika, la moustache fournie et toujours surmontée d'une casquette, posant au volant de l'une des premières automobiles d'Afrique. Ils se souviennent. Elle, toujours vive, qui continue de s'affairer, comme par réflexe. Lui, bonhomme, sans amertume, mais d'une tristesse assez lucide pour admettre la coïncidence entre le soir de leur vie et la fin d'une époque.

LA route qui mène de Mombo à Lushoto, au cœur des monts hemstal avant que la Société drières. Pourtant, ces monts situés juste au sud de la frontière kényanne, à mi-chemin entre le Kilimandjaro et le port de Tanga, sont l'une des régions les plus peuplées de Tanzanie. Les gens s'appellent les *ma-shambas* — les cultivateurs, — ethnie hétérogène qui a été refoulée sur la montagne. « *De notre temps, à mi-parcours, on avait installé l'un de nos gars. Son seul travail était de maintenir la route en état. Il n'en reste pas grand-chose* », raconte le vieil Allemand, sans aigreur.

Il est né sur place, en 1909. Il se rappelle la première visite du général von Lettow Vorbeck, cet officier allemand qui, jusqu'à l'armistice de 1918 et avec succès, avait imposé aux Britanniques d'Afrique orientale ce que l'on considère comme « *la dernière guerre des gentilhommes* ». « *J'avais alors sept ans. Sa Ford, un modèle T, est tombée en panne juste en face de cette maison* », dit l'ancien fermier. Cela se passait en 1916. « *Quand von Lettow est revenu en Tanzanie voilà une douzaine d'années, des dizaines de milliers d'anciens Askaris (les soldats africains engagés par les Allemands) s'étaient alignés sur la jetée du port de Tanga pour le saluer* », raconte-t-il.

Les monts Usambara n'appartiennent pas à l'Afrique des grands lacs. Ils formeraient plutôt une oasis de fraîcheur et de cultures qui domine la plaine côtière de Tanga, face à l'île de Pemba. Le président Nyerere, — *mwalimu* ou le maître d'école, comme l'appellent familièrement les Tanzaniens, — vient assez régulièrement s'y reposer dans une propriété de style néerlandais qu'avaient autrefois fait construire les gouverneurs britanniques. Mais les autres visiteurs, de Dar-Es-Salaam et de Tanga, se font de moins en moins nombreux. Le Lawns Hotel de Lushoto n'est plus qu'un maigre reflet d'un brillant et bien agréable passé avec ses peintures défraîchies, ses meubles qui sentent la poussière et l'humidité, ses tables vides et son billard au tapis vert déchiré. La colonisation s'estompe. En bordure de la ville, quelques bungalows bien alignés et nets derrière un grillage flambant neuf rappellent que la « coopération » et l'aide internationale ont pris, ici comme dans d'autres lieux, le relais. Des Norvégiens refont des pistes de montagne.

LUSHOTO s'appelait Kaiser-Wilhelmstal avant que la Société des Nations, en 1922, confie officiellement la Deutsch Ost-Afrika aux Britanniques qui l'administraient déjà en partie depuis 1916. Fille de l'un des deux premiers missionnaires allemands envoyés dans les montagnes bleues au siècle dernier, — « *car il y avait trop de concurrence islamique sur la côte* », explique-t-elle, — demoiselle de soixante-seize ans engagée dans une campagne solitaire de forestation, — on dit encore *Fraulein*, dans son cas, parmi les derniers Allemands des monts Usambara. — Mlle Wohlrabe se souvient d'une époque « *où les jeunes filles manquaient tant que des jeunes hommes pouvaient annoncer leurs fiançailles à la ronde sans en avoir même prévenu l'intéressée* ».

Elle raconte comment telle ou telle colline, aujourd'hui nue, était boisée. « *Quand j'explique aux paysans que s'ils continuent à couper le bois sans replanter, leurs enfants n'auront plus rien, ils rient et me demandent comment, moi, je peux lire l'avenir* », dit-elle. « *Les exemples du Tchad et du Sahel n'ont pas de sens ici, on est trop loin* », ajoute-t-elle. Elle mène sa campagne en prélevant un peu d'argent sur la pension mensuelle de 500 marks que lui verse Bonn et avec l'aide d'un ancien ami de son père, un Africain, âgé aujourd'hui « *d'au moins cent six ans* », dit-elle.

Bismarck, peu tenté par l'aventure coloniale, s'y était cependant résolu lors du congrès de Berlin (1884-1885). Une administration rude, « *de la discipline* », reconnaît l'ancien fermier allemand de Lushoto en racontant la terrible répression, en 1905-1906, de l'insurrection des Maji-Maji. « *Le bilan de la Deutsch Ost-Afrika n'en reste pas moins remarquable pour l'époque* », en juge cependant le jésuite français Sylvain Urfer, avant d'ajouter : « *En moins de vingt-cinq ans, les bases d'un profond changement économique étaient jetées : 1 250 kilomètres de chemins de fer reliaient Dar-Es-Salaam à Kigoma (lac Tanganyika) en 1914 ; des plantations de sisal, café, arachides, coton, hévéa, employaient 172 000 salariés, et les premières coopératives africaines avaient fait leur apparition ; en outre, 100 000 élèves étaient scolarisés en langue vernaculaire.* » « *L'administration obligeait les missionnaires à enseigner le swahili* », rappelle, de son côté, l'ancien fermier.

DANS les monts Usambara, les premières automobiles ne se sont pas contentées de créer de petites paniques. « *Elles ont apporté de la plaine les premiers moustiques et la malaria* », poursuit-il. Auparavant, pour rendre visite à un voisin, entre planteurs allemands, il fallait souvent une bonne journée à dos de cheval. « *On restait deux semaines* », dit-il. Le vieux couple se souvient aussi de la seconde guerre mondiale, la déportation et les sept années de détention dans des camps de regroupement en Rhodésie. Ils en parlent peu, comme s'il s'agissait d'une parenthèse malencontreuse. Et puis, en 1947, ils ont retrouvé cette baraque de début du siècle, seul lieu réel de vie.

Depuis la nationalisation de leur ferme, voilà quelques années, ils vivent d'un atelier de garagiste qui tourne bien. « *Mais les Africains ne paient pas* » dit-il. On se voit entre expatriés de la région. Deux prêtres catholiques « *autosuffisants* et *qui font encore de bonnes saucisses bavaroises* », les gérants d'une ferme de mission. Petite communauté européenne de deux douzaines de personnes, étalée sur une cinquantaine de kilomètres de montagne. Etonnée par le monde qui l'entoure. Un monde qui, à ses yeux, se dégrade un peu plus chaque année, fait de petits fonctionnaires incompétents ou peu capables, en tout cas, de comprendre ce qu'on leur demande. La farine, le sucre, l'huile ?... Les produits de base se font rares quand ils ne sont pas introuvables. « *Même du temps des Anglais, les produits essentiels ne manquaient pas* », en juge l'épouse allemande d'un gérant de ferme.

A l'heure où les trois hiboux commencent enfin à voir un peu, le vieil homme semble perdu dans ses songes. Un nouvel éloge du colonialisme ? « *Non*, répond-il, *nous étions durs, mais pas par méchanceté ; parce que nous voulions que les Africains apprennent quelque chose* » Et d'ajouter : « *Ce qui voulait dire qu'ils soient capables de nous rendre davantage service.* » La leçon, il n'en est pas dupe : « *Au Tanganyika, les Allemands ont provoqué, en vingt ans, un gros impact, mais si vous voulez me demander quelle a été la puissance coloniale qui a eu l'influence la plus positive en Afrique, je crois devoir vous répondre qu'elles ont toutes échoué.* » Amer ? « *Non, seulement un peu triste* », rétorquera gentiment l'ancien fermier allemand devenu garagiste, au moment où le soleil se couche sur Lushoto, ex-Kaiser-Wilhelmstal, à deux heures de piste de montagne de l'axe Dar-Es-Salaam-Nairobi, le dos tourné à sa fenêtre, le regard penché sur un papier jauni qu'il finit par reposer sur une pile dont le volume n'a sûrement pas changé depuis de longues années. L'heure du détachement.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ITALIE

LE TRAIN DES CARDINAUX

VERITE en deçà des Alpes, erreur au-delà. Quand un cardinal prend le train en France, il paye son billet comme tout un chacun et se mêle aux autres voyageurs plus ou moins incognito. En Italie, les princes de l'Eglise non seulement sont titulaires d'une carte leur permettant de faire autant de voyages gratuits qu'ils le désirent (1), mais encore peuvent demander qu'un compartiment distinct leur soit réservé. A noter que cet avantage ne figure pas dans le concordat, dont la révision va être entreprise, mais il va évidemment dans le sens de son esprit.

Un sondage serait actuellement en cours parmi les cardinaux pour savoir s'ils seraient disposés à renoncer à ce privilège.

Peut-être que l'Eglise italienne pourrait en contrepartie suggérer des voyages gratuits pour les indigents : voilà qui serait évangélique... — H. F.

(1) Les parlementaires italiens jouissent des mêmes avantages. En France, leurs homologues ont droit à trente aller et retour gratuits entre Paris et leur circonscription et à six aller et retour hors de leur circonscription par an. En outre, ils ont une carte d'abonnement S.N.C.F.

DANEMARK

La vie, le bien le plus précieux

METTE FOG - PEDERSEN, une des adversaires les plus irréductibles de l'euthanasie, est morte récemment au Danemark à l'âge de soixante-cinq ans. A la fois par ses écrits et son propre exemple, elle avait participé de façon particulièrement active — voire passionnée — au débat sur « *le droit des incurables de se voir accorder une mort miséricordieuse* » qui s'est poursuivi en Scandinavie cette dernière décennie.

Epouse d'un ancien ministre des cultes, aujourd'hui consul général à Flensbourg, cette mère de trois enfants avait, jusqu'à la cinquantaine, mené une existence bien remplie à l'université populaire de Roeding que dirigea longtemps son mari et où elle enseigna elle-même tout en veillant à l'administration de l'économat.

Atteinte en 1964 d'une myasthénie aiguë, rapidement incapable de bouger, de manger seule et même de parler, elle n'était plus maintenue en vie depuis 1966 que par un poumon d'acier. Malgré cela, faisant face à l'épreuve avec une énergie farouche, elle avait réussi non seulement à garder un contact étroit et constant avec le monde extérieur grâce à la radio et à la télévision, mais aussi à publier huit livres qui ont été des *best-sellers* au Danemark. Ses ouvrages, elle les avait dictés lettre par lettre à ses infirmiers à l'aide d'un système de morse qu'elle avait inventé, en frappant sur un carton de légers coups du bout des doigts — les seuls mouvements qu'il lui était encore possible de faire.

Dans les premiers elle évoquait sa jeunesse et ses expériences familiales et professionnelles passées. Les suivants sont des essais et des méditations sur des sujets d'actualité et sur sa situation d'allongée sans espoir de guérison. Le dernier en date, *Solitude*, traitait non de sa propre solitude de malade, car c'est là un sentiment qu'elle affirmait n'avoir jamais éprouvé, y compris à ses heures de plus grandes souffrances, mais de celle qui, s'il faut en croire les statistiques, les psychologues et les médecins, frapperait la majorité de ses compatriotes aujourd'hui. A tous ceux-là elle reprochait amicalement de n'avoir jamais réussi à s'intéresser à quelque chose de précis et de passer les yeux fermés à côté des richesses de la vie.

« *Tant qu'elle nous est donnée...* »

Cette vie, elle devait à maintes reprises, chaque fois que rebondissaient en Europe septentrionale les discussions sur le problème de l'euthanasie, assurer au fil d'entretiens divers que jamais un instant elle n'avait souhaité en être délivrée. « *La vie est sacrée pour moi*, déclarait-elle ainsi en 1972 au quotidien *B. T.*, *nous avons le devoir d'en traverser tous les aspects tant qu'elle nous est donnée* », et elle ajoutait, non sans ironie : « *Si l'euthanasie était légalisée ici, je pense que j'aurais déjà été expédiée* ad patres *depuis longtemps.* »

Juste avant sa mort, elle était parvenue à terminer cinq causeries sur ce thème que la radio danoise diffusa en novembre aux émissions religieuses du réveil.

Mette Fog-Pedersen avait reçu d'innombrables lettres de lecteurs inconnus la remerciant de l'aide morale que ses écrits et son témoignage leur avaient apportée.

CAMILLE OLSEN.

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

SUR EUROPE 1

DU JOURNALISME A REMONTER LE TEMPS

FREHEL, qui chante son grand succès : la Java bleue. *Puis, sur une musique douce de l'époque, une voix calme et assurée qui commence à raconter :* « Août 1939 : ce sont de vraies vacances. Joyeuses et détendues : j'allais même dire insouciantes. Mais ça n'est pas le cas. Tous ces gens qui écoutent *la Java bleue* ont, au fond d'eux-mêmes, une pointe d'angoisse... Le mot guerre est sur toutes les lèvres. » *Cette voix, que les auditeurs d'Europe 1 peuvent entendre tous les samedis, est celle de Philippe Alfonsi, trente-six ans, ancien chef des informations de R.T.L. (jusqu'en 1971), grand reporter à la télévision dans l'équipe de Pierre Desgraupes jusqu'à juillet 1972, puis producteur à Europe 1 des émissions de l'après-midi.*

Depuis septembre dernier, après une semi-retraite de deux ans, Philippe Alfonsi coproduit (avec l'Institut national de l'audiovisuel) et anime (de nouveau sur les ondes d'Europe 1) une émission de caractère historique. Le titre, Histoire d'un jour, *indique son objet : raconter, à partir de documents sonores d'époque et d'interviews de personnages y ayant participé, un événement marquant de ces cinquante dernières années. En fait, Philippe Alfonsi s'attache surtout à le replacer dans son contexte :* « L'événement n'est qu'un prétexte, *dit-il,* mon but véritable est de rendre compte d'une période, de recréer un climat, une atmosphère. »

C'est pourquoi les chansons, les extraits de pièces de théâtre et de dialogues de films de l'époque représentent une part importante de l'émission.

Mais l'émission vaut également par les documents historiques qu'elle présente, dont certains vraiment étonnants, tel ce reportage, diffusé en direct par la radio allemande, d'un bombardement des positions anglaises en Crète par l'aviation nazie, comme s'il s'agissait d'un simple match de football Allemagne-Angleterre. La guerre n'est-elle pas aussi un spectacle ? Ou encore, le samedi 27 novembre, cette stupéfiante interview d'un gamin de quinze ans, membre de la légion des volontaires français et de retour du front russe. On n'est pas près d'oublier ses réponses hésitantes et sa conclusion : « A bas le bolchevisme et merde à Staline ! »

Souvent, on fait parler les protagonistes. Le 23 octobre, c'était Paul Colette, l'ouvrier qui blessa gravement Pierre Laval en août 1941, qui commentait son attentat manqué. Quelques semaines auparavant, c'était le témoignage émouvant et pathétique — probablement trop — de Mme Maurice Bardèche sur l'exécution de son frère, Robert Brasillach. Cette émission, « dont le véritable sujet était l'épuration », *provoqua* « des retombées désagréables ». « Malgré mon extrême prudence, *déplore Philippe Alfonsi,* quelques dizaines de personnes ont téléphoné pour me traiter de fasciste et m'accuser d'avoir voulu réhabiliter la collaboration. » *Quant à l'émission consacrée à l'appel du 18 juin, elle a aussi suscité des réactions passionnées, mais en* sens inverse, *certaines personnes protestant contre ce qui leur était apparu comme une* « apologie du gaullisme ». *Nouvelle preuve que, plus de trente années après, les souvenirs de cette époque restent vivaces.*

Philippe Alfonsi veut également voir là une preuve qu'il reste avant tout un journaliste : « Je prétends que, parlant des cinquante dernières années, je peux encore avoir un comportement de journaliste, ne serait-ce que parce que j'ai vécu la plupart des événements dont je parle. Par conséquent, je ne suis pas objectif. D'ailleurs, je plaide contre l'objectivité. »

Aujourd'hui, en effet, « à la radio comme à la TV, on exige du journaliste d'être objectif. Mais c'est l'objectivité de l'équilibre qui consiste à ne rien dire ». *Le résultat, c'est que* « le journaliste n'est plus qu'un simple porte-micro. Il fait de plus en plus un métier d'O.S. ».

Philippe Alfonsi a vite tiré les conclusions de cette situation : « Je suis brouillé avec le principe du journalisme. Le plus intéressant, maintenant, c'est d'être producteur, car on a toute liberté pour faire ce qu'on veut dans les limites de la décence. »

CHRISTIAN CHAISE.

★ Europe 1, tous les samedis, 14 h.

Les confidences de G.S.-B.

UNE voix, au loin, parle. C'est la nuit. Plus précisément, le cœur de la nuit. L'heure où les cœurs s'ouvrent pour se confier, pour écouter. La voix ? C'est celle d'une jeune fille, une étudiante, une ouvrière, une amoureuse, une malheureuse. C'est celle d'un homme, un marin, un P.-D.G., un garçon de café, un alpiniste. Ces voix, toutes ces voix, qui viennent de France, de Suisse, de Belgique, d'Angleterre, d'Italie et qui, tous les soirs, pendant une heure, se confient, ce sont celles qu'on peut entendre sur Europe 1, dans une émission qui s'appelle « la Ligne ouverte ». L'émission de Gonzague Saint-Bris. Tous les soirs, de minuit à une heure, G.S.-B. ouvre sa ligne pour écouter battre les cœurs de la nuit.

— Pourquoi, tous les soirs, toutes ces voix, tous ces gens, pourquoi tous ces appels, toutes les nuits ? Pourquoi, en l'espace d'un an et demi, une émission diffusée à une heure dite « d'écoute faible » est-elle devenue un phénomène social en soi, le début d'une histoire nouvelle, une nouvelle histoire d'amour et de fraternité ? Pourquoi un homosexuel, une mère de famille, une ancienne prisonnière, un navigateur solitaire, un joueur professionnel, une prostituée, un forain, un drogué, un aristocrate, un voleur, une jeune fille de bonne famille forment-ils tous ce même numéro : ALM. 90-00, pour dire leurs peurs, leurs désirs, leurs bonheurs, leurs peines, leurs secrets ?

Parce que, de l'autre côté, dans un studio vide et à peine éclairé, il y a quelqu'un qui sait les écouter, quelqu'un qui aime leur parler. Au début, on s'étonne. La voix est un peu dure, un peu cassante, avec son habituel : « Oui, bonsoir ; de quoi voulez-vous me parler ? »

C'est que, justement, Gonzague Saint-Bris n'a pas le temps de parler de la pluie et du beau temps, il n'a pas envie de « bavarder », de se perdre dans les *interminables « comment ça va ? Et le chien ? Et la voisine ? »* qu'on nous sert à longueur d'antenne et de journée. En revanche, il a tout le temps de parler. De parler vraiment. De ce qui est vrai, de ce qui est important : le bonheur, le malheur, l'amour, la mort, le travail, la passion, les gens, les gentils, les méchants : la vie, en somme.

Gonzague Saint-Bris a compris quelque chose, et, de sa génération, il est le premier à l'avoir compris. Il a compris que si on ne veut pas parler à tort et à travers, écrire comme on fait une chose que la décence m'empêche de nommer, et vivre pire encore, il faut avant tout apprendre à faire ceci : écouter. C'est-à-dire aimer. G.S.-B. aime ceux qui lui parlent, ceux à qui il parle. Et ceux qui parlent et qui l'écoutent le lui rendent bien. C'est aussi simple que ça. Il suffisait d'y penser.

G.S.-B. a choisi d'aimer, de nous aimer et de nous faire aimer.

G.S.-B. a choisi de relever un drapeau depuis bien longtemps tombé : le drapeau de l'amour, de la fraternité, du « don fou de soi », comme il l'écrit lui-même (le porte-drapeau, comme vous savez, c'était celui, au temps où il y avait encore des guerres avec des drapeaux, sur qui on tirait le premier. Aujourd'hui, ça n'a pas changé). Ce drapeau, il l'a appelé : Renaissance II. Parce que les romantiques, eux aussi, ont commencé par porter un drapeau — le même drapeau. Le romantisme, comme tous les mouvements de cœur et d'esprit, a commencé comme ça, un jour, une belle nuit, par quelqu'un qui s'est levé et s'est dit qu'il fallait gagner, pour les autres, pour la vie, contre la mort, contre l'égoïsme, la bêtise et l'ennui. De ces mouvements, vous en connaissez un qui n'ait pas gagné la partie ?

MARC CHOLODENKO.

★ Europe 1, minuit.

« Voyages dans le cosmos »

EN SUIVANT L'EXEMPLE DE FLAMMARION

UNE maquette : celle des principales configurations célestes. Les planètes situées par rapport au Soleil. Tout un « système » bien animé d'un mouvement scientifiquement proportionnel aux rotations du monde céleste.

Nous sommes sur la Terre. Sur le petit écran, devant la maquette, un professeur, M. J.-C. Pecker, décrit l'organisation du cosmos, et raconte la gravitation des astres. Non, la beauté des ciels n'est pas fortuite : Newton l'a expliqué, après Copernic, Kepler et Galilée. Et ces révélations ont fait grand bruit.

Né dans une famille pauvre, le petit Camille Flammarion était un enfant studieux. Travailleur manuel, il apprit seul, dans les livres, les étoiles et les constellations, les humeurs de Vénus et les habitudes de Jupiter. Parvenu au rang d'astronome, il fit bâtir à Juvisy son observatoire, passa des nuits à contempler, observant, notant méticuleusement : dans le monde entier son nom fut connu des hommes de sciences tant il écrivait de livres. Cependant, la porte de Camille Flammarion restait ouverte aux petits, désireux de savoir, aux jeunes étudiants en quête de ses enseignements. La vie presque trop exemplaire du « grand précurseur » a donné à Monique Tosello et Jean Lallier l'idée de départ, pour la série « Voyages dans le cosmos », six émissions d'une heure, diffusées par FR 3.

Cette série de « nouvelle astronomie populaire » ne prétend pas être un traité, ni une somme, elle prouve simplement que le mot « vulgarisation » n'est pas toujours péjoratif, restrictif, elle démontre aussi que le genre « scientifique », s'il est dépourvu des attraits qui expliquent les sondages favorables, est un genre qui a sa place à l'antenne (la qualité des récentes émissions culturelles « Méditerranée » a su le confirmer).

Jean Lallier a fait ses débuts à la télévision avec la série scientifique « Visa pour l'avenir ». L'évolution des programmes, les changements d'horaires, expliquent peut-être que ses « Portraits de l'univers » réalisés pour Antenne 2 soient maintenant réduits à trois émissions par an. Mais à FR 3, certains, soucieux de donner à la chaîne une image plus « encyclopédique », n'ont pas dédaigné cette science, l'astronomie : cette discipline un peu spéciale qui attire de nombreux amateurs. La Société astronomique de France compte sept mille membres, des passionnés en tous genres pour qui l'amour du ciel est un hobby ou, à l'opposé, une profession. Ceux-là qui, adolescents, ont lu Jules Verne, puis Camille Flammarion, et se sont parfois presque ruinés pour acquérir l'équipement, les instruments adéquats, afin de mieux regarder les cratères de la Lune, les quatre satellites du monstre Jupiter, ou les taches étranges sur la figure du Soleil.

A quoi sert l'astronomie ? Le dernier numéro de cette série le dira-t-il ? Et en saura-t-on davantage sur les OVNI après avoir entendu les témoignages de ceux qui y croient et en ont vu ? *« Qu'importe »,* dit le professeur Jean-Claude Pecker : *« Si tout cela ne sert à rien, tant pis. C'est beau. »*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Chaque vendredi, FR 3, 21 h. 30. Rediffusion le dimanche, 16 h. 55.

« ESPACE MUSICAL »

La matérialité des sons en images

EN 1968, un certain nombre de contestataires — dont des musiciens — rejetaient une fois de plus la musique classique comme expression d'un art « bourgeois » (en réalité, le problème se pose de façon cyclique depuis le début du siècle). Jean-Michel Damian se bat depuis plusieurs années à la radio pour que la musique classique — qui est effectivement le domaine dans lequel le phénomène d'élitisme s'est développé au point qu'on assiste à une véritable appropriation de cette musique par une catégorie sociale, d'aucuns diront une classe — soit l'affaire, la propriété de tous.

« Même si on n'est pas luthérien, on peut être ému par Bach, dit Jean-Michel Damian, *même si on n'est pas sensible aux mythes et aux fantasmes de la bourgeoisie allemande pendant le romantisme, on peut être ouvert à Schumann. C'est un peu la même chose... D'autre part, le fait que Beethoven ait eu à vendre sa musique aux bourgeois n'entraîne pas un jugement de valeur, n'est pas déterminant : le compositeur n'est pas une machine qui fabrique ce qu'une classe veut, même s'il fait partie de cette classe, il reste toujours un artisan du son. Au-delà de l'idée de mécénat, il y a celle de travail personnel. Les vies de Mozart, de Beethoven, sont celles d'hommes qui ont été les premiers à choisir la liberté, qui ont rompu avec l'idée de musiciens fonctionnaires, mais il leur fallait bien un public,* « se vendre », *vendre chacune de leurs œuvres. Leur drame pour vivre, cela m'apparaît plus important que leurs histoires de cœur pour comprendre leur musique. »*

La musique comme travail concret, la musique ne reflétant pas qu'elle-même mais toutes les formes de l'imagination, les rapports de la musique avec la vie quotidienne, les mythes, les religions, les saisons, l'économie, les pratiques sociales et les idées d'une époque : depuis 1970, Jean-Michel Damian tente de faire oublier la conception « occidentale », récente et fausse selon lui, que la musique est une chose abstraite. Avec le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F., avec « Musiques et sciences humaines » à France-Culture, puis, depuis septembre 1975 avec « le Temps de vivre » sur France-Inter, il revient sans cesse sur cette idée de la musique comme phénomène sonore — qui a une matérialité et avec lequel le corps a des rapports, — de la musique en relation avec l'histoire, concernée par le monde. « Espace musical », la nouvelle émission hebdomadaire qu'on lui a confiée depuis le 9 janvier à FR 3, est une prolongation en images de la même démarche.

Il s'agit d'écouter, de découvrir une œuvre : chaque émission comprend l'enregistrement intégral d'un concert (document acheté en France ou à l'étranger, parmi les plus prestigieux), mais cet enregistrement filmé est l'aboutissement d'une autre découverte, approche par l'intérieur, par l'extérieur, par des chemins de promenade, par toute une série d'informations sur et autour de chaque création. Ces émissions d'initiation à la grande musique toucheront-elles le grand public comme elles en ont l'ambition ? Elles sont peut-être encore un peu hésitantes : la « Symphonie n° 4 » de Mendelssohn se disperse justement trop dans les bibelots italiens de l'époque, mais la répétition qui précède le « Lied » de Brahms ou l'explication d'une partition avant la « Symphonie Jupiter » de Mozart permettent d'entrer avec surprise et plaisir dans les complexités de formes et les couleurs du son.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Chaque dimanche, FR 3, 17 h. 50.

Concurrence

LES RAPPROCHEMENTS de PIERRE BOUTEILLER

EN février dernier disparaissait des programmes de FR 3, sous la pression affirmée et réaffirmée des dirigeants de cinéma (« le Monde » du 26 février 1976, la version télévisée de l'émission « Le masque et la plume ». *« Il est contraire à la déontologie professionnelle qu'un entrepreneur de spectacles critique devant le public qu'il a rassemblé un spectacle présenté par un concurrent »,* déclarait alors la commission concernée par les rapports du cinéma et du petit écran.

C'est aujourd'hui sur Antenne 2 (qui diffuse au moins quatre films chaque semaine) la disparition d' « Ecran blanc et rideau rouge », magazine du théâtre et du cinéma coproduit par José Artur et par Pierre Bouteiller, qu'ont chassé des dimanches de la chaîne les projets de Jacques Martin — projets encore en voie de réalisation du fait de la grève des artistes-interprètes. Et si, dans « Ecran blanc et rideau rouge », il arrivait encore que l'actualité cinématographique donne lieu à un semblant de débat critique, c'en est, cette fois, bel et bien fini.

C'est pourquoi Pierre Bouteiller ne peut — comme il dit — « s'empêcher de faire des rapprochements » entre les « recommandations affectueuses » que prodiguaient naguère, avec insistance, certaines associations professionnelles et la disparition de son émission. Quant à José Artur, il parlera encore de théâtre sur Antenne 2 le dimanche après-midi : en direct de l'Empire et sous forme de jeu télévisé.

A. R.

Le renouveau de l'URTI

Une bourse d'émissions hautement culturelles

LA réunion annuelle du bureau de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI) a eu lieu le mercredi 12 janvier à la maison de Radio-France. Cette rencontre était la première depuis l'élection de M. Gabriel de Broglie, directeur de Radio-France, à la présidence de l'URTI. Les membres du bureau international ont approuvé la nouvelle charte mise en place lors de l'assemblée générale du 10 novembre 1976, et aussi étudié les projets de l'URTI pour 1977.

L'Université radiophonique et télévisuelle, organisme créé du temps de l'O.R.T.F., avait quelque peu pâti de l'éclatement de l'office. L'URTI vient d'être restructurée : elle s'internationalise et se dote d'ambitions nouvelles. « *Le mot universitaire,* dit M. Gabriel de Broglie, *n'est plus qu'une façade. Les émissions proposées ne doivent pas être des séries de cours magistraux. Il ne s'agit pas d'un enseignement sanctionné par des diplômes. Il faut pouvoir s'adresser au public réel et divers de la radio et de la télévision, mais toujours avec des programmes d'un haut niveau culturel. En cela, on peut parler d'université des ondes.* »

L'URTI regroupe les organismes des pays membres, ou associés, de l'Union internationale des télécommunications, qui, en dehors de tout but lucratif, souhaitent échanger ou promouvoir des émissions radiodiffusées ou télévisées, de caractère culturel. Une vingtaine d'organismes de radiodiffusion et une vingtaine d'organismes de télévision adhèrent à l'URTI, versant pour cela des cotisations modiques. Ils proposent ou demandent des émissions libres de droits à cette sorte de bourse d'échanges. Deux commissions présidées, celle de la radio par Mme Zouhir (Tunisie), et celle de la télévision par M. B. Moussolo-Germain (Congo), sont chargées de coordonner, d'orienter, de recenser les échanges, de fixer les objectifs communs aux divers organismes intéressés afin de parvenir à une « *meilleure information audiovisuelle transculturelle* ».

Institution « transculturelle » en effet, car, si les organismes francophones sont nombreux à adhérer à l'URTI, d'autres cercles de coopération internationale s'établissent grâce à cette structure. Ainsi les organismes de radiotélévision de plusieurs pays de l'Est envoient des émissions à destination des pays de l'Ouest et, inversement, ils diffusent des programmes fabriqués par les stations d'Europe occidentale. Des échanges existent aussi entre les organismes des pays occidentaux et ceux des pays en voie de développement (Afrique du Nord, Afrique noire et Amérique latine). D'autre part, la coopération radiophonique et télévisuelle entre les pays d'Europe de l'Ouest ne peut que se renforcer.

Ainsi, Antenne 2 diffusera au moment de Pâques un film commandé par l'URTI au cinéaste belge André Delvaux : *Dirk Bouts* qui est plus et mieux qu'un documentaire. Ceux qui disposent d'un récepteur de télévision en couleurs devront sans faute regarder cette « recherche » à propos d'un peintre hollandais, né à Haarlem en 1415, et qui fut, en 1468, nommé peintre officiel de la ville de Louvain, celui à qui l'on attribue le Retable du *Très Saint Sacrement*, une *Adoration des mages*, et qui réalisa pour l'hôtel de ville de Gand une « série » consacrée à la justice d'Othon.

André Delvaux, en amoureux du fantastique, a ressenti sa peinture avec le tempérament d'un Flamand authentique. Il la livre avec des images, d'autres images, celles du cinéma, les mêmes, vivantes, collées : Haarlem, Louvain. L'œuvre de Dirk Bouts, filmée « sur commande », ressuscite. Si tous les documentalistes « officiels » avaient le talent du réalisateur d'*Un soir, un train* et de *Rendez-vous à Bray*...

Mais la production télévisée ne constitue pas l'essentiel des activités de l'URTI. Traditionnellement, cette organisation internationale d'origine française avait une vocation « radiophonique ». C'est toujours vrai : ainsi en 1977, trois cent vingt programmes de radio seront-ils confiés à l'URTI. A la maison de Radio-France, on se chargera comme avant de multiplier les bandes, de répartir les émissions après les avoir éventuellement traduites.

Structure d'échanges, l'URTI pourrait aussi représenter pour les organismes intéressés une sorte de stimulant, l'occasion permanente d'un « concours international », pour l'amour de l'art : *« A la maison, il y a du gâteau »*, c'est la phrase qui revient en refrain dans le film d'André Delvaux.

M. L.-B.



RADIO-TELEVISION

Libres opinions

LE JOUR « J » DES ACTEURS

par LAZARE KOBRYNSKI (*)

C'ETAIT il y a quelques mois. Une discussion terne entre un ancien responsable d'une chaîne de télévision et un détenteur du pouvoir de contrôle sur les mass media (1).

J'ai suivi inlassablement ce face-à-face : ici, le tenant d'un pouvoir qui me semble être plus abstrait que figuratif ; là, le protagoniste qui est devenu un figurant.

La médiocrité de son vocabulaire, je me suis dit, le rendait apte à diriger une scène provinciale moyenne. La caméra, impitoyable examinateur, plus au service du procureur que de l'avocat. Peu de gens hissés aux destins nationaux ou départementaux sortent grandis par le « gros plan », et ce sont souvent les gens simples, anonymes, à qui il donne une aura insoupçonnée. Il y avait pourtant, dans l'homme que je scrutais, quelque chose au moment des difficultés, une gêne, qui m'a touché : sa candeur. C'est à cette candeur, selon toute vraisemblance, que nous devons la magnificence, pas encore égalée, de la chaîne qu'il a dirigée : ces dramatiques remarquables, les « Cinq colonnes à la une », la floraison d'autant d'œuvres que de créateurs.

Dont acte et merci...

Mais cela durait trop. Deux mots-clefs, mots sacrés, régissant la vie politique et la création artistique du pays. Le changement est pour le premier ce que la recherche est pour le second.

La politique n'est pas de mon ressort, mais que n'a-t-on pas vu, dans le domaine du théâtre, sous la bannière de ladite recherche ? Quel bazar de niaiseries, d'enfantillages, ou tout simplement de mauvais goût, dont l'étalage hébétait, écœurait le public, qui ne cessait de fuir, transformant les salles de théâtrae en désert.

Mais revenons à notre télévision, et à mes nouveaux hôtes, compagnons inséparables, par producteurs interposés, de mes soirées hivernales et des crachins d'automne, qui, avec des budgets supérieurs à ceux dont disposaient leur prédécesseurs allant de facilité en facilité, ont livré le petit écran à l'« impérialisme » anglo-saxon des feuilletons et aux films rongés par la poussière.

Comment devient-on le P.-D. G. d'une chaîne ? Cette question me travaille de temps à autre. Est-ce par goût du pouvoir ? Est-ce l'inconscience, qui cache aux candidats la taille véritable du monstre ? Est-ce la fatalité ? Est-ce futilité ?... Sûrement pas par candeur. La candeur, quelle brèche merveilleuse dans la carapace d'un responsable ! Elle permet à une idée nouvelle, à un style inattendu, et même à un créateur entier de se faufiler. Un notable à son arrivée colmate cette brèche.

A écouter les nouveaux maîtres de céans, leur assurance, on peut leur confier n'importe quelle grande scène et même la Comédie-Française.

Ce sont des gens consciencieux, cultivés, intelligents. Ils choisiront leur répertoire, soigneusement, minutieusement. Surveilleront la mise en scène, les décors, les jeux d'acteurs, etc. Mais chez eux, cela veut dire chez nous, ils tolèrent, défendent « Au théâtre ce soir », vraie école de vulgarité. Ou cette autre école au goût détestable, les variétés. Dans le catch aux coups de sondages, lutteurs avisés, ils appliquent sa règle immuable : « Les coups qui font le plus mal à l'adversaire sont les coups bas » (en valeur artistique).

Comment en est-on arrivé là ? Personne ne vous expliquera correctement, sauf un marxiste à la petite semaine, ou un zélateur de l'Est, qui câblera dans son journal : « L'abêtissement des masses laborieuses et leurs alliés est le moyen le plus sûr du pouvoir capitaliste de préserver sa mainmise, etc. » Mais moi, je les connais bien mes capitalistes : ne plus les soupçonner de machiavélisme ou d'un tout autre subterfuge audacieux. Et la récente série dont les Soviétiques nous ont imprudemment gratifiés, par sa platitude hors concurrence, même avec les productions des stations commerciales américaines de province (pourtant inégaléées en la matière), témoigne que, comme disaient les Romains : « Les goûts ne se discutent pas. » Pourquoi nous ont-ils envoyé cela ? Supposent-ils que nos exigences artistiques sont encore plus basses que notre niveau de vie ?

Mais revenons au sujet principal de cet article, qui est le jour « J » de la télévision française. Le hasard a fait que, pour en tirer une dramatique radio, je relis actuellement le livre extraordinaire de John Reed : *Les dix jours qui ébranlèrent le monde.* Il s'y trouve une phrase merveilleuse par sa simplicité pathétique que je vous cite, et qui a un écho lointain, et peut-être même caricatural face aux minuscules univers de notre télévision.

John Reed écrit : *« La nuit du 6 au 7 octobre un bruit circulait, les matelots de Cronstadt débarquent... C'était pour Leningrad en fièvre le même coup de foudre comme pour Paris de l'an 89, la nouvelle :* « Les Marseillais arrivent !... »

Toute proportion gardée, comme vous vous imaginez bien, dans les chancelleries et les état-majors des responsables des mass media, la nouvelle : « *Les acteurs bougent !* » a eu le même effet ; encore que la surprise venait de loin : « *Comment ?... Comment ?... les acteurs font la grève ?* » Ces misérables, éternels chômeurs, qui envahissent les corridors, qui longent les studios, avec leurs regards piteux, accrochant les assistantes des réalisateurs avec toujours la même rengaine : « *Ne m'oubliez pas... ne m'oubliez pas...* » Eux osent ! Eux ! La grève et surtout son ampleur les a, ils le confient eux-mêmes, surpris.

Lorsque j'écris ces lignes, les réalisateurs les ont rejoints, et il s'annonce que tous ceux qui travaillent pour la création seront là. Et voilà qu'une chance inespérée de la télévision surgirait. Rien n'a jamais été changé par simple décret, ou avec des vœux, même s'ils viennent des instances les plus hautes, si la masse concernée ne les prend en charge ou, si nécessaire, ne les précède. Sans elle, rien n'arrêtera le ramollissement de ce formidable instrument de culture, ne barrera la route aux feuilletons, de plus en plus mièvres, et, si on voulait réellement nettoyer les écuries d'Augias, personne mieux que ceux qui sont à l'œuvre ne nous renseignerait sur les maux qui rongent cette maison.

Les acteurs ont bougé !... Aidez-les, pour votre propre bien, et pas seulement le vôtre !

« *Le Temps, le plus cruel des Archanges* » — selon Shakespeare, — dans la piétinante discussion sur les mass media, et ô combien d'autres ! pourrait entrer, sans crier gare, dans la vie de chacun de nous, comme dans les pays, par les bruits des sabots des chevaux de l'Apocalypse.

Les ondes de radio n'étaient-elles pas le véhicule implacable de la terrifiante aventure de Hitler ? Ajoutez à cela l'image de ses risques, vous multiplierez par combien ? Notre époque trouble demande aux mass media un grand civisme et une création qui tiennent l'esprit en éveil.

(1) Philippe Bouvard avait invité Pierre Sabbagh, ancien directeur de la deuxième chaîne à l'O.R.T.F., et le sénateur Henri Caillavet (9 décembre).

(*) Auteur dramatique. Certaines de ses pièces, créées sur France-Culture, sont reprises par la B.B.C. et d'autres grandes stations européennes.

Écouter, voir

● **MUSIQUES : CIVILISATIONS NOIRES. — Du 16 au 28 janvier, France-Musique, à minuit.**

Francis Bebey, Louis Xavier, Philippe Carcassonne et Tschiteya animeront *Musique des civilisations noires* sur France-Musique, à minuit, du 16 au 28 janvier, à l'occasion du deuxième Festival des arts panafricains de Lagos. Le 16 janvier sera diffusé un concert des chanteuses Bana Cissoko et Nyama Makalou.

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : LES INSOUMIS DE 1917. — Mardi 18 janvier, A 2, 20 h. 30.**

Trente mille cas recensés de désertion dans les rangs de l'armée française, au printemps et en été 1917. Cinquante mille condamnations. Quatre cent douze condamnations à mort prononcées en cinq mois. Une cinquantaine d'exécutions : les mutineries de la Grande Guerre. Encore un épisode ambigu de notre histoire que font revivre les invités d'Armand Jammot, spécialistes ou témoins ayant, dans les rangs, vécu anonymement les événements.

Le film de Joseph Losey choisi pour amorcer les débats retrace, du côté anglais, tous les épisodes de la cérémonie qui mène un seconde classe (Tom Courtenay) de la peur à la fuite et de la cour martiale au peloton d'exécution. La justice peut-elle être juste en temps de guerre ?

● **EMISSION SCIENTIFIQUE : LA SOUFRIÈRE. — Mercredi 19 janvier, TF 1, 21 h. 55.**

Loin des polémiques qui ont opposé M. Allegre, directeur de l'Institut de physique du globe, au vulcanologue Haroun Tazieff, l'équipe des « Grandes énigmes », Robert Clarke et Nicolas Skrotzky, est allée vivre au pied du volcan guadeloupéen en compagnie des techniciens qui, minute après minute, sondent le terrain et l'auscultent. Visite des laboratoires : mise à l'épreuve des instruments ; explications sur maquettes ou illustrées par de courts reportages : rien de sensationnel, mais un cours complet sur le pourquoi et le comment des éruptions.

Les films de la semaine

● **LES SEINS DE GLACE, de Georges Lautner. — Dimanche 16 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Adaptation « francisée » d'un roman de Richard Matheson dont Georges Lautner, malgré de louables efforts pour créer un climat d'angoisse, n'a pas retrouvé la ténébreuse atmosphère. Reste le mystère de Mireille Darc, contre lequel se cogne Claude Brasseur, dont le personnage vient au premier plan de l'histoire.

● **AVENTURE EN BIRMANIE, de Raoul Walsh. — Dimanche 16 janvier, FR 3, 22 h. 30.**

La réalité de la guerre (contre les Japonais) dans un film qui, malgré ses acteurs et le mythe d'Errol Flynn, ne se présente pas comme une fiction hollywoodienne. Faits et gestes des combattants, violence et cruauté des affrontements, on croirait parfois assister à la projection d'une bande d'actualités. On appréciera, une fois de plus — l'œuvre est célèbre, — cette mise en scène « documentaire ».

● **A BOUT DE SOUFFLE, de Jean-Luc Godard. — Lundi 17 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Quand la « nouvelle vague » prenait d'assaut le cinéma de papa, Godard, insolent, agressif, était aux premières lignes. Manifeste esthétique — et anarchiste, — ce film, tourné comme un reportage, mené à toute allure, sans construction dramatique ni scènes de transition, avec de faux raccords et des fautes volontaires de « grammaire », rappelle, aujourd'hui, la naissance du cinéma de Godard et celle de la vedette Belmondo.

● **LA NUIT DES GÉNÉRAUX, d'Anatol Litvak. — Lundi 17 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

D'après un roman de Hans Helmut Kirst (sur le fonds d'apocalypse de la deuxième guerre mondiale, un chef de la police militaire allemande cherche à démasquer un général nazi maniaque sexuel et tueur de prostituées), un suspense hollywoodien parfaitement conduit. On peut se laisser entraîner dans les méandres policiers, militaires et psychanalytiques de l'intrigue.

● **POUR L'EXEMPLE, de Joseph Losey. — Mardi 18 janvier, A 2, 20 h. 30.**

L'assassinat légal, après passage devant la cour martiale, d'un pauvre soldat anglais qui a quitté le front, en 1917, sous le coup d'une dépression nerveuse. Un film dur, à l'expressionnisme violent, et qui, à propos de la guerre, dénonce la fragilité de la justice humaine devant le déchaînement de certaines forces barbares. Dans ce Losey de la grande époque, on découvrit Tom Courtenay.

● **CHINO, de John Sturges. — Mardi 18 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

L'impossibilité, pour un Indien du vieil Ouest, rescapé des massacres, de vivre en paix en élevant des chevaux. Marcel Bozzufi, incarnation du racisme, s'oppose à Charles Bronson le solitaire, dans ce western tourné classiquement, à l'américaine (thèmes et mise en scène), dans des paysages espagnols et avec une distribution internationale.

● **JUSTE AVANT LA NUIT, de Claude Chabrol. — Mercredi 19 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Transposant, en France, un roman anglais à suspense d'Edward Atiyah, Chabrol, à propos d'une histoire d'adultère et de crime, s'attaque avec férocité à l'ordre moral d'une bourgeoisie installée dans le luxe et de la société de consommation. Avec ses remords et sa manie d'avouer sa faute, Michel Bouquet vient déranger sa femme et le mari de sa maîtresse assassinée, qui est aussi son meilleur ami. Il veut qu'on le soupçonne, on l'éliminera. Masques arrachés et horreur froide.

● **LE SILENCIEUX, de Claude Pinoteau. — Jeudi 20 janvier, A 2, 20 h. 30.**

Premier long métrage, à la manière d'Hitchcock, d'un réalisateur français devenu expert en cinéma de boulevard *(la Gifle, le Grand Escogriffe)*. Ballotté entre l'espionnage britannique et l'espionnage soviétique, Lino Ventura, homme traqué et privé d'identité, passe d'Angleterre en France pour tenter de sauver sa vie. Angoisse garantie. On frémit jusqu'à la dernière image.

● **LE MEPRIS, de Jean-Luc Godard. — Jeudi 20 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Godard a « trahi » sans se gêner le roman psychologique d'Alberto Moravia pour se livrer, dans son style bien personnel, à une réflexion sur les malentendus tragiques de l'amour et sur les difficultés de la création cinématographique. Fritz Lang joue son propre rôle aux côtés de Jack Palance, de Brigitte Bardot transformée en grande comédienne et de Michel Piccoli qui sortait du rang. Un film amer, lucide et quelque peu désespéré qui s'est épuré avec le temps.

● **LE CLUB DES TROIS, de Tod Browning. — Vendredi 21 janvier, A 2, 22 h. 50.**

Pour redécouvrir Tod Browning, qu'on appela l'Edgar Poe du cinéma fantastique américain. Lon Chaney, ventriloque, se déguise en vieille femme, le nain Harry Earles (qui fut plus tard, un personnage de *Freaks*) se déguise en bébé. Ils s'associent avec l'hercule Mac Laglen pour cambrioler et assassiner. Il revient à un singe de jouer les justiciers. Climat un peu morbide et poésie de l'étrange.

● **LES CRACKS, d'Alex Joffé. — Dimanche 23 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Le folklore pittoresque de la course cycliste Paris - San - Remo en 1901 et les aventures burlesques de Bourvil, coureur malgré lui sur bicyclette d'avant - garde. Références amusantes aux « poursuites » cinéma muet mais, en ce qui concerne les gags, le réalisateur ne tient pas le parcours, et c'est dommage.

● **LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE, de Leo Mac Carey. — Dimanche 23 janvier, FR 3, 22 h. 30.**

La lutte anti-nazie dans une brillante comédie américaine mélodramatique de 1942. Les Français d'après - guerre furent — comme avec *To be or not to be* de Lubitsch — déconcertés par ce mélange des genres, cet humour renversant le mécanisme de la tragédie européenne. Entre l'Anchluss et la prise de Paris, Cary Grant et Ginger Rogers marivaudent sur fond d'espionnage, d'invasion et de camps de concentration. Très étonnant.

● **LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN, de Nicolas Ray. — Dimanche 23 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

A ceux qui estiment Nicolas Ray « auteur », fourvoyé dans ce film « de genre », disons qu'ils ont tort de faire la fine bouche. C'est aussi superbement romanesque et encore plus spectaculaire que *Autant en emporte le vent.* Aventurière russe et sentimentale, Ava Gardner, plus belle et plus mythique que jamais, aime et souffre pendant la révolte des fanatiques boxers et le siège des légations internationales de Pékin en 1900. Objet de son amour, le viril Charlton Heston se bat comme un lion pour sauver les représentants des puissances occidentales. Aventures et motivations d'une autre époque. Qu'importe. C'est du grand cinéma populaire.

● **LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, de Henry Levin (1959). — Lundi 24 janvier, TF 1, 20 h. 30.**

Une adroite superproduction que ne gâche pas vraiment un humour un peu mièvre et une direction d'acteurs plutôt relâchée. La descente dans les bas-fonds de la planète est ponctuée de rencontres avec des animaux préhistoriques et des fleurs monstrueuses d'un assez bel effet pour faire oublier la médiocre prestation de l'ancien *crooner* Pat Boone.

● **ÊTES-VOUS FIANCÉE A UN MARIN GREC OU A UN PILOTE DE LIGNE ?, de Jean Aurel. — Lundi 24 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Jean Yanne, fonctionnaire au ministère des affaires culturelles, trompe sa femme qui l'ennuie et s'oppose à son supérieur hiérarchique qui est bête et méchant. C'est une façon de contester la société. On fustige à grands « coups de gueule » les conventions pour les remplacer par d'autres. Le réalisateur s'est effacé derrière son interprète (également co-scénariste et dialoguiste) qui ne craint jamais d'en faire trop.

HOMMAGE A CLOUZOT

Pour rendre hommage à Henri-Georges Clouzot, Antenne 2 a programmé au Ciné-Club du vendredi 14 janvier son dernier film, la Prisonnière *(une œuvre qui ne s'adressait pas au public familial).*

TF 1 propose, le dimanche 16 janvier, L'assassin habite au 21, *qui fut, en 1941, le premier film réalisé par Clouzot, d'après un roman policier de Stanislas-André Steeman. Enquête dans une pension de famille (avec Pierre Fresnay en commissaire Wens), naissance du style noir de Clouzot, des acteurs typiques des « seconds rôles », Pierre Larquey, Jean Tissier, Noël Roquevert, utilisés à contre-emploi. Depuis 1964, ce film est déjà passé quatre fois à la télévision. Mais* le Salaire de la peur, les Diaboliques, *et* la Vérité, *sont bloqués pour des questions de droit.*

Cet hommage se poursuivra le mercredi 26 janvier, sur FR 3, avec la reprise de ce chef-d'œuvre qu'est le Corbeau. *FR 3 a sous contrat* les Espions.

Mais à quand un portrait de Clouzot spécialement réalisé pour la télévision ?

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret présente une édition à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedis et dimanches), le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedis et dimanches) ; 18 h. 30 (sauf les samedis et dimanches) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Daniel Bilalian, Didier Lecat et Patrick Poivre d'Arvor ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 24, daté janvier 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30 (●), La source de vie, du rabbin J. Eisenberg : Nahum Goldmann ; Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du seigneur : « Actualité de l'Eglise » (le 16), « Œcuménisme au tiers-monde, œcuménisme en paroisse » (le 23) ; 11 h., Messe au monastère de la Clarté-Notre-Dame, à Taulignan (Drôme) (le 16), à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Paris (le 23).

PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h.) ; Une minute pour les femmes (du lundi au vendredi, 19 h. 43) ; Objectif santé (le jeudi, 13 h. 35) ; Six minutes pour vous défendre (le samedi, 19 h. 10) ; Jeunes pratique (le samedi, 12 h. 5).

A 2 : D'accord, pas d'accord (le mardi, le jeudi, puis le samedi à 20 h. 20).

FR 3 : 90 secondes pour le consommateur (le jeudi, 19 h. 40).

D'une chaîne à l'autre

EUROPE I MODIFIE SES SOIRÉES

● Renonçant à « l'escalade » qui lui avait fait programmer, depuis quelques mois, l'édition du début de soirée du journal à 18 h., Europe 1 s'aligne à nouveau sur RTL. A partir du 19 janvier, l'émission d'information de Pierre Lescure débutera à 18 h. 30. La seconde édition du journal (à 19 h.) sera suivie par l'interview quotidienne de l'« Invité du jour ».

De 19 h. 30 à 21 h., Jean-Michel Desjeunes modifie également sa formule. Enfin, Jean-Loup Lafont dédie sa nouvelle émission de radio-spectacle, « Basket » (de 17 h. à 18 h. 30) à « *une jeunesse à la fois vive et décontractée* ».

LA NOMINATION DE M. LARÈRE

● Après l'annonce de la nomination de M. Xavier Larère à la direction générale d'Antenne 2 (*le Monde* du 14 janvier), nous avons reçu de celui-ci la mise au point suivante :

« Ma nomination, qui a été d'ailleurs faite par M. Marcel Jullian lui-même, ne traduit en aucune façon un « étrange bicéphalisme ».

» C'est en effet une pratique courante pour une société anonyme, statut d'Antenne 2, d'avoir à la fois un président-directeur général et un directeur général.

» Il est de notoriété publique que j'exerçais, en fait, les responsabilités d'un directeur général, et M. Marcel Jullian, après avoir consulté son conseil d'administration, a simplement entendu mettre le droit en accord avec les faits. »

...ET CELLE DE M. BERIOT

● M. Louis Bériot, rédacteur en chef adjoint à France-Inter, a été nommé rédacteur en chef d'Antenne 2 par M. Jean-Pierre Elkabbach, nouveau directeur de l'information. M. Louis Beriot était producteur du magazine « Questions pour un samedi », sur France-Inter, et coproducteur de « La France défigurée », à TF 1.

SUITE DE LA GRÈVE

● Le syndicat C.G.C. des pendre la grève, de nouvelles négociations entre les réalisateurs de télévision et les responsables des sociétés de production et de programmes devant avoir lieu le mardi 18 janvier.

● Les syndicats des artistes interprètes se réuniront en assemblées générales dimanche 16 janvier : à 10 heures au théâtre Mogador pour le S.F.A. (C.G.T.), et à 10 h. 30 à la Comédie des Champs-Elysées pour l'U.S.D.A. (autonome).

Correspondance

Une autre hypothèse sur Moon ?

Georges Arnaud, auteur de l'émission consacrée par Antenne 2 à l'affaire Moon (le Monde du 4 janvier), nous a écrit aussitôt :

La critique qu'a bien voulu me consacrer Mme Claude Sarraute à propos de l'affaire Moon m'est, bien entendu, précieuse.

Je dois néanmoins porter deux rectifications à la connaissance de vos lecteurs.

1) S'agissant de l'incarcération de Moon pour une affaire de mœurs, ce n'est pas de ma part une assertion gratuite. J'en détiens les preuves, notamment de source mooniste ; et, si je ne les ai pas produites à l'écran, c'est que cette émission de télévision déjà longue n'avait pas à obéir aux normes d'un débat dans le prétoire. Décider sans en rien savoir que j'accuse sans preuve — ce qu'a fait Mme Sarraute, — cela constitue précisément une accusation sans preuve.

2) Il est faux que j'aie traité Moon de gangster et de paranoïaque. J'ai énuméré à son sujet trois hypothèses : gangster, paranoïaque ou envoyé de Dieu. Si une quatrième hypothèse est possible, je serais heureux de la voir formuler.

Samedi 15 janvier

Dimanche 16 janvier

Lundi 17 janvier

Mardi 18 janvier

Mercredi 19 janvier

Petites ondes - Gra...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 15 janvier

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Des magiciens ; 21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Les comiques associés.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : les Beaux Messieurs de Bois-Doré ; 21 h. 50 (●), Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, P. Pesnot et Ph. Alfonsi.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : « l'Homme en fuite », de D. Siegel, avec H. Fonda, A. Baxter, M. Parks.

Une chasse à l'homme dans la tradition de l'Ouest américain, réglée et filmée par un réalisateur de série B qui a toujours beaucoup travaillé pour le petit écran.

FRANCE-CULTURE

20 h. (●), « La Manifestation », de P. Madral, d'après « le Cheval de Troie », de Paul Nizan (deuxième partie), avec G. Jor, F. Blot, C. Georges, réalisation J.-J. Vierne ; 21 h. 20, Libre parcours variétés ; 22 h. 5, « la Fugue du samedi » ou « Mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Soirée lyrique... Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction R. Norrington : « The Fairy Queen » (Purcell), avec B. Valente, F. Lott, J. Chamonin ; 23 h. (●), Vieilles cires... Kurt Weill et Hans Eisler, les musiciens allemands prolétariens ; 0 h. 5 (●), Un musicien dans la nuit... Martine Cadieu reçoit Georges Aperghis.

Dimanche 16 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Bon appétit ; 13 h. 20 (●) (III), Hommage à Henri-Georges Clouzot : « l'Assassin habite au 21 » (1941), avec P. Fresnay et S. Delair, d'après S.-A. Steemann.

Tout le monde peut être l'auteur d'un meurtre dans la pension de famille où l'inspecteur Wens feint d'être un paisible pensionnaire.

16 h. (III), Sport : Direct à la une ; 17 h. 45 (III), Téléfilm : Situation sans issue, réalisation J. Trent.

Une diabolique machination par le biais des transplantations cardiaques.

18 h. 45, Tom et Jerry ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « les Seins de glace », de G. Lautner (1974), avec M. Darc, Cl. Brasseur, A. Delon, N. Machiavelli, A. Falcon.

Un feuilletonniste de télévision rencontre sur la Côte d'Azur une jolie femme qui semble menacée et traquée. Il s'éprend d'elle et tombe dans un guêpier.

22 h., Questionnaire : Scénarios pour l'an 2000.

Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit M. Wassily Leontiev, prix Nobel d'économie en 1973.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 11 h. (●), La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : la Symphonie espagnole, d'E. Lalo, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. Koizumi ; 12 h., Le monde merveilleux de la couleur ; 13 h. 30, Flipper le dauphin ; 13 h. 55, Magazine du théâtre et du cinéma ; 14 h. 45, Téléfilm : la Maison dans l'Ouest ; 16h. 20 (R.), Des compagnons pour vos rêves, de F. Rossif et J. Chancel.

Un montage et une rediffusion groupés des courtes séquences diffusées en clôture des programmes de fin d'année.

17 h. 15, L'enfance africaine ; 17 h. 45, Série : Vivre libre ; 19 h. 20, Sports : Stade 2 ;

20 h. 30, Récital de la chanteuse polonaise Ewa Demarczyck ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (●), Documentaire : le Musée imaginaire de Michel Butor, production P. Breugnot.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 17 h. 35, Pour les jeunes ; 17 h. 50 (★), Espace musical : « Lieder », de Brahms, prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ;

19 h. (●), Hexagonal : Mauriac ou l'enracinement ; 20 h. 5, Série : Flèche noire.

20 h. 30, Magazine : L'homme en question (le dessinateur Jacques Faizant) ; 21 h. 30, Laurel et Hardy ; 22 h., Aspects du court métrage français ; 22 h. 30 (R.) (●), Cinéma de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien) : « Aventures en Birmanie », de R. Walsh (1945), avec E. Flynn, W. Prince, J. Brown, G. Tobias et H. Hull (v.o. sous-titré, N.).

En 1944, en Birmanie, un groupe de parachutistes américains va détruire une station de radar japonaise et se trouve traqué par l'ennemi dans la jungle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre (Bela Bartok, Max Reger, Mendelssohn) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Voyage de M. Perrichon », (E. Labiche), avec L. Seigner, G. Chamarat, P. Noëlle ; 16 h. 5 (●), Echanges avec Stuttgart... Festival Pierre Boulez 1976 (P. Boulez, I. Stravinski, M. Ravel) par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction P. Boulez ; 17 h. 30, Rencontre avec Paul Guth ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : radios pirates en Europe ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (III) les émissions de TF 1 relayées en province par FR 3.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert-promenade ; 8 h., Cantate pour le deuxième dimanche après l'Epiphanie, « BWV 3 » (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Monteverdi, Debussy, Schubert, Jannequin, Lassus, Purcell, avec les Chœurs John Alldis ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon ;

13 h. 35, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Carmen » (Bizet) ; 17 h., Le concert égoïste d'H. Laborit (Bach, Wagner, Couperin, Mozart, Schumann, Chausson, Rameau) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert à l'abbaye de Royaumont par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine, avec H. Barda, pianiste : « Siegfried Idyll » (Wagner), « Concerto nº 9 » (Mozart), « Concerto brandebourgeois nº 3 » (Bach), « Suite Holberg » (Grieg) ; 22 h. 30, Musique de chambre ; 0 h. 5, N. Macalou et B. Lissoko, chanteuses maliennes ; 1 h. 15 (●), Trêve.

Lundi 17 janvier

CHAINE I : TF 1

CONFERENCE PRESIDENTIELLE

La conférence de presse du président de la République est retransmise en direct entre 14 h. 55 et 16 h. 30 sur TF 1, Ant. 2 et sur les principales chaînes de radio.

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Magazines régionaux ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 16 h. 30 (R.) (●), Feuilleton : La demoiselle d'Avignon ; 17 h. 35 (III), Le club du lundi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (●), La caméra du lundi : « A bout de souffle », de J.-L. Godard (1959), avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, H.-J. Huet, Van Doude, D. Boulanger (N.).

Voleur de voiture et meurtrier d'un motard, un garçon, poursuivi par la police, cherche, à Paris, à se faire aimer d'une jeune Américaine.

22 h. (●), Portrait : Fritz Lang (première partie), d'A. Panigel.

Avec des extraits de films réalisés en Allemagne de 1919 à 1933.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui madame... ; 15 h. 5 (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années Bonheur (1937) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (Le logement en France).

Avec MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, et Claude Massu, président de la Confédération du logement.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Bertrand de Jouvenel ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « la Nuit des généraux », d'A. Litvak (1966), avec P. O'Toole, O. Sharif, D. Pleasence, T. Courtenay, Ch. Gray.

Trois généraux allemands sont soupçonnés d'un crime sexuel commis à Varsovie en 1942. Le coupable tuera encore deux fois, en 1944 à Paris et en 1945 à Hambourg. Il ne sera démasqué que vingt ans plus tard.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... « Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais », par H. Tournaire ; à 8 h. 32, Le trésor des conteurs ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « les Dieux de la Gaule », de P.-M. Duval ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Trajet », de M.-H. Haumont ; à 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Niki de Saint-Phalle ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie.

20 h., Communauté radiophonique : sélection du prix Paul-Gilson 1976... « Une chose tout à fait naturelle », d'Anne-Lise Grobety ; 21 h. (●), L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux », par C. Mettra et P. Nemo : Iran, terre mystique ; 22 h. 30, Nouvelles figurations, nouvelles formes ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de Louis Vierne ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique (« Belshazzar », de Haendel) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. (●), En direct de Berlin, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction C.-M. Giulini, soliste M. Pollini : « Six Pièces pour orchestre » (Webern) ; « Concerto pour piano et orchestre nº 4 » (Beethoven ; « Tableaux d'une exposition » (Moussorgski) ; 22 h. 30 (●), Généalogie de la musique ; 0 h. 5 (★), Musiques des civilisations africaines ; 0 h. 30, Bye, bye, blackbird.

Mardi 18 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous..., à 14 h., Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; à 14 h. 50 (R.) (●), Feuilleton : la Demoiselle d'Avignon ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : la Lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ;

20 h. 30 (R.) (●), Téléfilm : les Prétendants de Mme Berrou, d'A. L'Hote et H. Baslé, avec M. Barrey, G. Minch, P. Santini.

Un enfant, qui a perdu son père, se met en tête de trier sur le volet ses éventuels beaux-pères, et prend en main la bonne marche du foyer. Tendresse et naïveté, quelque part près d'Audierne.

22 h., Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Josette Alia présente : « le Dernier Quart du siècle », d'André Fontaine ; Jacqueline Grapin : « le Monde rompu », de Pierre Meyer ; Pierre Legris : « Deux Lotus en Himalaya », de Jean et Danièle Bourgeois ; Louis Leprince-Ringuet : « Mémoires », de Jean Monnet ; Jean Boissonnat : « les Systèmes du destin », de Jacques Lesourne ; Raymond Bourgine : « le Mal français », d'Alain Peyrefitte ; Yvan Levai : « Mémoires de Léonard », de Martin Nadaud ; Roger Bouzinac : « le Peuple du désastre », d'André Amouroux.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Téléformation ; 18 h. 35, Magazine régional ; 18 h. 50, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... 15 h. 5 (R.), Série : la Nouvelle Equipe ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30 (★), Les dossiers de l'écran : « Pour l'exemple », de J. Losey (1964), avec D. Bogarde, T. Courtenay, L. McKern, B. Foster, J. Villiers (N.).

En 1917, un soldat anglais, combattant sur le front du nord de la France, s'enfuit, dans un moment de désarroi. Repris et jugé pour désertion, il est fusillé, pour l'exemple.

22 h., Débat : Les mutineries de 1917.

Avec MM. Guy Pedroncini (auteur du livre « les Mutineries de 1917 »), Gilbert Ziepura (professeur à l'université de Constance, en République fédérale allemande), et des témoins.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Mutt et Jeff et Jardinage aux quatre saisons ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'U.F.C.S. (Union féminine civique et sociale) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Chino », de J. Sturges (1973), avec Ch. Bronson, M. Bozzuffi, J. Ireland, V. van Patten, F. Tozzi.

En 1880, un Indien, éleveur de chevaux, est aux prises avec un propriétaire raciste qui veut lui faire quitter le pays.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais ; à 8 h. 32, Le trésor des conteurs ; à 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... J. des Cars ; 11 h. 2, Libre parcours jazz ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ecole des absents », de P. Besson ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... La réforme de l'orthographe ; à 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h., Les Français s'interrogent ; à 17 h. 40, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution » (Erckmann-Chatrian) ; 19 h. 25, Sciences ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues : Nouvelles données de l'Europe, avec J. Fontanet et J.-M. Benoist ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nouvelles figurations, nouvelles tendances ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

14 h., Mélodies sans paroles : musique ancienne (concert K.-P. Bach) ; à 15 h. 32 Musique de chambre (Rivier, Couperin, Dandrieu, Balbastre, Ohana, Albin) ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2 (●), Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, En scène ;

20 h. 30, Musique à découvrir : variations sur le thème « Mon cœur soupire », de Mozart ; « Deux nocturnes pour violon et harpe » (Bochsa) ; « Fantaisie pour violon et harpe » (Saint-Saëns) ; « Trio pour flûte, hautbois et harpe » (Vellones) ; « Divertissement » (Migot), par J. Bernard-Lecoq, J.-J. Kantorowi, P. Sechet, A. Chevalet, R. Fontaine ; 22 h. (●), Généalogie de la musique, par J. Attali ; 0 h. 5 (★), Musique des civilisations africaines ; 0 h. 5, Bye, bye, blackbird.

Mercredi 19 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : La lune, papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30 (●), Téléfilm : « la Foire » (première partie), de P. Viallet, avec C. Jurgens, E. Bierry, J. Faber, A. Falcon, L. Malet.

Grandeur et décadence, en trois épisodes, d'une riche et fantaisiste famille luxembourgeoise, à l'aube de la deuxième guerre mondiale. Première partie : le patriarche (Curd Jurgens) et son petit-fils (Laurent Malet).

22 h. (★), Documentaire : Les grandes énigmes (La Soufrière), de R. Clarcke et N. Skrotzky. Réal. Cl. Otzenberger.

Un certain volcan, en Guadeloupe.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui madame... ; 15 h. 5 (R.), Série : Daktari ; 15 h. 50, Un sur cinq (avec Dix minutes pour répondre : Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la culture) ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est-à-dire, prés. J.-M. Cavada (en direct de Téhéran).

Grand témoin : le shah d'Iran.

23 h. (●), Jazz : Chet Baker et Zoot Sims. Réal. J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Rassemblement pour une renaissance démocratique ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30 (●), Un film, un auteur : « Juste avant la nuit », de Cl. Chabrol (1970), avec St. Audran, M. Bouquet, F. Périer, J. Carmet, D. Zardi.

Un directeur d'entreprise, marié, tue sa maîtresse, qui est la femme de son meilleur ami. Il cherche en vain à se délivrer de son crime par un aveu que son entourage ne veut pas entendre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais ; à 8 h. 32, Le trésor des conteurs ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Maison profonde », de J.-C. Andro ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-Jeunesse ; à 16 h. 25 (●), Match : A. Peyrefitte et M. Duverger ; à 16 h. 50, Reportage ; à 17 h. 8, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution » (Erckmann-Chatrian) ; 19 h. 25, La science en marche ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Nouvelles figurations, nouvelles tendances ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques (Werner, Poulenc, Satie, Stravinski, Martin, Ibert) ; reprise à 15 h. (Strauss, Gershwin) ; à 15 h. 32 (Galuppi, Uttini, Vivaldi, Beethoven, Bach, Liszt, Weil) ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants ; 18 h. 2 (●), Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 15 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, En scène.

20 h. 30 (●), En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, direction M. le Roux, avec le pianiste M. Beroff : « Don Juan » (R. Strauss) ; « Concerto nº 4 » (Beethoven) ; « Sérénade nocturne K 286 » (Mozart) ; « Six pièces, opus 6, pour orchestre » (Webern) ; « Suite Scythe » (Prokofiev) ; 22 h. 45 (●), Généalogie de la musique, par J. Attali ; 0 h. 5 (★), Musiques des civilisations africaines ; 0 h. 30, Bye, bye, blackbird.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sas à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-nouveau ; 13 h., (●) Journal de Jean-Pierre Elkabbach ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 10, Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 12 h. 30 (cult et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musique et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre (le dimanche : Pierre Péchin) ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires ; 14 h. (●), Une femme, un homme (le samedi : Histoire d'un jour) ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Jean-Michel Desjeunes ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 35, Top à Wall Street (samedi : Ça va être ta fête) ; 24 h., G. Saint-Bris.

R. T. L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal de Philippe Bouvard ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 22 h., Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO - MONTE - CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h., L'heure espoir ; 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE - CULTURE : (le dimanche) ; 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 50, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, « la Grande Loge de France » (le 16), « l'Union rationaliste » (le 23) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit le père Lucien Oziol (lundi), le professeur Lucien Israël (mardi), Mmes Liliane de Vendeuvre (mercredi) et Clara Malraux (jeudi), M. Bernard Chevry (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Henri Amouroux (lundi), François Debré (mardi), Jean Thévenot (mercredi), Henri Algand (jeudi), Christian Chavanon (vendredi).

TF 1 : 18 h., A la bonne heure : les droits du consommateur en cas de litige (lundi), les vaccins (mardi), les métiers de la nature (mercredi), la propreté (jeudi), la pollution des villes (vendredi).

FR 3 : dimanche 9, 20 h. 30, L'homme en question : Jacques Faizant.

EUROPE 1 (dimanche à 19 h.) : le Club de la presse reçoit M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle (réf.), le 16 ; M. Jacques Chirac, président du R.P.R. (le 23), M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances (le 30).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 20 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Objectif santé ; 14 h. (III), Pédagogie : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 45, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : la Lune papa ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

20 h. 30, Série : la Famille *Cigale* ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement, prés. J. Besançon ;

22 h. 25, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Accordéons en balade ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5 (R.), Série : la Nouvelle Equipe ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 5, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Film : « le Silencieux », de Cl. Pinoteau (1972), avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, L. Genn, R. Hardy.

Lors d'un voyage officiel à Londres, un savant français, qui fut enlevé seize ans plus tôt par les Soviétiques, est capturé par les services secrets anglais. Libéré en échange de renseignements concernant l'U.R.S.S., il est alors traqué, jusqu'en France, par des tueurs du K.G.B.

22 h. 20, Magazine du cinéma : 100 000 images, de P. Tchernia (« Ceux de chez nous », de Sacha Guitry).

Une émission réalisée, en 1952, par Frédéric Rossif, à partir des documents filmés, dans son entourage, par l'auteur de « Désiré ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Raconte quand tu étais petite ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La banque du volontariat ; 20 h., Les jeux ; 20 h. 30 (●), Les grands noms de l'histoire du cinéma : (R.) « le Mépris », de J.-L. Godard (1963), avec B. Bardot, M. Piccoli, J. Palance, G. Moll, F. Lang.

La femme d'un scénariste célèbre travaillant à Rome, pour un producteur américain, à une adaptation de l'Odyssée, lui déclare soudain qu'elle ne l'aime plus et le méprise.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais ; à 8 h. 32, Le trésor des conteurs ; à 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Recherche musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Trouver sans chercher », de G. Prassinos ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre la nouvelle expression juive ; 17 h., Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Revolution » (Erckmann-Chatrian) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), L'événement : le quartier Mouffetard ; 22 h. 30, Nouvelles figurations, nouvelles tendances ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... œuvres avec ondes (A. Weber, J.-J. Werner, C. Pichaureau) ; à 15 h., (Schubert, Mozart, Lœillet) ; à 15 h. 32, (Haydn, Verdi, Brahms, Dvorak, Glazounov) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 18 h. 2 (●), Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, En scène ;

20 h. 30 (●), En direct de l'auditorium 104, « la Vie pour le tsar » (Glinka), par le nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. N. Bareza, avec les solistes de l'Opéra de Zagreb, F. Petrusanec, B. Beratovac, B. Svejic ; 24 h., Musique des civilisations africaines ; 0 h. 30, Harpes.

Vendredi 21 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 14 h. 5 (III), Emission pédagogique ; 17 h. 25 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, *Feuilleton : la Lune papa* ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ;

20 h. 30, *Téléfilm* : les Survivants de la vallée perdue ; 21 h. 45 (●), Retransmission théâtrale : Mademoiselle Julie, d'A. Strindberg, adapt. B. Vian, réal. A. Quercy, avec V. Boulay, J. Zabor, J. Brover.

L'amour-haine d'une jeune fille de famille pour son valet de chambre auquel elle s'est donnée, un soir, par caprice.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5 (R.), Série : la Nouvelle Equipe ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30 (R.), Les brigades du Tigre (Le cas Valentin).

Un épisode diffusé tard dans la nuit pendant les fêtes.

21 h. 30, Emission litéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Moqueurs, railleurs, persifleurs et rouspéteurs).

Avec Jacques Martin (« J'ai peur »), Jean-Christophe Averty (« Un homme Averty », de notre collaborateur J. Siclier), Claire Brétécher (« les Frustrés ») et Julien Cheverny (« Propos de mauvais goût »).

22 h. 45 (●), Ciné-club : « le Club des trois », de T. Browning (1925), avec L. Chaney, V. Mac Laglen, H. Earles, M. Bush (muet, N.).

Un ventriloque, un nain et un colosse s'associent pour commettre des forfaits.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (●) Magazine : Vendredi, Service public (la fatigue à l'école, enquête et réal. D. Page).

Classes trop nombreuses, emploi du temps mal réparti, manque de formation des enseignants... quelques-unes des causes de la fatigue scolaire. Pour certains médecins, psychologues, professeurs ou parents d'élèves, non seulement l'école est inadaptée, mais elle est inefficace.

21 h. 30 (★), Astronomie : Voyage dans le cosmos (« L'étoile la plus proche »), de J. Lallier et M. Tosello.

Ce qui se passe à la surface et à l'intérieur du Soleil permet de comprendre ce qui se passe aussi dans les autres étoiles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais ; à 8 h. 32, Le trésor des conteurs ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, *Musique extra-européenne* ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Navigateur », de J. Sternberg ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : Que sait-on des systèmes du destin ? ; à 16 h. 40, La musique une et divisible ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30 (●), Histoire d'un paysan avant et après la Révolution (Erckmann-Chatrian) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Promenades en Oisans, l'hiver, par M. Bichebois ; 21 h. 30, Musique de chambre : Sonatine n° 5 (J. Martinon), trois chansons pour chœur mixte « a cappella », trois chansons populaires « Eclatement I » et « Sympathie à 4 mains » (P. Drogoz, « Tableaux indochinois » (Gallois-Montbrun) ; 22 h. 30, Nouvelles figuratives, nouvelles tendances ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., Mélodies sans paroles... Bach, Lalo, Saint-Saëns, Mozart, Weber ; à 15 h., Haydn, *Mozart* ; à 15 h. 32, Vivaldi, Brahms, Guilain, Franck ; à 17 h., Loucheur, Capdevielle ; 18 h. 2 (●), Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, En scène ;

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands ; en direct de Stuttgart, orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. U. Segal, avec la violoncelliste K. Georgian : « Concerto pour 9 instruments » (Webern) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Schumann) ; « Symphonie no 3 » (Bruckner) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Polyphonies pygmées ; 0 h. 30, Terminus.

Samedi 22 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 55 (III), Emission pédagogique ; 11 h. 55 (III), Philatélie-Club ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50 (III), La France défigurée ; 14 h. 10 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 10 (R.) ; Cosmos 1999 ; à 15 h. 25 (R.), Jo Gaillard ; à 16 h. 20, Les trois ours ; à 16 h. 40, La Grande vallée ; 17 h. 35, Joe le fugitif ; 18 h. 5 (III), Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Paul Anka) ; 21 h. 45, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 40, A bout portant : Silvia Monfort. Réal. R. Sciandra.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Téléformation ; 13 h. 45 (●), Document-fiction : Two Sheriffs, de J.-P. Richard (La revanche de Sitting Bull) ; 14 h. 35, Les jeux du stade, de J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, *Téléfilm* : « les Cinq Dernières Minutes », (« le Goût du pain »), scén. et dial., J. Chatenet ; réal., Cl. Loursais ; avec J. Debarry, M. Eynaud, P. Préboist.

Enquête autour du meurtre d'un ouvrier boulanger.

22 h. 5 (●), Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet ; 23 h. (●), Cabarets, café-théâtre : Drôle de musique. Réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 20 h., Magazine : Thalassa (« Galathée ») ;

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « les Revenants », d'I. Ibsen, mise en scène de P. Maxence, par le centre dramatique national Comédie des Alpes. Avec M. Casares, A. Garcia-Valdes, M. Hart.

Hypocrisies et mensonges dans une famille protestante scandinave à la fin du dix-neuvième siècle. Hérédité, folie et péché : cette œuvre fit scandale à l'époque.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; à 8 h. 32, 76... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7 (●), Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Samedis de France-Culture : « Jean Bernardone, dit François d'Assise », par P. Barbier ; 16 h. 20, *Le livre d'or* ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, La civilisation du vin ; 19 h .55, Poésie ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Folie comme une image », de C. Caubère, avec C. Rich, C. Hiegel, C. Hubeau ; 21 h. 25, Musique de chambre ; 21 h. 55, Ad lib. ; 23 h. 5 (●), La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, un divertissement de B. Jérome ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont mucisiens ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Studio 118 : Inauguration en direct avec E. Ross, soprano (Mozart, Ravel, Borodine, Tauerner, C. Ives) ; 14 h. 45, Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 30 (●), Jour J de la musique ; 17 h. 2, 25 notes seconde ; 18 h., Test hi-fi ; 19 h., Sélection concert ; 19 h. 10, En direct : Le I.A.C. Resident Group ;

20 h. 5, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. J. Ferencsik, avec D. Kovacs, M. Perenti, E. Kovacs, K. Kovats : « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, opus 102 » (Brahms) ; « le Château de Barbe-Bleue » (Bartok) ; 23 h., Vieilles cires : Pablo Casals ; 0 h. 5, Musique des civilisations africaines ; 0 h. 30, Sonic harpe union.

Dimanche 23 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Bon appétit ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 14 h. 45 (III), Les rendez-vous du dimanche (en direct du Festival d'Avoriaz) ; 15 h. 45 (III), Sports : Direct à la une ; 17 h. 5, Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 45 (III), Film : « les Cracks », d'A. Joffé (1967), avec Bourvil, R. Hirsch, M. Tarbes, M. de Ré.

En 1901, un artisan criblé de dettes, inventeur d'un nouveau modèle de bicyclette, se trouve engagé, par hasard, dans la course Paris-San Remo, et poursuivi par sa femme et un huissier.

18 h. 55, Tom et Jerry ; 19 h. 15, Les animaux du monde ;

20 h. 30 (●), Film : « les Cinquante-cinq Jours de Pékin », de N. Ray (1962), avec Ch. Heston, A. Gardner, D. Niven, F. Robson, H. Andrews.

Les amours tourmentées d'une aventurière russe et d'un officier américain, avant et pendant le siège des légations internationales par les Boxers révoltés, à Pékin, en 1900.

La diffusion du film sera suivie d'un flash littéraire, à propos du « Sac du Palais d'été », de P.-J. Rémy, interviewé par P. Sipriot.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation (reprise à 11 h.) ; 12 h. (●), Bon dimanche, par J. Martin (sous réserves) ; 19 h., Sports : Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30 (●), Documentaire : Le musée imaginaire de Philippe Sollers. Prod. P. Breugnot, réal. Ch. Chaboud.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs émigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55 (★), Astronomie : Voyage dans le cosmos (reprise de l'émission L'étoile la plus proche) ; 17 h. 50 (★), Espace musical : « Petrouchka », de Stravinski. Prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : C'est pas tout le monde qui connaît et Ampère ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, Magazine : L'homme en question ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 30 (R.) (●), Cinéma de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien) : « Lune de miel mouvementée », de L. Mc-Carey (1942), avec G. Rogers, C. Grant, W. Slezak, A. Dekker (v.o. sous-titrée, N.).

Entre 1938 et 1940, dans l'Europe peu à peu investie par les nazis, un radio-reporter américain cherche à contrecarrer l'action d'un baron autrichien, agent de la cinquième colonne.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Richard II » (Shakespeare), avec F. Chaumette, J.-C. Arnaud, Adjani ; 16 h. 5, Musique de chambre (Schoenberg, Lachartre, Schafira, Halffter) ; 17 h. 30, Rencontre avec... P. Guth ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie (Lucrèce) ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique... « J'aperçois une voix et je cours à la pente... » ; 23 h. (●), Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Trio, opus 14 » (Boccherini) ; « Trio, opus 3, no 1 » (Beethoven), par le nouveau trio Pasquier ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon ;

13 h. 35, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Carmen » (Bizet) ; 17 h. (●), Le concert égoïste de P. Badura-Skoda (Isaac, Després, Lassus, Bennett, Bach, Brahms, Bruckner, *Mozart*, Schubert, Tchaïkovski, Berg, Bartok, Martin) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert au gymnase de Ville-d'Avray, par le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec le violoniste C. Crenne : « Symphonie no 85 » (Haydn) ; « Concerto pour deux violons » ; « Six danses allemandes » ; « Symphonie en ut K 200 » (Mozart) ; 22 h. 30, Musique de chambre (Ruzicka, Ravel, Dutilleux, Wolpe) ; 0 h. 5, Concert extra-européen.

Lundi 24 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 30 (III), Emission pédagogique (reprise à 14 h. 5) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Magazines régionaux ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... ; à 14 h. 45 (●) (R.), la Porteuse de pain (deuxième épisode à 15 h. 20) ; à 15 h. 55 (●), C'est un métier (Les créateurs du cadre de vie) ; 17 h. 30 (III), Tourisme : La France est à vous ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : *la Lune papa* ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30 (●) (R.), L'avenir du futur : « *le* Voyage au centre de la Terre », de H. Levin (1959), avec J. Mason, P. Boone, A. Dahl.

D'après le célèbre roman de Jules Verne, une descente dans les entrailles du sol, où les héros font d'extraordinaires rencontres. Pour les effets spéciaux.

Vers 22 h., Débat : d'où venons-nous, où allons-nous ?

Avec MM. Yves Coppens, maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle, Pierre-Paul Grassé, biologiste, membre de l'Institut et de l'Académie des sciences, Philippe Janvier, attaché de recherche au C.N.R.S., et Bernard Heuvelmans, zoologiste.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui, madame... ; à 15 h. 5 (R.), Série ; 16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Chronique : Les années bonheur racontées par Gaston Bonheur (1938) ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h.40, Tribune libre : Jacqueline de Romilly ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ? », de J. Aurel (1970), avec J. Yanne, F. Fabian, N. Calfan, F. Blanche.

Un bourgeois quadragénaire, fonctionnaire aux affaires culturelles, ne cesse de ruer dans les brancards de la morale conjugale et de la hiérarchie administrative.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h. 32, Trésor des conteurs ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « la *Révolution de 1917 : naissance d'une société* », de *M.* Ferro ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : J. Laberye, physicien ; à 17 h., Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, *La gazette du piano* ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution » (Erckmann-Chatrian) ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., La S.R.C. Montréal présente : « Rêve d'une nuit d'hôpital », de N. Chaurette, avec J. Galipeau, Y. Camuel ; 21 h. (●), L'autre scène ou « les vivants et les dieux » (la Chevalerie spirituelle) ; 22 h. 30, Nouvelle figuration, nouvelle tendance ; 23 h., Portraits ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, *Micro-facteur* ; 14 h., *Mélodies sans paroles* : Portrait de R. Calmel ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique... « Rienzi » (Wagner), actes 1 et 2 ; 18 h. (●), Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Chœurs et orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. K. Iljev : *Symphonie n° 3 (Mahler)*, avec K. Takacs, contralto ; 23 h., Degré des âges : musique traditionnelle française ; 0 h. 5 (★), *Musique des civilisations africaines* ; 0 h. 30, Théâtre de la musique.

Les écrans francophones

Lundi 17 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Texas*, film de T. Valeri.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *Nu comme un ver*, film de L. Mathot.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Fuenteovejuna*, de Lope de Vega ; 22 h. 15, Portrait d'un danseur.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Beauty, Bony, Daisy, Violet, Grace et Geoffroy Morton*, film de F. Cvitanovich et O. Webb ; 21 h. 5, A bon entendeur ; 21 h. 25, Caf' Conc' ; 21 h. 50, La voix au chapitre.

Mardi 18 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le prodigue ; 21 h., *Lola Montez*, film de M. Ophüls.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *l'Expédition du fort King*, film de B. Boetticher.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Europe immédiate : la Corse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Vive l'opéra italien ; 20 h. 45, *la Norma*, de Bellini.

Mercredi 19 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *Mrs Miniver*, film de W. Wyler.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *la Robe rouge*, film de J. de Marguenat.

TELEVISION BELGE : 20 h. 50, L'enfant et nous.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le palc et la parade ; 21 h., Concours eurovision de la chanson.

Jeudi 20 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Colombo*, film de N. Colasanto.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *la Charge des Cosaques*, film de R. Freda et L. Savona.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ?*, film de J. Aurel ; 21 h. 50, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, Rendez-vous en noir ; 22 h. 10, Ski alpin.

Vendredi 21 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoire du cinéma français ; 21 h., *le Monde perdu*, film d'I. Allen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *Hantise*, film de G. Cukor.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, A suivre ; 22 h. 15, *Prince Ehtefab*, film de B. Farmanara.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Les visites sont terminées ; 21 h. 15, Plateau libre : Jacques Probst ; 22 h. 25, *la Mort d'un directeur de cirque de puces*, film de T. Koerfer.

Samedi 22 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'immortel ; 21 h., *Cancan*, film de W. Lang.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les bannis ; 21 h., *la Honte de la famille*, film de R. Balducci.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *la Ligne de démarcation*, film de C. Chabrol ; 22 h. 30, Cinescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, *Folle Amanda*, de Barillet et Grédy ; 22 h. 50, Sport.

Dimanche 23 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *le Malin Plaisir*, film de B. Toublanc-Michel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le temps de vivre, le temps d'aimer ; 21 h., *Histoire des Miniver*, film de H.-C. Potter.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Jeu ; 22 h. 15, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Opération Caprice*, film de F. Tashlin ; 21 h. 30, Entretiens.

Lundi 24 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Barqueros*, film de G. Douglas ; 22 h. 30, Portrait d'artiste.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *les Chasses du comte Zaroff*, film d'E.-B. Shoedsack et I. Pichel.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Tartuffe*, par la Comédie-Française ; 21 h. 50, Les lépreux.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Destins ; 21 h. 30, Récital Henri Dès ; 22 h., La voix au chapitre ; 22 h. 30, Ski.

هكذا من الأصل

IDEES

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

La littérature au bûcher – Suite à deux affaires nationales

« *BRULER tous les livres ?* » Etrange question, qui fait le titre de la dernière *Nef*. A vrai dire, ce qui brûle surtout dans ce cahier (1), c'est le feu sacré de l'édition et des éditeurs. Parmi ceux-ci, les autres me pardonneront si je ne vois de flamme totalement pure que chez l'un d'eux, ou plutôt l'une : Régine Deforges. Elle a appris, elle, à ses dépens — au sens le plus propre et même judiciaire, — ce que les Français ignorent, et, d'ailleurs, il n'en ont cure : il y a quelques mois, en France, on brûlait les livres de la main du bourreau. Sous la forme moderne des saisies, mises au pilon, interdits de toutes sortes, suivis de procès ruineux où l'accusée était traînée, sinon en chemise (ils l'auraient bien voulu) mais la corde au cou, pour avoir publié, entre autres livres toujours de qualité, « *un des plus beaux textes de la langue française, sans doute d'un des plus grands écrivains contemporains* » (dont la liberté ne va pas jusqu'à lui faire reconnaître cette fille très naturelle, prénommée *Irène*).

Nous avons soudain changé tout cela, mais ne nous y fions pas trop : l'exemple du retournement aux Pays-Bas, jusqu'aujourd'hui royaume de l'érotisme en liberté (fort loin, il est vrai, d'être toujours raffiné et non commercial), prouve que nous sommes sous le coup des retours triomphants de l'ordre moral en collet d'hermine. Quant à la pureté de Régine Deforges, elle apparaît tout au long de son entretien avec Jérôme Le Thor, et le plus purement dans l'affirmation de sa « *passion farouche de la liberté* ». D'autres aussi, bien sûr, parlent très haut, dans ce cahier, de la liberté, mais on verra plus loin que ce n'est pas tout à fait de la même.

Trois ou quatre écrivains et critiques prennent la parole ; notamment dans un dialogue entre deux auteurs de best-sellers, ce qui est assez significatif du climat où s'épanouit cette confrontation amicale. Mais les vrais orfèvres, ce sont les éditeurs : ils parlent excellemment de leur métier, de leurs idées, de leurs difficultés, de leurs réussites. Tout cela nous intéresse fort. Simplement, on a le sentiment que l'essentiel n'est pas dit. Parce que l'essentiel est hors des limites de cette épure. On l'approche pourtant avec Maurice Nadeau. Je me bornerai à citer, de lui, deux mots : « ... *Des banquiers lui succèdent, qui doivent apurer les comptes et qui n'ont aucune raison de me garder.* » Et : « *Il n'y a pas plus borné qu'un Français, plus dénué de curiosité. Et les éditeurs, sur ce point, sont en général bien français.* »

L'un d'eux (des plus ouverts, empressons-nous de le dire) montre sa candeur quand, se plaignant que tout le monde fasse de l'édition, il écrit : « *Un éditeur n'aurait pas l'idée de se faire banquier, mais la banque trouve tout naturel de se faire éditrice.* » Eh oui ! (mais ce n'est pas tout à fait ce qu'il veut dire) : la banque édite — ou refuse d'éditer — autoritairement, par éditeur de paille interposé ; combustible idéal pour « brûler » les livres, les vrais livres... mais, en quelque sorte préventivement.

Qui, pourtant, ne se sentirait entraîné par l'allant de Robert Laffont, jeune novateur depuis trente ans ? Il ne fait erreur que sur sa définition : « *Le livre : la littérature, plus quelque chose.* » Non : « *Le livre : quelque chose, moins la littérature.* » Bien sûr, c'est forcer le trait pour aujourd'hui. Mais pour demain ? Voilà l'occasion de rappeler encore une fois la dénonciation salutaire — espérons-le, — en tout cas exemplaire, de Bertrand Poirot-Delpech dans le précédent numéro de *la Nef*, dédié à la liberté, justement : « *Il faut savoir qu'appliquées à l'art les lois du marché aboutissent à une censure de fait... Déjà, certains auteurs, dont les noms étonneraient si on les publiait, sont priés gentiment de couper leurs textes, de les rendre « commercialisables », d'attendre un peu, ou de tenter leur chance ailleurs... Ne cherchez pas quels chefs-d'œuvre auraient été empêchés de voir le jour depuis un siècle, si la barre de la rentabilité avait été aussi haute qu'aujourd'hui : pratiquement tous.* »

Aussi M. Yvon Chotard se trompe-t-il quand il ouvre *la Nef* par cette belle déclaration : « *Pas de liberté de création sans liberté de l'édition.* » Ces deux libertés-là, dans l'économie de marché, n'ont rien à voir, ou plutôt l'une est en passe de détruire l'autre. Car M. Chotard ne le cache nullement, il le proclame au contraire : c'est de la « *liberté économique* » de l'édition qu'il s'agit. Il lui est deux fois naturel de l'entendre comme il entend, bien certainement, la « *libre entreprise* ». Or, on n'a pas manqué d'observer que la seule libre entreprise — libre pour tout le monde — serait l'entreprise autogérée. C'est vrai, en tout cas, de l'édition : autogérée et subventionnée. Certes, pour elle — pour la « *liberté de la création* » — la nationalisation n'est pas une solution. Encore qu'il soit honnête de souligner que la non-liberté n'est guère moindre à Paris qu'à Moscou : elles sont seulement de nature différente.

Mais, on l'a déjà noté, quelle action ou quel projet politique s'en préoccupe ? Il y faudrait sans doute un programme assez peu commun. Faute de quoi... Brûler les livres, les vrais livres ? Inutile : il n'y en aura plus.

* * *

Dans un récent feuilleton (2), j'avais évoqué des « tables rondes » faisant l'objet d'un numéro du *Français d'aujourd'hui* (3). La première prenait pour texte deux livres de Mme Renée Balibar, dont un sur le « *français national* ». Le passage de mon compte rendu qui concernait l'auteur l'a laissée, je le constate avec chagrin, cruellement insatisfaite. A vrai dire, je ne saisis pas, au juste, de quoi elle se plaint.

Elle ne me demande « que » de reproduire intégralement son propre commentaire de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) instituant précisément la langue nationale aux yeux des historiens (voir notamment *l'Histoire de la France*, de G. Duby). Pour Mme Balibar, c'est la Révolution qui a accompli cette « *nationalisation* » du français, et elle considère comme capitale la « *coupure* » entre « *français monarchique* » et « *français républicain* ». Cela précisé, je me bornerai à l'essentiel du vœu de Mme Balibar : renvoyer — ce qui était d'ailleurs mon propos — les lecteurs, en particulier les enseignants, au *Français aujourd'hui*, et, bien entendu, aux ouvrages de l'auteur : on ne se pardonnerait pas que quelque chose de la pensée de celle-ci eût pu être perdu.

En ce qui me concerne, j'aurai à faire une seule rectification, et qui ne porte pas, Dieu merci ! sur l'interprétation d'une pensée de cette importance, mais sur une simple erreur typographique qui rend incompréhensible la fin du paragraphe (hélas ! unique, et trop bref) consacré à Mme Balibar : il fallait évidemment lire *1789* (et non 1889).

Je saisis par ses beaux cheveux l'occasion de signaler, au moins, le si riche et passionnant volume de *Change* (4) sur « le sentiment de la langue ». Et d'autant plus que ce sentiment est principalement féminin. L'initiatrice de ce *Change* est Mitsou Ronat — dont nous avons plus d'une fois salué les travaux — autour de qui parlent Gertrude Stein, Michèle Gendreau, Jacqueline Guéron, Judith Milner, Barbara Keseljević. D'autres, et des hommes aussi, dont J.-P. Faye, s'entretiennent d'abord de ce « *sentiment* », très vif, et placé d'ailleurs sous la double invocation de Bettina Von Arnim : « *...Il faut qu'il ait vraiment baisé la langue...* » et de Bernart Marti : « *...Comme la langue est enlacée à la langue dans le baiser.* »

* * *

Revenons à l'autre affaire nationale : Alésia (5). Les lettres que nous recevons montrent l'intérêt que suscite l'identification probable du site de Syam-Cornu en Franche-Comté avec l'ultime citadelle de la première indépendance nationale. Un intérêt parfois ancien, comme en témoigne M. Eugène Gérard, ingénieur civil des mines, qui rappelle d'ailleurs que *le Monde* avait très tôt informé ses lecteurs, par un article de Jean-Marie Dunoyer du 25 janvier 1967. Tout juste dix ans. Mais c'est de plus tôt encore que date la conjuration ourdie non seulement contre les thèses de M. André Berthier, conservateur en chef aux Archives nationales et archéologue auteur de remarquables découvertes en Afrique du Nord, mais contre sa recherche même — et ses importantes trouvailles. « *Ce qu'on y a déjà trouvé*, note justement notre correspondant, *permet d'espérer que, même si ce n'est pas Alésia, on y fera des découvertes du plus grand intérêt. L'audience dont jouit votre journal doit permettre de plaider et de faire entendre la cause servie par André Berthier, qui est avant tout un scientifique ; mais cause surtout de la vérité historique, laquelle devrait être le souci majeur des personnes et des organisations qui en ont la charge dans notre pays.* »

Il nous reste à réparer une omission en signalant un ouvrage qui expose très complètement et objectivement toute l'étendue de la question. Il dépasse d'ailleurs l'identification d'Alésia, ou plutôt il remonte en deçà, de sorte que cette identification apparaît comme l'aboutissement nécessaire d'une étude historique et stratégique fondée — comme d'ailleurs la recherche de M. Berthier — sur le texte de César. Le titre de ce livre de René Potier est fort explicite : *le Génie militaire de Vercingétorix et le mythe Alise Alésia* (6). L'histoire de la campagne des Gaules met sans cesse en évidence ce génie militaire du chef gaulois, très supérieur (dans la défaite même) à celui de César, pour ne pas parler de la valeur humaine respective, sans aucune mesure.

Il est également rappelé ici — ce que Camille Jullian soulignait déjà — que ce n'est pas au génie — fort silencieux en la circonstance — de César qu'est due Alésia, mais à l'organisation matérielle romaine, sans doute, surtout, et de façon décisive, à la cavalerie germanique. Toutes vérités non seulement méconnues, mais étouffées — depuis deux mille ans. C'est dans la perspective de cette démonstration qu'intervient l'identification. L'hypothèse Alise-Sainte-Reine (tenue pour vérité révélée), outre sa totale inadéquation topographique, « *ravalerait*, écrit R. Potier, *Vercingétorix au rang d'officier fantoche et criminel* ». Une espèce de Bazaine, en pis ; ce que les « romains » et les césariens les plus fanatiques ne sont jamais allés jusqu'à suggérer. Du reste, d'autres sites plus vraisemblables avaient été proposés, tous dans la région du Jura. Aucun ne « colle » comme celui qu'a retenu A. Berthier au terme d'éliminations successives.

Ainsi M. René Potier rejoignait-il d'avance M. l'abbé Wartelle auquel nous nous sommes jusqu'ici référé, que rejoint à son tour M. Gérard, et tous ceux, encore trop dispersés, qui soutiennent dans sa quête l'inventeur de Syam-Cornu. Quant aux entraves et aux obstacles qu'on multiplie devant lui, même physiquement jusque sur les chantiers de fouilles, c'est bien évidemment dans le dessein charitable de lui épargner l'humiliation de mettre au jour une erreur si définitivement éclatante qu'elle ne pourrait qu'apparaître à tous les yeux non volontairement aveuglés comme la vérité toute nue.

(1) N° 61/62. Edit. J. Tallandier.
(2) *Le Monde* daté 28-29 novembre 1976.
(3) 96, boulevard Raspail, 6e, n° 35.
(4) Seghers-Laffont.
(5) *Le Monde* daté 25-26 janvier, 8-9 août et des 28 et 29 décembre 1976.
(6) Editions Volcans, 37, rue Blatin, Clermont-Ferrand, 368 pages, nombreux documents et illustrations, 65 F.

UN COURS

Réussir sa vie en quatorze leçons

(Suite de la page 9.)

Chaque intervention est rigoureusement chronométrée, ponctuée par une sonnerie et saluée par une salve d'applaudissements. Le but est de faire sortir les participants de leur « coquille », de les contraindre à appliquer les principes d'Erbely, ce dont ils auront d'ailleurs à rendre compte au cours d'une autre causerie, la semaine suivante.

Tous font preuve de bonne volonté, surtout ceux qui ont dû payer les cours de leurs propres deniers, n'ayant pas eu la chance de bénéficier du budget formation d'une entreprise, et cela d'autant plus que des prix et citations honorifiques sont décernés aux « meilleurs » par un vote des participants.

Pendant la suspension de séance d'un quart d'heure que la plupart mettent à profit pour avaler un sandwich, tout le monde s'appelle par son prénom, depuis la modeste ménagère mère de cinq enfants jusqu'au directeur de société ; beaucoup se tutoient et conversent la bouche pleine jusqu'à ce qu'un tintement de clochette les invite à reprendre place. On a modifié la disposition des chaises. Celles-ci sont maintenant placées tout autour de la salle, en fer à cheval. Le seconde partie sera particulièrement animée :

« *Raah !* » agonise Raymond — jeune et timide directeur commercial d'une importante entreprise de transports — en bras de chemise, col défait, visage rouge, veines du cou gonflées, qui rampe sur le sol moquetté. « *Raah ! depuis vingt ans que j'erre dans ce désert, je n'ai pas trouvé un seul gramme d'or, je suis complètement ruiné, je vais mourir !* » Soudain, il s'immobilise, les yeux fixés sur un point précis. Il s'avance avec précaution, arrive à proximité de l'objet insolite, tourne autour de celui-ci en lançant des regards circonspects. « *Mais c'est... c'est... de l'or... de l'or...* » Il saisit le ticket de métro, bondit et s'écrit : « *De l'or ! J'ai trouvé de l'or ! Je suis riche !!!* »

On ne tarit pas d'éloges sur les cours Andrew Erbely qui, dit-on, parviennent à vaincre la timidité, procurent sérénité et confiance en soi, améliorent mémoire et volonté, épanouissent la personnalité, transforment les relations humaines, forment des chefs, aboutissent en fin de compte à la réussite sociale et, pourquoi pas, au bonheur. Au milieu de ce concert de louanges, surgit parfois une voix discordante pour reprocher : « *Comment pouvez-vous promettre en cinquante-six heures ce qu'il est souvent impossible d'acquérir durant toute une vie ?* »

Alors, méthode-miracle ? Escroquerie à l'échelle internationale ? Ni l'un, ni l'autre sans doute. Astucieux mélange de méthode Coué, de règles bibliques (« Agis envers ton prochain comme tu voudrais que l'on agisse envers toi »), de procédés mnémotechniques biens connus, de psychologie et de dynamique de groupe, les principes d'Erbely, comme toute règle, n'ont évidemment de valeur que dans leur application. Certains, sceptiques, arrivent convaincus au terme des cours, quelques-uns sont cités en exemple de réussites éclatantes, d'autres, optimistes, sont restés sur leur faim. Si beaucoup ont saisi cette occasion, peut-être unique, pour exprimer en public leurs regrets, leurs désirs ou leurs joies, voire pour exhaler leurs fantasmes, tous ont vécu quatorze semaines qu'ils n'oublieront pas.

GUY TOZIA.

CRIME

La voix des ondes

Avis à un jeune truand ou en passe de le devenir : Soyez « tueur professionnel » plutôt que « tueur à gages ». Celui-ci n'est qu'un minable au salaire ridicule. Recommandations préliminaires : tuez d'une seule balle (cela fait plus sérieux), et surtout pas devant la porte de « l'instigateur du crime » ou « commanditaire ».

Si vous êtes capable d'accéder à un niveau supérieur, devenez « affairiste ». Ayez pignon sur rue et payez-vous une « caution » aristocratique et (ou) parlementaire. Recommandation importante : censurer son carnet d'adresses.

Ce langage, si normal à notre époque de haute technologie, est à peu près textuellement employé ces jours-ci au cours de nombreuses émissions radiophoniques. Cela à l'exclusion de tout jugement simplement moral ou d'élémentaire bon sens sur le crime lui-même et sur ses causes. Si l'on déplore une chose, c'est que les assassins se soient rendus coupables de « bavures monumentales », d' « erreurs invraisemblables », et, en fin de compte, que leur crime n'ait « servi à rien ».

O tempora ! O mores !

S. L.

Témoignage

INTRAITABLE E.D.F.

Une lectrice, qui désire conserver l'anonymat, nous adresse la lettre suivante :

LE mardi 21 décembre, premier jour de l'hiver, glacé et pluvieux, je trouvai l'appartement obscur, les radiateurs arrêtés, le réfrigérateur silencieux, l'eau froide. Je me lançai dans une minutieuse inspection à la bougie : plombs et disjoncteurs intacts. Je passai la nuit emmitouflée de lainages, blottie sous les couvertures, et, le lendemain, m'enquis d'un électricien capable de réparer ce que je croyais être une panne de l'installation. Il me conseilla de me renseigner avant toute chose au bureau de l'E.D.F. le plus proche. Après plusieurs heures d'appels infructueux, je parvins enfin (il était 16 heures) à joindre le centre. Le responsable confirma mes soupçons : l'électricité avait bel et bien été coupée. Motif : facture impayée.

Je joignis immédiatement le propriétaire de l'appartement, titulaire de l'abonnement. Il m'assura, date et numéro de chèque à l'appui, que la facture litigieuse avait été réglée trois semaines auparavant. Il était malheureusement en province et ne pouvait me faire parvenir une preuve matérielle du règlement que dans deux semaines. Je rappelai le centre de l'E.D.F., où on m'informa aigrement que l'heure n'était plus aux renseignements (il était 16 h. 25), les bureaux fermant à 16 h 30, et que je devais rappeler le lendemain. Nouvelle soirée de bougies et de lainages.

Au matin, après une douche glacée, j'étais d'humeur à écrire directement au président de la République. J'obtins le centre une heure seulement après le premier appel — un record ! Je tentai en vain d'expliquer aux cinq interlocuteurs qui se succédèrent — et qui tous se déclarèrent incompétents ou trop occupés — mon affaire : facture réglée depuis trois semaines, propriétaire en province, etc. Une seule réponse : pour profiter rapidement des services de l'E.D.F., il me fallait régler — de nouveau — la facture. Nul pourtant n'était en mesure de me dire ce qu'était devenu le chèque envoyé trois semaines plus tôt. Pour faire des recherches et trouver l'erreur — manifeste de mon point de vue — il fallait « au moins trois semaines. Tout passe par ordinateur. » Trois semaines sans éclairage, sans chauffage ni eau chaude en plein mois de décembre...

En désespoir de cause et proche de la crise nerveuse, j'en appelai à la direction générale de l'E.D.F., dont j'avais la chance de connaître deux membres. Là, on m'écouta — enfin — et on me promit de faire le nécessaire. Quelques heures plus tard, le directeur du centre m'appela et j'appris le fin mot de l'histoire : une erreur de nom sur les fichiers. Je m'indignai. On s'excusa et on me promit de rétablir le courant dans la soirée. « Nous avons donné des consignes au personnel pour qu'il soit intraitable en cas d'impayé » *expliqua le directeur. J'étais dans mon plein droit, la facture dûment payée, l'erreur revenait entièrement à ses services. J'avais pourtant été privée de courant pendant trois jours, et, sans l'intervention de la direction générale, le « malentendu » avait toutes chances de durer plusieurs semaines.*

J'avais la chance d'avoir des relations à la direction générale, mais je sais le cas d'une dame âgée qui, face à une situation semblable, resta une semaine dans le noir. Incapable de se déplacer, ne possédant pas le téléphone et ignorant au demeurant le motif de la coupure de courant — aucune lettre d'explication ne lui avait été adressée — elle ne dut qu'à l'intervention d'un voisin obligeant et déterminé de voir ses droits reconnus et l'électricité rétablie.

La « sévérité » a certes parfois du bon, à condition d'être justement appliquée. L'E.D.F. est un service public, et on souhaiterait parfois que celui-ci ne se limite pas au maniement borné de fiches d'ordinateur.

Langage

Les mots rentables

ETRANGE, rapide, fulgurante : telle est la carrière d'un mot, une notion : « la différence ». Jacques Derrida lui consacra une des études les plus pertinentes, les plus originales. Il l'écrit aussi avec un « a » (1). Le discours féministe et psychanalytique (lacanien notamment) se réfère souvent à cette notion séduisante et énigmatique.

Le mot n'était pas encore à la mode lorsque certains ethnologues militants, comme Robert Jaulin, dénoncèrent « *le génocide de la différence* » à propos des civilisations indiennes par exemple. Roger Renaud parle d'ethnocide, c'est-à-dire de « *cette totale incapacité d'aimer* » (2).

On invoque souvent ce mot pour revendiquer le respect de ce qui est « autre », de ce qui n'est pas uniforme ni conforme à sa propre pensée ou mentalité. La chanson de Brassens le dit bien et simplement : *Non, les braves gens n'aiment pas que l'on prenne un autre chemin qu'eux.* »

Le « droit à la différence » est devenu un mot d'ordre, un slogan à résonance sociale et politique. C'est le droit à l'identité, le droit à être dans sa vérité sans ignorer et encore moins mépriser celle des autres. La déviance, voire la maladie mentale, se réclament aussi de ce droit.

L'intolérance, la xénophobie, le racisme, c'est refuser aux autres, ceux venus d'ailleurs, d'une autre durée et d'une autre culture, avec d'autres valeurs, d'autres repères, ce droit. Dominer les autres, c'est vouloir les intégrer dans les limites de sa propre culture. C'est ce qu'on appelle l'ethnocentrisme, et c'est ce qui fut à la base du colonialisme.

Utilisée dans les sciences humaines, « la différence » est un mot opérationnel assez fort, avec une connotation assez précise. Les marchands du mensonge et de l'illusion, les fers de lance de la société de consommation, ne tardèrent pas à s'emparer du mot et de l'image. Ils les ont vidés peu à peu de leur sens et de leur valeur.

Pour vendre un briquet concurrent d'une marque qui a bien marché ou une eau de toilette, la publicité utilise à toutes les sauces le mot clé, le mot magique : la différence. Obscur quelque peu avec juste ce qu'il faut de mystère — intellectuel mais pas trop, — opposé au quotidien et à la morosité, le mot s'étale sur les murs de France. « *Votre main fera la différence !* » Remplacez main par bouche, peau, regard, etc., et vous avez la formule qu'il faut.

On a tellement fait miroiter et usé cette notion qu'elle sert aujourd'hui à vendre un produit cosmétique : « *Longueurs et pointes. Touchez la différence.* »

Au loin, on entend comme en écho les murmures et la colère de Caliban, personnage de Shakespeare dans *la Tempête* :

Vous m'avez appris à parler, et tout le profit que j'en tire,
C'est de savoir maudire :
Que la peste rouge vous emporte pour m'avoir enseigné votre langage ! (3)

Un autre homme, reclus dans sa différence justement, Octavio Paz, semble répondre à cette frénétique récupération par cette amertume :

« *Gens de la périphérie, habitants des faubourgs de l'histoire, nous sommes, Latino-Américains, les commensaux non invités, passés par l'entrée de service de l'Occident, les intrus qui arrivent au spectacle de la modernité au moment où les lumières vont s'éteindre* (4). »

Alors le droit à la différence, c'était juste une vogue ?

TAHAR BEN JELLOUN.

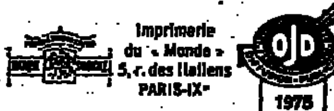
(1) *L'Ecriture et la Différence*, Le Seuil ; Tel Quel ; 1967.

(2) *De l'ethnocide*, ouvrage collectif ; 10/18 ; 1972.

(3) *Caliban cannibale*, par R.-F. Retamar ; Maspero ; 1972.

(4) *Le Labyrinthe de la solitude* ; Gallimard ; 1972.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SOCIETE

CORRESPONDANCE

LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI

LA publication dans le Monde des 4, 5, 6 et 7-8 novembre d'une série de quatre articles de Catherine Arditti, Catherine Humblot et Bruno Frappat sur « les enfants d'aujourd'hui » *nous a valu de recevoir de nombreuses lettres de lecteurs approuvant l'esprit dans lequel cette enquête a été menée. Une seule lettre — anonyme, c'est la raison pour laquelle nous ne la publions pas — nous a reproché de* « noircir la situation » *et de négliger une sorte de « majorité silencieuse » et heureuse des enfants.*

Nous publions aujourd'hui des extraits de certaines lettres qui portent sur l'aménagement du temps scolaire et de loisir, orienté vers l'intérêt des adultes plus que des enfants, et sur le statut des hommes et des femmes dans le monde du travail et la famille. Nous y avons joint un texte écrit, avant la publication de notre enquête, par un enfant d'une douzaine d'années qui complète, à sa manière, ce que nous avions écrit sur les entraves à la liberté d'aller et de venir — c'est-à-dire de jouer — des enfants des villes.

Aménagement du temps : les adultes d'abord

M. Paul Bérard, de Claix (Isère), écrit :

J'adhère totalement à la conclusion de votre dernier article. Non seulement la semaine scolaire est aménagée en fonction de l'intérêt exclusif des adultes (parents et personnel enseignant, il y a là convergence d'intérêts !), mais c'est aussi le cas de l'aménagement de l'année scolaire.

La partie active de celle-ci tend à se réduire régulièrement. Elle est actuellement de trente-cinq semaines. Or, comme les parents souhaitent tout de même que leurs enfants acquièrent un minimum de connaissances et de mécanismes, chaque semaine « active » devient très dense : à des horaires scolaires déjà lourds (surtout dans le secondaire) viennent s'ajouter les activités sportives, les nécessaires activités culturelles — musique, dessin, etc. — les clubs divers, et aussi les soins éventuels — dentiste, oculiste, gymnastique corrective. J'en passe. A ces semaines trop denses succèdent les « trous » des vacances, quasi vides. Tout s'arrête, en effet, durant les vacances scolaires : clubs de sport, activités culturelles, et même les rendez-vous médicaux...

Il s'agit bien là d'une organisation pour adultes (et encore, tous les pays ne conçoivent pas l'aménagement de leur année de cette façon), mais aberrante pour un enfant : pour lui, la sensation du temps est très différente de la nôtre : une heure, c'est long ; une année, c'est énorme.

Tout se passe comme si, inconsciemment, parents et responsables prêtaient aux enfants des besoins, des désirs, des sensations identiques aux leurs. C'est erroné, mais bien commode...

Le conseil des parents d'élèves (fédération Cornec) de l'école des Hortensias, à Ecouen (Val-d'Oise), signale le danger des horaires de classe conçus en fonction de l'intérêt des adultes :

Il est prévu par une circulaire ministérielle que le nombre de demi-journées d'école pour les enfants du primaire ne peut être inférieur à neuf. Cependant, par dérogation et à titre d'expérience, les municipalités du Val-d'Oise peuvent « aménager » la semaine scolaire ; la solution choisie est le plus souvent la suivante : suppression du samedi portant le nombre de demi-journées de travail à huit (lundi, mardi, jeudi, vendredi), ce qui impose trois quarts d'heure de travail supplémentaire par jour, la journée scolaire est alors de six heures trois quarts ! (...)

Qui peut affirmer que ce réaménagement sera bénéfique aux enfants, alors que les spécialistes sont unanimes pour dénoncer la journée déjà trop longue des écoliers ?

Certes, on nous promet l'aménagement de l'emploi du temps. Le conseil des parents se pose des questions : où sont les équipements sportifs ? Où est le matériel nécessaire à l'enseignement des matières d'éveil, afin que celles-ci le soient vraiment ? Quand on connaît la pauvreté de l'école publique, on ne peut qu'être inquiet.

Une fois de plus, les enfants sont les grands oubliés, on aménage l'emploi du temps, car les adultes veulent avoir « le week-end tranquille ». Ensuite ces mêmes adultes se plaindront de trouver en face d'eux des enfants « difficiles, inattentifs, turbulents ». Se rendent-ils compte que l'équilibre des enfants dépend de la qualité des structures d'accueil ?

Il est temps que les éducateurs unis, parents et enseignants, pensent en priorité aux enfants et non à satisfaire leurs propres besoins d'adultes aliénés.

Mme A. Lefebvre, de Paris, met aussi en cause la vogue du week-end plus harassant que reposant.

Lorsque, citant le docteur Magnin, vous dites : « *Chaque jour de congé s'accompagne le lendemain d'une accommodation difficile...* », je pense qu'il faudrait surtout savoir quelle utilisation a été faite de ce jour de congé.

Je connais des enfants dont l'après-midi du mercredi se passe, en grande partie, devant la télévision ou au cinéma. Donc immobilité, effort d'attention, fatigue de la vue, sans parler de la tension nerveuse que provoquent certains films. De plus, il y a séjour dans un air confiné qui ne fait qu'aggraver le manque d'aération subi les jours de classe.

Pendant le week-end, sous prétexte que l'enfant peut dormir le dimanche matin, on lui fait subir, le samedi soir des veillées très tardives ; le dimanche des randonnées en voiture, dîners chez des amis, à Paris, ou à la campagne. Le but de ce congé, qui devrait être un repos, présente une autre forme de surmenage, s'accompagnant d'un manque de sommeil. Car, si les parents ont pu prendre du repos le samedi matin, le jeune lycéen, ou l'écolier, lui, est allé en classe ce jour-là... jusqu'à midi. La journée se prolonge parfois jusqu'à minuit, voire 1 heure du matin... (alors que l'enfant a été tiré de son sommeil à 7 h. 30 ou 8 h. comme d'habitude).

Au cours de vingt années de professorat, j'ai pu observer bien des choses. Ce n'est pas le jour congé, ce ne sont pas les vacances qui sont à remettre en cause, mais plutôt l'usage qu'en font certaines familles.

Les hommes aussi

M. Daniel Rostaing, de Marseille, estime que les pères sont moins absents qu'on ne le croit généralement, mais que la législation freine leur évolution :

Dans le quatrième article, vous semblez considérer que la démission des pères en matière d'éducation et de soins apportés aux enfants est la règle générale. Si ce comportement absentéiste est encore majoritaire dans notre société, il ne faut pas mésestimer les cas de plus en plus nombreux où les tâches sont réparties symétriquement dans le couple. Combien de pères voit-on à la sortie des crèches et des écoles, participer aux travaux domestiques, mieux, dans certains cas, élever seuls des enfants !

Quand les ministres ont, au cours de leur conseil du 26 mai dernier, refusé d'accorder aux pères le désirant la possibilité de prendre un congé de garde de deux ans, les associations masculines défendant la condition familiale de l'homme et de l'enfant ont vigoureusement protesté dans des communiqués dont la presse ne s'est guère fait d'ailleurs l'écho.

Quand Mme Dolto s'inquiète de la démission du père, nous ne pouvons que partager son point de vue. Mais pourquoi, ici encore, inférer d'un comportement majoritaire, une règle générale ? Pourquoi, quand les décisions de justice interviennent, traiter indifféremment les pères démissionnaires et les pères qui participent de très près, dès leur plus jeune âge, à l'éducation, aux repas, à l'entretien et aux jeux de leurs enfants ? Les magistrats confient systématiquement la garde des enfants à la mère, indifférents aux rapports d'enquête sociale qui attestent la supériorité éducative du père.

Enfin, il faut se convaincre qu'en 1976 un grand nombre de pères sont « *capables*, pour reprendre l'heureuse formulation du Dr Diatkine, *de perdre du temps avec* (leurs enfants) *et avec plaisir* ». Ceux-là souhaiteraient voir leurs droits reconnus (droit au travail à *mi-temps*, droit au congé de garde, droit de garde en cas de séparation du couple) avant que leurs enfants n'atteignent la majorité...

Les combats d'arrière-garde

Mme Paulette Hoffman, secrétaire confédérale de Force ouvrière, chargée des problèmes féminins, écrit notamment :

Mon analyse personnelle et celle de la commission confédérale chargée de l'étude des problèmes féminins rejoignent tout à fait la vôtre (...). Trop souvent la presse se fait l'écho de ces combats d'arrière-garde qui n'ont en fait d'autre but que de marginaliser et de minimiser le rôle économique que jouent les femmes, et ceci à tous les niveaux de responsabilités.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les déclarations successives de M. Beullac, ministre du travail, la première concernant les femmes au foyer, la seconde, plus récente, soulignant le prix que coûtent à la Sécurité sociale la contraception et l'avortement, ont semblé consternantes à un nombre important de nos camarades et tout à fait inquiétantes pour l'avenir de leurs revendications propres.

Il me paraît donc très important que des informations comme celles que vous avez faites, dénuées de tout climat passionnel et empreintes d'un souci d'analyser une situation présente en la projetant dans l'avenir soient faites, et je tenais à vous en féliciter.

Des handicapés comme les autres

M. A. Trannoy, président de l'Association des paralysés de France, écrit :

Dans le second de vos articles, vous vous interrogez sur les raisons pour lesquelles des enfants sont aiguillés sur les classes de transition ou de perfectionnement et vous écrivez :

« *Dans les classes de perfectionnement, on découvre de terribles perturbations dans l'histoire de l'enfant. Certains ont donc plus de chances d'en avoir que d'autres. Les enfants sans père, ou à multiples pères, ceux dont les parents ont divorcé, qui ont des parents handicapés, ceux-là arrivent chez le psychologue et le rééducateur. S'il y en a.* »

Nous aimerions savoir sur quelles sources, quelles études, quelles statistiques se fonde Catherine Humblot pour affirmer que les enfants dont les parents sont handicapés forment la clientèle des classes de transition ou de perfectionnement, parmi quelques autres. Car notre expérience d'une quarantaine d'années tend à prouver que dans les foyers où l'un des conjoints est handicapé physique, mais qui sont normalement intégrés dans le circuit social et économique, les enfants ne sont pas différents des autres enfants.

TÉMOIGNAGE

« Nous avons besoin d'espace et de liberté »

Un professeur de Meylan (Isère) nous a fait parvenir des copies d'élèves de cinquième (douze-treize ans), écrites il y a quelques mois sur le thème : « L'enfant et l'environnement ». Voici des extraits du texte écrit par un garçon, Michel B...

DANS certains moments de la vie, l'enfant est bien malheureux et prisonnier, car il n'a pas beaucoup d'espace. Nous allons vous le prouver.

L'enfant est chez lui. Dans la rue, il fait froid et il est obligé de rester chez lui, enfermé. Malheureusement, la place lui manque et il ne peut pas bouger. Pour lui le mauvais temps ne l'enchante guère, car il a besoin d'espace et de liberté. Sa chambre, une fois garnie de son lit et des principaux meubles, ne lui laisse pas le moyen et la place de s'amuser à sa guise. Quant il a enfin trouvé un moyen qui ne tient presque pas de place : par exemple les disques, il ne peut pas les mettre car cela résonne dans tout l'immeuble. Quand un objet n'a pas ces deux inconvénients, il y en a un troisième, celui du danger, comme pour le couteau ou les allumettes. L'enfant est obligé de jouer dans la cour, s'il en a une, ou bien d'aller dans les rues avec d'autres amis.

A peine est-il sorti qu'il s'aperçoit qu'il n'y a que des immeubles autour de lui et qu'il ne pourra pas encore jouer comme il lui plaît. Si le stade de son école n'est pas loin et qu'il y va s'y amuser, un homme vient le faire sortir car il ne faut pas jouer sur les espaces réservés aux élèves du C.E.S. Mais pourtant ces terrains, lorsqu'ils ne sont pas occupés le samedi ou le mercredi, pourquoi ne pas s'en servir ?

Supposons maintenant que l'enfant n'aille pas sur ces terrains, les autres, ceux qui ne sont pas aux écoles, où sont-ils ? Bien loin souvent. Enfin, lorsqu'on a trouvé une place assez grande, le premier jour on peut s'en servir, mais après c'est fini, car les parents, une fois qu'ils sont eux aussi sur le terrain, ils le prennent pour faire des constructions, des bâtiments, des magasins ou, s'ils ne font pas des édifices, ils plantent du gazon, et alors, cela recommence, on ne peut plus jouer au ballon. Quand on a vraiment envie de se détendre, on est obligé d'aller dans les allées (1). Bien sûr, cela ne plaît pas aux parents qui, une fois de plus, nous renvoient en nous disant : « *Allez jouer ailleurs, vous faites du bruit et vous pouvez casser les carreaux.* »

Ailleurs ! Mais où ? Partout où l'on va, partout on est repoussé, rejeté. Enfin, on leur obéit, on part, on se dirige vers les voitures. On doit contourner des locaux. Ils sont vides. Ah ! s'ils étaient ouverts. Mais, essayons tout de même d'entrer. Peut-être y a-t-il une fenêtre ouverte. Non, nous ne pouvons pas pénétrer à l'intérieur, tout est barricadé. Un homme arrive, il nous demande : « *Que faites-vous là ? Il y a des terrains faits pour vous.* » Nous essayons de lui expliquer que des terrains spécialement réservés aux enfants, nous n'en avons point, mais l'homme, au lieu de nous écouter, nous bouscule pour nous faire partir.

Nous continuons notre chemin. Nous devons maintenant contourner une grande pelouse. Sur celle-ci, il est interdit de marcher et encore plus de jouer. A quoi sert-elle donc ? Ces pelouses, ne serait-il pas mieux qu'elles servent au bonheur et à la joie des enfants ? Ne serait-il pas mieux qu'il n'y ait point d'herbe sur le terrain pour que l'on puisse enfin jouer au ballon ?

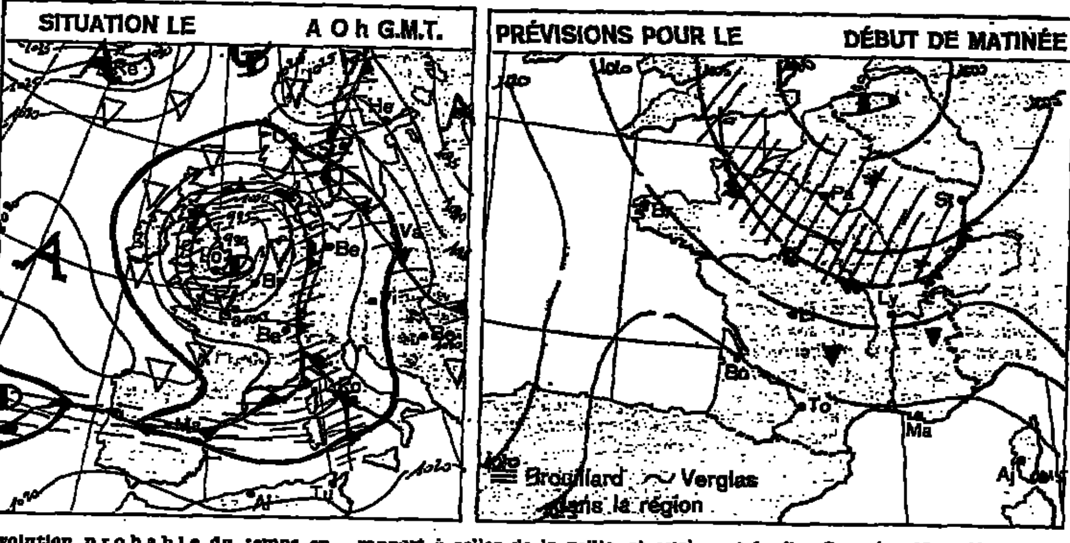
Tournons-nous maintenant vers un petit enfant qui a trouvé un coin pour jouer. A cet endroit, il y a déjà des occupants : des grands. Eh bien ! qu'est-ce qu'on voit ? Le petit qui se débat tant qu'il peut contre les « anciens » qui veulent le chasser. Vraiment, c'est malheureux d'être un petit enfant. On a encore plus de mal à trouver un coin bien à soi.

Voilà. Maintenant nous allons vous proposer quelques suggestions. Nous aimerions d'abord que, avant de nous donner des terrains, vous démolissiez et vous évacuiez les constructions abandonnées. Comme cela, à la place on aurait une plus grande place pour s'amuser et aussi comme ça tout le monde pourrait s'amuser, les petits et les grands. Si vous avez le temps, nous voudrions aussi une petite pelouse devant chaque immeuble. Voilà ! ce n'est pas grand-chose.

(1) Mot dauphinois pour « montée d'escalier ».

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 janvier à 0 heure et le dimanche 16 janvier à 24 heures :

La dépression centrée samedi matin en mer du Nord continuera à se déplacer très lentement vers l'Allemagne en se comblant progressivement. Elle maintiendra un temps médiocre sur le nord et l'est de la France.

Dimanche 16 janvier, de la Manche orientale à la frontière belge, au Rhin et au nord des Alpes, le temps sera le plus souvent couvert, et il pleuvra. Ces pluies seront parfois mêlées d'un peu de neige en plaine ; il neigera au-dessus de 600 mètres environ.

Sur le reste de la France, le temps sera plus variable. Les éclaircies prédomineront dans le Midi méditerranéen ; elles alterneront, ailleurs, avec des nuages d'instabilité, qui donneront des averses de pluie ou de neige.

Les vents, qui souffleront du nord-ouest, seront assez forts près des côtes, modérés et irréguliers ailleurs.

Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille, et quelques faibles gelées locales se produiront le matin dans le Centre et le Sud-Ouest.

Samedi 15 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 001,1 millibars, soit 750,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 10 et 1 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 5 et 2 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; Dijon 8 et 2 ; Grenoble, 5 et — 2 ; Lille, 5 et 2 ; Lyon, 9 et 2 ; Marseille, 14 et 3 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 8 et 3 ; Nice, 7 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et 3 ; Pau, 8 et 3 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 7 et 2 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 8 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 5 et 2 ; Athènes, 15 et 4 ; Berlin, 1 et —1 ; Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 5 et 1 ; îles Canaries, 18 et 13 ; Copenhague, 1 et 0 ; Genève, 6 et 1 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 4 et 3 ; Madrid, 12 et 5 ; Moscou, — 8 et — 15 ; New-York, — 2 et — 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 12 ; Rome, 10 et 9 ; Stockholm, 1 et 0.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 663

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Une bonne raison pour ne pas écrire ses Mémoires ! — II. Permettent de toucher bien des gens. — III. Dans l'évocation d'un souvenir gai ; Un peu de mélancolie ; Un qui ne manquait pas d'imagination. — IV. Pourquoi cacheraient-ils leur jeu ? — V. Fin de participe ; Port étranger. — VI. Objet d'attractions. — VII. Dans une sacristie ; Une invention qui a fait beaucoup de chemin. — VIII. Foulée par de paisibles ruminants ; Langue. — IX. Invite à ouvrir l'œil ; Confia temporairement. — X. Fabriquée industriellement ; Mer épelée. — XI. Quelque part en France ; Moins fluide.

VERTICALEMENT

1. Autant en emporte le... vin ! ; Article. — 2. Témoin de maints engagements ; Atomes. — 3. Sigle virginal ; A le cœur particulièrement sec. — 4. Perdu dans les bois ; Exposé aux intempéries. — 5. Sur l'Orne ; Saint. — 6. Un bon point pour la S.N.C.F. ! ; Pas spirituel. — 7. Soutient des êtres chancelants. — 8. Matière tinctoriale ; Moyen de transports. — 9. Ne surprend donc plus ; Mode de cuisson.

Solution du problème n° 1 662

Horizontalement

I. Enfileuse ; Néon. — II. Oisif ; Affronta. — III. Tu ; As. — IV. Arno ; An ; Arcet (cf. « Darcet »). — V. Cri ; Ica ; Moulas. — VI. Oies ; Es ; Rio. — VII. TTC ; Etudiants. — VIII. Sue ; Arrêts ; Ue. — IX. Remua ; Cassée. — X. Pé ; Couleurs. — XI. Side-car ; In. — XII. ONU ; Estrées. — XIII. Salée ; Asie ; Rôle. — XIV. Er ; Usinée ; Marin. — XV. Styx ; SR ; Restes.

Verticalement

1. Tacots ; Ptoses. — 2. Nourriture ; Art. — 3. Fi ! ; Nièce ; Sol. — Iseo ; Ruineux. — 5. Li ; Rue (cf. « muraille) ; Dues. — 6. Efface ; Mie (voir ce mot). — 7. Naseau ; Céans. — 8. Sac ; Tracasser. — 9. Ef ; Amour ; Ortie. — 10. Faro ; Déçu ; Ré. — 11. Cu ; Italie ; Mc. — 12. Nobel ; Asséneras. — 13. En ; Tarn ; Su ; Sort. — 14. Ota ; Situera ; Lie. — 15. NASA ; Osées Gens.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 janvier 1977 :

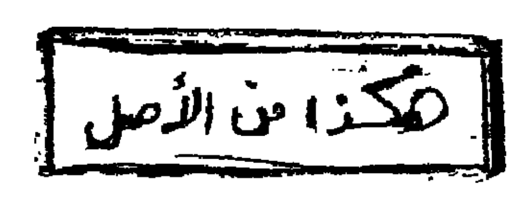
DES DECRETS

● Modifiant différents articles du décret n° 53-170 du 7 mars 1953 portant règlement d'administration publique pour l'organisation des corps de sapeurs-pompiers et statut des sapeurs-pompiers communaux ;

● Portant publication de l'échange de notes franco-allemand du 15 juin 1976 concernant l'application de la convention du 18 avril 1958 relative aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés et aux gares communes ou d'échange à la frontière franco-allemande ;

● Portant statut particulier du corps des administrateurs des affaires maritimes ;

● Portant modification du décret n° 69-63 du 20 janvier 1969 relatif aux instituts universitaires de technologie.



هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Ton nom dans le feu des nuées, Élisabeth »

de Jean Vauthier

Jean Vauthier, auteur de pièces réfléchies, *Capitaine Bada, les Prodiges*, a eu envie de plaisanter. D'asticoter un peu le théâtre, les publics.

Il prend une œuvre forte, *Arden de Faversham*, écrite vers 1592 peut-être par Thomas Kyd, chronique paysanne alliant l'analyse sociale, l'introspection d'un meurtre, la pensée et la poésie, et il en fait une ronde de gags.

Elisabeth, bourgeoise chagrine, s'emploie à compléter les étreintes de son mari, Arden, par celles du valet de chambre François, du régisseur Verlay.

Elisabeth et Verlay décident de supprimer Arden. La victime s'avère coriace. Ils n'y parviendront qu'à la septième tentative, dans un climat de kermesse souligné par la présence, sur scène, d'une équipe de télévision venue filmer l'homicide à chaud, en direct, et qui, pour un peu, mettrait la main à la pâte.

Œuvre sans prétention, pochade de collégiens qui dure deux heures trente sans entracte.

Décors restés simples de Pierre-Yves Leprince, projecteurs criards — genre music-hall — d'André Diot, mise en scène, tripartite sans plus, de Bernard Ballet, Marcel Maréchal, Jean Vauthier.

D'une section de vaillants acteurs, on retient surtout Marcel Maréchal, l'amant assassin, d'un comique particulier, intellectuel repu vu par Claire Bretécher, petit éléphant de dessin animé, clown rêvasseur, désinvolte, seul à donner à cette plaisanterie un frottis d'âme.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

■ LE CNAJEP, qui coordonne une centaine d'associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire, a manifesté son soutien à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes, et demande son maintien dans les locaux du vingtième arrondissement.

■ Un débat avec Roland Barthes, Roger Blin, Bernard Dort, André Gisselbrecht, François Rincker et Roger Planchon suivra la représentation de « A. A. Théâtres d'Arthur Adamov », au Théâtre national de Chaillot, de 18 heures à 19 heures, dans le cadre des rencontres organisées par « la Nouvelle Critique ».

Cinéma

Après la mort d'Henri Langlois

C'est une fondation — à laquelle Henri Langlois travaillait déjà — qui va être chargée d'assurer la continuité de l'œuvre du secrétaire général de la Cinémathèque. Dans l'immédiat, l'équipe sur place assure le fonctionnement et apportera sa collaboration aux activités de la fondation dont la mise en place devrait intervenir rapidement. Le passif de la Cinémathèque, qui s'élève à quelque 3 millions de francs, sera sans doute appuré cette année par l'Etat.

Pour le moment, des scellés ont été placés provisoirement en certains lieux de conservation et de collection de la Cinémathèque.

● Dans un communiqué, la Cinémathèque française déclare « *qu'avec tout le cinéma elle est en deuil* ». « *La Cinémathèque est son œuvre, une œuvre plus originale que la plus originale des créations. Le cinéma a tiré d'Henri Langlois une transformation radicale.* »

De son côté, le Syndicat national des techniciens de la production cinématographique et de télévision rend hommage aux qualités professionnelles et humaines d'Henri Langlois. Il demande que « *la cinémathèque, dans le respect de sa fonction de recherche, dispose enfin des moyens matériels nécessaires, que le personnel qui a contribué à l'œuvre d'Henri Langlois soit maintenu dans ses fonctions et obtienne les garanties nécessaires d'emploi* ».

● Signé par les membres les plus importants du cinéma japonais, un télégramme de condoléances a été adressé à la cinémathèque.

MORT DE L'ACTEUR PETER FINCH

L'acteur britannique Peter Finch est mort, vendredi 14 janvier, à Los Angeles, à la suite d'une crise cardiaque. Il avait soixante ans.

[Né à Londres, mais citoyen australien, Peter Finch a mené une double carrière au théâtre et au cinéma. Découvert en Australie par Laurence Olivier au lendemain de la guerre, il s'était installé en Grande-Bretagne en 1949. Il joua à Londres le rôle de Iago face à Orson Welles dans *Othello*. Parmi ses rôles le plus connus au cinéma, on peut retenir son interprétation dans *Un dimanche comme les autres*, de John Schlesinger, et dans *Network*, l'un de ses derniers films, qui n'est pas sorti encore en France. On peut le voir actuellement sur les écrans parisiens dans *Raid sur Entebbe*, d'Irvin Kershner.]

« RAID SUR ENTEBBE » d'Irving Kershner

Les amis d'Israël applaudiront cette fois sans restriction : les règles du jeu hollywoodien ont été parfaitement respectées, toute trace de racisme a disparu. A la rigueur, nous, Français, pouvons-nous nous sentir légèrement frustrés : Eddie Constantine, dans le rôle du capitaine commandant l'Airbus détourné, n'a pas la prestance, le panache héroïque de Christian Marquand dans le premier film, *Victoire à Entebbé*. *Mais, après tout, c'est à verser au* crédit du nouveau film, plus familier, plus humain, moins « paillasse ».

Le budget était sensiblement plus élevé : 3 millions de dollars, assure le distributeur français, contre seulement 2 millions de dollars pour *Victoire*. De toute façon, les temps ont bien changé. Non content d'acheter à prix d'or des films de cinéma pour le petit écran, les responsables des grandes chaînes de télévision américaines n'encouragent plus l'amateurisme, le tournage contre la montre avec des moyens dérisoires. Si *Victoire à Entebbé* reprenait non sans habilité la technique de la dramatique filmée, dans la postérité du célèbre *Douze Hommes en colère*, de Sidney Lumet, *Raid sur Entebbé* s'inscrit avec brio sur les traces du pur film hollywoodien à la Howard Hawks genre *Seuls les anges ont des ailes*, l'ironie en moins.

De jeunes gars, des archanges de gloire, engagent leur jeunesse, leur goût du risque, leur sens de l'efficacité, dans une mission de prestige, appuyée sur une technologie avancée à laquelle, quand tout fonctionne bien, quand le destin donne le coup de pouce nécessaire, rien ne saurait résister. L'ennemi n'est pas humilié, lui aussi lutte pour une cause, et le chef de l'expédition *pro-palestinienne, tel que l'incarne* Horst Bucholz et que l'a filmé Irvin Kershner, sauve au dernier moment la situation devenue critique pour les otages d'Entebbé *par un simple* geste humanitaire. Le châtiment encouru ne sera pas moins exemplaire : un des ultimes plans du film nous montre les cadavres des terroristes alignés contre le mur, recouverts chacun d'une couverture.

Hollywood, avec tout son brio, tout son fair-play, ne fait plus le poids : Hollywood, comme toujours, ne veut pas connaître l'histoire, sauf immédiate, à fleur de caméra au sens le plus primaire. Mission accomplie pour tous les exécutants de *Raid sur Entebbé :* du bon et beau et probe cinéma hollywoodien, qui servira la cause israélienne avec infiniment plus de subtilité que *Victoire à Entebbé*. Mais comment tout cela s'est véritablement produit, dans quel contexte, sur quelle durée historique, pas la moindre trace. Télévision et cinéma peuvent finalement échanger un vigoureux *shake hand* : l'un et l'autre n'ont en rien trahi les valeurs établies.

LOUIS MARCORELLES.

En bref

Variétés

Au Théâtre de Dix-Heures

Faute de pouvoir trouver de spectacle dans le même esprit que celui de *Charlie Hebdo*, de Patrick Font et Philippe Val, partis présenter en province leurs satires insolentes, le Théâtre de Dix-Heures va reprendre pour un temps à 22 heures le vieux style des chansonniers qui a fait autrefois sa réputation et qui peut survivre encore grâce à un certain public provincial.

Pour ménager la transition, le théâtre présente pour dix jours Teca et Ricardo, jeune groupe brésilien vivant à Paris. Teca et Ricardo chantent des chansons du nord-est du Brésil, d'autres tout aussi traditionnelles, mais sur des arrangements qui allient la bossa-nova, les rythmes brésiliens et la musique rock.

C. F.

★ Théâtre de Dix-Heures, 22 h.

Roger Mason

Il n'a plus l'air d'arriver sur scène comme il est né, par hasard. On le prenait parfois pour l'électricien ou le plombier, il ouvrait des tas de petites boîtes, il sortait des cuillers, un harmonica, des accordéons, et, tout en bâillant et s'étonnant du temps, il se mettait à chanter sa surprise devant un monde aussi incohérent. Il refusait la guerre au Vietnam. Avec son folk négligé, sa poésie sceptique, née d'une forme d'humour extrêmement personnel et plutôt désespéré, Roger Mason a symbolisé une génération de jeunes Américains.

La guerre est finie. Roger Mason a toujours sa casquette, ses lunettes cerclées de fer, sa poésie étrange et détachée qui fait éclater drôlement les idées reçues. Il propose aujourd'hui un « voyage » en Amérique, celui même qu'il a fait pour retrouver ses racines, une identité *(« toute ma vie j'ai roulaillé et je n'ai jamais rien trouvé »)*. Errant ironique qui regrette de ne faire partie d' « aucune belle minorité », il ramène la chronique flegmatique — et finalement tendre — d'une Amérique où la Grannie chantonne de vieux airs juifs, les Cajuns des valses paysannes mêlées de blues. Petit Louis le radin, le maire de Bayou-Pompon ou les morceaux du puzzle. — C. H.

★ Théâtre des Arts - Jacques-Hébertot, jusqu'au 15 janvier, 18 h. 30.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

LES RÉFLEXIONS D'EDMOND SIMEONI

Peut-être faudra-t-il passer par la voie des urnes

Sa dernière conférence de presse, il l'avait réunie, le jeudi 21 août 1975 à Aléria, dans la cave Depeille... Cinq cent vingt-trois jours de prison n'ont nullement ébranlé sa foi autonomiste. Sa première conférence de presse d' « homme libre », vendredi 14 janvier, à Paris, était pour le dire. Que personne ne s'y trompe : Edmond Simeoni reprend le combat là où il l'avait laissé. Plus que jamais, il continuera de militer pour « la reconnaissance du peuple corse ».

Sa longue détention — il dénonce au passage « *la vétusté des locaux pénitentiaires et le laxisme des services médicaux* », — Edmond Simeoni l'a mise à profit pour réfléchir, dans le calme, à tout ce qui fait problème en Corse ; jusqu'alors, « *une action militante démentielle* » ne lui avait guère laissé le temps de souffler. « *En somme*, dit-il, *ce fut un séjour enrichissant.* »

Du fond de sa cellule, le leader autonomiste s'est tenu informé de tout. Des syndicalistes, des maires, de simples militants, lui ont rendu visite à la Santé ; plus de dix mille lettres et télégrammes lui ont été expédiés. « *Jamais je ne me suis senti isolé* », affirme-t-il.

Ses lectures lui ont « beaucoup appris » : de l'anarchiste Bakounine à Valéry Giscard d'Estaing, en passant par le révolutionnaire Frantz Fanon, auteur des *Damnés de la terre*... Dans *le Mal français* d'Alain Peyrefitte, il a apprécié la dénonciation de « *cette espèce d'incohérence qui règne dans la capitale où l'on veut tout régenter* ». Mais il a trouvé l'ouvrage « *très faible au niveau des propositions* » : rien d'autre, selon lui, « *qu'un catalogue de vœux pieux* ». Comme dans *Démocratie française*. A son avis, « *ce ne sont pas des livres d'action* ».

« *Chercher un consensus, lancer des passerelles un peu dans toutes les directions* », voilà la tâche à laquelle il va s'atteler, sitôt rentré dans son île. Même avec les élus, le dialogue est possible. Car « *il y en a de bons qui n'ont pas triché avec le suffrage universel ; il faut cesser de pratiquer l'amalgame* ».

Des hommes nouveaux

Il ne saurait être question d'imposer quoi que ce soit au peuple corse par la force. « *Peut-être faudra-t-il, en définitive, passer par la voie des urnes*, s'interroge Edmond Simeoni, *non sans qu'au préalable ait été assaini le vote par procuration.* » Néanmoins, les jeunes sont de plus en plus nombreux à vouloir jouer le jeu. « *En se présentant aux élections, ils rêvent de changer le système. Des hommes nouveaux vont apparaître sur la scène politique. Nous devons prendre acte de cette évolution.* »

La route sera longue et difficile : « *On ne sort pas de deux siècles d'assistance, du jour au lendemain.* » Il va falloir « *retrousser les manches* ». Le leader autonomiste compte bien le dire aux jeunes : « *C'est trop facile de se contenter de dénoncer les abus.* » Pas question, en tout cas, de sombrer dans le passéisme, de songer à une Corse immobile « *retournée à l'âge de pierre* ».

Les choses doivent être claires et Edmond Simeoni fera le nécessaire pour qu'elles le soient : les autonomistes ne dénoncent rien d'autre que le colonialisme. La xénophobie et le racisme, c'est tout autre chose : « *Nous condamnons sans équivoque possible de telles attitudes.* »

Et si le pire se produisait : l'absence de dialogue, le maintien du *statu quo* ? « *Alors, on sera des milliers à se battre pour lutter contre l'inacceptable* », prévient le leader autonomiste. Mieux vaudrait, *à son avis, que Paris compose* avec ceux de sa génération car « *ceux qui viendront après nous poseront inévitablement la question corse en termes de séparatisme et d'anti-France* ».

Tandis que son frère sort de l'ombre, Max Simeoni garde le maquis depuis que, à la tête d'un commando, il a dynamité, le 22 août dernier, la cave Cohen Skalli. « *Dans le climat actuel, il ne faut pas compter sur moi pour lui conseiller de quitter la clandestinité*, avertit Edmond. *Je ne tiens pas à ce qu'il aille me remplacer en prison...* »

JACQUES DE BARRIN.

Rhône-Alpes

« NON A L'ASPHYXIE ÉCONOMIQUE »

Opération « vallée morte » dans l'Ondaine

De notre correspondant

Saint-Etienne. — D'Unieu à la Ricamarie, le long des 12 kilomètres de l'ancienne route nationale n° 88 s'échelonnent cinq villes ouvrières où vivent au total quelque 70 000 habitants. C'est la vallée de l'Ondaine. Depuis quelques mois, elle est dans l'inquiétude. De semaine en semaine se succèdent les annonces de licenciements, les fermetures d'entreprises. Exemple récent : l'usine de Creusot-Loire-Ondaine employait 7 003 ouvriers en 1956 ; elle occupe actuellement 4 420 personnes, soit le tiers de la population ouvrière de la vallée. Or, 600 emplois y seront supprimés dans les dix-huit prochains mois. On dénombrait à la fin de décembre 1 507 demandeurs d'emploi à l'A.N.P.E. de Firminy...

D'où les manifestations qui se sont multipliées au cours des dernières semaines. Le 18 novembre 4 000 à 5 000 personnes avaient manifesté pour la défense de l'emploi. Plus significative encore a été l'opération « vallée morte », organisée le 14 janvier sur l'initiative de l'ensemble des syndicats, de la C.G.T. à la C.G.C., et, abstraction faite des tendances ou sympathies politiques, d'une cinquantaine d'associations familiales, commerciales, de jeunesse, sportives et culturelles, avec le soutien des sept municipalités, de la plus petite commune, Caloire (168 habitants), à la principale, Firminy (25 400 habitants), qu'elles soient de gauche ou centristes. Les partis de l'opposition se sont naturellement associés à ces manifestations, mais aussi le R.P.R.

Sirènes, cloches et grilles fermées...

A 10 heures, toutes les sirènes se sont mises à hurler. A peine s'étaient-elles tues que les cloches prirent le relais pour sonner le glas. D'un bout à l'autre de la vallée toute activité cessa. Dans les entreprises, les bureaux, ouvriers et employés cessèrent le travail. A Creusot-Loire, aux portes des grilles fermées, des piquets de grève avaient accroché des pancartes portant l'inscription « usine occupée ». Les autobus stationnaient aux arrêts, moteurs arrêtés. Toutes les mairies étaient fermées et l'on aurait pu compter sur les doigts des deux mains les quelques magasins restés ouverts, mises à part les pharmacies.

Sur le marché hebdomadaire du Chambon-Feugerolles, un seul forain attendit en vain le chaland jusqu'à 11 heures. Les soixante-dix pensionnaires de la maison de retraite de Firminy avaient, eux, crêpé de noir leur bâtiment. Un peu partout des affiches, des banderoles : « *Non à l'asphyxie économique de l'Ondaine* » ; « *Nous exigeons le droit d'avoir un métier et un emploi, le droit de travailler, le droit de vivre.* »

C'est ce que tous les maires de la vallée sont allés réclamer au préfet de la Loire, avec lequel ils se sont entretenus pendant près d'une heure. A midi, les sirènes retentirent pour la seconde fois, donnant le signal de la fin de la manifestation et, en même temps, celui de la sortie des écoles.

PAUL CHAPPEL.

A PROPOS DE...

UNE SABLIÈRE RÉCOMPENSÉE

AU TROU, LES ORDURES

La société exploitant la sablière d'Arnouville-lès-Mantes (Eure) a reçu, mardi 11 janvier, le prix Ile-de-France du concours « carrières propres ».

Les producteurs de granulats, autrement dit les exploitants de carrières et sablières, ont compris qu'il ne suffit plus d'affirmer que leurs deux mille cinq cents entreprises fournissent 300 millions de tonnes de matériaux, chaque année, aux travaux publics et à la construction pour être absous de tous les crimes de lèse-environnement. Désormais, pour redorer leur image de marque et pour qu'on les laisse travailler en paix, ils multiplient les signes de bonne volonté. Parmi ceux-ci figure l'organisation dans chaque région d'un concours « carrières propres ».

Le chef d'entreprise, qui a décidé d'exploiter un gisement de sable à Arnouville, à une quinzaine de kilomètres au sud de Mantes, méritait bien sa récompense. Le chantier qu'il a ouvert vise à raser carrément une colline boisée de 22 hectares. En d'autres temps, c'eût été un massacre. Aujourd'hui, on ouvre la carrière au détour d'une route et à l'abri d'un rideau d'arbre pour qu'elle reste invisible. Puis méthodiquement, au fur et à mesure de l'enlèvement des matériaux, on la comble avec des ordures ménagères venant de Mantes, à raison de 180 tonnes par jour. Les déchets sont étendus en couche de 20 centimètres d'épaisseur, compactés et recouverts de sable. Enfin, quand le sol est presque revenu à son niveau antérieur, on couvre de 3 mètres de terre et on plante des arbres. Ainsi la colline se vide d'un côté et se reconstitue aussitôt de l'autre. Ni vu ni connu.

La sablière-décharge peut fonctionner pendant un demi-siècle. Mantes se débarrasse de ses ordures au prix de 20 F la tonne, alors qu'une incinération en usine lui coûterait trois à quatre fois plus cher.

Cette solution élégante satisfait à tous les critères de salubrité et d'esthétique imposés par l'administration aux carrières et aux décharges contrôlées. Elle remplace les usines d'incinération fort coûteuses, encombrantes, et dont l'usage est déjà abandonné dans certains pays d'Europe.

Elle résout en même temps, et au moins partiellement, le problème de la « réutilisation » des carrières. Un gros producteur français de ciment ne sait que faire des trente excavations géantes qu'il a ouvertes. Il vient de découvrir que, sans interrompre son exploitation, il pouvait déverser dans l'espace ainsi libéré la totalité de la « production » française de déchets ménagers et cela pendant au moins trente ans.

Trois cent millions de tonnes d'ordures effacées du paysage ! On comprend que l'Agence nationale des déchets, qui est en train de s'installer à Angers, s'intéresse de près à cette formule, d'autant qu'elle a déjà ses lettres de noblesse. Le célèbre parc des Buttes-Chaumont, à Paris, n'est rien d'autre qu'une ancienne carrière-décharge astucieusement utilisée. Nos grands-parents n'avaient pas d'incinérateurs, mais ils avaient des idées...

MARC AMBROISE-RENDU.

TOURISME

LES MEUBLÉS SONT CLASSÉS

Les meublés de tourisme et les Gîtes de France feront désormais l'objet d'une classification officielle, les trois catégories auxquelles ils peuvent prétendre (« normale », « confortable », « luxe ») répondant à des caractéristiques précises.

En cas de litige entre le loueur, l'intermédiaire éventuel (agence, par exemple) et le locataire, la commission départementale d'action touristique pourra être saisie par lettre recommandée dans un délai de huit jours à compter du début de la location. La commission pourra alors faire toutes *vérifications nécessaires, entendre* les parties et leur proposer un règlement amiable.

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 5 janvier officialise ainsi la charte nationale des meublés de tourisme, déjà en vigueur.

INSTITUT

Académie des inscriptions et belles lettres

Le « quidlibet audendi potestas » et les artistes

« Peintres et poètes ont toujours eu pareillement pouvoir de tout oser. » Ce passage de l'*Epitre aux Pisons*, retrouvé dans le *Libro dell'Arte* de Cellino Cellini, datant de la fin du quatorzième siècle (et dont l'édition princeps n'a paru qu'en 1821, a permis à notre collaborateur André Chastel de préciser vendredi, devant ses confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le statut de l'artiste, plus exactement de l'*artifex* chrétien jusqu'à la Renaissance. L'adage d'Horace, *quidlibet audendi potestas*, maintes fois rappelé, laisse entendre qu'une autonomie complète était donnée aux peintres dans la conception de leur travail. Selon Cellino Cellini, tout est permis — sauf la représentation des monstres contraire à la vérité naturelle. Ni art fantastique, ni centaures, ni sirènes. Ne pas faire voir comme réel ce qui ne l'est pas. C'est, déjà formulé, par un poète latin, l'illusionnisme de la peinture qui va s'imposer.

L'intérêt de la thèse d'André Chastel, qui a la valeur d'une découverte, c'est qu'elle nuance fortement la conclusion d'Emile Mâle relative à l'emprise totale du clergé sur la production artistique. Mais l'obscur et modeste Cellino Cellini n'était pas le premier à préconiser un adage, d'un usage courant au quinzième siècle. Déjà, à la fin du treizième, Durand de Mantes y avait eu recours : excusant l'Eglise de devoir faire appel à l'image, il ajoute que les peintres représentent les scènes religieuses à leur convenance.

On n'entrera pas dans le détail d'un exposé nourri d'une rare érudition, et dont la dialectique débouche sur des ouvertures inattendues. Qu'on en retienne pourtant, entre autres idées neuves, l'hypothèse d'une arrière-pensée revendicative chez l'héritier, en troisième ligne, de l'enseignement de Giotto : afin d'élever le statut du peintre, alors ravalé au rang des arts mécaniques, à l'échelon des arts libéraux.

On n'est pas loin de la conception de l'artiste inspiré (après tout Horace n'associe-t-il pas le peintre au poète ?) qui fut celle de Michel-Ange, et qui annonce le culte du génie romantique, le prestige du « créateur » chez nos contemporains. Rien n'est interdit au peintre, pas même les *aegri somnia*. Mais Cellino Cellini, ne rédigeant qu'un traité technique, n'était pas un adepte des premiers humanistes et ne songeait ni à un art moderne ni à un art antiquisant. Il voulait simplement prendre la défense des privilèges de sa profession.

● *Les amis et les anciens élèves d'André Chastel* se sont réunis récemment dans la grande galerie des Gobelins pour lui remettre son épée d'académicien, due au sculpteur Etienne Hajdu, en collaboration avec Michel Copin, orfèvre. En renonçant aux multiples symboles habituels, Etienne Hajdu a obtenu une sculpture très originale. L'allusion à la Renaissance italienne y est présente, comme il se doit. La poignée est Vénus, la garde stylise l'écume dansante de la mer qui l'enfanta. La poignée a nécessité la création d'un lingot de 4 300 grammes dans lequel Hajdu a sculpté directement.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Bohème (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française : la Jalousie du barbouillé, le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30) ; la Paix chez soi, le Malade imaginaire (dim., 14 h. 30) ; la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard (dim., 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : A.A. Théâtre d'Arthur Adamov (sam., 20 h. 30). — Salle Gémier : Mère Courage et ses enfants (sam., 20 h. 15).
Odéon : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : Paraichimie (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : Chicago, crime and crash (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Petit TEP : PAR. 34-41 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Chapiteau du TEP : Grand Magic Circus (sam., 20 h. 30, dernière).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 20 h. 30).
Nouveau Carré, I : Parole de femme (sam., 20 h.). — II : Emma Santos (sam., 20 h.) ; Cirque à l'ancienne (dim., 15 h. 30).
Théâtre de la Ville : Quilapayun (sam., 18 h. 30) ; les Brigands (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Bain de vapeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Victor ou les Enfants au pouvoir (sam., 21 h., dernière).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Centre culturel du XVIIe : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 21 h. ; dim., 17 h. et 21 h.).
Comédie des Champs-Elysées : Chers Zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Coupe-Chou : l'Arménoche (sam., 20 h. 30).
Daunou : le Portrait de Dorian Gray (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Edouard-VII : Amphitryon 38 (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Amoureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; le Mime Janusz (sam., 22 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pour cent briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Michel : Joyeux anniversaire (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Moderne : Qui est qui ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : le Scénario (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h et 20 h. 45).
Palace : Rock and Roll clown (sam. et dim., 19 h.) ; le Rêve de l'homme ridicule (Pip Simmons) (sam. et dim., 21 h.) ; Just a quick sweet dream (sam. et dim., 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Isaac et la Sage-Femme (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : la Dispute (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Récamier : Chatterton (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges : Lucienne et le boucher (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam. et dim., 18 h. 30) ; Bonsoir, Monsieur Tchekhov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; l'Amant arabe (sam., 22 h. 15).
Théâtre de l'épicerie : la Glace à trois faces (sam., 20 h. 30) ; le Prix Martin (sam., 21 h. 30).
Théâtre Essaïon : Représentation (sam., 21 h.).
Théâtre du Manitout : Vitromagie (dim., 18 h.).
Théâtre du Marais : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : Zoulou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 18 h. 30). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Péniche : En attendant Godot (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Zelda (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : Egmont (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Antoine et Cléopâtre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Contes sauvages (sam., 22 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Athis-Mons, Salle des fêtes : Kol Aviv, chants et danses d'Israël (21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Schippel (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne, T.B.B. : le Roi Lear (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais : Haute-Autriche (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : Récital Maria Pergolèse (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts : Grand-peur et misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 30). — Club de Créteil : Francesca Solleville (sam., 20 h. 30).
Elancourt, Maison pour tous : François Cahen et Siegfried Kessler (jazz) (sam., 20 h. 30).
Evry-Ville-Nouvelle, Hexagone : le Ballet de l'Opéra de Paris (dim., 16 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Martin Eden (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar : Jean-Luc Salmon (sam., 21 h.).
Montmagny, Centre culturel communal : Quatuor d'accordéons Chevalier (Bach, Schumann, Beethoven, Calmel, Lemmens, etc.) (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : le Songe d'une nuit d'été (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : la Chanson morte (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Sartrouville, Théâtre : la Mort blanche (sam., 21 h.).
Sceaux, Gémeaux : Quatuor Loewenguth (sam., 18 h.).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : la Foi, l'Espérance, la Charité (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : le Maître de musique ; le Ventriloque (sam., 21 h.).
Vélizy, église : P. Cochereau, orgue ; R. Delmotte, trompette (sam., 20 h. 45).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : François Béranger (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : l'Amant militaire (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

La danse

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre des Champs-Elysées : Ballet de Marseille Roland Petit (Casse-Noisette, de Tchaïkovski) (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30, dernière).
Théâtre de la Cité internationale : Ballets Ethery Pagava (sam., 21 h., dernière).
Centre culturel du Marais : Solaris (sam., 21 h., dernière).

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre Récamier : le Groupe Saheb Unit (sam., 18 h.).
Théâtre Mouffetard : Mathsamba (sam., 20 h. 30).
American Center : Magna Carta (sam., 21 h.).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine : Quatuor Vegh (Haydn, Brahms, Beethoven) (sam., 17 h.).
Conciergerie du Palais : Trio à cordes français (Beethoven, Mozart) (sam., 17 h. 30).
Théâtre Essaïon : Quatuor Bernède (Schubert) ; D. Chivers, guitare (Bach) (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : John Alldis Choir (Monteverdi, Debussy, Schubert, Jannequin, Lassus, Purcell) (dim., 11 h.).
Eglise des Lazaristes : M. Piccozi, orgue (musique pour le temps de Noël (dim., 16 h. 30).
Salle Rossini : Quatuor Loewenguth (Beethoven) (dim., 17 h.).
Salle Pleyel : Concerts Lamoureux, dir. G. Bouillon, avec P. et R. Fontanarosa, violon et violoncelle (Brahms) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : L. Urbain, flûte, et D. Douay, harpe (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : A. Weissenberg, piano, et les Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Weber, Schumann, Rachmaninov, Ravel) (dim., 17 h. 45).
Saint-Thomas-d'Aquin : L. Bouchard, orgue (Buxtehude, Bach, Marchand) (dim., 17 h. 45).
American Church : Chant et piano (Mozart, Schubert, Dello Jojo, Rossini, Puccini, Coward) (dim., 18 h.).
Hôtel Héronet : J. Ritchie et X. Cauhépé, flûte à bec et luth (Dowland, Van Eyck, Weiss, Bach) (dim., 18 h.).
Théâtre Essaïon : J. Colom, piano (Brahms) (dim., 18 h. 30).
Centre culturel du Marais : les Solistes de Marseille, dir. D. Erlih (Mozart) (dim., 21 h.).

Samedi 15 - Dimanche 16 janvier

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. 45 : le Puritain, de J. Musso ; 15 h. : Rebecca, d'A. Hitchcock ; 16 h. : la Maison dans la dune, de P. Billon ; 18 h. 30 : la Chevauchée fantastique, de J. Ford ; 20 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : la Splendeur des Amberson, d'O. Welles ; 0 h. 30 : Willard, de D. Mann. — Dim., 14 h. 45 : le Cantique des Cantiques, de R. Mamoulian ; 15 h. : Courts métrages, de G. Franju ; 16 h. : Une heure près de toi, d'E. Lubitsch et G. Cukor ; 18 h. 30 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Rashomon, d'A. Kurosawa ; 22 h. 30 : Médée, de P.P. Pasolini ; 0 h. 30 : le Rendez-Vous avec la peur, de J. Tourneur.

Les exclusivités

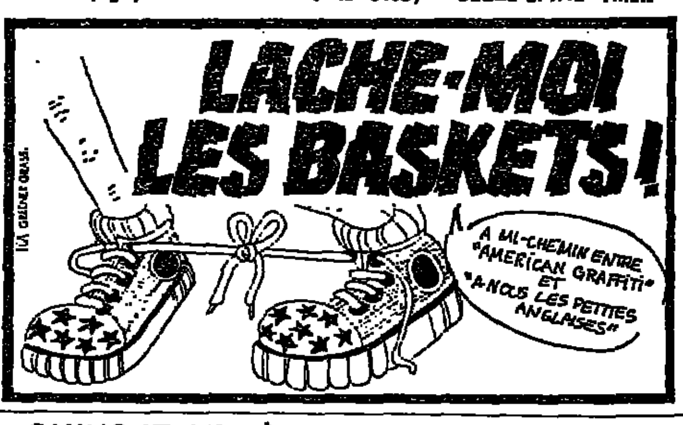
L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-45-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 13, à partir du 14 : Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic-Entrepôt, 14e (387-35-43).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; jusqu'au 13 : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LA BANANE NOIRE (Isr.) v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20 et 22 h. 20.
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Biarritz, 8e (723-69-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073 34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BARRY LYNDON (Angl.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE COUP DE GRACE (All.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DERNIERE FOLIE (A.), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 13.

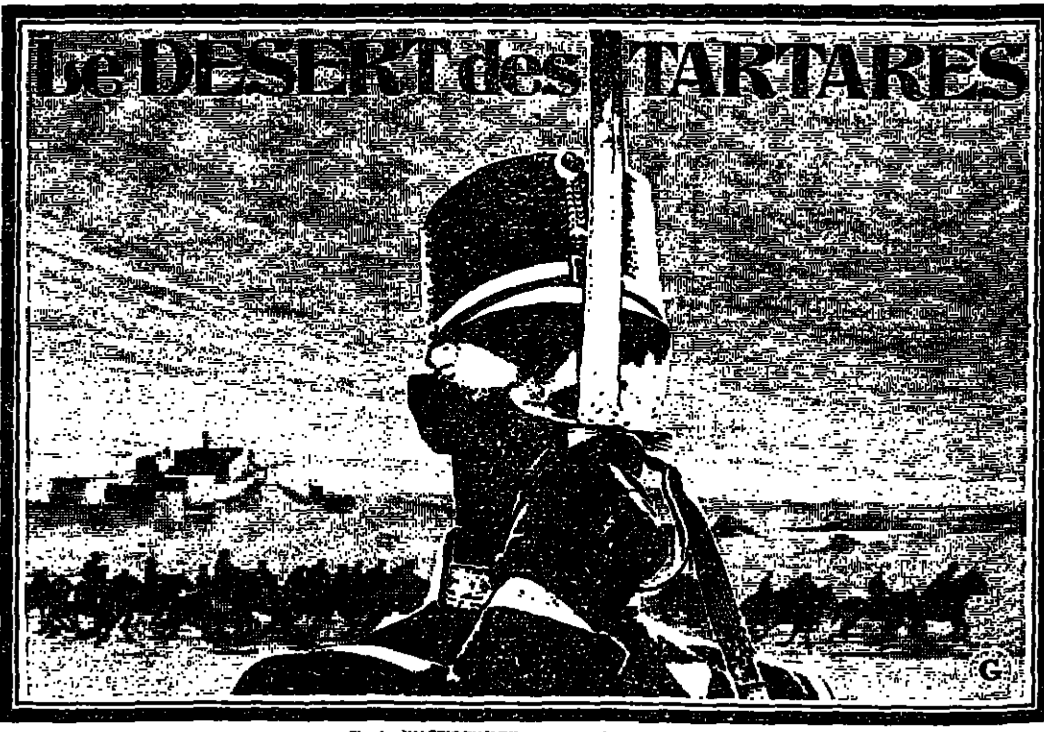
Les films nouveaux

LE DESERT DES TARTARES, film italien de Valerio Zurlini, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).
FRANCE, MERE PATRIE, film français de Guy Barbero : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE JUGE FAYARD DIT « LE SHERIFF », film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SUNDAY TOO FAR AWAY, film australien, de Kenn Hannam, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VIOL ET CHATIMENT, film américain de Lamont Johnson (**), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70).
RAID SUR ENTEBBE, film américain d'Irvin Kershner, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES, film français d'Yves Hussenot : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
L'APPRENTI SALAUD, film français de Michel Deville : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
ENNEMIS COMME AVANT (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'au 13.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp.), v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Athéna, 12e (343-07-48), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) jusqu'au 13, Wepler, 18e (387-50-70).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 13 : Français, 9e (770-38-88), Cambronne, 15e (734-42-96).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19 ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Les Images, 18e (522-47-94).
KING KONG (A., v.o.) : Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), jusqu'au 13 ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
MADO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
1900 (1re partie, It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie, It., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Jusqu'au 13 : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RED (Can., v. québ.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
RUE HAUTE (Belg.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86). Jusqu'au 13 : Calypso, 17e (754-10-68).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MÊME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SÉRAIL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-86). Jusqu'au 13 : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UN ÉLÉPHANT, ÇA TROMPE ÉNORMÉMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30.
LA VICTOIRE A ENTEBBE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 30.
LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
WEEK-END SAUVAGE (A., **, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).
WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).







LA

SÉCURITÉ SOCIALE

...combattre un « état d'esprit ... d'irresponsabilité »

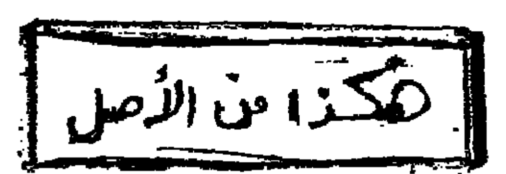
...un pré-rapport du haut comité médical...

JEAN-PIERRE DUMONT.

MALGRÉ UNE BAISSE SENSIBLE

les prix des légumes r...

Organiser les marchés



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

Il faut combattre un « état d'esprit général d'irresponsabilité »

préconise un pré-rapport du haut comité médical

La réforme du financement de la Sécurité sociale n'est pas seulement un problème de gouvernement mais de comportement général de tous les Français. « *Il s'agit de redonner* [à tous] *le sentiment de leurs responsabilités* », a déclaré M. Christian Beullac, ministre du travail, jeudi 13 janvier, devant les patrons chrétiens. Le ministre reprenait ainsi, en termes beaucoup plus modérés, les suggestions de M. Robert de Vernejoul, qui, au nom du haut comité médical, dont il est le président, lui a remis récemment un document de quelques pages et non pas un rapport comme l'avait annoncé le ministre du travail (*le Monde* du 12 janvier).

Le véritable rapport de M. de *Vernejoul sur la Sécurité sociale* ne sera remis au ministère du travail qu'au printemps. Mais, dans la courte introduction que M. de Vernejoul a remise au ministre du travail et le petit dossier du docteur Sournia qui l'accompagne, le haut comité médical ne mâche pas ses mots *sur les abus, les gaspillages et* l'individualisme des Français. « *Il s'est créé dans le public et dans toutes les catégories sociales, chez les grands bourgeois, les médecins et les ouvriers un état d'esprit d'irresponsabilité. Des économies sont possibles mais elles supposent une prise de conscience collective de tous les Français* », nous a expliqué le président du haut comité médical.

Quatre groupes de travail

Pour préparer la rédaction du rapport final, le haut comité médical a mis en place quatre groupes de travail dont les thèmes de réflexion illustrent le souci de M. de Vernejoul de s'attaquer aux abus : le premier groupe devra évaluer qualitativement et quantitativement l'évolution des soins en France ; le deuxième devra analyser les raisons des excès des dépenses hospitalières (gaspillage des médicaments, multiplication exagérée des examens de radio et de biologie, séjour prolongé dans les hôpitaux, etc.) ; le troisième traitera de la consommation médicale courante et portera notamment sur les dangers d'une consommation sans discernement des médicaments et du recours parfois exagéré à certaines professions para-médicale, notamment les kinésithérapeutes ; le quatrième portera sur la croissance, le coût et les possibilités de contrôle des arrêts de travail.

« *Il ne s'agit pas d'accuser qui que ce soit*, nous a déclaré M. de Vernejoul, *mais de rechercher les économies certaines qui peuvent être dégagées.* » Pour le président du haut comité médical, une « *prise de conscience collective* » est nécessaire : elle suppose une action d'information, d'éducation mais aussi de contrôle des assurés, des médecins, et aussi des pouvoirs publics. Dans une note du docteur Sournia, qui animera deux de ces groupes de travail, *quelques propositions sont déjà* avancées.

Il est notamment suggéré un renforcement du pouvoir des caisses, une gestion beaucoup plus rigoureuse des hôpitaux, le maintien pour les médecins du paiement à l'acte mais aussi une réelle application des formules, très peu utilisées aujourd'hui, de l'autodiscipline ainsi que le développement d'autres formes d'activités — notamment le salariat — pour les professions de santé. Une modulation du ticket modérateur impliquant un moindre remboursement des médicaments dits de confort est également avancée.

Notre objectif, explique M. de Vernejoul, est d'offrir, dans la période actuelle de lutte contre l'inflation, des solutions qui permettraient de freiner l'évolution des dépenses et d'obtenir des économies. Mais ces économies éventuelles, note le professeur, ne seront pas considérables face à l'importance du déficit de la Sécurité sociale. « *Il n'est pas question*, insiste-t-il, *de freiner les dépenses qui sont consacrées au progrès de la médecine et à l'humanisation des hôpitaux.* »

Faute d'économie suffisante, faudra-t-il accroître les ressources, sous forme d'impôt ou de cotisation ? Telle n'est pas le rôle que s'est assigné le haut comité médical. « *Le problème du financement*, déclare-t-il, *ne nous concerne pas. C'est un problème politique.* »

JEAN-PIERRE DUMONT.

EMPLOI

Situation stationnaire du chômage en décembre

« *Les mesures mises en place par le gouvernement ont eu pour effet de contenir le nombre des demandeurs d'emploi, en dépit d'une situation économique difficile et d'un ralentissement général des économies développées* », a déclaré M. Christian Beullac, vendredi 14 janvier à Poitiers, où il rencontrait les chefs des centres régionaux de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Le ministre du travail, qui commentait ainsi les données statistiques du chômage en décembre, a ajouté : « *Nous assistons depuis quelques semaines à une reprise de la confiance. C'est là un élément positif qui pourrait nous permettre de voir s'améliorer la situation.* »

En fait, la situation de l'emploi est stationnaire, c'est-à-dire qu'elle reste très préoccupante. Les demandes non satisfaites ont en effet très légèrement baissé en décembre, par rapport à novembre, en données observées (1 036 900 contre 1 041 300, soit — 0,4 %), comme en données corrigées des variations saisonnières (929 900 contre 931 400, soit — 0,2 %). Le même phénomène avait été enregistré en 1975 à pareille époque. En un an, les demandes ont augmenté de 2,7 %.

Les offres d'emploi non satisfaites ont, de nouveau, dangereusement *diminué en données* observées : 95 000 contre 104 300 (— 9,4 %) En 1975, cette baisse avait été moins forte : — 4,6 % (91 800 contre 96 200).

D'autre part, M. Guy Métais, directeur de l'ANPE, a indiqué que son organisme avait reçu, en 1976, 2 440 382 demandeurs privés d'emploi, et qu'il avait procédé à 850 980 placements, dont 541 166 à plein temps. Dans le même temps, l'ANPE a reçu 1 551 636 offres d'emploi, dont 1 050 358 de « longue durée ».

M. Métais a indiqué que, en 1977, son organisme s'attacherait surtout à renforcer la personnalisation des relations avec les demandeurs d'emploi et à réaliser de meilleures circulations et exploitations des offres, avec, notamment, la création à Paris d'un bulletin quotidien à destination des agences de banlieue, et d'un central « Emploi S.V.P.-ANPE », réservé aux entreprises.

La direction de la SNIAS confirme la suppression de mille cinq cent cinquante emplois

M. Jacques Mitterrand, président de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), a présenté au comité central d'entreprise, réuni vendredi 14 janvier à Paris, les premier éléments d'un « *plan d'entreprise* ». Suivant le communiqué publié à l'issue de la réunion, ce plan se fixe cinq objectifs :

« *1) Atteindre une certaine autonomie de programmes et de décisions en retrouvant une exploitation bénéficiaire ;*

» *2) Confirmer le rôle de la Société aérospatiale comme un des* « grands » *sur le marché mondial des hélicoptères ;*

» *3) Poursuivre le développement des marchés en matière d'engins tactiques, particulièrement sur le plan européen ;*

» *4) Maintenir le rôle joué dans le secteur balistique et développer une activité commerciale dans le secteur spatial ;*

» *5) Restaurer la place de l'Aérospatiale dans le domaine des avions.* »

Pour atteindre ces objectifs, précise le communiqué, il sera nécessaire d'« *adapter le potentiel aux charges prévisibles, ce qui conduit la société à envisager pour 1977, en l'état connu des programmes, la suppression de 1 550 emplois* ». Ce résultat sera acquis par des départs en préretraite de personnels âgés de plus de cinquante-huit ans et par une « *vigoureuse politique de mutations* » (*le Monde* du 15 janvier).

Mais, affirme le communiqué, « *cet ensemble de mesures ne permettra pas, semble-t-il, d'atteindre l'objectif de déflation fixé ; sans doute faudra-t-il recourir à des mesures plus contraignantes* ».

Selon la C.G.T. et la C.F.D.T., qui avaient organisé vendredi une manifestation qui a réuni plusieurs centaines de personnes devant le siège de la SNIAS, les suppressions d'emplois devraient se traduire par 150 départs naturels, 500 départs en préretraite et 900 licenciements.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE DANS LE SECTEUR PUBLIC

La direction de l'E.G.F. a fait de nouvelles propositions aux syndicats

Pratiquement paralysée par le plan Barre, la politique contractuelle sur les salaires peut-elle redémarrer avec les propositions que les directeurs généraux de l'E.G.F., MM. Boiteux et Alby, ont faites, le 14 janvier, aux représentants du personnel ?

La fameuse convention salariale du 10 décembre 1969 signée dans cette entreprise avait été la « locomotive » des accords qui, progressivement, allaient couvrir quelque 3 millions de salariés des secteurs public et nationalisé. De même, le nouveau projet qui vient d'être ébauché traduit de façon concrète les intentions gouvernementales, jusqu'ici ambiguës, à l'égard des salariés de l'Etat.

Les augmentations de salaires en 1977, a dit le premier ministre, devront être limitées de façon à n'assurer qu'un strict maintien du pouvoir d'achat.

Une faible progression en fin d'année ne sera admise qu'en fonction de l'évolution de la production nationale et de celle des prix.

C'est ce qu'exprime la proposition de M. Boiteux, mise noir sur blanc avec la combinaison de troie formules sophistiquées (1), l'une tenant compte de la production, l'autre de l'évolution de l'indice officiel des prix et la dernière des résultats spécifiques de l'E.G.F. Le système a l'avantage de ne placer aucun obstacle théorique à la progression du pouvoir d'achat, ce qui répond aux vœux des syndicats, qui considèrent comme inadmissible le préalable gouvernemental antérieurement formulé : blocage des salaires réels en 1977. Mais, dans sa forme actuelle, le mécanisme n'a de résultat positif pour le pouvoir d'achat que si l'inflation est maîtrisée. Il devient négatif en cas de flambée des prix.

Au mieux, dans les prévisions officielles pour 1977 (4,8 % de progression pour la production nationale et 6,5 % pour l'indice des prix), l'augmentation du pouvoir d'achat, en masse salariale, serait de 1 %. En 1976, cette majoration aurait été, si la nouvelle formule avait été appliquée, de 0,3 % environ.

L'amorçage est donc très timide. Mais la discussion est engagée et le mécanisme peut être amélioré. « *Nous nous retrouverons à la mi-février*, a dit M. Boiteux, *chacun ayant réfléchi à la manière de faire peser plus ou moins tel ou tel point de la formule.* »

Pas d'accord en retrait

Toutes les fédérations ont accepté de venir au rendez-vous avec la volonté de pousser le plus loin possible l'assouplissement du système. Cela n'implique nullement qu'elles signeront, comme l'a spécifié M. Pauwels (C.G.T.). Et, avec M. Tiersen (C.F.D.T.), tous deux ont déclaré qu'ils n'admettraient en aucun cas que le nouvel accord soit en retrait sur le précédent, qui garantissait une progression minimale du pouvoir d'achat de 2 %. De plus, les cégétistes et les cédétistes récusent la référence à l'indice officiel des prix.

F.O. et la C.F.T.C. sont également très réservées, les cadres U.N.C.M.-U.C.T. sont plus nuancés. Les organisations ouvrières, pour obtenir satisfaction, font moins confiance à la discussion qu'à la « pression » qu'elles peuvent exercer sur les directions et sur le gouvernement.

Les cinq fédérations se revoient le 19 janvier pour arrêter les modalités de leur action. Déjà, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont annoncé leur intention de participer (le 25, selon toute vraisemblance) à la semaine de débrayages prévues par les organisations cégétistes et cédétistes (rejointes par les fonctionnaires F.O.) dans les secteurs public et nationalisé, entre le 25 et le 27 janvier.

JOANINE ROY.

(1) Par rapport à l'année précédente, la progression de la masse salariale, pour l'année en cours, résulterait de la combinaison de trois formules :

1. Sur la production nationale exprimée par $\frac{Q-1}{2}$ (Q représentant la progression de la production nationale) ;

2. Sur les prix $\frac{(P+2,5)\,2}{3}$ (P représentant l'évolution officielle des prix;

3. Sur les résultats spécifiques de l'entreprise (*productivité, effectifs du personnel, etc.*).

MALGRÉ UNE BAISSE SENSIBLE DES COURS

Les prix des légumes restent élevés

(Suite de la première page.)

Bref, les légumes frais sont chers, même si la poussée de fièvre du dernier week-end paraît retombée, avec l'excitation qu'elle a provoquée dans certains milieux.

Pourquoi les prix des légumes sont-ils élevés ? Parce que la production a fortement baissé par rapport à l'an passé. En raison de la sécheresse de l'été dernier d'abord ; en raison des mauvaises conditions météorologiques au moment des récoltes, qui ont affecté ensuite l'acheminement des légumes. On peut néanmoins s'étonner que des baisses de production allant de 20 à 50 % entraînent du doublement au quintuplement des cours. En fait, le niveau de prix est déterminé par un équilibre précaire entre l'offre et la demande. Les péripéties des marchés des fruits et légumes, ces dernières années, *l'ont largement* démontré. Gel dans la vallée du Rhône en 1975, et les prix des pêches doublent d'une année à l'autre ; récolte surabondante de pommes quelques mois après, les cours tombent de 2,30 à 1,30 F et les pouvoirs publics doivent « retirer » — c'est-à-dire détruire — *270 000 tonnes* pour enrayer une chute plus importante.

L'actuelle aventure des légumes s'était produite cet été pour les fruits. C'était à la veille d'un long week-end de juin (*le Monde* du 16 juin). Le thermomètre flirtait avec les 30 degrés. En deux jours, les cours des fruits ont bondi de quelque 50 %. Apparemment rien ne justifiait une telle hausse : la récolte était abondante ; les cours étaient trois fois inférieurs à ceux de l'année précédente. Rien, excepté que ce week-end, du fait de la température et des premiers départs en vacances, les consommateurs se sont rués sur les fruits, alors que les marchés étaient approvisionnés normalement. Quelques intermédiaires avisés *ont* sans nul doute profité largement de l'aubaine. Mais une manœuvre spéculative sur une grande échelle est difficilement concevable. Pour les fruits comme pour les légumes, les réseaux d'approvisionnement sont trop divers, les circuits de distribution trop enchevêtrés, les intermédiaires en trop grand nombre, la concurrence des produits importés trop vive.

Difficultés de transport, mauvaises conditions atmosphériques, reprise de la consommation après *les fêtes, se sont conjuguées* il y a une dizaine de jours pour pousser à la hausse un marché sur lequel les cours étaient déjà particulièrement élevés du fait de la diminution de la production. Là encore, certains opérateurs ont saisi l'occasion pour faire de gros profits, « *tirer un coup de fusil* », comme disent les professionnels. Toutefois, la baisse des cours qui s'est amorcée en milieu de semaine laisse les prix à des niveaux sensiblement plus élevés que l'an passé comme on l'a vu. Et rien ne dit que le même scénario ne se répétera pas dans quelques jours ou quelques semaines. La situation actuelle est, en effet, aggravée par le fait que les transferts de consommation entre légumes frais ne sont guère possibles, les uns et les autres étant chers et rares.

Comment en règle générale assurer l'équilibre de l'offre et de la demande à un niveau de prix raisonnable ? « *Il appartient au consommateur de retrouver le sens du rythme des saisons et de revenir à des habitudes alimentaires plus logiques. Nos aïeux savaient très bien substituer un produit moins cher à un autre produit momentanément plus cher. Quand les aliments frais deviennent trop coûteux, il serait sage de les remplacer par des conserves, des légumes secs ou des pâtes* », a remarqué récemment M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, comme l'avait déjà fait Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation.

Organiser les marchés

Conseils de bon sens, qui n'ont pas l'outrance des consignes de boycottage données par ceux-là mêmes qui s'émeuvent abusivement des « retraits » de fruits en période d'excédent, alors que le résultat revient au même : le gâchis. *Outre l'action des consommateurs*, comment éviter les dérèglements du marché qui, selon les caprices du temps, ruinent les producteurs ou vident le porte-monnaie des consommateurs ? Il s'agit d'assurer un niveau de production minimum régulier. Cela suppose que les producteurs aient la garantie d'obtenir pour leurs produits un cours correspondant à leurs prix de revient afin de ne pas désespérer de produire telle ou telle variété qui vient ensuite à manquer. C'est actuellement le cas des poireaux mais aussi plus insidieusement des pommes de terre *dont les emblavements* diminuent régulièrement d'année en année.

Il convient ensuite de renforcer les organismes économiques regroupant les producteurs qui assurent les mises en marché et d'élargir les compétences des organisations interprofessionnelles afin que chaque personne intervenant dans le circuit de la distribution soit pleinement informé et responsable du mécanisme de formation des prix. A noter que la taxation en valeur absolue des marges des détaillants prévue par le plan Barre s'est révélée efficace puisque la hausse des cours de gros n'a pas été accélérée au détail par le mécanisme des coefficients multiplicateurs.

Enfin, il faut définir des fourchettes de prix pour chaque produit. Les pouvoirs publics devraient veiller à leur respect en s'assurant que l'approvisionnement du marché est régulier en dépit des *aléas météorologiques. Ils peuvent* notamment faire intervenir les importations. Toutefois, les achats à l'étranger ne sont pas une panacée. Contrairement à ce qui a été annoncé, les importations de fruits et légumes étaient parfaitement libres avant la flambée des prix. Si les arrivages des pays voisins n'ont pas pesé plus sur les cours, c'est que dans ces pays aussi la production a diminué. Seules les salades — considérées comme un produit sensible — faisaient exception à cette règle ; mais les contingents ont été supprimés le 11 janvier jusqu'au mois d'avril. Le recours aux importations pour casser les prix provoque invariablement des réactions vives des producteurs français. C'est ainsi que 15 tonnes de salades en provenance d'Espagne ont été interceptées et détruites, vendredi 14, par des exploitants catalans.

La mise en place des dispositions précédentes suppose l'abandon des comportements spéculatifs à courte vue qui subsistent malgré tout au niveau de la production et de la distribution. Une simplification et un assouplissement des circuits de distribution sont possibles, en dépit de la fragilité des produits concernés. Il faut une volonté politique claire pour stabiliser ce secteur. Or elle ne s'est jamais manifestée. Si les hausses des fruits et légumes malmènent l'indice des prix, à l'inverse les baisses — plus fréquentes que les ménagères ne veulent s'en souvenir — permettent, à propos, de freiner l'évolution générale du coût de la vie.

ALAIN GIRAUDO.

ÉNERGIE

L'ARABIE SAOUDITE EST DEVENUE LE DEUXIÈME PRODUCTEUR DE PÉTROLE DEVANT LES ÉTATS-UNIS

La production mondiale de pétrole brut a atteint en 1976 le chiffre record de 2 844 millions de tonnes (+ 7,6 % par rapport à 1975), et l'Arabie Saoudite a dépassé les Etats-Unis pour devenir le second producteur mondial après l'U.R.S.S. Depuis 1973, les Etats-Unis sont donc passés de la première à la troisième place. En 1976, ils ont extrait 403 millions de tonnes (— 2 % par rapport à 1975). L'Arabie Saoudite, avec 420 millions de tonnes (+ 21 %) se rapproche rapidement de l'U.R.S.S., qui a produit 521 millions de tonnes (+ 6,4 %), selon les premières statistiques publiées par *Petroleum Economist*.

Par rapport à 1973 et 1974, la production mondiale a augmenté de 2,3 et 2,1 % respectivement, soit sensiblement moins que dans la période 1970-1973 (+ 22 %).

LOGEMENT

LA C.N.L. RESTE HOSTILE A LA RÉFORME DE L'AIDE AU LOGEMENT

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris vendredi 14 janvier, la Confédération nationale du logement a précisé sa position sur la réforme de l'aide au logement. Fermement opposée à cette réforme, la C.N.L. sera vigilante sur son application.

Elle estime que le nouveau système entraînera une augmentation importante des loyers, qui ne sera pas compensée par l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) ou par l'ancienne allocation-logement. Seulement 25 % des locataires d'H.L.M. bénéficient actuellement de l'allocation-logement, estime la C.N.L. De plus, selon M. Massu, président de la Confédération, l'aide personnalisée ne freinera pas l'augmentation des charges.

La C.N.L. maintient sa proposition de détaxation de la T.V.A. sur le fuel et l'électricité. Elle appelle ses adhérents à se prononcer « naturellement et régionalement » lors des prochaines élections municipales, en rappelant que l'amélioration des conditions de logement constitue avant tout un problème politique. En 1972, la C.N.L. s'est déjà prononcée en faveur de la politique du logement préconisée par le programme commun de la gauche.

Un débat télévisé entre MM. Massu et Barrot, secrétaire d'Etat au logement, aura lieu dans le cadre de l'émission « L'huile sur le feu », *lundi 17 janvier, à 23 h. 19.*

Le C.N.L. organise, les 29 et 30 janvier, une exposition et des discussions sur le thème : « Pour une politique du logement social à Paris », à l'hôtel Sheraton, 19, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

PRESSE

LA GRÈVE SE PROLONGE A « OUEST-FRANCE »

Pour la troisième journée consécutive, le journal *Ouest-France* ne paraît pas.

Vendredi après-midi, les délégués syndicaux S.F.J., C.F.D.T. et S.N.J. ont été reçus par la direction ; ils avaient été mandatés pour demander la réintégration du journaliste licencié, M. Pierre Duclos, ainsi que la création d'un conseil de rédaction.

La direction a opposé un refus à la demande de réintégration et a fixé la date du vendredi 21 janvier pour débattre de la seconde revendication.

Les journalistes en grève ont estimé que les résultats de cet entretien n'ont pas été positifs et prolongent donc la grève, conformément à ce qu'ils avaient décidé lors de leur assemblée générale du 13 janvier (*le Monde* du 15 janvier).

LE NOUVEAU QUOTIDIEN DE M. PERDRIEL ET « LE NOUVEL OBSERVATEUR »

Pour la première fois, Jean Daniel évoque, dans *le Nouvel Observateur*, le projet de création du quotidien du matin de M. Perdriel. Il indique que ce projet a été accepté et soutenu par la rédaction du *Nouvel Observateur* : « *Les rédacteurs de notre publication ont déjà donné un appréciable exemple de solidarité avec le quotidien en projet. Ils ont approuvé la décision du conseil d'administration de mettre la somme de 2 millions à la disposition de ce quotidien.* »

Toutefois, Jean Daniel pense que les deux publications ne doivent pas être confondues : « *Les deux sociétés, celle du* Nouvel Observateur *et celle du quotidien en projet, seront totalement et radicalement distinctes. A aucun titre, sur aucun plan et à aucun moment, l'une ne saurait être responsable de l'autre. Il ne saurait en outre y avoir de confusion ni dans les équipes ni dans les objectifs.* »

FAITS ET CHIFFRES

Accidents du travail

● SUR LE CHANTIER DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE DAMPIERRE-EN-BURLY (Loire) où un grave accident a coûté la vie à quatre hommes (*le Monde* du 14 janvier) un arrêt de travail a été observé jeudi, à l'appel des organisations syndicales. Au cours d'une conférence de presse, la C.G.T. a précisé qu'en dépit de l'intervention de son union départementale de la construction « *le patronat avait refusé la constitution d'une commission d'hygiène et de sécurité sur le chantier* ». Dans une déclaration, elle demande que le ministre du travail « *prenne sans délai le décret d'application de la loi du 6 décembre 1976 étendant l'institution des comités d'hygiène et de sécurité au bâtiment et aux travaux publics* ». — (Corr.)

Affaires

● PROGRESSION IMPORTANTE DES BENEFICES D'I.B.M. — Les bénéfices nets d'International Business Machines (I.B.M.) se sont accrus de plus de 20 % en 1976, passant de 1,99 milliard de dollars en 1975 à près de 2,40 milliards *de dollars. Le chiffre d'affaires* de la compagnie a augmenté dans le même temps de 14,44 milliards à 16,31 milliards de dollars. Un communiqué d'I.B.M précise que ces bons résultats viennent d'une très nette progression des ventes de matériel, alors que les locations d'équipement n'ont augmenté que modérément. — (A.F.P.)

Conflits

● GRÈVE DU SERVICE DU DÉPANNAGE TÉLÉPHONIQUE. — Le personnel chargé de l'installation et du dépannage des lignes téléphoniques chez les abonnés de la région parisienne s'est mis en grève le 14 janvier pour une durée de vingt-quatre heures, à appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Ceux-ci réclament des effectifs suffisants pour répondre à l'augmentation du nombre des abonnés.



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Redressement du dollar
Bonne tenue de la livre et du franc

C'est par une hausse sensible du DOLLAR que les marchés des changes ont accueilli le programme économique de M. Carter. Le redressement vigoureux de la devise américaine n'a pas été le seul fait marquant d'une semaine passablement agitée et également marquée par une forte progression de la LIVRE, après l'accord intervenu sur les balances « STERLING » et par la fermeté persistante du FRANC FRANÇAIS.

On attendait avec une certaine inquiétude le programme économique de M. Carter. Certains opérateurs redoutent en effet que, dans son désir de lutter contre le chômage, le nouveau président des Etats-Unis ne relance l'inflation. Le programme présenté le 7 janvier a manifestement rassuré. A peine connu, il a été salué par une vive hausse du DOLLAR sur tous les marchés. La progression de la devise américaine a été d'autant plus forte que certains signes donnent à penser que l'on pourrait assister prochainement à un changement de tendance sur les taux d'intérêt. Ces derniers temps, les taux ont fléchi aux Etats-Unis, alors qu'ils se tendaient en Europe. Un mouvement inverse pourrait se dessiner, estiment certains spécialistes. De là à anticiper en achetant des DOLLARS, il n'y avait qu'un pas que bien des opérateurs ont franchi.

La LIVRE a également connu une semaine agitée. L'accord intervenu lundi à Bâle sur les « *balances sterlings* » ne pouvait, il est vrai, laisser le marché indifférent. Et, de fait, la LIVRE, qui avait déjà monté la veille, progressait très sensiblement mardi à l'ouverture. Une hausse de quelque 200 points était alors enregistrée, et le cours de 1,729 dollar pour une LIVRE était affiché. Une baisse intervenait alors qui, progressivement, effaçait l'avance du STERLING, dont le cours de clôture était finalement inférieur à celui de la veille. En recul modéré mercredi, la LIVRE progressait de nouveau jeudi, en raison de l'attitude conciliante adoptée par les syndicats sur le problème de la retraite des mineurs, et terminait la semaine en hausse sur tous les marchés. Est-ce l'amorce d'une reprise du STERLING ? Bien des cambistes s'interrogeaient à l'issue de ces cinq séances. Il est bien certain que les pressions qui s'exerçaient à la baisse du STERLING ont disparu, et que la tendance sur cette devise est à la hausse, ne serait-ce qu'en raison des rachats de vendeurs. Mais les autorités britanniques laisseront-elles la LIVRE remonter fortement pour autant qu'un tel mouvement se dessine ? Bien des spécialistes en doutent, qui se demandaient si le recul brutal constaté mardi n'avait pas été provoqué par une intervention de la Banque d'Angleterre, désireuse de limiter sa remontée. L'évolution du STERLING, ces prochaines semaines, permettra de vérifier cette hypothèse.

Le FRANC s'est également fort bien comporté. En léger recul vis-à-vis du DOLLAR et du STERLING, il a terminé la semaine en hausse vis-à-vis de toutes les autres devises, sauf la LIRE, qui a peu varié. Fait notable et significatif, le cours du FRANC SUISSE est retombé à un moment en dessous de 2 F à Paris. Cette bonne tenue du FRANC traduit incontestablement un changement de climat. Tout se passe comme si les opérateurs, après avoir longtemps douté de l'efficacité du plan Barre, pariaient maintenant sur sa réussite. Bref, le « *sentiment a changé* » sur le FRANC, pour reprendre l'expression des cambistes, et la spéculation fait le gros dos. La fermeté du FRANC permet à la Banque de France de mener une politique d'interventions ponctuelles à la fois efficace et crédible, et de baisser les taux d'intérêt (voir d'autre part).

La hausse du DOLLAR, de la LIVRE et du FRANC s'est effectuée surtout au détriment de devises fortes : FRANC SUISSE et DEUTSCHEMARK. Nul doute que le gouvernement helvétique voit sans déplaisir fléchir sa monnaie. Reste le DEUTSCHEMARK. La devise allemande est-elle surévaluée ? On s'interroge dans les milieux spécialisés, compte tenu de l'évolution de la situation politique et économique outre-Rhin. Lors du dernier forum de *l'Expansion*, M. Emminger, vice-président de la Bundesbank, n'avait pas caché que, à ses yeux, la hausse pondérée de 15 % constatée en 1976 sur la monnaie allemande par rapport aux devises de seize pays industrialisés dépassait très sensiblement la disparité des taux d'inflation, qui n'aurait justifié qu'une hausse de 6 %.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once, après être tombé en dessous de 130 dollars mardi, lorsque fut connu l'accord de Bâle, s'est par la suite redressé, pour finalement s'établir à 131,45 dollars (contre 132,80 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..		1,7115	8,5318	4,2659	4,0956	63,1885	4,2932	1502,69
	—	1,7050	8,4610	4,1823	4,0306	61,8915	4,2079	1492,38
New-York.	1,7115		20,0601	40,1203	41,7885	2,7085	39,8644	0,1138
	1,7050	—	20,1511	40,7664	42,3011	2,7548	40,5186	0,1142
Paris.....	8,5318	4,9850		200,0000	208,31	13,5021	198,72	5,6776
	8,4610	4,9625	—	202,3033	209,91	13,6707	201,07	5,6698
Zurich....	4,2659	2,4925	50,0000		104,1579	6,7510	99,3621	2,8388
	4,1823	2,4530	49,4307	—	103,7643	6,7575	99,3922	2,8026
Francfort.	4,0956	2,3930	48,0040	96,0080		6,4815	95,3956	2,7255
	4,0306	2,3640	47,6372	96,3717	—	6,5123	95,7860	2,7009
Bruxelles.	63,1885	36,9200	7,4062	14,8124	15,4283		14,7179	4,2056
	61,8915	36,3000	7,3148	14,7982	15,4205	—	14,7082	4,1473
Amsterdam	4,2932	2,5085	50,3209	100,6419	104,8265	6,7944		2,8570
	4,2079	2,4680	49,7329	100,6114	104,8428	6,7988	—	2,8197
Milan.....	1502,69	878,00	176,13	352,25	366,90	23,7811	350,00	
	1492,38	875,25	176,37	456,80	370,24	24,1115	354,63	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La « barre » des 10 %

Revenu de 10 1/4 % à 9 3/4 % la semaine dernière, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire de Paris a commencé cette semaine par remonter, en deux étapes, à 10 1/4 %, sans que la Banque de France y soit réellement pour quelque chose. Cette petite tension laissa perplexes un bon nombre d'observateurs. Apparemment, elle aurait été provoquée par des facteurs purement techniques : retraits de pensions par la Caisse des dépôts, rentrées fiscales au bénéfice du Trésor. Certains avancèrent également la nécessité de défendre le franc vis-à-vis du dollar, dont la montée inquiétait. Mais cette montée spécifique du cours de la monnaie américaine s'accompagnait de la baisse de celui des monnaies fortes, ce qui n'impliquait pas, bien au contraire, que le raffermissement du franc fût compromis. La Banque de France ramenait les choses à leur juste valeur en annonçant, mercredi, une nouvelle adjudication, qui s'effectua à 10 % pour un montant de 4,6 milliards de francs valeur 17 janvier. Du coup, le taux au jour le jour revint à 9 7/8 % à la veille du week-end, soit 1/8 % au-dessus de celui prévalant huit jours auparavant.

De toute évidence, les autorités monétaires testent la « barre » des 10 %, qui, depuis le début de l'automne, n'a pu être enfoncée que très fugitivement. Le raffermissement du franc devrait pouvoir leur permettre d'accentuer progressivement — et prudemment — la détente des taux, l'objectif étant de revenir au voisinage ou un peu en dessous du taux de base des banques, fixé à 9,60 % depuis la fin septembre 1976, et que ces dernières jugent trop bas en fonction des conditions actuelles. A cette occasion, et en haut lieu, d'aucuns relèvent avec un certain agacement qu'en 1975 le seul secteur à avoir réalisé des bénéfices substantiels était celui des banques, alors que leurs clients se trouvaient fortement éprouvés. Et d'ajouter que ces établissements, qui encaissent des agios considérables sur le très lourd endettement d'industries telles que la sidérurgie, sans compter les autres (Poclain, etc.), pouvaient apporter leur contribution au plan Barre sous forme d'un gel ou même éventuellement d'un abaissement de leurs tarifs. La querelle est ancienne, et les banques répliquent en affirmant que leurs marges bénéficiaires ne cessent de baisser depuis plusieurs années.

A l'étranger, on assiste à un mouvement de bascule fort intéressant. Aux Etats-Unis, le très fort gonflement de la masse monétaire au sens strict (M 1) fait présager par certains un changement de la politique de la Réserve fédérale, qui pourrait commencer à relever la barre. Pour l'instant, c'est encore peu perceptible, et il convient de se méfier de pronostics hâtifs sur les « renversements » de tendance, d'autant que les prêts consentis aux entreprises par les grandes banques new-yorkaises ont accusé cette semaine une contradiction record de 1,26 milliard de dollars.

En Europe c'est la lente décrue, spécialement en Grande-Bretagne, où les détenteurs de capitaux, notamment internationaux, se sont littéralement rués sur les emprunts à long terme émis par le gouvernement britannique après les accords de Bâle sur la garantie des balances sterling. Celui de 600 millions de livres lancé ces jours-ci a été couvert en quelques minutes, au point que la Banque d'Angleterre en a annoncé immédiatement un autre d'un montant record de 1,25 milliard de livres. Il est vrai que des rendements réels dépassant 14 % peuvent séduire. Si jamais la livre se stabilisait...

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'étain, du sucre et du cacao

METAUX. — *Les cours de l'étain ont atteint des niveaux records sur les places commerciales. Pour la troisième fois depuis 1956 les réserves de métal du stock régulateur sont épuisées comme ce fut le cas en 1961 et 1967. Résultat : le directeur du stock régulateur ne peut plus intervenir sur le marché pour freiner l'emballement des prix. Aussi, un nouveau relèvement des prix d'intervention — il y en a eu déjà trois l'an dernier — paraît probable.*

Stabilité relative des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques s'accroissent toujours et atteignent désormais 610 600 tonnes (+ 7 125 tonnes).

DENREES. — *De violentes fluctuations de cours se sont produites sur le marché du café. Les pertes initiales, importantes particulièrement à la séance de lundi, ont été ensuite récupérées et même au-delà. Plusieurs facteurs ont exercé une influence déterminante sur l'évolution des prix : crainte d'un ralentissement évalué à 25 % de la consommation aux Etats-Unis — soit l'équivalent de 6 % de la production mondiale — si la grève des consommateurs dans ce pays se développait, plantations endommagées par une éruption volcanique au Rwanda et au Zaïre, petits producteurs de café, rumeurs relatives à des achats effectués par le Brésil de cafés africains, enfin diminution des stocks brésiliens qui resteraient toutefois encore à un niveau relativement satisfaisant.*

Les exportations brésiliennes de café n'atteindront que 12 millions de sacs cette année au lieu de 15,6 millions de sacs en 1976.

Hausse de 10 % des cours du cacao qui atteignent de nouveaux niveaux records. Les statistiques relatives aux broyages de fèves du dernier trimestre de l'an dernier ont agréablement surpris le marché. L'augmentation atteindrait près de 10 % en Grande-Bretagne et au Japon par rapport à la période correspondante de 1975, 7 % aux Pays-Bas pour l'année et la diminution de 8,2 % enregistrée durant le quatrième trimestre aux Etats-Unis serait inférieure aux prévisions des négociants. Au Ghana et au Nigéria la récolte serait déjà pratiquement vendue en totalité.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Nouveau repli

LONDRES
Optimisme

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

VERS UN RÉAMÉNAGEMENT DES COURTAGES

Le réaménagement des tarifs de courtage applicables aux opérations boursières pourrait bientôt entrer dans les faits. Le dossier mis au point par la direction du Trésor se trouve désormais sur le bureau de M. Durafour, ministre délégué chargé de l'économie et des finances. Les arrêtés nécessaires seraient pris, selon nos informations, à la fin de ce mois.

Deux années, au moins, auront donc été nécessaires à l'étude du problème, notamment en raison du changement de titulaire rue de Rivoli.

Initialement, il était envisagé une revalorisation pure et simple des taux de commissions, fixés en 1952, et réduits, à deux reprises, par la suite.

Aujourd'hui, eu égard aux exigences du plan Barre et pour permettre, cependant, aux agents de change de poursuivre leur tâche dans des conditions moins aléatoires, on semble s'acheminer vers une simplification de la gamme des tarifs de courtage. A cette occasion, ceux applicables aux négociations au comptant et à terme (respectivement 7 et 5 pour mille) pourraient laisser place à un taux unique probablement situé à un niveau intermédiaire (6 pour mille ?).

Ce remaniement aurait l'avantage de tenir compte du projet de réforme visant à constituer un marché unique à la Bourse de Paris. — P. C.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'Emprunt 4 1/2 % 1973 n'a pratiquement pas varié, alors que des dégagements ont pesé sur les cours de l'*Emprunt 7 % 1973*. Ces réalisations ont été, pour une large part, provoquées par des rumeurs, non contrôlées, selon lesquelles le franc pourrait, dans un avenir assez proche, réintégrer « le serpent monétaire ».

	14 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	611,20	— 1
7 % 1973	152,60	— 2,20
Empr. 10,30 % 1975	97,73	+ 0,88
10 % 1976	100,25	+ 0,23
Empr. 10,60 % 1976	98	+ 0,20
4 1/4 % 1963	101,50	+ 0,75
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	98,40	inchangé
5 1/2 % 1965	104,30	+ 0,15
6 % 1966	104,05	+ 0,20
6 % 1967	96,20	— 0,60
C.N.E. 3 %	1 650	— 5
C.N. 11,30 % 12-74	104,50	+ 3,20
Cr. fonc. 10,60 % 76	98	+ 0,85
C.N.C.A. 10,60 % 76	97,40	+ 0,80

Une telle éventualité remettrait en question l'augmentation du coupon qui, en principe, devrait intervenir l'an prochain.

Une sensible tension des cours a été observée sur les différentes séries d'obligations. Certains spécialistes, il est vrai, estiment probable une prochaine baisse des taux d'intérêts pour le long terme.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les recettes encaissées par le *Crédit Foncier et Immobilier* au cours de l'année 1976 se sont élevées à 70,2 millions de francs (+ 18 %). Dans ce chiffre, les loyers et charges entrent pour 55,4 millions de francs (c/ 51) et les revenus du portefeuille pour 14,8 millions de francs (c/ 8,7).

Les loyers encaissés par *SILIC* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1976, et ceux émis le 1er janvier 1977, se montrent globalement à 31,56 millions de francs (c/ 28,17).

	14 janv.	Diff.
Bail Equipement	152	— 5
B.C.T.	125	+ 6
Cetelem	173	— 15
Compagn. bancaire	306	— 4,50
Compt. des entrepr.	111	— 6,80
C.C.F.	100,10	— 1,90
Crédit foncier	316	— 7
Financ. de Paris	151,20	— 5,70
Locabail	176	— 4
Pretabail	319,90	+ 7,90
U.C.B.	203,50	— 8,50
La Hénin	307	— 15
S.N.I.	355	— 3
A.G.P.	261,50	+ 4
Chargeurs réunis	170,30	— 3,80
Financ. Un. Europ.	52,50	— 1,50
Pricel	137,40	+ 1,90
Schneider	138	— 3,70
Suez	217,50	— 9,50

Le dividende d'*Ufimeg* pour 1976 sera porté de 6,60 F à 7 F.

Bâtiment et travaux publics

Les résultats des *Etablissements A. Herlicq* pour l'exercice écoulé devraient être supérieurs de 15 % à ceux enregistrés en 1975 (18,81 millions de francs).

Les actionnaires des sociétés *Nord-Africains des Ciments* et *Ciments Artificiels d'Oranie*, toutes deux en liquidation, recevraient respectivement par titre les bonis finals suivants : 1,70 F et 2,20 F.

	14 janv.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	225	inchangé
Bouygues	327,80	— 5,20
Chimiq. et Rout.	183,90	— 4,10
Ciments français	97	inchangé
Dumez	569	+ 1
Entr. J. Lefebvre	205	— 1
Génér. d'entrepr.	143	+ 1,50
Gds Travx de Mars.	199	— 0,20
Lafarge	191,50	— 1,50
Maisons Phénix	1 449	— 23
Poliet et Chausson	160	+ 1,10

Alimentation

L'optimisme règne aux *Raffineries de sucre de Saint-Louis* : les résultats 1976 devraient être meilleures que ceux réalisés en 1975. La principale filiale de ce groupe, la *Générale Sucrière*, a, pour sa part, arrêté ses comptes au 30 septembre : ces derniers laissent apparaître un bénéfice de 18,44 millions de francs, ce qui permettra de porter de 9 F à 9,50 F le montant du prochain dividende.

	14 janv.	Diff.
Beghin-Say	74	— 4
B.S.N.-Gerv.-Dan.	520	— 10
Carrefour	1 491	— 53
Casino	1 074	— 13
C.D.C.	221,10	— 3,40
Moët-Hennessy	426,20	— 19
Mumm	353	— 25,50
Olida et Caby	134,50	— 3,50
Pernod-Ricard	381	— 9
Radar	410	— 4,50
Raffin. St-Louis	82	— 0,50
S.I.A.S.	230	— 2
Veuve Clicquot	440	— 5
Viniprix	505	+ 52
Perrier	86,20	— 5,25
Jacques Borel	211	— 14
P.L.M.	70	+ 0,10
Nestlé	6 950	+ 10

Les sociétés Viniprix, Berthier-Saveco et la Beaujolaise-Végaprix, déjà associées au sein du capital d'Euromarché, qu'elle contrôlent à 64 %, ont annoncé, en fin de semaine, qu'elles étudiaient le principe d'un regroupement de leurs activités. Viniprix, qui serait la société absorbante, a vu son cours de bourse progresser de 35 % depuis le 21 décembre dernier.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 10 AU 15 JANVIER

Expectative

LA mariée était-elle trop belle ? En tout cas, la vigoureuse reprise observée la semaine dernière ne s'est pas poursuivie lors de ces cinq dernières séances.

D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont même perdu plus d'un pour cent.

Pourtant, eu égard à la masse de ventes bénéficiaires qui semble s'être abattue sur le palais Brongniart, les dommages apparaissent finalement limités.

La plus forte baisse de la semaine a été enregistrée mardi, au lendemain d'une séance plutôt calme. Brutalement, les cours d'une centaine de valeurs se replièrent sous la pression de prises de bénéfices souvent importantes, comme en témoigne la très forte augmentation (+ 38 %) du volume de transactions à terme ce jour-là. Puis, le marché reprit son sang-froid et se montrait plus résistant mercredi. Avec l'aide des organismes de placements collectifs, les ventes bénéficiaires, qui se sont poursuivies toute la semaine étaient mieux « digérées ». Même la publication d'un sondage d'opinion défavorable à la majorité n'eut qu'un impact assez négligeable. En revanche, c'est avec une satisfaction non dissimulée — les cours progressèrent de 1 % — que la communauté boursière prit note, à la veille du week-end, d'un autre sondage favorable — celui-là — au président de la République, et surtout à son premier ministre : M. Raymond Barre.

Cela devient quasi traditionnel : chaque fois que M. Barre paraît recueillir les faveurs de l'opinion, les actions françaises recueillent celles des opérateurs, en France comme à l'étranger. Ainsi, le dernier bulletin du Crédit suisse parle-t-il du « sérieux de la détermination, et de la combativité du premier ministre, qui impressionnent favorablement ». Quant aux conjoncturistes de la banque Jordaan, filiale de l'Algemeine Bank Nederland, ils croient déceler « les prémices d'un changement psychologique dont les effets seront particulièrement importants pour le succès du plan d'assainissement de M. Barre ».

Nul doute que la Bourse pourrait se montrer sensible à de telles appréciations, si les faits venaient à les confirmer.

En attendant, c'est dans l'expectative, mais sans appréhension, que les opérateurs s'apprêtent à suivre, lundi prochain, la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing. L'atmosphère est plutôt bonne : le franc se raffermit et le taux de l'argent au jour le jour est redescendu, en fin de semaine, à des niveaux plus raisonnables. Deux facteurs qui sont toujours très appréciés par les opérateurs boursiers...

Aux valeurs étrangères, les américaines ont bien entendu souffert de la baisse enregistrée à Wall Street, et la vigoureuse reprise de jeudi n'a pu compenser les pertes initiales. La tendance a été identique aux allemandes tandis que les mines d'or, en dépit d'un léger repli en fin de semaine, se sont généralement bien comportées.

Sur le marché de l'or, où les opérateurs reviennent peu à peu après l'instauration de 4 % (3 à 4 millions de francs par jour), le lingot a perdu 200 F à 21 500 F et le napoléon est resté stable à 237 F contre 236,90 F.

PATRICE CLAUDE.

Métallurgie, constructions mécaniques

En réponse à l'offre publique d'échange lancée par la *Compagnie Industrielle Chiers-Châtillon* sur les actions de la *Société des Aciéries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon*, 98,77 % du capital ont été présentés. L'opération a donc réussi.

	14 janv.	Diff.
Châtillon	34	— 0,50
La Chiers	85,10	— 2,40
Creusot-Loire	94,40	— 1,60
Denain Nord-Est	68	— 2,90
Marine-Wendel	64,95	— 2,25
Métall. Normandie	74,40	— 6,10
Pompey	79	— 1,90
Sacilor	36	inchangé
Saulnes	91,90	— 3,10
Usinor	35,15	— 0,65
Vallourec	151,50	+ 0,30
Alspi	61,20	— 0,60
Babcock-Fives	84,10	+ 0,10
Génér. de fonderie	147	— 3
Poclain	N.C.	—
Sagem	515	inchangé
Saunier-Duval	84,10	+ 1,90
Penhoët	191,90	— 8,10
Ferodo	402	+ 11
Peugeot-Citroën	261,50	+ 18,60

La valeur nominale des actions *De Dietrich* va être élevée de 120 F à 175 F.

Matériel électrique, services publics

Pour le premier trimestre de l'exercice 1976-1977, le chiffre d'affaires hors taxes de *D.B.A.* s'est élevé à 415 millions de francs contre 293,1 millions.

	14 janv.	Diff.
Alsthom	66	+ 0,90
C.E.M.	74,50	— 0,50
C.G.E.	277	— 6
C.I.T.-Alcatel	1 290	— 35
C.S.F.	164	+ 0,80
Leroy-Somer	723	— 12
L.M.T.	1 520	— 10
Machines Bull	29,20	— 1,50
Moulinex	209	— 6
Radiotechnique	499,50	— 12,50
S.A.T.	474	— 8
Télémécanique	643	— 14
Thomson-Brandt	183,10	+ 0,20
Ericsson	104,50	— 11
Générale des eaux	490	— 9,90
Lyonnaise des eaux	376	— 25
Eaux banl. Paris	275	+ 10

La chambre syndicale a suspendu la cotation des actions *Paris-Rhône*, dans l'éventualité d'un rachat par *Férodo* (*le Monde* du 30 décembre 1976).

Holophane va procéder à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Les actionnaires de *Schlumberger* vont également bénéficier d'une distribution gratuite, dans la proportion d'une action pour deux.

« International Telephone and Telegraph » a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires sans précédent : 11,70 milliards de dollars contre 11,40 milliards. Le bénéfice net ressort à 489 millions de dollars, soit 3,95 dollars par action contre 3,20 dollars.

Filatures, textiles, magasins

L'attention s'est portée cette semaine sur l'action *Agache Willot*, dont la progression, remarquée depuis plusieurs semaines, s'est accélérée. La filiale *Saint Frères* a fait également preuve de fermeté.

	14 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	44	— 0,95
Sommer-Allibert	447	inchangé
Agache-Willot	140	+ 20
Fourmies	24,20	— 0,80
Lainière Roubaix	68	+ 1,50
Saint-Frères	31,10	+ 3,40
C.F.A.O.	412,50	— 2,50
B.H.V.	60,10	— 5,10
Nouvelles Galeries	54,50	— 4
Prénatal	43,10	+ 1,50
Printemps	47,70	+ 4,80
La Redoute	604	— 16
S.C.O.A.	74,90	— 2,10
Bon Marché	47	+ 3,90

Les valeurs de magasins se sont révélées le plus souvent faibles. On note cependant l'excellente tenue du *Printemps* et, au comptant, l'avance de *Bon Marché*.

Le magasin Haussmann des *Galeries Lafayette* a accru ses ventes de 10 % en décembre 1976.

Pétroles

Les administrateurs de « Royal Dutch » et de « Shell » sont convenus de modifier la répartition des bénéfices distribués entre les actionnaires des deux sociétés. Ce rajustement, qui résulte de la réforme fiscale britannique sur les bénéfices, se traduira par une augmentation de 15 % de la somme allouée aux actionnaires de « Shell ».

	14 janv.	Diff.
Aquitaine	315,80	+ 2,80
Esso	55,60	— 0,50
Franç. des pétroles	110,20	— 1,60
Pétroles B.P.	65,80	+ 3,80
Primagaz	159,50	— 11
Raffinage	86,90	— 1
Sogerap	70,10	— 0,60
Exxon	265,20	+ 1,70
Norsk Hydro	249	— 1
Petrofina	605	— 20
Royal Dutch	258,50	— 2,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pas de participation étrangère, pour le moment du moins, dans le capital de *Pirelli*, comme le bruit en avait couru avec insistance. La firme italienne se bornera à procéder à une forte augmentation de capital, pour se procurer l'argent frais dont elle a besoin, en émettant au pair cinq actions de 1 000 lires pour huit. L'opération rapportera entre 43,7 et 50 milliards de lires.

	14 janv.	Diff.
Imétal	96	inch.
Penarroya	43,50	— 0,30
Asturienne	140	— 4
Charter	11,15	+ 0,05
Inco	164,70	+ 1,20
R.T.Z.	15,20	+ 0,40
Tanganyika	13,50	+ 0,30
Union minière	137,70	— 5,80
Z.C.I.	1,21	— 0,07
Hutchinson-Mapa	105	— 5
Kléber	43,90	+ 0,50
Michelin	1 285	inch.

Amax versera, le 1er mars, un dividende trimestriel inchangé, de 43 3/4 cents par action.

Produits chimiques

Le chiffre d'affaires consolidé de *Nobel-Bozel* pour 1976 est estimé à 2 milliards de francs environ (+ 24 %). Les résultats d'exploitation des différentes divisions, y compris de l'électrométallurgie, sont satisfaisants. Seule la division « panneaux de particules » est, comme prévu, déficitaire.

	14 janv.	Diff.
C.M. Industries	165	+ 9
Cotelle et Foucher	56,30	— 2,20
Institut Mérieux	375	+ 15
Laboratoire Bellon	215	+ 20
Nobel-Bozel	80	inchangé
Pierrefitte-Auby	61,20	— 3,10
Rhône-Poulenc	79,60	— 3
Roussel-Uclaf	147	inchangé

La structure à directoire et à conseil de surveillance va être abandonnée, pour revenir à la formule du conseil d'administration. M. J. Granjon, actuel président du conseil de surveillance, redeviendra le grand patron du groupe. M. J.-C. Cathalan, président du directoire existant, sera directeur général.

Pour la première fois depuis six ans, la firme chimique allemande *B.A.S.F.* va faire appel à ses actionnaires. Son capital va être porté de 1 768 à 1 888 millions de deutschemarks, par émission à 130 D.M. d'une action nouvelle de 50 D.M. (jouissance au 1er janvier 1977) pour quinze anciennes. L'opération se déroulera du 26 janvier au 8 février. Son produit sera employé au financement des investissements à moyen terme du groupe.

UN RECORD POUR PEUGEOT-CITROËN

Le cours de l'action Peugeot-Citroën a sensiblement progressé jeudi et vendredi à l'annonce que les résultats du groupe avaient battu tous les records en 1976. Le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 35 milliards de francs contre 28 milliards de francs et la marge brute pourrait dépasser 3 milliards de francs après 1,4 milliard de francs d'impôts, ce qui représente environ 260 F par titre, soit l'équivalent du cours de Bourse.

Quant au bénéfice net de la holding, il sera très nettement supérieur à 300 millions de francs contre 112 millions de francs en 1975, le dividende global de 15 F étant maintenu.

Pour 1977, un fléchissement de l'activité est prévu, mais les résultats financiers resteront satisfaisants et supérieurs en valeur relative à ceux enregistrés en 1974 et 1975.

Mines d'or, diamants

Confirmant les rumeurs qui circulaient depuis quelques jours, la « De Beers » annonce pour 1976 un chiffre d'affaires record de 1 351,86 millions de rands (1 554,63 millions de dollars). En monnaie nationale, l'augmentation ressort à 70,2 %. Elle est plus faible en dollars (+ 46 %) du fait de la dévaluation du rand intervenue en septembre 1975.

	14 janv.	Diff.
Amgold	81	inchangé
Anglo-American	13,70	+ 0,40
Buffelsfontein	37,30	+ 0,20
Free State	58,30	— 1,70
Goldfields	12,75	— 0,30
Harmony	15,65	— 0,15
President Brand	51,50	— 0,30
Randfontein	132,50	— 0,50
Saint-Helena	66,40	— 4,60
Union Corporation	12,05	— 0,35
West Driefontein	110	— 0,30
Western Deep	40,95	— 0,85
Western Holdings	82,40	— 0,30
De Beers	12,45	+ 0,40

D'après le « Times », le bénéfice avant impôts du groupe pourrait atteindre 515 millions de rands (+ 80 %).

Valeurs diverses

Le bénéfice non consolidé de *Club Méditerranée*, pour l'exercice clos le 31 octobre, atteindra environ 51,7 millions de francs (+ 29 %).

	14 janv.	Diff.
L'Air liquide	326	— 6,50
Bic	780	— 6
Europe n° 1	356	— 7,50
L'Oréal	970	— 28
Club Méditerranée	415	— 5,50
Arjomari	115	+ 0,50
Hachette	159,80	— 4,70
Presses de la Cité	197,50	— 5,50
P.U.K.	79	— 3,60
St-Gob.-P.-à-M.	115,90	— 2,80
Skis Rossignol	1 890	+ 2
Chargeurs réunis	170,30	— 3,80

Les actionnaires de *Duquesne Purina* encaisseront le 19 janvier, pour l'exercice 1975-1976, un dividende global de 34,50 F, contre 30 F.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Perrier	501 725	61 148 695
PUK (oblig. conv.)	290 450	33 084 170
Peugeot-Citroën	75 975	21 495 781
Carrefour (1)	9 210	13 658 270

(1) Quatre séances seulement.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Nouveau repli

Un nouveau repli des cours s'est produit cette semaine à Wall Street, l'indice Dow Jones perdant 11 points à 972,16, ce qui porte à 32 points son recul depuis le début de l'année.

En légère hausse lundi, le marché s'est nettement replié mardi et mercredi, pour se redresser jeudi puis s'effriter vendredi.

Plusieurs nouvelles défavorables ont été annoncées coup sur coup : d'abord le net fléchissement des bénéfices dune grosse société, International Paper, au dernier trimestre de 1976, puis la hausse de 0,1 % des prix de gros en décembre (ce qui ravive les craintes d'inflation), enfin le vif gonflement de la masse monétaire (ce qui fait craindre un durcissement de la politique du crédit). La baisse du taux de chômage, l'augmentation des ventes de détail et le bon départ des ventes de voitures en janvier n'ont pas été pris en considération. Pourtant, les opérateurs attendent l'arrivée de M. Carter à la Maison-Blanche.

	Cours 7 janv.	Cours 14 janv.
Alcoa	55 3/4	55 7/8
A.T.T.	63	62 3/4
Boeing	41 1/2	41 3/4
Chase Man. Bank	31 5/8	31 3/4
Du P. de Nemours	132 1/4	128 1/4
Eastman Kodak	84	83 1/8
Exxon	52 3/4	52 1/2
Ford	60 1/8	60 3/4
General Electric	53 5/8	54 1/4
General Foods	30 1/4	30 5/8
General Motors	75 1/2	75 1/4
Goodyear	23	22 1/8
I.B.M.	272	270 1/4
I.T.T.	33 5/8	33 3/4
Kennecott	27 1/8	29 3/8
Mobil Oil	64 1/2	62 1/4
Pfizer	28 1/4	27 5/8
Schlumberger	92	90 3/4
Texaco	27 5/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	26 5/8	26
Union Carbide	59 1/2	58 1/2
U.S. Steel	47 1/2	47 1/4
Westinghouse	18 1/8	17 7/8
Xerox Corp.	56 3/4	56 3/8

LONDRES
Optimisme

En dépit des ventes bénéficiaires, l'optimisme se maintient à la Bourse de Londres, où les progrès récents ont été consolidés. Le bon accueil réservé au programme de relance du président Carter, l'accord de Bâle sur la consolidation des balances sterling et la bonne tenue de la livre ont constitué autant d'éléments favorables.

Si les valeurs industrielles ont fluctué de façon irrégulière, les fonds d'Etat ont fait de véritables bonds pour s'élever à leur plus haut niveau depuis mai dernier, en raison d'un demande parfois frénétique.

Les pétroles ont reculé sans interruption, tandis que les mines d'or fléchissaient.

Indices du « Financial Times » : Industrielles : 363,9 contre 355,3. Fonds d'Etat : 63,16 contre 61,59. Mines d'or : 112,1 contre 117,4.

	Cours 7 janv.	Cours 14 janv.
Bowater	180	182
Brit Petroleum	822	794
Charter	133	133
Courtaulds	93	94
De Beers	205	206
Free State Geduld.	10 1/4	9 11/16
Gt Univ. Stores	280	177
Imp. Chemical	346	347
Shell	480	470
Vickers	153	159
War Loan	26	27 3/4

Libre-échange...

L'Omnium financier de Paris (O.F.P.), filiale à caractère industriel et financier de la Compagnie française des pétroles (C.F.P.), se propose d'acquérir 18 % du capital de la Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.), dont l'Immobilière construction de Paris (I.C.P., groupe Alphandéry) détenait jusqu'à présent 33 %.

Cette acquisition serait payée par la remise à l'I.C.P. de 4 % du capital de l'Omnium, dont la C.F.P. possède 77 %. Une telle opération permettrait à la filiale spécialisée du groupe Total de poursuivre sa diversification dans le secteur financier, après son entrée dans le capital du groupe Prétabail au cours du premier semestre 1976. Elle comblerait les vœux du groupe des animateurs de la B.C.T., à savoir M. Alphandéry, vivement désireux de parachever la convalescence de son établissement après la crise sévère de 1974 qui le contraignit à solliciter des concours spéciaux et à licencier du personnel. En prenant pour actionnaire important un groupe puissant, elle assurerait son crédit au cas où les temps deviendraient difficiles.

Certains, ultra-sensibilisés au mot « pétrole », ont voulu y voir l'amorce — ou la poursuite — d'un désengagement dans le domaine pétrolier aux fins d'accroître les activités financières et bancaires. C'est peut-être négliger le fait que l'opération se traduit par un simple échange et n'entraîne aucun apport d'argent frais, de même que l'entrée de l'Omnium dans le groupe Prétabail avait été payée par l'apport d'une filiale (Omnibail).

Au surplus, les groupes pétroliers ont plutôt besoin de capitaux, tant pour la prospection que pour leurs charges de trésorerie, augmentées à chaque majoration du prix du brut. La Compagnie française des pétroles avait dû renoncer à faire appel à ses actionnaires au début de l'automne, en raison du marasme boursier. Comme Saint-Gobain en 1976, elle va vendre son siège social en crédit-bail (« lease-back ») à un groupe de SICOMI, essentiellement constitué par Prétabail pour une somme dépassant 100 millions de francs.

De toute façon, l'opération d'échange avec I.C.P.-B.C.T. ne porte que sur une valeur de 13 millions de francs environ, les actifs du groupe Total s'élevant à 16 milliards de francs et ceux de sa filiale l'Omnium à 350 millions de francs. En assurant son concours à Prétabail, cette dernière avait dénoué une crise qui durait depuis deux ans. Cette fois-ci, elle se propose de consolider une situation déjà rétablie.

Il est parfois difficile d'être pétrolier... — F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 janv.	11 janv.	12 janv.	13 janv.	14 janv.
Terme	44 093 914	61 541 224	71 248 755	73 789 544	121 877 423
Comptant :					
R. et obl.	86 877 411	206 400 875	73 132 717	89 306 947	85 574 807
Actions	32 046 908	30 130 298	28 589 021	32 668 707	28 695 349
Total	163 018 233	298 072 397	172 970 493	195 765 198	236 147 579

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

Valeurs :					
Françaises	102,2	100,2	100,1	100,4	101,3
Etrangèr.	101	100,2	99,6	100,3	99,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	65,6	64,7	64,4	64,6	65

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1977 a été tiré à 579 642 exemplaires.

En Égypte

Deux anciens ministres sont compromis dans un « scandale Boeing »

De notre correspondant

Le Caire. — Héritée de l'empire ottoman, la pratique du bakchich (1) reste le moyen le plus courant en Egypte, et dans d'autres pays d'Orient, pour obtenir une prestation administrative ou un passe-droit anodin. Quelques piastres à un sergent de ville évitent une contravention, tandis qu'une boîte de bonbons, si elle est d'importance, décide le chef de bureau le plus bougon à vous donner le tampon dont vous avez besoin.

Parfois, à un niveau plus élevé, le bakchich prend des proportions telles qu'il devient un dessous-de-table, un pot-de-vin, et que la justice finit par s'en mêler. C'est actuellement le cas en Egypte, où diverses affaires, mettant quelquefois en cause des hauts fonctionnaires, défraient la chronique.

Selon le parquet du Caire, la firme américaine Boeing, pour *provoquer l'achat par l'Egypte*, en 1972, de quatre Boeing 707, a versé 150 000 dollars à un pilote égyptien qui était le conseiller du ministre de l'aviation civile. Deux anciens ministres, MM Ahmed et Abdallah Mirzabane, qui, à cette époque, avaient la charge du secteur aéronautique, seront jugés quant à eux pour « *dilapidation des deniers publics* », car, d'après l'accusation, non seulement la compagnie Egyptair n'avait pas besoin de ces appareils, mais encore ils ont été achetés à un tarif dépassant de 1 million de dollars par unité leur prix réel. En outre, les conditions d'un prêt de quelque 50 millions de dollars contracté en Suisse pour payer les avions ont été si défavorables que Le Caire aura finalement payé chaque Boeing le double de son coût habituel.

A l'époque du cabinet Hegazi, après la guerre d'octobre 1973, il fut découvert que des autobus importés d'Iran avaient coûté à l'Egypte un prix supérieur d'environ un tiers à leur valeur. Le Raïs dut publiquement défendre son premier ministre, puis le dossier s'est apparemment ensablé, sans que l'on sache si les responsabilités incombaient à la sottise ou à l'indélicatesse de certains fonctionnaires. Plus récemment, on s'est rendu compte que huit des dix locomotives soviétiques acquises sans doute un peu hâtivement étaient inutilisables sur le réseau égyptien.

Un député du parti gouvernemental, M. Ahmed Younès, s'est vu accusé de concussion au sujet du fonctionnement de coopératives agricoles. L'instruction suit son cours, bien que le parlementaire ait menacé « *si on ne le laissait pas tranquille* » de faire des révélations qui « *éclabousseront un bon lot de gens en place* ».

Une enquête a également lieu depuis que l'on s'est rendu compte qu'un intermédiaire du secteur privé vendait le papier à des journaux cairotes, propriété de l'Etat, à un tarif largement supérieur au cours officiel. Le procureur général cherche aussi à savoir où passent les bénéfices de l'organisme du cinéma, déficitaire alors que la plupart des salles obscures sont pleines tous les jours, et qu'elles n'ont pas été rénovées depuis leur nationalisation pendant la période nassérienne. Il n'est pas jusqu'à l'administration des *waqfs (biens de mainmorte appelés encore habous au Maghreb), qui ne soit mise sur* la sellette : des terres inaliénables auraient été cédées à des protégés d'un conseiller du cheikh ministre des waqfs.

Un vent de pureté soufflerait-il maintenant dans la vallée du Nil ? Il semble que le climat plus libéral qui règne en Egypte depuis la guerre d'octobre incite des députés ou des journalistes de diverses tendances — c'est un rédacteur d'*Al-Ahram* qui a révélé l'affaire Boeing — ainsi que des fonctionnaires ou des magistrats qui n'ont plus à craindre les menaces de la police secrète, à exposer au grand jour des situations anormales qui, naguère, auraient sans doute été classées parmi les secrets d'Etat. Il est patent que la coexistence de lois inspirées par un socialisme autoritaire et d'un renouveau un peu anarchique du capitalisme, par les distorsions qu'elle crée dans la société et l'économie égyptiennes, facilite aussi la corruption.

Cependant, selon un cadre algérien représentant d'une grande entreprise française travaillant avec le monde arabe : « *De tous les pays de la région, l'Egypte est celui où le taux des commissions occultes est de loin le plus bas.* »

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Le mot persan bakchich signifie pourboire. Il a été introduit dans la langue française au milieu du siècle dernier.

En Autriche

Une affaire de trafic d'armes oppose le chancelier Kreisky au ministre de la défense

De notre correspondante

Vienne. — *Le* chancelier Kreisky s'oppose à son ministre de la défense, M. Karl Luetsendorf, dans une affaire qui pourrait aboutir à la démission de ce dernier. A l'origine de cette crise, un trafic d'armes que vient de révéler l'hebdomadaire conservateur viennois *Wochenpresse*.

Au début de décembre, les douaniers de l'aéroport de Vienne-Schwechat ont en effet saisi six cents fusils à lunette et quatre cent mille cartouches adressés à un destinataire domicilié en Syrie. Le bordereau de la cargaison portait le nom du responsable d'une société privée viennoise de commerce d'armement.

Le lot de munitions, a précisé le ministre autrichien de la défense, provenait des stocks de l'armée et avait été antérieurement cédé à la firme Steyr-Daimler pour compléter une livraison de matériel militaire faite par cette société à la Tunisie. Quant aux fusils à lunette, qui équipent certaines unités de tireurs d'élite de l'armée autrichienne, ils sont eux aussi fabriqués par Steyr-Daimler. L'expéditeur affirme avoir acheté ces fusils comme « armes de sport » et les avoir revendus en tant que telles au destinataire syrien. Selon lui, le fait que le lot de munitions ait été joint à celui des fusils de précision est dû à une « *erreur d'acheminement* ».

Sa neutralité interdit à l'Autriche, de façon irrévocable, « *la vente d'armes à tout pays en guerre comme à tout Etat situé dans une région en conflit* » — ce qui est le cas pour la Syrie. Le chancelier Kreisky a déclaré que cette affaire engageait l'entière responsabilité du ministre de la défense. Il a exigé d'avoir d'ici à mardi 18 janvier le résultat de l'enquête qu'a ordonnée M. Luetsendorf.

De son côté, M. Josef Taus, président du parti populiste d'opposition, a critiqué le ministre de la défense et le gouvernement socialiste, estimant que le contentieux du ministère de la défense était déjà lourd. Récemment, M. Luetsendorf avait été mis en cause à propos de déclarations faites à un journal de la R.F.A. et dans lesquelles il affirmait que l'article 13 du traité d'Etat (signé en 1955) interdisant à l'Autriche de posséder des fusées, était « *regrettable* » si l'on voulait que l'Autriche dispose « *réellement d'un système de défense* ».

Le chancelier s'était immédiatement opposé à cette prise de position, affirmant qu'« *en aucun cas l'Autriche n'était décidée à remettre en question le traité d'Etat* ».

En décembre dernier, M. Luetsendorf avait également été critiqué à propos d'un marché de munitions d'artillerie conclu par le responsable de ce service de l'armée autrichienne, le général de brigade Alfons Tomschitz. Celui-ci, suspendu depuis, avait, semble-t-il, réalisé une partie de ce marché avec une firme française, la SOFMA, sans l'accord du ministre de la défense. Le général Tomschitz ne serait pas non plus étranger à la nouvelle affaire.

ANITA RIND.

NOUVELLES BRÈVES

● *Accident d'avion à Stockholm : vingt-deux morts.* — Vingt-deux personnes ont trouvé la mort dans l'accident d'avion qui s'est produit, le samedi matin 15 janvier, dans la banlieue de Stockholm, en Suède. L'appareil — un Vickers Viscount de la compagnie des lignes intérieures suédoises Linjeflyg — qui venait de Kristianstad, s'apprêtait à atterrir sur l'aéroport de Stockholm-Bromma dans la banlieue ouest de la capitale suédoise, lorsque, pour une raison encore indéterminée, il a perdu de l'altitude et s'est écrasé sur une zone résidentielle à Spaanga. Cependant, aucune des maisons environnantes n'a subi de dommages, l'avion ayant touché le sol sur un parc de stationnement. — *(A.F.P.)*

● *Attentat contre les locaux du parti communiste à Nîmes.* — Des coups de feu ont été tirés, ce samedi 15 janvier, vers 3 heures, contre les locaux du parti communiste, situés près des Arènes, dans le centre de Nîmes. Toutes les vitres des locaux ont été brisées par des balles de fort calibre utilisées pour la chasse au gros gibier.

● *Une déclaration de M. McNamara.* — S'adressant, vendredi 14 janvier, au World Affairs Council de Boston, M. McNamara, président de la Banque mondiale, a déploré l'absence de progrès dans le dialogue entre nations riches et pauvres, et proposé, pour y remédier, la constitution d'une commission « *de haut niveau, mais délibérément non officielle* » pour formuler des recommandations. Il a proposé que sa présidence soit confiée à M. Brandt, ancien chancelier de la R.F.A. — *(A.F.P.)*

● *A l'issue des entretiens qui se sont déroulés* vendredi 14 janvier à Assouan entre le président Sadate et le roi Hussein de Jordanie, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismail Fahmi, a déclaré qu'un Etat palestinien devait être créé en Cisjordanie et à Gaza.

« *Si Israël veut vivre en paix,* a-t-il dit, *il doit l'accepter. S'il refuse, nous demanderons davantage, c'est-à-dire l'application de la résolution sur le partage de la Palestine adoptée en 1947 par l'Assemblée générale de l'ONU, et approuvée par les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* » — *(U.P.I.)*

Pour la première fois dans « le Quotidien du peuple »

Une phrase de M. Hua Kuo-feng remplace une citation de Mao Tse-toung

De notre correspondant

Pékin. — Pour la première fois, une citation du président Hua Kuo-feng publiée samedi 15 janvier dans le « cartouche » qui accompagne en première page le titre du *Quotidien du peuple*. Cet emplacement était, en règle générale, réservé à des citations de Mao, parfois à des slogans officiels ou à quelques mots tirés d'un document du comité central.

La citation de samedi est tirée du discours prononcé par M. Hua Kuo-feng à la récente conférence nationale sur l'agriculture, et illustre les préoccupations économiques du pouvoir : « *S'efforcer de développer l'économie socialiste, c'est là une des tâches fondamentales de la dictature du prolétariat. Si l'orientation socialiste est fermement maintenue et si la politique prolétarienne se trouve au poste de commande, le développement de la production est plus important et rapide, et cela vaut mieux.* »

L'organe du P.C. ne dit toujours rien de la campagne de *dazibaos* qui, malgré la neige fine qui tombe sur la capitale, se poursuit sans changement notable sur la place Tien-An-Men. Le journal consacre, en revanche, plusieurs courts articles au développement de la démocratie au sein du parti, invitant notamment cadres et militants à « *adopter une attitude correcte envers ceux qui ont des opinions différentes* ». — A. J.



(Dessin de KONK.)

L'art subtil de la calligraphie politique

Pékin (A.F.P.). — La campagne d'affiches, à Pékin, en faveur de l'ancien vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, attire les poètes, les calligraphes, les artistes et les bricoleurs de la capitale. Les longues palissades qui entourent le chantier du mausolée de Mao, juste en face de l'entrée principale de la Cité interdite, sont couvertes de damiers de couleurs formés par les *dazibaos*, qui se superposent les uns aux autres au fil des jours. Ces *dazibaos* sont très souvent rédigés en superbe calligraphie. Les caractères sont soit en grande écriture cursive dans l'élégant style dit d'« herbe », soit une imitation de caractères antiques en blocs massifs. Le texte est suivi, en guise de signature, de la représentation agrandie et à l'encre rouge du cachet personnel de l'auteur.

Le style est difficile, concis, frisant parfois la langue chinoise classique. Les larmes sont comparées à une « *pluie de printemps* », le temps à une « *flèche* », et, au prix d'un effort supplémentaire de lecture, des significations cachées apparaissent.

Ainsi, un nouveau poème à la gloire de M. Teng Hsiao-ping apparu vendredi 14 janvier est en écriture horizontale. Mais si le même texte est lu verticalement selon le mode traditionnel, tel un mot croisé, la phrase « *Teng Hsiao-ping est innocent* » apparaît.

Dans d'autres chefs-d'œuvre de ce genre, des attaques contre le maire de Pékin, M. Wu Teh, sont aussi dissimulées de cette façon dans le texte. M. Wu Teh, par un jeu de mots, est appelé « *le sans vertu* ».

Une affiche différente déclare que les trois « *sources du marxisme* » sont « *l'économie politique anglaise, la philosophie allemande et le socialisme français* », et une autre que les « *trois* » dirigeants les plus « *aimés* » du peuple sont « *le président Hua Kuo-feng, le vice-président Yeh Chien-ying, et le camarade Teng Hsiao-ping* ».

LE SCANDALE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Aucune irrégularité dans la passation des marchés

estime l'établissement public d'aménagement

Le conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement (E.P.A.) de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a déclaré vendredi 14 janvier, dans un communiqué, qu'à sa connaissance aucune irrégularité n'avait été commise par l'E.P.A. dans la passation des marchés publics.

Le conseil d'administration, qui comprend des élus, se réunissait pour examiner les conséquences de la défaillance de la Compagnie générale du bâtiment (C.G.B.), à laquelle il est reproché d'avoir détourné 4,5 millions de francs destinés au paiement de petites et moyennes entreprises.

Mis en cause par les entrepreneurs victimes des malversations de la C.G.B., le conseil d'administration s'est « *étonné du retard mis par les entreprises à faire valoir leurs droits* ». Il a décidé de se constituer partie civile et d'étudier la possibilité d'accélérer le règlement des 8 millions de F encore dus aux sociétés. D'autre part, le conseil d'administration s'est élevé « *contre la campagne de dénigrement déclenchée contre l'établissement public et les élus de Saint-Quentin-en-Yvelines* ».

Cette délibération a été mal reçue par les responsables des entreprises spoliées. « *On s'est moqué de nous* », a déclaré Mme Fouchard en leur nom. « *Nous attendions des avances de trésorerie pour le 15 janvier et nous n'avons rien obtenu.* » En effet, le ministère de l'économie et des finances s'est opposé à la proposition des élus de créer un fonds de soutien destiné à permettre aux entreprises de faire face à leurs échéances financières.

En revanche, M. Jean Brenas, préfet des Yvelines vient d'adresser une lettre au président de la chambre de commerce et d'industrie de Versailles pour lui conseiller de diriger les entreprises en difficulté vers le comité départementale d'aide aux P.M.E. Le préfet ajoute que le comité d'aide aux P.M.E. est habilité à formuler des propositions telles que l'échelonnement éventuel des échéances fiscales et parafiscales.

L'ENLÈVEMENT DE M. THODOROF : nouvelle arrestation.

Un entrepreneur de Saint-Quentin (Aisne), M. Marcel Lachant, recherché à propos de l'enlèvement au mois de février 1976 de M. Guy Thodorof (« le Monde » du 6 février 1976), a été interpellé, jeudi 13 janvier, et placé en garde à vue.

A l'occasion d'un contrôle de routine effectué sur l'autoroute du Nord, au péage d'Assevillers (Somme), les policiers s'étaient aperçus que M. Marcel Lachant faisait l'objet d'un mandat de recherche délivré par M. Guy Floch, premier juge à Paris, chargé d'instruire l'affaire.

Actuellement, onze personnes, dont M. Bernard Lachant, frère du précédent, sont placées sous mandat de dépôt dans le cadre de cette affaire.

● *Explosion à Paris : deux morts, vingt-deux blessés.* — L'explosion qui a dévasté, dans la matinée du 14 janvier (nos dernières éditions), un immeuble à l'angle de la rue Picpus et du boulevard de Reuilly, à Paris (12e), a provoqué la mort de deux personnes habitant l'immeuble, un homme et une femme dont l'identité n'a pas été précisée. Vingt-deux autres personnes ont été blessées, dont quatre grièvement, après cette explosion provoquée vraisemblablement par une fuite de gaz.

Dans les Vosges

LES OUVRIÈRES D'UNE BONNETERIE SE METTENT EN GRÈVE POUR SOUTENIR LEUR PATRON

(De notre correspondant.)

Epinal. — Mme Haminoune, déléguée syndicale C.F.D.T. dans l'entreprise de bonneterie Devanlay-Recoing, à Charmes (Vosges), avait, selon le directeur, M. Rémy, tenu des « propos impolis » à ce dernier. Elle avait été, pour cette raison, licenciée et le comité d'entreprise avait voté le renvoi de la déléguée syndicale par 3 voix pour, 2 contre et une abstention. Mais l'inspection du travail refusait ce licenciement.

Pour protester contre cette dernière décision et pour soutenir leur directeur, qui donnait sa démission, la plupart des deux cent quatre-vingts ouvrières se sont mises en grève vendredi 14 janvier, de 11 heures à 16 heures. Un accord intervenait dans la soirée de vendredi : Mme Haminoune était réintégrée — elle reprendra son travail lundi 17 janvier. — M. Rémy retirait sa démission et demandait sa mutation dans une autre usine du groupe.

Pour la C.F.D.T., le personnel s'est mis en grève « non pour demander le licenciement de leur camarade, pas plus que pour réclamer le retour de leur patron, mais parce que la direction avait fait planer la menace de fermer définitivement l'usine si l'inspecteur du travail n'autorisait pas ce licenciement ».

● *Le directeur départemental des prix de Privas (Ardèche) a été molesté* par une centaine de membres du CID-UNATI le 14 janvier. Les manifestants entendaient « *protester contre des contrôles draconiens* », ils ont répandu les dossiers dans les couloirs du bâtiment et se sont dispersés à l'arrivée des forces de l'ordre.

Aux États-Unis

UNE RÉORGANISATION FONDAMENTALE DES SPORTS AMATEURS ?

New-York *(A.F.P.)*. — La commission sur les sports olympiques, créée en juin 1975 par le président Ford, recommande dans son rapport final la création d'une organisation sportive centrale, nouvel organisme non gouvernemental, dans le but d'obtenir « *un système sportif véritablement unifié* ».

La commission présidentielle suggère, d'autre part, une modernisation des règles de l'amateurisme souvent caduques et « *plus strictes dans certaines organisations américaines que ne l'exigent les règlements des fédérations internationales* », et propose que les athlètes américains puissent toucher de l'argent, directement ou indirectement, pour des activités autres que la compétition proprement dite (contrats commerciaux, télévision, manque à gagner, etc.).

Elle préconise, en outre, la tenue d'épreuves dites « *open* » entre amateurs et professionnels et estime qu'un athlète professionnel devrait avoir le droit de rester amateur dans les sports autres que le sien.

Les recommandations de la commission sont accompagnées d'une des analyses les plus complètes, sport par sport, organisation par organisation, jamais effectuée aux Etats-Unis. Elles représentent l'aboutissement de dix-huit mois d'investigations de recherches et de débats publics qui ont coûté près de 1 million de dollars et couvrent six cent treize pages.

Le rapport critique vigoureusement le système actuel en vigueur aux Etats-Unis, « *fragmenté, divergent, sans coordination* », et blâme la rivalité entre les deux principaux organismes existant : la N.C.A.A., qui régit les sports universitaires, et l'Amateur Athletic Union (A.A.U.), qui groupe huit fédérations, dont celles d'athlétisme et de natation. Il souligne la carence de la médecine sportive, l'approche souvent peu scientifique dans l'entraînement, la faiblesse financière des clubs sportifs.

En conclusion, la commission constate le déclin des Etats-Unis sur la scène sportive mondiale et le retard pris sur l'autres pays dans certains secteurs du développement des sports.

A B C D F G H

LES AUTORITÉS CHINOISES ONT MIS FIN À LA CAMPAGNE D'AFFICHES EN FAVEUR DE M. TENG HSIAO-PING

Complots en série

RÉSISTANCE AU SÉNAT AMÉRICAIN À LA NOMINATION DE M. SORENSEN À LA TÊTE DE LA C.I.A.

(Lire page 2.)

هكذا من الأصل